

Helmut Rössler

**La constitution du texte
étudié dans le roman**

Analyse stylistique et statistique
de quatre œuvres choisies du
Nouveau roman
comparées à un roman de Balzac

Étude des fonctions lexicales

Thèse pour le Doctorat de 3ème Cycle présentée devant
l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg

1975

Date de la soutenance : 21 novembre 1975

Directeur de thèse : Charles Muller
Professeur de l'Université de Strasbourg

Président du Jury : Eugenio Coseriu,
Professeur de l'Université de Tübingen

Discipline : Linguistique

Le « tapuscrit » déposé lors de la soutenance est disponible :

- BNUS - Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg
- Analyse et traitement informatique de la langue française.
Centre de documentation. Université de Lorraine

Mise en numérique : 2023

© Tous droits réservés

À Anne-Marie, Sabine, Anne-Sophie

À mes parents

Table des matières

	Mot d'accompagnement, Préface, Remerciements	7	-	9
0.	Introduction	10	-	15
1.	Principes et méthodes	16	-	102
1.1.	Le problème littéraire	17	-	27
1.2.	L'analyse stylistique	28	-	42
1.3.	L'analyse linguistique	43	-	65
1.4.	L'analyse statistique	66	-	95
1.5.	Travail sur ordinateur	96	-	102
2.	Application – Les fonctions lexicales	103	-	292
2.1.	Typologie générale	104	-	116
2.2.	La fonction substantive	117	-	129
2.3.	La fonction pronominale	130	-	143
2.4.	La fonction verbale	144	-	164
2.5.	La fonction adjectivale	165	-	179
2.6.	La fonction d'introduction	180	-	194
2.7.	La fonction adverbiale	195	-	214
2.8.	La fonction prépositive	215	-	233
2.9.	La fonction conjonctive	234	-	251
2.10.	La fonction d'interjection	252	-	270
2.11.	Vue d'ensemble	271	-	292
3.	Annexes	293	-	313
	Annexe 1 : Tirage au sort des échantillons de notre corpus	294	-	296

Annexe 2 :	Étude statistique des fonctions lexicales relevées dans les échan- tillons « élargis »	297	-	303
Annexe 3 :	Études statistiques des unités syntaxiques de base (USB) dans nos échantillons	304	-	306
Annexe 4 :	Photocopie d'une page de listing des résultats statistiques	307		
Annexe 5 :	Photocopie d'une page de listing des résultats statistiques	308		
Annexe 6 :	Photocopie de quelques cartes perforées de nos données	309		
Annexe 7 :	Coefficients de corrélation entre toutes les fonctions lexicales	310	-	311
Annexe 8 :	Extraits d'une table de distribu- tion de χ^2	312		
Annexe 9 :	Extrait d'une table de ϱ et de r	313		
4.	Bibliographie	314	-	324

Mot d'accompagnement

Ce volume est le résultat d'une tentative de « rattrapage ». Il s'agit de la publication d'une thèse de doctorat de 3ème cycle présentée en 1975, il y a donc bientôt 50 ans, devant l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg. Elle fut acceptée sous forme de « tapuscrit » photocopie en 5 exemplaires en attendant que le jury propose une publication. La thèse devait paraître peu après dans la série Statistique linguistique des Éditions Slatkine de Genève où elle fut annoncée dans les catalogues.

Les aléas de ma vie professionnelle pendant et après la rédaction de la thèse - lecteur d'allemand à l'École des Mines de Nancy, maître-assistant d'allemand à l'École nationale supérieure d'électricité et de mécanique (ENSEM) de la même ville, puis directeur de la Section « allemand langue étrangère » de l'Université de Freiburg – ne m'ont pas permis de finaliser ce projet.

Ce changement d'orientation m'a également empêché de procéder à l'élargissement de cette étude par deux volets complémentaires, syntaxique, avec un regard dans le domaine morphologique, et sémantique, cf. la Préface de 1975, que j'envisageais initialement.

Après ce grand laps de temps et malgré quelques tentatives pour reprendre cette publication, je me suis remis au travail car je pense, peut-être illusoirement, que la présentation même tardive, des relations entre formes linguistiques et leur apport sémantique, problème qui à l'époque n'intéressait que très peu la recherche, n'est pas totalement dénué d'intérêt aujourd'hui encore.

Le but de cette publication ne peut être de présenter un texte « actualisé ». Ce texte est trop lié aux conditions d'écriture du moment. Je n'ai intégré dans les différents domaines de l'étude aucun élément postérieur aux années de sa préparation et de sa présentation. De même, je n'ai pas modifié la bibliographie, à une exception près qui me paraissait importante.

Le texte peut donc être considéré comme un instantané, en partie « historique », d'un petit secteur de recherches linguistiques et stylistiques ayant recours à des méthodes statistiques, au début de leur introduction dans ces domaines, avec, je l'espère, par endroit l'un ou

Mot d'accompagnement - Préface – Remerciements

l'autre élément qui puisse inciter à regarder de plus près ou d'aller plus loin aujourd'hui.

Je renouvelle ici mes sincères remerciements de 1975 aux personnes et institutions sans l'aide desquelles ce travail n'aurait pas été possible.

J'ajoute mes remerciements au Service ÉCRIN de l'université de Strasbourg, formidable plateforme de présentation de travaux universitaires dont les étudiants, doctorants, enseignants et chercheurs de 1975 et bien après ne pouvaient que rêver.

Helmut Rössler

Hyères-les-Palmiers, novembre 2023

Préface

Ce travail constitue le premier volet d'un projet plus vaste conçu en trois parties dont le but est une analyse stylistique et statistique de certains textes romanesques choisis dans le "Nouveau roman" français comparés à un texte romanesque « traditionnel ».

Cette première partie expose les principes et méthodes ayant guidé les recherches et fournit les résultats obtenus pour un secteur limité de ces dernières, celui des "fonctions lexicales".

La deuxième partie visera une étude analogue des "fonctions syntaxiques" ainsi que de certaines "fonctions morphologiques", la troisième une étude des "fonctions sémantiques". Pour ces deux dernières parties de nombreuses analyses linguistiques et statistiques ont déjà été faites, simultanément avec celles nécessaires ici, et nous y recourrons chaque fois que cela s'avère utile. Leur présentation détaillée aurait cependant fait éclater le cadre d'une thèse de troisième cycle.

Néanmoins l'exposition des principes méthodologiques dans les différents domaines, littéraire, stylistique et notamment linguistique essaie déjà de tenir compte de la suite, fait qui provoque par moments un certain décalage entre la partie théorique et la partie pratique de ce travail.

Tout en ne présentant que les résultats issus d'un seul des domaines d'analyse initialement envisagés, cette étude possède pourtant

Mot d'accompagnement - Préface – Remerciements

une certaine unité dans la mesure où elle permet de démontrer à titre d'exemple l'application concrète des principes méthodologiques établis.

Strasbourg 1975

Remerciements

La réalisation de cette étude n'a été possible que grâce à l'aide spontanée et soutenue de plusieurs personnes et organismes auxquels je tiens à exprimer ici ma reconnaissance.

Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à Monsieur le Professeur Charles Muller à qui je dois ma formation en statistique linguistique et stylistique et qui a guidé mes recherches de ses conseils précieux et ses encouragements.

Je remercie également Messieurs les Professeurs Mario Wandruszka et Julius Wilhelm du Séminaire de Romanistique de l'Université de Tübingen de leur enseignement de la langue et de la littérature françaises,

Monsieur le Professeur F. Davoine, ancien Directeur de l'École Nationale Supérieure de la Métallurgie et de l'Industrie des Mines de Nancy, et Monsieur le Professeur R. Mari, Directeur de l'Institut des Sciences de l'Ingénieur de Nancy, ayant mis gratuitement à ma disposition les ordinateurs de leurs établissements

Mademoiselle le Professeur H. Nais, Directrice du Centre de Recherches et d'Applications linguistiques de la Faculté des Lettres et des sciences Humaines de Nancy, ayant accepté dans ses services la perforation de mes cartes d'ordinateur,

Monsieur Tomassone et le Centre de Recherches Forestières de Nancy-Amance ayant permis l'utilisation d'un programme statistique d'ordinateur,

Messieurs Louis Doucet, Martin Richert, Jean Rossi et Alain Tisserant, anciens élèves de l'École Nationale Supérieure de la Métallurgie et de l'Industrie des Mines de Nancy, ayant écrit avec un très grand engagement les autres programmes d'ordinateur utilisés au cours de ce travail.

Strasbourg 1975

0. Introduction

0. Introduction

0. Introduction

0. Introduction

0.1. Ce travail a pour point de départ la question clef de toute interprétation d'œuvres artistiques : y a-t-il un lien entre les "formes" spécifiques de cette œuvre et son "contenu" et quelle en est la nature ?

0.2. La question qui sera posée ici pour l'œuvre artistique littéraire - qui est une œuvre essentiellement "linguistique" - visera les relations entre l'univers de "sens" qu'est son contenu et les formes proprement "linguistiques" choisies pour sa réalisation.

0.3. Ce problème a une double dimension : l'unité artistique linguistique que constitue l'œuvre littéraire et qui sera appelée par la suite "réalité linguistique" ¹ est, d'une part, un ensemble "matériel". Elle peut être considérée comme une suite d'unités lexicales qui, dans l'œuvre littéraire écrite, prennent "corps" sous forme de "mots" écrits ou imprimés et, dans l'œuvre littéraire transmise de bouche à oreille, sous forme de "mots" parlés. La réalité linguistique est, d'autre part, un ensemble de "structures" ou "règles" qui déterminent la relation des unités du lexique ou des parties d'unités entre elles.

¹ A l'époque où j'ai commencé la rédaction de ce travail, aucune notion courante ne s'est offerte à moi pour désigner l'aspect fondamental de l'œuvre littéraire résidant dans le fait qu'elle constitue une "réalité" différente de celle de notre expérience et que cette réalité est essentiellement linguistique, conception redevable entre autres à W. Kayser, *Das sprachliche Kunstwerk*, 1948, 7^{ème} édition 1961. Aujourd'hui ce terme quelque peu métaphorique pourra être remplacé sans problème par celui de "texte" tel qu'il a été proposé par les représentants d'une direction de recherche plus récente, mi-linguistique mi-littéraire, établie sous l'étiquette de "linguistique de texte". Mais la notion de "texte" est de son côté en train de revêtir un certain caractère métaphorique dont les utilisateurs se rendent d'ailleurs parfaitement compte. Cf. par exemple : P: Kuentz, *Remarques liminaires, Préface de la "La description linguistique des textes littéraires"*, *Langues Française* 7, sept. 1970, p. 9 ; E. Lang, *Literaturtheorie als Texttheorie*, dans : J: Ihwe éd., *Literaturwissenschaft und Linguistik*, Band 2, 1973, p. 17/18.

Le titre initialement prévu pour cette étude était "La constitution de la 'réalité linguistique' étudiée dans le roman". La thèse fut finalement présentée sous le titre plus consensuel "La constitution du texte dans le roman". Pour des raisons de fidélité historique, cette édition conservera le titre de sa présentation en 1975.

0. Introduction

Une machine électronique programmée pour produire une œuvre littéraire et nourrie d'un lexique suffisant sera incapable de sortir un seul mot si l'on ne lui précise pas la ou les règles lui indiquant comment relier les différentes unités entre elles. Même l'enchaînement "au hasard" constitue une règle que la machine ne trouverait jamais d'elle-même. Par la suite nous appellerons ces règles "syntaxe" dans un sens large. De même la machine sera incapable d'exécuter le programme, s'il ne contient qu'une "syntaxe", si parfaite soit-elle, et si le lexique - en termes de programmation les "données" - lui fait défaut. La réalité linguistique d'une œuvre littéraire - comme toute autre réalité linguistique - est ainsi un ensemble inséparable d'unités linguistiques "matérielles" (le lexique) et de règles "syntaxiques". L'acte de la production de la réalité linguistique - en langage de programmation, l'"exécution" du programme - sera appelé dorénavant "constitution" ¹.

0.4. Comment la pratique de l'interprétation littéraire aborde-t-elle cette "réalité linguistique" qu'est l'œuvre littéraire ? La consultation d'un des multiples manuels d'"explication de textes" ou d'histoire de la littérature, contenant des "explications type", nous renseigne suffisamment. Je cite au hasard dans une "explication type" du poème "El Desdichado" de Gérard de Nerval ² :

- (1) "Trois termes, accompagnés de l'article défini, qui souligne leur cruauté implacable, évoquent la détresse du poète".
(vers 1)
- (2) "Le rythme et les coupes de ce premier vers concourent à créer une double impression de fatalité et de tristesse..." (vers 1)
- (3) "... après la forte césure qui ponctue le premier hémistiche, le monosyllabe *veuf*, suivi d'une virgule, peut suggérer la brutalité du deuil et le tétrasyllabe *inconsolé* sa durée indéfinie".
(vers 1)

¹ Cf. p. 35.

² P. Castex et P. Surer, Manuel des études littéraires françaises, XIXe siècle, 1950, p. 138 - 139. Les termes en italique dans les citations, se référant aux termes du poème, se trouvent ainsi dans le texte de l'explication.

0. Introduction

- (4) "Gérard est le *ténébreux*, l'homme condamné à vivre dans les ténèbres..." (vers 1)
- (5) "Il se souvient ici de celle qui l'a *consolé*... Il associe à son image celle du *Pausilippe*, qui domine la baie de Naples ; celle enfin d'une *treille* sous laquelle eut lieu le rendez-vous salutaire". (vers 8)
- (6) "Mais le poète s'arrache au charme de cet éden où il passa ses premières années pour évoquer des moments plus pathétiques de sa vie : *et j'ai deux fois vainqueur traversé l'Achéron*. Ces deux traversées sont ses deux grandes crises de folies, en 1841 et en 1853". (vers 12)

0.5. Ce procédé provoque un certain nombre d'objections :

1. Tout en se référant à certains éléments linguistiques caractérisant la "forme" de ce poème - on parle d'"article défini" (1), de "monosyllabe" et "tétrasyllabe" (2), de "rythme" (2) et de "césure" (3) - la nature spécifiquement linguistique de la "réalité" qui y est évoquée n'apparaît que comme une couche extérieure qui s'efface dès qu'on parle du "fond" même du poème. Les citations (4), (5) et (6) le montrent nettement : "Gérard", le poète historique dont le prénom ne figure nulle part dans le poème, "est" le "ténébreux", le "je" du poème est identifié d'office avec celui de son auteur (4). La "treille" dans le poème (5) est rapprochée sans hésitation à un lieu biographique d'un "rendez-vous salutaire". En prenant le texte à la lettre, il ne s'agit nullement d'"une treille", lieu commun dans la description poétique du paysage italien, mais de "la treille" et, plus encore, "la treille où le pampre à la rose s'allie". Dans ce poème, imprégné des références à la tradition littéraire et culturelle, cette image est hautement suspecte de renvoyer à une réalité autrement significative que la réalité "vécue". La citation (6) fait, certainement à juste titre ¹, un rapprochement entre le phénomène de folie et l'image d'une traversée de l'Achéron. Mais ce rapprochement est, abstraction faite de sa forme apodictique, à nouveau inexact. L'auteur s'est laissé guider par une connaissance extralinguistique - et non par le texte - s'il affirme que l'image évoque "deux" crises de folie. L'image mythologique, "traverser deux fois l'Achéron", pouvant être réduite à une formule sémantique telle "péné-

¹ Et non seulement parce que l'auteur du poème a fait lui-même ce rapprochement dans une autre œuvre ("Aurélia"), comme le suggère l'explication, p. 139.

0. Introduction

trer dans le royaume des morts et revenir parmi les vivants", décrit, si l'on veut, symboliquement l'éclatement d'une crise de folie, sa venue et sa disparition, mais ne renseigne guère sur le nombre des crises dont l'auteur du poème a pu être victime.

2. Les relations établies dans les citations (1) à (3) entre formes linguistiques et leur "sens" exigent la plus grande réserve dans la mesure où l'interprétation n'essaie pas de les justifier. Elles relèvent du "sentiment linguistique" de l'interprète plus ou moins aiguë et raffiné, mais n'ont ainsi aucun caractère obligatoire. La confiance qu'on leur fait dépend de celle qu'on éprouve envers ce "sentiment linguistique" de l'interprète.

3. Cette dernière remarque implique un problème d'ordre pédagogique. Si l'interprétation d'œuvres littéraires est considérée comme matière d'enseignement, et elle l'est dans le secondaire comme à l'université, le "sentiment linguistique" du "maître" - est-ce autre chose que la connaissance, pour la plupart inconsciente, des mécanismes de fonctionnement de la langue en vue de l'expression d'un "contenu" - si digne qu'il soit de la confiance des "élèves", reste pédagogiquement "en friche", s'il n'est pas soumis à une réflexion critique qui essaie de rendre conscients ces mécanismes, et si ses résultats ne sont pas, ensuite, transmis aux "élèves". Enseigner est en premier lieu dire comment on peut acquérir des connaissances.

0.6. Ce travail propose une telle réflexion. Elle envisage l'interprétation de la réalité linguistique, sur les deux niveaux indiqués, "matériel" et "syntaxique", termes qui seront à préciser encore, d'un corpus constitué d'extraits de cinq romans. Il s'agit des romans suivants :

1. "Le Planétarium", 1959, de Nathalie Sarraute,
2. "La Jalousie", 1957, d'Alain Robbe-Grillet,
3. "La Modification", 1957, de Michel Butor,
4. "Molloy", 1951, de Samuel Beckett,
5. "Le Père Goriot", 1834, d'Honoré de Balzac ¹.

Ce but immédiat de l'analyse - exposé de façon détaillée au chapitre suivant - est d'ordre littéraire dans la mesure où l'interprétation

¹ Les indications bibliographiques, p. 314, précisent les éditions utilisées.

0. Introduction

linguistique d'une œuvre littéraire fait partie des activités des sciences littéraires. Son objectif méthodologique est d'ordre linguistique dans la mesure où la recherche systématique des rapports entre "les formes" linguistiques et le phénomène de "sens" relève de la compétence de la linguistique.

J'attribue à cette étude, aux fins littéraires aussi bien que linguistiques, l'étiquette de "stylistique".

L'étude stylistique sera accompagnée d'une étude statistique, dont l'insertion dans ce travail revêt une nécessité certaine.

1. Principes et méthodes

1. Principes et méthodes

1.1. Le problème littéraire

1.1. Le problème littéraire

1.1.1. Les quatre premiers romans se situent dans un mouvement, né d'efforts - d'abord isolés - d'écrivains français ou de langue française dont le but était un renouveau du genre romanesque. Les premières tentatives remontent aux années trente, où Nathalie Sarraute commença à écrire ses "Tropismes" ¹ et où Samuel Beckett publia, encore en anglais, le roman "Murphy" ². On ne peut parler d'une "consolidation" du mouvement qu'à partir des années cinquante. C'est entre 1950 et 1960 qu'ont paru les romans qui ont fait connaître leurs auteurs à un plus grand public et c'est durant cette période que ceux-ci ont essayé, dans de premiers écrits théoriques, de définir la direction et la nature de ce renouveau.

1.1.2. Samuel Beckett ³ après avoir traduit lui-même "Murphy" en français ⁴ publie ses grands romans à partir de 1951 : "Molloy" paraît en 1951, "Malone meurt" l'année suivante, "L'Innommable" en 1953. Nathalie Sarraute commence, dès 1948, avec la publication du "Portrait d'un inconnu", roman accueilli favorablement par Sartre qui lui exprime sa

¹ Les "Tropismes" parurent en 1939, mais selon le témoignage de Nathalie Sarraute elle-même, les premières rédactions datent de 1932 (L'ère du soupçon, Essais sur le roman, 1956, p. II).

² "Murphy" parut en 1938.

³ L'appartenance de Beckett au mouvement du "Nouveau roman" n'est pas incontestée. Certains critiques le considèrent seulement comme un "précurseur", tel L. Janvier, Une parole exigeante, Le Nouveau roman, 1964, p. 9. D'autres voient en lui un novateur, mais en dehors du "Nouveau roman". P. de Boisdeffre, Une histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui, 1939-1968, 1958, 7ème édition 1968, le place même à la limite, sinon au-delà de ce qu'on peut appeler littérature. Le chapitre qu'il lui accorde s'intitule "Samuel Beckett ou l'au-delà", p. 428-430. - Beckett lui-même s'est gardé d'approuver ou de contester ces différentes opinions. Même après avoir reçu le prix Nobel, en 1970, il vit relativement éloigné du "monde des lettres", attitude qui l'éloigne en effet de la plupart des autres "nouveaux romanciers".

⁴ La traduction parut en 1947 aux Editions de Minuit. Les Editions de Minuit sont devenues par la suite le "quartier général" des nouveaux romanciers. Cette maison découvrit ou lança, outre Samuel Beckett, Nathalie Sarraute, Alain Robbe-Grillet, Michel Butor, Marguerite Duras etc.

1.1. Le problème littéraire

sympathie et manifeste de la compréhension pour ces tentatives de renouveau ¹. Elle prend la relève avec "Martereau" en 1953. Alain Robbe-Grillet fait paraître en 1953 son roman "Les Gommès", Michel Butor en 1954 "Le Passage de Milan".

La plus grande partie des œuvres réunies sous le terme de Nouveau roman, déjà qualifié de "classique" ² ne se situe que dans la deuxième moitié de la décennie. On peut la faire commencer en 1955 avec "Le Voyeur" d'Alain Robbe-Grillet. Elle trouve son point culminant dans les années 1956 et 1957, dates de parution de "L'emploi de temps" de Michel Butor (1956), de "La Jalousie" d'Alain Robbe-Grillet et de "La Modification" de Michel Butor (1957). Cette période se termine avec "Dans le labyrinthe" de Robbe-Grillet et "Le Planétarium" de Nathalie Sarraute, parus en 1959. "Le Planétarium" peut être considéré comme un dernier reflet des années 1956/1957. Trois des quatre nouveaux romans qui seront traités ici se situent dans cette période.

Pour les œuvres théoriques l'année capitale est 1956 : Robbe-Grillet écrit son essai "Une voie pour le roman futur", qui paraît dans la Nouvelle Revue Française ³, Nathalie Sarraute publie "L'ère du soupçon", recueil qui regroupe des articles écrits dans les années 1947 à 1956. Le plus célèbre, qui avait déjà paru en 1950, est celui qui a donné son titre au recueil. Michel Butor publie son article "Le roman comme recherche" dans les Cahiers du Sud ⁴. Quant à Samuel Beckett, ses écrits théoriques remontent à une époque nettement antérieure, ⁵ mais certains passages annoncent déjà les intentions des nouveaux romanciers ⁶.

¹ Dans la "Préface dont il accompagne l'édition de ce roman, paru dans la série 10/18, p. 7 - 14. Sartre propose alors le terme d'"anti-roman" qui connut par la suite un certain succès, cf. p. 10 note 2).

² Léo Pollmann, *Der neue Roman in Frankreich und Lateinamerika*, 1968, p. 100. L. Pollmann, lui aussi, met ce terme entre guillemets. Il l'applique en principe à toute l'époque qui va de 1948 - date marquée, comme il vient d'être dit, par la parution du "Portrait d'un inconnu" - à 1956/1957, mais vise particulièrement les années 1955-1957.

³ Nouvelle Revue Française VIII, Juillet 1956, p. 74-84.

⁴ Cahiers du Sud 42, Avril 1956, p. 349 - 354.

⁵ Par exemple : "Dante, Bruno, Vico, Joyce", transitions 16-17, Juin 1929.

⁶ J.H. Matthews dir., *Un nouveau Roman ? Recherches et tradition, La critique étrangère*, Revue des Lettres modernes 94-99, 1964 (1), p. 11.

1.1. Le problème littéraire

1.1.3. Le terme aujourd'hui généralement accepté pour désigner ce mouvement est celui de "Nouveau roman". Ce terme, inspiré par certains passages des premiers essais théoriques des auteurs eux-mêmes ¹ et utilisé ensuite, de façon encore hésitante, par des critiques comme R. Micha, M. Thiébaud, C.G. Bjurström, M. Le Bot ², etc., ne commence à s'imposer qu'à partir de 1960 ³. Il sera repris ensuite consciemment par

¹ Nathalie Sarraute termine ainsi son essai "L'ère du soupçon" (1950) ayant donné le titre au recueil déjà cité : "Le soupçon qui est en train de détruire le personnage et tout l'appareil désuet qui assurait sa puissance, est une de ces réactions morbides par lesquelles un organisme se défend et trouve un nouvel équilibre. Il force le romancier à s'acquitter de ce qui est, dit Philip Toynbee, rappelant l'enseignement de Flaubert, 'son obligation la plus profonde : découvrir de la nouveauté, et l'empêche de commettre 'son crime le plus grave : répéter les découvertes de ses prédécesseurs'". (Dans : L'ère du soupçon, 1956, p. 77).

Alain Robbe-Grillet clôt "Une voie pour le roman futur" (1956) par le passage suivant : "C'est donc tout le langage littéraire qui devrait changer, qui déjà change. Nous constatons, de jour en jour, la répugnance croissante des plus conscients devant le mot à caractère viscéral, analogique ou incantatoire. Cependant que l'adjectif optique, descriptif, celui qui se contente de mesurer, de situer, de limiter, de définir, montre probablement le chemin difficile d'un nouvel art romanesque." (Dans : Pour un nouveau roman, 1963, p. 27).

Michel Butor écrit dans "Le roman comme recherche" (1955) : "Toute véritable transformation de la forme romanesque, toute féconde recherche dans ce domaine, ne peut que se situer à l'intérieur d'une transformation de la notion même du roman, qui évolue très lentement, mais inévitablement... vers une espèce nouvelle de poésie à la fois épique et didactique...". (Dans : Répertoire, 1960, p. 11). - (Les termes soulignés en pointillé dans les citations l'ont été par moi).

² R. Micha, Le nouveau roman, l'Arc 4, Automne 1958, p. 45-50 ; M. Thiébaud, Le "Nouveau roman", Revue de Paris 65, 10, Oct. 1958, p. 140-148 ; C.G. Bjurström, Den nuya romanen, Bonniers Litterära Magasin 27, 1958, p. 639-646 ; M. Le Bot, "Nouveau roman", Europe 367-368, nov. déc. 1959, p. 243-248.

³ Un relevé des titres d'ouvrages critiques (livres et articles, à l'exclusion des écrits théoriques des nouveaux romanciers eux-mêmes), parus entre 1956 et 1964 et figurant dans la "Bibliographie der französischen Literaturwissenschaft" de O. Klapp, tome I à IV, sous la rubrique "Nouveau roman" (dans tome I : "Une révolution dans le roman"), - relevé essayant de déterminer le nombre d'ouvrages contenant le terme de "Nouveau roman" par rapport à celui des ouvrages ne le contenant pas - a donné les résultats suivants :

1.1. Le problème littéraire

certains auteurs dans des articles destinés surtout à la défense de leur "théorie" ¹.

	œuvres dont le titre contient le terme de « nouveau roman »	autres œuvres	total
Œuvres critiques avant 1960	7	43	50
Œuvres critiques après 1960	46	53	99
total	53	96	149

Dans les ouvrages d'avant 1960, la part des titres contenant le terme "Nouveau roman" (ou sa traduction en langue étrangère) est de 14%, dans les ouvrages d'après 1960, elle est de 46,5%. Un test statistique effectué sur ces chiffres montrerait que cette augmentation ne peut pas être uniquement fonction de l'augmentation de l'ensemble des travaux publiés. Le test de χ^2 donne un résultat hautement significatif : $\chi^2 = 14,91$ pour 1 degré de liberté (cf. un modèle de calcul Ch. Muller, *Initiation à la linguistique*, 1968, p. 96 et 97).

Sur les termes qui entraînent en concurrence avec celui de "Nouveau roman" cf. W. Leiner, *Begriff und Wesen des Anti-Romans in Frankreich*, *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 74, 1964, p. 98-99. Leiner cite 16 désignations différentes.

¹ Un des plus importants parmi ces articles est "Nouveau roman, Homme nouveau d'Alain Robbe-Grillet, *Revue de Paris* 68-69, Septembre 1961, p. 115-121, repris dans *Pour un nouveau roman*, 1963, p. 143-153. Ma supposition qui voulait que la reprise du terme dans la discussion théorique par les auteurs eux-mêmes et surtout dans cet article de Robbe-Grillet ait provoqué la généralisation de l'emploi de ce terme s'avérerait peu probable après avoir été soumise à un test statistique. Le nombre d'ouvrages critiques contenant ce terme dans leur titre ne diffère pas de façon significative entre la période 1960-1961 et la période ultérieure 1962-1964. Le test de χ^2 associe une probabilité d'environ 10 % ($\chi^2 = 2,77$ pour 1 degré de liberté) à la distribution qui ressort du schéma ci-dessous et n'est aucunement significatif :

Période 1960 - 1961	13	24	37
Période 1962 - 1964	33	29	62
total	46	53	99

La recrudescence de l'emploi du terme est probablement due aux œuvres romanesques elles-mêmes qui commencèrent à s'imposer à partir de 1960.

1.1. Le problème littéraire

1.1.4. La conviction de ces écrivains, qu'ils aient fait profession de leur appartenance au "Nouveau roman" ou qu'ils aient été rapprochés uniquement par la critique littéraire, qu'ils l'aient proclamée explicitement dans des écrits théoriques ou implicitement dans leurs œuvres romanesques, peut être traduite comme suit :

1. L'écrivain a le devoir, au risque de compromettre sa raison d'être¹, de se confronter aux problèmes de la réalité qui l'entoure, dans la mesure où lui-même fait partie de cette réalité. Robbe-Grillet dit avec un certain pathétique : "L'écrivain doit accepter avec orgueil de porter sa propre date, sachant qu'il n'y a pas de chef-d'œuvre pour l'éternité mais seulement des œuvres dans l'histoire"².

2. Les "formes" littéraires et linguistiques utilisées par l'écrivain aussi bien que ses "sujets" doivent être adéquats à l'expression de cette réalité.

1.1.5. Ces convictions sont loin d'être "nouvelles" - et les écrivains en sont parfaitement conscients³ - mais elles les mettaient en désaccord avec la pratique littéraire contemporaine, encouragée par une grande partie du public et des "autorités" de la vie littéraire, critiques, jurys des prix littéraires etc. Robbe-Grillet caractérise ainsi cette pratique : "La plupart de nos romanciers contemporains du type traditionnel - c'est-à-dire ceux qui recueillent l'approbation des consommateurs - pourraient recopier de longs passages de la *Princesse de Clèves* ou du *Père Goriot* sans éveiller les soupçons du vaste public qui dévore leur production. A peine y faudrait-il changer quelques tournures, ou briser cer-

¹ L. Goldmann, Pour une sociologie du roman, 1964, reproche aux nouveaux romanciers, particulièrement à Nathalie Sarraute, de "surestimer" l'importance qu'ils attribuent parfois à leur fonction sociale, p. 284.

² Pour un nouveau roman, 1963, p. 11.

³ Cf. Alain Robbe-Grillet, Du réalisme à la réalité, Pour un nouveau roman, 1963, p. 171-183. Robbe-Grillet dit : "Lorsqu'une forme d'écriture a perdu sa vitalité première..., c'est bien un retour au réel que constitue la mise en accusation des formules mortes et la recherche de formes nouvelles capables de prendre la relève". Et il continue : "L'art est vie. Rien n'y est jamais gagné de façon définitive. Il ne peut exister sans cette remise en question permanente. Mais le mouvement de ces évolutions et révolutions fait sa perpétuelle renaissance", p. 172 et 173. (Le terme souligné l'a été par moi).

1.1. Le problème littéraire

taines constructions, donner çà et là le ton particulier de chacun au moyen du mot, d'une image hardie, d'une chute de phrase... " ¹.

Ce que reprochaient - et reprochent - des écrivains comme Robbe-Grillet aux "romanciers contemporains du type traditionnel" est tout bonnement un manque de sérieux dans leur effort de pénétration de la réalité actuelle ². En écrivant comme les "grands" des siècles passés, notamment ceux du 19^{ème} siècle, on ne peut pas satisfaire aux exigences de la réalité du 20^{ème} siècle ³. Cette réalité, étant infiniment plus complexe que celle des siècles précédents, tant "objectivement" que dans la "connaissance de ce qui est en nous et de ce qui nous entoure" ⁴, on peut dire de son "image mentale", nécessite aussi une modification des "outils" qui servent à sa réalisation artistique : "Les techniques traditionnelles du récit sont incapables d'intégrer tous les nouveaux rapports ainsi survenus. Il en résulte un perpétuel malaise ; il nous est impossible d'ordonner dans notre conscience, toutes les informations qui l'assaillent, parce que nous manquons des outils adéquats" ⁵. Ce malaise s'articule finalement dans une réclamation de renouveau intégral du genre romanesque ⁶.

Ce renouveau atteint tous les plans de la réalité linguistique et littéraire. Butor écrit : "A une nouvelle situation, à une nouvelle conscience de ce qu'est le roman, des relations qu'il entretient avec la réalité, de son statut, correspondent des sujets nouveaux, correspondent des formes nouvelles à quelque niveau que ce soit, langage, style, technique, composition, structure" ⁷.

1.1.6. La question que doit se poser quiconque veut juger de l'expérience tentée par les "nouveaux romanciers" est celle de sa réussite "pratique".

¹ Une voie pour le roman futur, dans : Pour un nouveau roman, 1963, p. 17/18 (titres mis en italique par l'auteur).

² Michel Butor, Répertoire, 1960, p. 11 etc.

³ Alain Robbe-Grillet, Pour un nouveau roman, 1963, p. 10 etc.

⁴ Alain Robbe-Grillet, Pour un nouveau roman, p. 173.

⁵ Michel Butor, Répertoire, 1960, p. 9.

⁶ Un malaise analogue avait le même effet dans les autres genres littéraires notamment dans le drame. Dans le cas de Beckett, l'effort de renouveau a réussi aussi bien dans le roman que dans le drame.

⁷ Répertoire, 1960, p. 11.

1.1. Le problème littéraire

La "recherche" ¹ de nouveaux sujets et de nouvelles formes d'expression dans le cadre de l'œuvre romanesque elle-même a abouti à des résultats relativement différents. Robbe-Grillet a certainement raison lorsque, de ce point de vue, il refuse le terme d'"école" - que certains critiques lui ont conféré ² - pour l'ensemble sociologique que constitue le "Nouveau roman". ³

Les manuels littéraires ou travaux de synthèse sur le "Nouveau roman" ont de la peine à réunir plusieurs auteurs sous une même tête de chapitre ⁴.

¹ Les auteurs eux-mêmes emploient volontiers ce terme. C'est ainsi que Butor intitule un de ses principaux articles théoriques : "Le roman comme recherche" (1955) publié dans Répertoire, 1960, p. 7-8.

² Parmi les critiques qui lui attribuent ce qualificatif, on peut citer H. Hell, Le roman moderne a mauvaise conscience, Pourquoi ?, Arts 9, Mai 1962, J.L. Prévost, L'école du nouveau roman, Livres et Lectures 6, 1961, p. 529-532. Parmi les critiques qui refusent ce terme : R. Micha, Le nouveau roman, l'Arc 4, Automne 1958, p. 45-50.

³ Pour un nouveau roman, 1963, p. 9.

⁴ P. de Boisdeffre, Une histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui, 7ème édition 1968, regroupe les œuvres de Sarraute, Robbe-Grillet et Butor sous le titre peu engagé "Une école en trois personnes, Nathalie Sarraute, Alain Robbe-Grillet, Michel Butor", p. 204, pour ensuite traiter séparément chacun des trois. - Pour Beckett cf. p. 7 note 3.

A. Adam, G. Lermnier, E. Morot-Sir, Littérature Française, Tome 2, (Larousse), 1968, procèdent de manière analogue. Le titre qu'ils choisissent est "Quatre figures du 'Nouveau roman'", p. 334.

Gaëtan Picon, Panorama de la nouvelle littérature française, 1960, et Claude Mauriac, L'allittérature contemporaine, 1958 et 1969, présentent les auteurs sous leur nom, celui-ci de façon systématique, celui-là avec un certain effort de regroupement : le chapitre sur les auteurs du "Nouveau roman" est intitulé "De Samuel Beckett à Michel Butor" p. 157.

G. Zeltner-Neukomm, Das Wagnis des französischen Gegenwartromans, rowohlts deutsche encyclopädie No. 109, 1960, regroupe trois des quatre auteurs dans un chapitre "Am Rande des Unmöglichen" (Butor, Sarraute, Beckett), titre sans grande force de cohésion, et place Robbe-Grillet (avec Camus et Queneau) dans un chapitre "Die Figur ohne Tiefe". Cette dernière constellation d'auteurs montre toute la difficulté du problème soulevé.

1.1. Le problème littéraire

D'autre part des études de Jean Ricardou ¹, L. Janvier ², L. Goldmann ³, G. Zeltner-Neukomm ⁴ ont révélé un certain nombre de traits communs dans la structure de l'action du roman - action "policrière" (Janvier, entre autres), structure cyclique, mouvement aveugle dans le labyrinthe (Zeltner-Neukomm) - dans la perspective - les nouveaux romans refusent la perspective non liée à une "conscience" individuelle (Janvier) - dans la description du personnage - disparition du personnage autonome (L. Goldmann), désagrégation physique et psychique (Zeltner-Neukomm) - dans les métaphores - "mise en abîme" ou histoire (métaphorique) dans l'histoire (J. Ricardou) etc. qui montrent que les nouveaux romanciers ont plus en commun que leur seule nouveauté mais que leurs efforts débouchent aussi sur certains résultats concrets communs.

1.1.7. Ce travail a un triple but littéraire :

1. vérifier - par une description interprétative du système linguistique proprement dit de chacun des "nouveaux romans" - si et dans quelle mesure les quatre nouveaux romanciers rassemblés ici présentent également des traits communs dans ce secteur réduit de leur "réalité linguistique",

2. opposer les quatre œuvres à un roman "de type traditionnel" pour en faire ressortir les différences éventuelles,

3. examiner, dans la mesure du possible, si les formes et sujets "nouveaux" des auteurs modernes constituent des "outils adéquats" pour rendre compte de cette "nouvelle conscience" d'une réalité entièrement changée et infiniment plus complexe que celle d'hier.

Ad 1. : Le choix de ces quatre auteurs modernes a été guidé par le désir de faire figurer dans l'analyse des représentants des tendances les plus diverses de la population du "Nouveau roman". Dégager des traits communs dans un ensemble d'œuvres assez proches qui se réclament d'une même théorie peut contribuer à la compréhension de cette théorie et des œuvres. Dégager des traits communs dans des œuvres qui,

¹ Problèmes du nouveau roman, 1967.

² Une parole exigeante, Le nouveau roman, 1964.

³ Nouveau roman et réalité, Pour une sociologie du roman, Idées No. 93, 1964, p. 279-333.

⁴ Outre l'ouvrage cité : Das Ich und die Dinge, 1968, (ne traite parmi ces quatre auteurs que Robbe-Grillet).

1.1. Le problème littéraire

au point de départ, n'avaient en commun que le sentiment plus ou moins conscient de l'insuffisance des formes traditionnelles, permet davantage : cela donne à supposer que le choix des moyens d'expression effectué par ces écrivains, sensibles à l'évolution de la situation historique, malgré la différence de leurs intentions particulières, n'est pas dû uniquement au hasard.

Il va de soi que, malgré la diversité de leur forme et de leur contenu, les œuvres doivent répondre à certains critères d'homogénéité qui les rendent susceptibles de comparaison : j'ai choisi parmi les écrivains cités en rapport avec le "Nouveau roman" ¹ ceux qui me paraissent les plus importants, du point de vue de leur apport à la littérature contemporaine, et les plus authentiques, eu égard à leurs objectifs d'innovation. Les romans eux-mêmes ont été sélectionnés - à raison d'un roman par auteur - selon des critères de qualités et de conformité avec les intentions explicitées ou ressortant de la conception de l'œuvre elle-même. Les quatre romans choisis me semblent répondre de façon satisfaisante à ces deux critères.

Ad 2. : Si l'on veut apprécier les innovations des nouveaux romanciers, il faut les opposer aux œuvres dont ils essaient de se détacher, donc à l'un de ces romans d'auteurs "contemporains du type traditionnel" dont parle Robbe-Grillet ². Ce roman est difficile à saisir à l'état pur. Aucun de ceux auxquels on peut penser ³ - les nouveaux romanciers ne citent pas de noms - ne répond de façon satisfaisante à son modèle idéal : ils laissent tous apparaître ces petites "retouches" évoquées dans le passage de Robbe-Grillet cité plus haut ⁴, qui pour les lecteurs non spécia-

¹ Le numéro 7-8 d'Esprit, Juillet-Août 1958, une des premières tentatives de synthèse sur le "Nouveau Roman", présente dans l'ordre repris ici les auteurs suivants : Michel Butor, Alain Robbe-Grillet, Nathalie Sarraute, Samuel Beckett, Jean Cayrol, Marguerite Duras, Claude Simon, Robert Pinget, Kateb Yacine, Jean Lagrolet, p. 18-53.

² Cf. p. 21.

³ M'inspirant de détails publics, tels : "Révolution dans le roman ? Cinq écrivains aux prises : M. Butor, Fr. Nourrissier, A. Robbe-Grillet, M. de Saint-Pierre et le critique R. Kanters", Le Figaro Littéraire, 29 Mars 1958, p. 1, 7, 9, j'ai pensé un moment opposer les "nouveau romans" à une œuvre de M. de Saint-Pierre, par exemple "Les Aristocrates", parue en 1954.

⁴ Cf. p. 22.

1.1. Le problème littéraire

listes ¹, en font des romans lisibles - et après tout "actuels", dans la mesure où l'actualité "éternelle" de certains sujets est aussi une forme d'actualité.

La solution qui promettait de répondre le mieux aux besoins de ce travail, était de les confronter au type même du roman traditionnel dont s'inspirent les "pastiches" modernes. Si les "nouveaux romanciers" ne dénoncent pas leurs contemporains, ils ne cessent de rappeler les sources dont s'inspirent ceux-ci : les modèles auxquels renvoient ces romans sont surtout, comme il a déjà été dit, les "grands" du roman "réaliste" du 19^e siècle et en premier lieu Balzac ². Parmi ses œuvres Robbe-Grillet se réfère directement au roman "Le Père Goriot" ³.

L'introduction d'un roman du 19^e siècle dans une analyse stylistique d'œuvres contemporaines pose certains problèmes. Il n'est pas toujours facile de distinguer si une forme linguistique relève de l'effort personnel de son auteur ou constitue une forme "obligatoire" de la langue de l'époque. Des cas pouvant prêter à discussion ne se présentent cependant pas très souvent dans les extraits choisis. D'autres part, une distinction nette entre effort personnel et effet de la langue d'une époque n'est pas de toute première importance pour cette étude qui s'intéresse - aussi - à cette liaison individu - époque.

Ad 3. : Une réponse à ce dernier problème ne peut cependant pas être donnée dans le cadre d'une seule science. Elle a besoin du con-

¹ Une des objections faites aux "nouveaux romanciers" était que leurs romans ne s'adressaient qu'aux "spécialistes". Robbe-Grillet y répond dans "Nouveau roman, Homme nouveau", Pour un nouveau roman, p. 144.

² Cf. Robbe-Grillet, Une voie pour le roman futur, dans : Pour un nouveau roman, 1963 : "La seule conception qui ait cours aujourd'hui est, en fait, celle de Balzac". p. 17. - Dans L'ère du soupçon, 1963, Nathalie Sarraute, tout en reconnaissant les mérites de Balzac en tant que novateur par rapport à la littérature de son temps, p. 63 entre autres, semble élargir parfois les reproches faits à ses imitateurs - "romans à la Balzac" - à Balzac lui-même, p. 106 et 107. - Michel Butor a pris nettement position en faveur de Balzac en nuancant les reproches faits à "ses successeurs". Cf. surtout : Balzac et la Réalité, 1959, Répertoire, 1960. Il y écrit : "... or c'est un jeu d'enfant que de montrer que ce roman 'balzacien' actuel ne s'inspire, en réalité, que d'une infime partie de l'œuvre de Balzac et que les seuls héritiers véritables de ce grand homme dans les cinquante dernières années sont Proust, Faulkner, etc." p. 79.

³ Une voie pour le roman futur, dans : Pour un nouveau roman, 1963 p. 18, cf. la citation ici p. 21/22.

1.1. Le problème littéraire

cours d'autres disciplines, telles la sociologie, l'économie, la psychologie, etc.

Une tentative d'approche a été entreprise du côté de la sociologie dans l'étude de L. Goldmann ¹. Goldmann essaie d'établir des liens entre certaines structures de l'univers romanesque dans quelques œuvres de Robbe-Grillet et de Sarraute et quelques "structures essentielles de la réalité sociale au sein de laquelle l'œuvre a été écrite" ². La découverte d'une analogie, quoique présentée seulement sous forme d'ébauche, entre le phénomène d'apparition d'un "roman sans personnage" et le phénomène social et économique de "réification" - "transfert progressif du coefficient de réalité" de "l'individu" à l'"objet inerte", selon la formulation de L. Goldmann ³ - pourrait ouvrir la voie à d'autres études semblables.

Ce travail ne veut fournir qu'un faible apport - par les moyens d'une analyse linguistique et stylistique - à la solution de ce problème.

¹ Nouveau roman et réalité, op. cit., cf. p. 15 note 4).

² Nouveau roman et réalité, op. cit., p. 324.

³ Le terme de "réification" est de G. Lukács et désigne le phénomène décrit par Karl Marx dans sa théorie du "fétichisme de la marchandise", cf. L. Goldmann, op. cit., p. 288/89.

1.2. L'analyse stylistique

1.2. L'analyse stylistique

1.2.1. La "stylistique" en tant que science d'interprétation d'œuvres littéraires a été déclarée mourante ¹. Les conditions même de cette déclaration peuvent révéler la nature et les raisons de cette agonie : un éditeur qui se voit amené à constater "avec inquiétude" que "la stylistique semble à peu près morte" publie, dans un numéro spécial d'une revue scientifique intitulée "La stylistique", une série de travaux dont les auteurs "semblent à peu près tous persuadés de la mort de la stylistique" ². Cette attitude contradictoire devient compréhensible devant certains faits marquant l'histoire de cette discipline. Citons notamment :

a. ses origines lointaines dans un système de description et d'appréciation d'œuvres littéraires que proposait l'ancienne rhétorique et ses adaptations ultérieures, système qui, dès le 18^e siècle perd de sa force convaincante et obligatoire, à la fois pour l'écrivain et pour le critique ³,

b. le "vide" méthodologique ⁴ laissé par l'écroulement de ce système imparfaitement comblé par les tentatives d'interprétation éclectique et subjective aux 18^e et 19^e siècles,

c. la revendication du terme de stylistique par les auteurs de manuels de style ⁵,

d. l'envahissement progressif du domaine traditionnel de la stylistique par la linguistique et ses méthodes dès le début du 20^e siècle.

1.2.2. C'est particulièrement sur ce dernier point qu'insiste M. Arrivé dans son article. Il écrit : "Ce n'est pas seulement la stylistique qui se trouve contestée, mais, de façon beaucoup plus générale et beaucoup

¹ M. Arrivé, Postulats pour la description linguistique des textes littéraires, La stylistique, Langue Française 3, Sept. 1969, p. 3-13.

² M. Arrivé, op. cit., p. 3.

³ Je me réfère ici surtout à l'aperçu historique présenté dans l'ouvrage de P. Guiraud, La stylistique, 1963.

⁴ P. Guiraud, op. cit., p. 41.

⁵ Le terme de rhétorique avait déjà ce dernier sens. P. Guiraud, op. cit., p. 11, définit la rhétorique comme : "à la fois grammaire de l'expression littéraire, et instrument critique dans l'appréciation des œuvres".

1.2. L'analyse stylistique

plus subversive, la description du texte littéraire selon des méthodes linguistiques" ¹.

L'application des méthodes linguistiques à l'analyse d'une œuvre littéraire aurait abouti, assez souvent, et non seulement dans le passé, à une simple énumération de formes linguistiques ² enlevant à la littérature "sa spécificité" et la plaçant sur le même plan qu'un certain nombre d'autres 'pratiques' sémiotiques" ³.

1.2.3. Cette critique doit être prise au sérieux d'autant plus qu'elle ne cesse de se faire entendre dans les camps les plus variés ⁴. En effet les résultats de beaucoup d'analyses "linguistiques" d'œuvres littéraires sont d'un apport relativement modeste pour leur interprétation, lorsqu'on les compare à ceux obtenus par des études "littéraires" à proprement parler. Le chemin qui conduit de la forme linguistique à l'œuvre intégrale est très long si l'on refuse les "raccourcis" empruntés par une critique "intuitive" qui, tout en partant d'une observation linguistique formelle, aboutit à des conclusions difficiles à vérifier par une démarche scientifique. Une des critiques fondamentales faites à la méthode de L. Spitzer, grand promoteur de l'interprétation "immanente", porte sur la nature de ces conclusions souvent plausibles mais de fondement incertain. P. Guiraud résume : "On a objecté que le 'pont jeté entre la linguistique et l'histoire littéraire' est une interpolation immense, que la langue n'est qu'un point de départ trop vite oublié, et qu'il y a un abîme entre la

¹ M. Arrivé, op. cit., p. 4.

² M. Arrivé cite l'article critique de Macherey, intitulé de façon significative "L'analyse littéraire tombeau de structures", Les Temps Modernes, nov. 1966, p. 907-928.

³ M. Arrivé, op. cit., p. 4.

⁴ R. Wellek et A. Warren, *Theory of Literature*, 1949, 3^e éd. 1968, p. 182 : "The danger of the method is the 'scientific' completeness. The analyst may forget that artistic effect and emphasis are not identical with the mere frequency of a device".
- P. Guiraud, op. cit., p. 117 : "Mais l'étude du style ne saurait trouver sa fin dans des classifications, des dénombrements ou des tables de fréquence. Elle débouche finalement dans la critique, en qui elle trouve et sa justification et sa légitimation."
- T. Todorov, *Communications* 4, 1964, p. 36 : "La plupart des études stylistiques... ne tiennent presque jamais compte des rapports qui déterminent la signification concrète de tel procédé stylistique, de telle forme grammaticale ou de telle trope".

1.2. L'analyse stylistique

conclusion et l'observation initiale, que cette dernière n'est le plus souvent pas nécessaire à la conclusion".¹

1.2.4. Ce qu'on peut appeler la "crise" de la stylistique moderne est sa polarisation entre deux faits méthodologiques, considérés comme "acquis" par la plupart des stylisticiens, mais dont la réunion dans une même étude d'interprétation semble créer des difficultés presque insurmontables :

1. La base de toute préoccupation stylistique est l'analyse de son "système linguistique".

2. Il faut dépasser l'analyse linguistique première et envisager, tout en s'y référant, l'interprétation de l'œuvre artistique linguistique dans son ensemble.

Ce travail n'est pas sans subir l'influence de cette polarisation. Il rencontre les mêmes difficultés devant la limitation méthodologique de ses activités d'une part et la portée restreinte de leurs résultats de l'autre. La stylistique en tant que science d'interprétation d'œuvres littéraires - et c'est dans ce sens qu'il faut ici comprendre ce terme - en est au stade de la recherche fondamentale. Cette recherche a en commun avec celles qui sont effectuées dans d'autres disciplines un caractère de tâtonnement et de provisoire. Mais l'établissement de toute science doit emprunter cette voie.

1.2.5. Présenter comme objectif d'études stylistiques l'interprétation d'œuvres littéraires exige quelques prises de position préalables, particulièrement sur les points suivants :

1. Qu'est-ce que l'"interprétation" d'œuvres littéraires ?

2. Qu'est-ce qu'une "œuvre littéraire" ?

Il n'est pas possible d'envisager, dans ce cadre, une réponse détaillée à ces questions. Il ne s'agit que de rendre compte des conceptions qui ont guidé les analyses qui suivent.

1.2.5.1. Qu'est-ce que l'interprétation d'œuvres littéraires ?

a. Interpréter c'est établir une relation entre une unité de "forme" et une unité de "sens", et dans le cadre de l'œuvre littéraire, entre le côté formel de ce qui a été appelé "réalité linguistique" et son aspect

¹ P. Guiraud, op. cit., p. 80 - Voir aussi : St. Ullmann, *Style in the French Novel*, 1957, p. 28 etc.

1.2. L'analyse stylistique

sémantique. L'interprétation suppose un certain degré de non compréhension, réelle ou hypothétique. Elle constitue une des multiples réponses possibles à cette situation. Le choix de cette réponse particulière exige un certain "désir" de compréhension, lui aussi réel ou supposé.

b. Etablir cette relation consiste à "transformer" l'objet d'interprétation dans le but de satisfaire ce désir de compréhension. Cette transformation est d'ordre analytique et synthétique. La première phase de toute interprétation est l'isolement d'"unités d'interprétation" - qui, ayant une place déterminée dans un système préalablement établi, sont toujours des unités "désignantes". Une deuxième phase comporte l'élaboration de correspondances entre les unités formelles d'interprétation et leur équivalent sémantique. Dans une troisième phase, il s'agit de mettre en relation des "valeurs sémantiques" ainsi décelées avec l'ensemble de l'"univers mental" d'une œuvre ou au moins avec quelques-uns de ses traits essentiels.

Le découpage en unités "formelles" d'interprétation - procédé analytique à proprement parler - constitue déjà en soi une interprétation, qu'on peut qualifier d'"implicite". Il n'est pas possible de procéder à une analyse d'unités formelles sans avoir des notions préalables de leur valeur sémantique. De plus, l'analyse des valeurs sémantiques individuelles est impensable sans une vue globale de ce qui est désigné ici par le terme d'"univers mental". L'établissement de la synthèse finale - interprétation "explicite" - ne peut cependant être envisagé que sur la base des analyses préalables.

Analyse et synthèse sont ainsi, dans la pratique de l'interprétation, inséparablement liées l'une à l'autre. Leur relation n'est pas "successive" mais "simultanée". La présence d'une conception synthétique au moment de l'analyse et l'élaboration d'une nouvelle synthèse à partir des résultats détaillés de cette analyse est caractéristique du procédé heuristique de toute science. La philosophie a qualifié ce procédé de "cercle herméneutique" ¹. Admettre ce cercle dans l'interprétation revient à l'éloigner d'un "art" subjectif pour en faire une science exacte.

¹ Pour le fondement philosophique de ce terme cf. W. Dilthey, *Ideen über eine beschreibende und zergliedernde Psychologie*, 1894, *Gesammelte Schriften* V, 1924, 2^e éd. 1957, p. 172 ; idem, *Die Entstehung der Hermeneutik*, 1900, *Gesammelte Schriften* V, p. 317-338 ; M. Heidegger, *Sein und Zeit*, 1927, 7^e éd. 1953, p. 7-8, 37-38, 152, 153 ; H.-G. Gadamer, *Wahrheit und Methode*, 1960, p. 274-278.

1.2. L'analyse stylistique

c. Etant donné le caractère hautement complexe de l'œuvre littéraire, l'action de transformation que représente son interprétation entraînera inévitablement une certaine "perte" de sa substance. En d'autres termes, il est pratiquement impossible à l'interprétation de saisir l'ensemble des traits caractéristiques d'une œuvre littéraire, sa "totalité" ¹. L'œuvre littéraire, en tant qu'objet d'étude des sciences littéraires et de la stylistique a ceci de commun avec la langue, objet des études linguistiques : les modèles de sa description imposent toujours un choix et ne réussissent à rendre compte d'une partie de cette "totalité" ². Le but de toute interprétation ne peut donc être, en principe, que la mise en évidence de sa "complexité relative".

d. Si l'interprétation stylistique part de la réalité "linguistique" de l'œuvre littéraire - et ce fait ne devrait plus être mis en doute - il est évident que tout apport "supplémentaire" à cette réalité de la part de l'interprète est exclu. La stylistique doit pouvoir accéder à ces résultats en un premier temps sans avoir recours aux "aides" que constitue le rapprochement de faits "extra-linguistiques" à l'interprétation. Le rapprochement de ces faits ne peut être envisagé avec succès qu'une fois ceux-ci transformés en objets d'interprétation d'une autre science, psychologie, sociologie, histoire etc.

1.2.5.2. Quelle est la conception de l'œuvre littéraire qui est à la base de ce travail ? - Une définition préliminaire a été donnée dans l'introduction où l'œuvre littéraire est caractérisée comme "unité artistique linguistique" (0.3). J'essayerai d'explicitier et de compléter cette formule par ce qui suit :

¹ Ce terme proposé par Hegel et repris par G. Lukács, *Die Theorie des Romans*, 1920, 2^{de} éd. 1963, ne vise pas en premier lieu l'œuvre d'art littéraire, mais désigne un principe inhérent à l'existence dans sa forme idéale. Lukács le définit ainsi : "Denn Totalität als formendes Prius jeder Einzelperscheinung bedeutet, daß etwas Geschlossenes vollendet sein kann ; vollendet, weil alles in ihm vorkommt, nichts ausgeschlossen wird und nichts auf ein höheres Außen verweist ; vollendet, weil alles in ihm zur eigenen Vollkommenheit reift und sich erreichend sich der Bindung fügt. Totalität des Seins ist nur möglich, wo alles schon homogen ist, bevor es von den Formen umfaßt wird ... ", p. 27/28 - La "totalité" d'une œuvre littéraire est, dans ce sens, bien plus que la somme de ses "traits".

² Cf. également R. Wellek et A. Warren, *Theory of Literature*, 1949, 3^e édition 1968, p. 152, qui voient une opposition analogue entre œuvre littéraire ("poem") "en soi" et son "expérience individuelle" d'une part et entre "langue" et "parole" de l'autre.

1.2. L'analyse stylistique

a. L'œuvre littéraire est un phénomène "essentiellement" linguistique. Elle l'est dans la mesure où la langue est la condition indispensable de son existence - de sa création, de sa transmission et de sa connaissance. Elle l'est en outre pour certaines qualités primordiales que la langue lui confère. La plus importante de ces qualités concerne la nature spécifique de l'univers évoqué dans chaque œuvre littéraire et sa relation avec l'univers de notre expérience quotidienne. L'univers de l'œuvre littéraire constitue - comme tout élément linguistique - un ensemble "désignant" et par là "mental" ¹. Cette nature "mentale" le sépare de façon nette des phénomènes "réels". Un paysage décrit dans une œuvre littéraire n'est pas la correspondance linguistique d'un paysage réel mais un ensemble de phrases traduisant une "image mentale" ². Cette manière d'être particulière à l'univers littéraire est appelée par la critique littéraire d'une part "fictive" ou "imaginaire" et d'autre part "fermée". L'univers est "fictif", dans la mesure où les énoncés linguistiques qui le constituent ne réclament pas un caractère de "vérité" comme c'est le cas par exemple pour un livre scientifique ou un article de l'information actuelle ³. L'univers est "fermé" dans la mesure où il mène une existence indépendante de l'univers "réel".

¹ Cf. p. 22.

² On peut établir de nouveau un parallélisme avec la linguistique. L'"univers" linguistique-mental - rien ne nous empêche de le considérer comme "signe littéraire" - peut être comparé ainsi au "signe linguistique" tel qu'il a été défini par F. de Saussure, Cours de Linguistique Générale, 1915, 3^e éd. 1966, p. 98 : "Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. Cette dernière n'est pas le son matériel, chose purement physique, mais l'empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens".

³ R. Wellek et A. Warren, op. cit., p. 25 : "The centre of literary art is obviously to be found in the tradition all genres of the lyric, the epic, the drama. In all of them, the reference is to a world of fiction, of imagination. The statements in a novel, in a poem, or in a drama are not literally true ; they are not logical propositions. There is a central and important difference between a statement, even in a historical novel or a novel by Balzac which seems to convey 'information' about actual happenings, and the same information appearing in a book of history or sociology". - Voir aussi : W. Kayser, Das sprachliche Kunstwerk, 1948, 7^e éd. 1961, p. 13-14.

1.2. L'analyse stylistique

Les éléments de l'univers mental tout en constituant un système "fermé" ¹ - l'existence d'une "correspondance réelle" peut être considérée du point de vue littéraire comme un caractère supplémentaire - ne sont pas pour autant sans rapport avec les éléments de la réalité extérieure. Ces rapports qu'on nomme d'habitude "référentiels" ² ne sont pas les mêmes dans l'œuvre littéraire que dans les autres productions linguistiques. D'une façon générale on peut dire que la nature référentielle des œuvres littéraires est relativement moins importante que celle des œuvres scientifiques et d'information. Pourtant il serait osé d'affirmer que "le texte littéraire n'a pas de référent" ³. Ce faisant nous priverions l'œuvre littéraire d'un de ses aspects les plus prenants. Non seulement du point de vue de la lecture, mais aussi de celui de la recherche littéraire.

Parmi les œuvres littéraires, la nature référentielle varie aussi selon les différents genres. Dans un poème lyrique de l'époque baroque ou du Parnasse elle sera relativement petite, dans un roman elle sera relativement plus grande. Le roman, genre "extraverti", vise dans la "présentation" souvent la "représentation". L'univers qu'il dessine ne manifeste pas seulement des "similitudes" avec l'univers de notre expérience, mais est occasionnellement conçu en "concurrence" directe avec celui-ci comme le montrent les tendances de "réalisme" et de "naturalisme" revenant toujours dans la littérature romanesque. Ce caractère référentiel par excellence m'a poussé à choisir le genre du roman pour cette étude.

b. L'œuvre littéraire est une unité linguistique "artistique". Ce terme est pris ici sans aucune emphase et pourrait être remplacé par celui de "esthétique". Il désigne le caractère différent de l'œuvre littéraire par rapport à toute production linguistique non littéraire. Quelques traits distinctifs ont été déjà évoqués dans les chapitres précédents : son caractère "fictif", la nature relativement peu "référentielle" - "fermée" - de son univers etc. On pourrait ajouter une certaine "structuration" de sa langue

¹ Sur d'autres emplois du terme "fermé" ou "clos" dans la théorie littéraire cf. M. Arrivé, op. cit., p. 5-6.

² R. Wellek et A. Warren, op. cit., p. 25.

³ M. Arrivé, op. cit., p. 6. M. Arrivé ajoute cependant trois restrictions importantes à ce "postulat", p. 7.

1.2. L'analyse stylistique

qui rassemble tous les éléments de l'œuvre dans une "unité homogène" ¹ et l'emploi "prémédité" et "systématique" des moyens d'expression ².

Mais quelle que soit la couche de l'œuvre littéraire où se manifeste cette nature particulièrement "artistique", elle réside toujours dans sa "réalité linguistique". C'est dans ce sens que les termes d'"unité linguistique artistique" et de "réalité linguistique" ont été admis comme synonymes (0.3.) ³.

c. L'œuvre littéraire est un phénomène social. Concrétisée sous forme sonore ou fixée par écrit elle fait partie aussi des phénomènes "extérieurs". Comme tel, elle est doublement liée à la réalité sociale : elle y a ses origines - elle est "constituée" ⁴ par un auteur éduqué dans cette réalité et assujéti à ses conditions "objectives" et "linguistiques" - et elle influera ensuite, dans son caractère de "produit", sur cette réalité sociale.

D'après ce qui précède, ni les influences que pourraient avoir ces œuvres sur la réalité sociale, ni le processus "réel" de leur production ne peuvent être l'objet direct de l'interprétation stylistique. Les premières sont exclues parce qu'elles sont postérieures à la constitution de l'œuvre, le dernier n'entre dans l'analyse que par ses résultats dans l'œuvre, par la manière dont l'auteur et son projet d'écriture entrent dans la "réalité linguistique" elle-même.

1.2.6. L'unité artistique linguistique de l'œuvre littéraire qui a été désignée par "réalité linguistique" dans le sens le plus large n'est déjà plus l'œuvre littéraire dans sa "totalité". L'œuvre littéraire considérée sous cet angle a déjà été soumise à un découpage, à une transformation

¹ W. Kayser, *Das sprachliche Kunstwerk*, 1948, 7^e éd. 1961, parle de "Gefügearakter der Sprache, durch den alles in dem Werk Hervorgerufene zu einer Einheit wird", p. 14.

² R. Wellek et A. Warren, op. cit., p. 24 : "The resources of language are exploited much more deliberately and systematically".

³ Le terme de "réalité linguistique" fera l'objet d'une réflexion plus détaillée dans le paragraphe suivant (1.2.6.).

⁴ Le terme de "constitution" préalablement défini comme processus linguistique (exécution d'un programme en vue de l'élaboration d'une réalité linguistique (0.3.)) a aussi un sens sociologique, désignant le processus de concrétisation de cette réalité aboutissant à la "production" de l'œuvre. Les "nouveaux romanciers" emploient ce terme dans un sens plutôt linguistique, mais en le doublant implicitement du sens sociologique, cf. Alain Robbe-Grillet, *Du réalisme à la réalité*, dans : Pour un nouveau roman, p. 175.

1.2. L'analyse stylistique

et par-là à une interprétation implicite. En l'amputant de ses aspects extralinguistiques, nous l'avons constituée en objet de la science stylistique.

La "réalité linguistique" a été définie plus haut (0.3.) comme une suite d'unités linguistiques "matérielles" reliées selon un code de "règles" appelées "syntaxiques". Si cette définition doit englober toute la réalité linguistique, le terme de syntaxique ne saurait être restreint au sens étroit que lui donne la terminologie grammaticale. Pour reprendre l'image de la machine électronique : un programme syntaxique - dans le sens étroit - ne permettrait que la production d'une "phrase" ¹ ou d'une série de "phrases" indépendantes les unes des autres ². Seul un programme "syntaxique" comprenant le code intégral des instructions portant sur l'enchaînement aussi bien des unités matérielles de base (unités lexicales en tant que "segments" ou "syntagmes" ³) que des unités supérieures ("paragraphes", "chapitres" etc.), sur leur enchaînement "formel" aussi bien que sémantique et métaphorique - programme que nous sommes loin de fournir, même pour des œuvres de petite taille - permettrait la production de cette unité structurée, fictive et fermée qu'est la réalité linguistique - au sens large - de l'œuvre littéraire. Cette réalité présente donc deux aspects bien distincts qui correspondent au double sens du terme "syntaxique".

La partie de la réalité linguistique qui fera l'objet précis de cette étude et qui a été appelée plus haut "système linguistique proprement dit" (1.1.7., 1.) comprend à la fois les éléments linguistiques "matériels" étant à la base de nos cinq textes choisis (unités (linguistiques) de base, isolées ("segments") ou regroupées ("syntagmes")) et les règles "syntaxiques" - formelles et sémantiques - mises en œuvre pour la "constitution" de "phrases désignantes" simples. Cette partie sera appelée par la suite "réalité linguistique simple" ou, pour employer un terme de linguistique

¹ Cf. la définition donnée par J. Dubois, Grammaire structurale du français : nom et pronom, 1965, p. 11, qui est adoptée ici.

² J'exclus ici le problème posé par le fait que la production d'une phrase "syntaxiquement correcte" n'est pas identique à la production d'une phrase "sémantiquement correcte". Ce problème - l'avoir soulevé de façon explicite est le mérite de la grammaire "générationnelle" ou "transformationnelle" - ne ferait que compliquer le phénomène évoqué, sans y apporter d'élément nouveau.

³ Pour la terminologie linguistique appliquée ici cf. p. 58 etc.

1.2. L'analyse stylistique

tique, "énoncé" ¹. L'ensemble des unités linguistiques supérieures ("phrases complexes", "paragraphe", "chapitres" etc.) et les règles permettant la constitution de l'œuvre littéraire entière en partant des phrases désignantes simples sera appelé "réalité linguistique intégrée" ou, en empruntant un terme de la critique littéraire actuelle, appliqué aussi par les nouveaux romanciers, "récit" ^{2, 3}.

Le schéma suivant essaie de condenser les différents aspects évoqués :

¹ La linguistique, Guide alphabétique, sous la direction de A. Martinet, 1969, p. 87 propose une définition plus générale de ce terme ("énoncé 2") : "c'est un segment plus ou moins long de la chaîne parlée dans la transmission des données de l'expérience. Le terme a un intérêt opératoire. Il permet au descripteur de ne pas préjuger, dans le premier temps de son traitement du corpus, de la nature et de l'étendue des unités que doit révéler l'analyse". (L'article "Enoncé", no. 11, a été fait par J. Verguin).

² Michel Butor, *Le Roman comme recherche*, Répertoire, 1960, p. 7 : "Le roman est une forme particulière du récit. Celui-ci est un phénomène qui dépasse considérablement le domaine de la littérature ; il est un des constituants essentiels de notre appréhension de la réalité...".

³ Le souhait d'intégrer également dans une stylistique les aspects de structuration supérieure d'œuvres artistiques linguistiques a donné naissance à une nouvelle branche de la stylistique qui, après la parution du numéro 3 de *Langue française* cité plus haut, a donné un deuxième souffle aux recherches actuelles dans ce domaine. Ce nouveau départ a été fortement influencé par la linguistique notamment structurale, et visait dès le début, au-delà d'un renouveau de la seule stylistique, un renouveau de la "science littéraire" dans son ensemble. Un premier essor en France a été donné par les travaux du groupe *Tel Quel*. En assimilant ces recherches et les impulsions données par le *New criticism*, *Langue française* a publié un an plus tard un nouveau numéro (7, Sept. 1970) dédié à ces problèmes dont la teneur était relativement plus optimiste que celui édité par M. Arrivé. Il était intitulé : "La description linguistique des textes littéraires". En Allemagne, pratiquement à la même époque, un renouveau semblable s'opère sous l'étendard du terme de "linguistique de texte", lancé notamment par un recueil de W. - D. Stempel éd., *Beiträge zur Textlinguistik*, 1971, et les œuvres citées de J. Ihwe, *Literaturwissenschaft und Linguistik*, 2 tomes, 1972 et 1973.

1.2. L'analyse stylistique

"réalité linguistique"	unités "matérielles"	règles "syntaxiques"
"r. l. simple" ou "énoncée"	unités linguistiques de base : isolées ("segments") ou regroupées ("syntagmes")	règles formelles et sémantiques de la constitution de "phrases simples"
"r. l. intégrée" ou "récit"	Unités supérieures : phrases complexes", "paragraphes", "chapitres", etc.	Règles formelles et sémantiques de la constitution de la "réalité linguistique" entière

objet d'étude de ce travail

1.2.7. A ce point du débat méthodologique s'impose la question de la relation entre "réalité linguistique" ainsi définie et "style". A la différence du terme de "stylistique", celui de "style" incite à quelques précautions.

Pour caractériser les disciplines "stylistiques" nées au début de ce siècle, Pierre Guiraud propose la distinction entre une "stylistique de l'expression" et une "stylistique de l'individu". Il définit la première comme "étude des rapports de la forme avec la pensée" et la deuxième comme "étude des rapports de l'expression avec l'individu ou la collectivité qui la crée et qui l'emploie" ¹.

¹ P. Guiraud, *La stylistique*, 1954, 4^e éd. 1963, p. 42 - Cette distinction se trouve aussi chez d'autres chercheurs, par exemple : St. Ullmann, *Style in French Novel*, 1957, Ullmann oppose une stylistique dont le but constitue "the ambitious programme of surveying the entire system of expressive resources available in a particular language" à une stylistique "mainly literary and individualistic", p. 4.

1.2. L'analyse stylistique

Le terme de "style" avec la connotation de son emploi non scientifique semble mieux désigner l'objet d'étude de la stylistique individuelle ou "psychologique" ¹. Le "style" est vu dans la plupart de ces définitions en liaison étroite avec l'homme "créateur". Le "style" est "sa façon de s'exprimer" ou "la manière d'être, la qualité de sa création" ².

Nous voilà tout près de la célèbre formule de Buffon "Le style est l'homme même" ³.

Une analyse qui essaie en premier lieu de dégager la nature de la création artistique et linguistique et qui ne se pose la question de son créateur qu'au travers de cette création - bien moins en tant qu'individu qu'en tant que "médium" de la réalité sociale à laquelle il appartient - peut se trouver gênée en face de cette notion. D'où des essais pour une autre dénomination : Roland Barthes ⁴ par exemple propose de désigner par le terme d'"écriture" ⁵ le résultat de la création littéraire et attribue à la notion de "style" une place "hors de l'art", parmi les "produits naturels" tels que "la langue". Il définit les rapports entre "langue", "style" et "écriture" de la manière suivante : "Langue et style sont des données antécédentes à toute problématique du langage, langue et style sont le produit naturel du temps et de la personne biologique ; mais l'identité formelle de l'écrivain ne s'établit véritablement qu'en dehors de l'installation des normes de la grammaire et des constantes du style, là où le continu écrit, rassemblé et enfermé d'abord dans une nature linguistique parfaitement innocente, va devenir enfin un signe total, le choix d'un comportement

¹ St. Ullmann, *Style in French Novel*, 1957, souligne cet élément psychologique dans la branche "littéraire et individuelle" : "in the hand of the most forceful exponent of the doctrine, Leo Spitzer, it acquired, and still retains, a strong psychological basis", p. 4.

² P. Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 1966, p. 368 droite et p. 370 gauche.

³ Buffon, *Discours sur le style*, 1905, p. 22. Le passage intégral est : "Les connaissances, les faits et les découvertes s'enlèvent aisément, se transforment, gagnent même à être mis en œuvre par des mains plus habiles : *le style est l'homme même*. Le style ne peut donc ni s'enlever, ni se transporter, ni s'altérer". (cit. dans P. Guiraud, *La stylistique*, 1963, p. 32/33).

⁴ R. Barthes, *Le degré zéro de l'écriture*, 1953 et 1964.

⁵ Comme le terme de "récit" celui d'"écriture" a trouvé aisément sa place dans la littérature critique et théorique actuelle. (Cf. Robbe-Grillet. *Du réalisme à la réalité*, *Pour un nouveau roman*, 1963, p. 175 etc.) Le mérite de sa définition méthodique revient, à ma connaissance, à R. Barthes.

1.2. L'analyse stylistique

humain, l'affirmation d'un certain Bien, engageant ainsi l'écrivain dans l'évidence et la communication d'un bonheur ou d'un malaise, et liant la forme à la fois normale et singulière de sa parole à la vaste Histoire d'autrui" ¹. C'est ce signe total, personnel et historique, qu'il appelle "écriture".

Sans m'identifier en tous points à cette manière de voir, j'ai jugé nécessaire d'éviter la notion de "style" dans cette analyse. Le choix du terme de "réalité linguistique" veut attirer l'attention sur l'œuvre elle-même. C'est cette œuvre, et seulement à travers elle son contexte référentiel, qui est concernée et non pas les conditions "biologiques" et psychologiques de sa facture.

Certains stylisticiens ont essayé de donner au terme de "style" un sens qui le situe plus facilement dans le cadre d'une stylistique de l'expression linguistique. R. A. Sayce énumère quelques-unes de ces définitions ². R. Wellek et A. Warren proposent : "style" est "the individual linguistic system of a work or a group of works" ³, P. Guiraud : "la mise en œuvre par l'écrivain des moyens d'expression à des fins littéraires" ⁴, W. Kayser : "Der synthetische Begriff für die Ganzheit, der alle sprachlichen Formen eines Werkes zugeordnet sind, ist der Stil" ⁵, P. Delbouille : "le fait de style c'est l'élément de langage considéré pour son utilisation à des fins littéraires dans une œuvre donnée" ⁶, R. R. Sayce : "The esthetic use of language", "the use of language in a work of art" et - en jouant sur la célèbre formule de Buffon - "le style est l'œuvre même" ⁷.

Malgré ces efforts, il reste des raisons de s'abstenir d'utiliser ce terme : "style" appliqué à la réalisation linguistique de l'œuvre elle-même, et non seulement à la "manière" - vide de substance - de son ex-

¹ R. Barthes, op. cit., p. 16/17.

² R. A. Sayce, The definition of the term style, Actes du IIIe Congrès de l'Association Internationale de Littérature comparée, 1962, p. 156-166. D'autres articles importants sur le problème de la définition du "style" : M. Riffaterre, Vers la définition linguistique du style, Word 17, 1961, p. 318.344 ; P. Delbouille, Notes critiques à propos de la définition du fait de style, Cahiers d'analyse textuelle, 1960, p. 94-104.

³ R. Wellek et A. Warren, op. cit., p. 180.

⁴ P. Guiraud, op. cit., p. 11.

⁵ W. Kayser, op. cit., p. 100.

⁶ P. Delbouille, op. cit., p. 103.

⁷ R. A. Sayce, op. cit., p. 157 et 166.

1.2. L'analyse stylistique

pression, tend à reporter l'intérêt plus sur la nature "particulière" et "individuelle" de cette œuvre que sur ce qu'elle a de commun avec d'autres. Spitzer désignait cette nature "propre" à l'œuvre par l'expression "déviation stylistique" qu'il opposait à une "norme générale" ¹. Il n'y a qu'un petit pas à franchir pour distinguer entre une partie "stylistiquement pertinente" d'une œuvre, celle de ses "déviations" ou "écarts" et une partie sans aucune pertinence stylistique, celle où elle rejoint la "norme" et qui est alors considérée - de façon, en apparence, conséquente - comme une espèce de "degré zéro" du fait de style ².

Je m'oppose catégoriquement à une telle vue. Le "genre marqué" - je propose ce terme pour remplacer celui de "style" - que constitue la réalité linguistique d'une œuvre littéraire est marqué en entier. Il n'y a pas de partie marquée qui le soit un peu plus ou un peu moins qu'une autre. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de traits de cette réalité qui ne frappent le lecteur ou interprète comme étant plus "spécifiques" que d'autres. Mais réduire la particularité d'une œuvre à ses "traits spécifiques" ou "écarts" par rapport à une "norme", souvent ressentie de façon intuitive ou impressionniste, constitue une simplification dangereuse qu'on essaiera d'éviter dans ce travail ³.

1.2.8. Pour parvenir à une interprétation stylistique adéquate du secteur envisagé de la réalité linguistique d'une œuvre littéraire, notre analyse doit être "systématique". Par "analyse systématique" de la réalité linguistique et particulièrement de la réalité linguistique simple j'entends la description formelle et sémantique de ses éléments matériels et syntaxiques qui, sans idée préconçue, part à la recherche du "genre marqué".

Ce genre marqué est un système d'interdépendances qualitatives et quantitatives de tous les éléments constitutifs de cette réalité. Le genre marqué d'une œuvre particulière se distingue de celui d'une autre non seulement par certains "écarts", mais par l'ensemble des interdépendances qualitatives et quantitatives, formelles et sémantiques qui le caractérisent. Si les "écarts" changent d'une œuvre à l'autre les "non-écarts" changent aussi.

¹ L. Spitzer, *Linguistics and Literary History*, 1948, p. 15.

² P. Delbouille, *op. cit.*, p. 96 et 99.

³ Cf., entre autres, une position similaire dans : P. Valentin, *Le style existe-t-il ? Actes du cinquième congrès national de L'Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur, Annexes*, 1972, p. 13.

1.2. L'analyse stylistique

Les catégories de description systématique d'un texte aux fins de son interprétation doivent être à la fois suffisamment indépendantes de la réalité linguistique individuelle et suffisamment immanentes pour permettre leur application à toute sorte de réalité linguistique marquée. Pour suffire à ces deux critères on est amené à utiliser des catégories de description linguistique. La méthode d'analyse interprétative sera donc une méthode linguistique. Ses principes seront exposés dans le chapitre suivant. Sur la base de cette analyse s'effectuera la partie synthétique de l'interprétation qui essaiera de dégager de l'unité linguistique formelle et sémantique une "valeur stylistique", permettant une réponse aux questions littéraires posées.

1.2.9. Revenons au problème de l'interprétation de l'œuvre entière et demandons-nous, à la fin, ce que peut y apporter la description interprétative du secteur relativement restreint de sa "réalité linguistique simple".

Enonçons d'abord ce qu'elle n'apporte pas :

a. Elle ne peut faire accéder, même approximativement, à la "totalité" de l'œuvre littéraire,

b. elle risque de négliger ce que l'œuvre littéraire a de plus caractéristique, à savoir sa nature artistique individuelle, dans la mesure où dans le roman - à la différence de l'œuvre poétique - la nature artistique se manifeste relativement plus dans la composition, donc l'enchaînement de l'action, l'alignement des différents "genre d'écriture", - description, dialogue, commentaire etc. - que dans le choix "fouillé" de la forme linguistique proprement dite.

Ce qu'elle peut apporter par contre ce sont des éclaircissements sur la nature spécifique - artistique : en l'étant moins elle l'est quand même - des relations qui existent entre les moyens d'expressions linguistiques adoptés dans un texte donné et la "réalité mentale", qui, agent et résultat du processus de sa constitution, lui adhère comme "valeur sémantique" ou "valeur stylistique", selon le point de vue de l'interprète.

1.3. L'analyse linguistique

1.3. L'analyse linguistique

1.3.1. La méthode linguistique appliquée ici pour l'analyse systématique de l'"énoncé" sera appelée "fonctionnelle". Bien qu'elle ait été établie au cours d'un travail personnel, tantôt en accord tantôt en désaccord avec les grammaires françaises les plus connues ¹, j'ai pu constater par la suite de nombreux points communs avec l'analyse linguistique telle qu'elle a été conçue par L. Hjelmslev, en particulier dans les "Prolégomènes à une théorie du langage" ². Dans les pages qui suivent, je me référerai fréquemment à cette œuvre, certain d'y avoir trouvé un exposé remarquable des principes qui ont également guidé les travaux présentés dans cette étude.

1.3.2. Avec Hjelmslev, je partage deux convictions fondamentales :

1. La linguistique descriptive peut adopter un modèle dans lequel les unités constitutives d'un texte ne figurent que selon leur caractère "relationnel", leur "efficacité" pour la constitution d'un système d'interdépendances ³.

2. Le "contenu" d'un texte est partie intégrante de la réalité linguistique et ne peut en aucun cas être exclu d'une analyse qui vise une description systématique d'un texte donné.

¹ Parmi les grammaires non spécialisées, traitant l'ensemble des formes grammaticales, j'ai utilisé surtout : M. Grevisse, *Le bon usage, Grammaire française*, 7^e éd. revue 1959 ; M. Grevisse, *Précis de grammaire française*, 26^e éd. revue 1957 ; R. L. Wagner et J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, 2^{de} éd. revue et corrigée 1962 ; J. C. Chevalier, C. Blanche-Benveniste, M. Arrivé, J. Peytard, *Grammaire Larousse du français contemporain*, 1964. - Parmi les grammaires spécialisées, j'ai eu recours entre autres à : J. Dubois, *Grammaire structurale du français : nom et pronom*, 1965 et M. Gross, *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe et verbe*, 1968.

² L. Hjelmslev, *Prolégomènes à une théorie du langage*, traduction revue par A. Léonard, 1968, (éd. originale : *Omkring sprogteoriens grundlaeggelse*, 1943).

³ Un point de vue semblable se trouve exprimé aussi dans certaines œuvres d'A. Martinet, notamment dans "A Functional View of Language", 1962, publié en français sous le titre de "Langue et fonction, Une théorie fonctionnelle du langage", 1969.

1.3. L'analyse linguistique

1.3.3. Hjelmslev développe ainsi la conception "fonctionnelle" de l'analyse : "Pour un réalisme naïf, l'analyse devrait probablement se réduire à un découpage de l'objet donné en parties, donc en de nouveaux objets, et ainsi de suite. Mais même le réalisme naïf aurait à choisir entre plusieurs découpages possibles. On reconnaît sans peine que l'essentiel, au fond, n'est pas de diviser l'objet en ses parties, mais de mener l'analyse de façon à tenir compte des rapports ou des dépendances qui existent entre ces parties, et d'en rendre compte de façon satisfaisante." ¹ Et il en conclut : "... tant l'objet examiné que ses parties n'existent qu'en vertu de ces rapports ou dépendances ; la totalité de l'objet examiné n'en est que la somme, et chacune de ces parties ne se définit que par les relations qui peuvent être établies entre elles et les autres parties d'un même niveau, la totalité elle-même et ses parties du niveau suivant et enfin l'ensemble des relations entre ces dernières. Les 'objets' du réalisme naïf se réduisent alors à des points d'intersection de ces faisceaux de relations... Postuler des objets autres que des *termes* de relation, c'est introduire un axiome superflu et une hypothèse métaphysique dont la linguistique ferait mieux de se libérer." ². Le but de l'analyse est, selon Hjelmslev, d'"enregistrer certaines relations ou dépendances entre ces termes" ³. Pour désigner ces relations ou dépendances, Hjelmslev propose le terme de "fonctions" : pour caractériser les "termes de relation", il propose ceux de "fonctifs" ou "grandeurs" ⁴. J'adopterai ici les termes de "fonction" et de "grandeur", mais j'hésite à appliquer celui de "fonctifs". L'introduction

¹ L. Hjelmslev, op. cit., p. 40.

² L. Hjelmslev, op. cit., p. 40/41. (Les termes mis entre guillemets et en italiques à l'intérieur du passage cité et des passages qui suivent l'ont été par Hjelmslev.)

³ L. Hjelmslev, op. cit., p. 47.

⁴ L. Hjelmslev, op. cit., p. 53 : "Une dépendance définie par l'analyse sera appelée *fonction*. Ainsi, nous dirons qu'il y a une fonction entre une classe et ses parties (entre une chaîne et ses chaînons), entre un paradigme et ses membres, tout comme il y a fonction entre les parties (chaïnons et membres). On appellera *fonctifs* d'une fonction les termes entre lesquels celle-ci s'établit, entendant par *fonctif* un objet qui a une fonction par rapport `d'autres objets... Il résulte des définitions que des fonctions peuvent aussi être des fonctifs, puisqu'il peut y avoir fonction entre des fonctions. Ainsi, il existe une fonction entre la fonction que contractent les chaînons entre eux et la fonction contractée entre la chaîne et ses chaînons. Un fonctif qui n'est aussi une fonction sera appelé *grandeur*. Dans le cas que nous avons déjà considéré, le texte, les phrases, les propositions, les mots et les syllabes seront des grandeurs".

1.3. L'analyse linguistique

de ce terme, si importante soit-elle pour la réflexion méthodologique menée par Hjelmslev, risque de prêter à confusion dans l'analyse pratique.

Pour établir un lien entre les notions déjà présentées, "unité matérielle" et "règle syntaxique", et les termes de "fonction" et de "grandeur", on peut poser qu'il y a identité entre "unité matérielle" - signe écrit d'un texte, signe sonore d'une chaîne parlée - et "grandeur" en tant que "terme de relation" : chaque élément matériel d'un ensemble linguistique fermé entretient des relations avec d'autres et assume ainsi la qualité de "terme de relation" ; une "fonction" est l'application d'une "règle syntaxique" pour assembler des "unités matérielles" dans le processus de constitution d'une réalité linguistique. Toute "unité matérielle" d'un texte donné "contracte" ainsi - suivant la terminologie de Hjelmslev ¹ - une ou plusieurs fonctions selon le nombre de niveaux envisagés par l'analyse ².

1.3.4. Bien que virtuellement toujours présent, le terme de "fonctionnel" pour désigner cette analyse de l'énoncé ne se trouve - de façon explicite - que quelques rares fois dans les "Prolégomènes", et à des endroits où on ne lui attache aucune importance ³. En effet, l'analyse d'une "chaîne limitée" - d'un texte - ne constitue là qu'une étape vers l'établissement d'une "théorie des langages" englobant les "chaînes illimitées" de toutes les langues individuelles possibles aussi bien que les différents systèmes de langages, tels "langages de connotation", "métalangages" ⁴, et ne retient l'attention de l'auteur que de façon transitoire. Ce terme semble pourtant prédestiné à servir de qualificatif à une direction de recherche linguistique appliquée, acceptant aussi le deuxième principe fondamental élaboré par Hjelmslev et l'Ecole de Copenhague, principe concernant le traitement du phénomène "contenu" au cours de l'analyse.

Tandis que des écoles post-hjelmsléviennes regroupées sous le terme de "structuralistes" ne prennent en considération que le plan nommé par Hjelmslev "plan de l'expression" ⁵ et excluent toute considé-

¹ L. Hjelmslev, op. cit., p. 53.

² Cf. à ce sujet p. 52, 53.

³ Par exemple p. 89 et p. 95.

⁴ L. Hjelmslev, op. cit., entre autres le chapitre 23, "Perspectives finales", p. 169-171, surtout p. 170.

⁵ L. Hjelmslev, op. cit., p.84.

1.3. L'analyse linguistique

ration du plan sémantique en tant que tel ¹, l'analyse textuelle esquissée par Hjelmslev s'effectue à la fois sur le plan de l'"expression" et sur le plan du "contenu" ² - et ce sera aussi le but lointain envisagé par la présente étude ³.

Le terme de "fonction", tel qu'il a été défini, est applicable sans réserve - à la différence de celui de "structure", largement marqué par son emploi dans les grammaires structuralistes et structurales - aux phénomènes formels aussi bien que sémantiques.

1.3.5. La suite de cet exposé nécessite une réflexion sur les rapports qui existent entre le plan de l'"expression" et le plan du "contenu" dans le système hjelmslévien.

1.3.5.1. Partant d'un passage du "Cours de linguistique générale" ⁴, Hjelmslev se voit amené à apporter quelques modifications au modèle saussurien du signe linguistique. Le signe linguistique a été défini par

¹ J. Dubois, Grammaire structurale du français : nom et pronom, 1965, p. 7 : "Le sens vérifie l'identité ou la non-identité des énoncés, et rien de plus ; il est là à titre de technique. Jamais il ne sera interprété, analysé ; encore moins sera-t-il pris comme mesure ; on constate la modification de sens sans se servir de la valeur sémantique".

Z. S. Harris, Structural Linguistics, 1951, 4^e éd. 1960 (premier titre : Methods in Structural Linguistics), écrit dans l'introduction : "Descriptive linguistics, as the term has come to be used, is a particular field of inquiry, which deals not with the whole of speech activities, but with the regularities in certain features of speech. These regularities are in the distributional relations among the features of speech in question, i.e. the occurrence of these features relatively to each other within utterances. It is of course possible to study various relations among parts or features of speech, e.g. similarities (or other relations) in sound or in meaning, or genetic relations in the history of the language. The main research of descriptive linguistics, and the only relation which will be accepted as relevant in the present survey, is the distribution or arrangement within the flow of speech of some parts or features relatively to others". p. 5. - (Les termes soulignés en pointillé dans les deux citations l'ont été par moi).

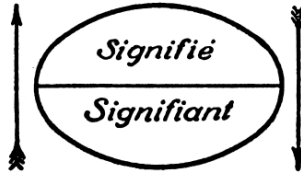
² L. Hjelmslev, op. cit., paragraphe 14, surtout p. 94.

³ Cette remarque se rapporte au projet d'étude des "fonctions sémantiques" de notre corpus. Cf. la Préface.

⁴ Surtout paragr. 1 du chapitre IV, intitulé "La langue comme pensée organisée dans la matière phonique", op. cit., p. 155-158. - Des extraits sont cités dans les "Prolégomènes à une théorie du langage", op. cit., p. 73-74.

1.3. L'analyse linguistique

Saussure, nous l'avons vu ¹, comme la combinaison d'un "concept" et d'une "image acoustique", termes remplacés ensuite par ceux - moins compromettants, mais aussi moins parlants - de "signifié" et "signifiant" ². Le signe linguistique se présente donc comme une entité "à deux faces" représentée par le schéma connu ³ :



Signifié et signifiant sont des éléments "psychiques", ou, comme on dirait plus précisément, "idéels". Saussure ne cesse de souligner ce fait ⁴. Dans le passage mentionné ⁵, Saussure, pour mieux faire admettre cette constatation révolutionnaire à l'époque ⁶, a recours à une construction qui, selon le jugement de Hjelmslev, peut être comprise comme une "expérience pédagogique" mais qui, du point de vue "scientifique", se trouve être dans sa généralité un postulat sans "nécessité rigoureuse" ⁷ : Saussure associe aux deux faces du signe linguistique deux secteurs de la réalité mentale qu'il nomme celui des "idées" ou de la "pensée" et celui des "sons". Il suppose que les "idées" et les "sons" précèdent, en tant que "substance" "amorphe et indistincte" ⁸, toute délimitation linguistique. Ce postulat d'une "substance" idéale et phonique lui permet d'une part de décrire de façon suggestive le processus linguistique ⁹ et d'autre part de

¹ Cf. p. 33 note 2.

² F. de Saussure, Cours de linguistique Générale, 3^e éd. 1966, p. 99.

³ Ce schéma se trouve dans le Cours de Linguistique Générale à la page 158.

⁴ F. de Saussure, op. cit., p. 98-99 etc.

⁵ Cf. p. 46 note 4.

⁶ Il commence le paragraphe en question avec un désir évident de convaincre : "Pour se rendre compte que la langue ne peut être qu'un système de valeurs pures, il suffit de considérer...", op. cit., p. 155.

⁷ L. Hjelmslev, op. cit., p.74.

⁸ F. de Saussure, op. cit., p. 155.

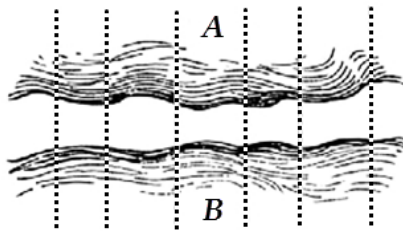
⁹ F. de Saussure, op. cit., p. 155/156 : "Nous pouvons donc représenter le fait linguistique dans son ensemble, c'est-à-dire la langue, comme une série de subdi-

1.3. L'analyse linguistique

mettre en évidence le fait que la combinaison d'une entité idéale et d'une entité phonique dans un signe linguistique est une "forme" et non une "substance" ¹.

1.3.5.2. Hjelmslev adopte ce postulat et les avantages qui s'ensuivent, mais essaie de redéfinir la place de la notion de "substance" dans la théorie saussurienne. Pour prévenir un malentendu possible à savoir que la substance constitue un élément indépendant, préexistant au fait de langage - hypothèse linguistique superflue et guère prouvable - Hjelmslev se livre de son côté à une "expérience" qui lui semble mieux servir le but envisagé ². En partant d'une comparaison de différentes langues - il cite à titre d'exemple une série de chaînes exprimant le concept de 'je ne sais pas' en danois, anglais, français, finnois et esquimau ³ - Hjelmslev se voit amené à constater que le "facteur commun" aux différentes réalisations de ces concepts qu'il appelle "sens" ⁴ ne se révèle à l'étude linguistique qu'en étant "analysé d'une manière particulière dans chacune de ces langues". Et il ajoute : "... ce que nous ne pouvons expliquer qu'en

visions contigües dessinées à la fois sur le plan indéfini des idées confuses (A) et sur celui non moins indéterminé des sons (B)". Cf. sur la même page le schéma que voici où Saussure essaie d'exprimer cette vue sous forme graphique :



¹ F. de Saussure, op. cit., p. 157 : "La linguistique travaille donc sur un terrain limitrophe où les éléments des deux ordres (idéels et phoniques) se combinent ; cette combinaison produit une forme, non une substance". - (La parenthèse a été ajoutée par moi).

² L. Hjelmslev, op. cit., p. 74.

³ Les chaînes sont : "jeg ved det ikke" (danois), "I do not know" (anglais), "je ne sais pas" (français), "en tiedä" (finnois), "naluvara" (esquimau), op. cit., p. 74/75.

⁴ Hjelmslev qualifie le "sens" comme "une grandeur qui n'est définie que par la fonction qui la lie au principe de structure de langue et à tous les facteurs qui font que les langues diffèrent les unes des autres", op. cit., p. 45-74. Le "sens" hjelmslévien est à considérer "provisoirement" - à la manière de la "substance" saussurienne - comme "une masse amorphe, une grandeur non analysée", op. cit., p. 75.

1.3. L'analyse linguistique

disant que le sens est ordonné, articulé, formé de manière différente selon les différentes langues".¹ Une interprétation détaillée de cette "articulation" différente du "sens" dans les chaînes proposées en exemple² conduit finalement Hjelmslev à préciser : "Nous voyons donc que le sens 'non formé' que l'on peut extraire de ces chaînes linguistiques prend forme de façon différente dans chaque langue. Chacune d'elle établit ses frontières dans la 'masse amorphe de la pensée' en mettant en valeur des facteurs différents pris dans un ordre différent... Seules les fonctions de la langue, la fonction sémiotique et celles qui en découlent, déterminent sa forme. Le sens devient chaque fois la substance d'une forme nouvelle et n'a d'autre existence possible que d'être la substance d'une forme quelconque"³. En appliquant ce qui précède au "procès" du "contenu", plus spécialement visé dans ce paragraphe, Hjelmslev dit en résumé : "Nous reconnaissons donc dans le *procès* du *contenu* une *forme* spécifique, la *forme du contenu*, qui est indépendante du *sens* avec lequel elle se trouve dans un rapport arbitraire et qu'elle transforme en *substance* du contenu"⁴. Ainsi défini le terme de "substance" - élément de sens bien que "non formé", mais en rapport avec une "forme" linguistique précise, ici de contenu - entre à juste titre dans la terminologie linguistique et s'ajoute par "nécessité" au modèle saussurien du signe linguistique sans toutefois s'y intégrer. Ce qui vient d'être dit pour le "procès" du contenu peut être soutenu également pour le "système" du contenu⁵,¹ de la page suivante.

¹ L. Hjelmslev, op. cit., p.75.

² Hjelmslev écrit : "... en danois, on a d'abord 'je', puis 'sais', puis un objet, et enfin la négation ; en anglais, on rencontre d'abord 'je', puis un concept verbal qui n'a pas d'existence autonome dans la proposition danoise, puis la négation, et enfin le concept 'savoir', mais rien qui corresponde à 'sais', et aucun objet ; en français, on a d'abord 'je' suivi d'une sorte de négation (qui est pourtant tout autre chose que les négations danoises et anglaises, car elle n'a pas toujours le sens d'une négation), puis de 'sais' et encore d'un signe curieux que l'on appelle quelquefois négation, mais qui peut signifier un 'pas' comme en anglais, il n'y a pas d'objet ; en finnois,..." , op. cit., p. 75/76.

³ L. Hjelmslev, op. cit. p.76.

⁴ L. Hjelmslev, op. cit., p.76.

⁵ Cf. la distinction entre les termes de "procès" et de "système" dans L. Hjelmslev, Structure fondamentale du langage, Prolégomènes à une théorie du langage, 1968, p. 187 : "On a souvent soutenu qu'un langage est un système, et je suis d'accord avec cela en principe... Mais même en admettant que le langage possède un système, nous ne devons pas oublier que ce qui est immédiatement observable

1.3. L'analyse linguistique

Dans le domaine de l'"expression", Hjelmslev fait une observation semblable : "Tout comme le champ des couleurs et les champs de morphèmes s'articulent différemment dans les langues, une comparaison de ces langues fait apparaître des zones du champ phonique qui s'articulent différemment selon les langues. On peut penser par exemple à un domaine acoustico-physiologique dont on peut donner une représentation spatiale à plusieurs dimensions, et qui se présente comme un continuum non divisé mais divisible... Dans ce champ amorphe s'encastrent des figures (phonèmes) en nombre variable selon les langues, puisque les frontières s'établissent arbitrairement à des endroits différents du continuum" ². Un tel continuum est par exemple le champ consonantique, de même le champ vocalique. Hjelmslev en déduit que les zones acoustico-physiologiques pertinentes pour la formation de certains types de consonnes ou de voyelles peuvent être considérées comme "zones phonétiques de sens qui s'articulent différemment dans les langues selon leurs fonctions spécifiques, et qui, en tant que *substance d'expression*, se rattachent par là à la *forme d'expression* qui leur est propre" ³.

Ici aussi la distinction est valable à la fois pour le "système" et pour le "procès" de l'expression ⁴.

n'est pas un système, mais un procès, ou, comme il est utile de dire quand il s'agit des langues, un texte".

¹ Hjelmslev donne, pour le "système du contenu", l'exemple, devenu célèbre, des spectres des couleurs, articulé de façon différente, en kymrique et dans la plupart des langues de "l'Europe moderne", op. cit., p. 77 :

vert	gwyrdd
bleu	glas
gris	
brun	llwyd

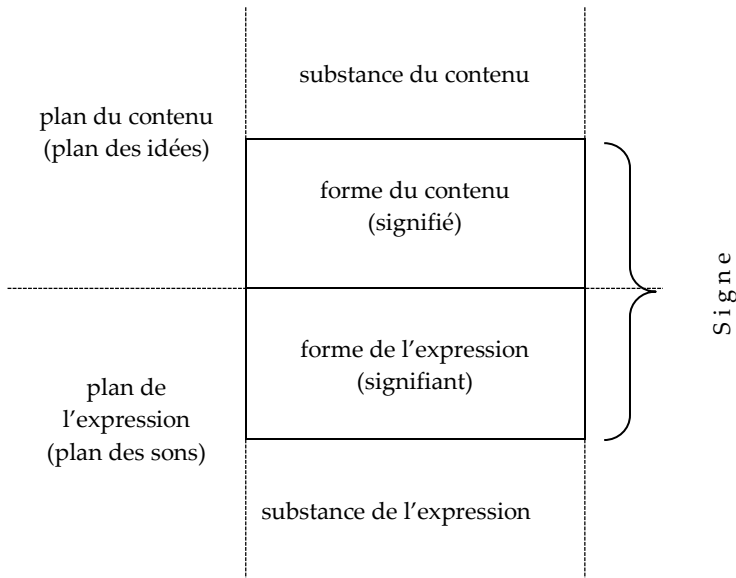
² L. Hjelmslev, op. cit., p. 79.

³ L. Hjelmslev, op. cit., p. 80, termes mis en italiques par l'auteur lui-même.

⁴ L. Hjelmslev, op. cit., p. 80 etc.

1.3. L'analyse linguistique

Ces résultats de l'"expérience" comparative permettent à Hjelmslev de distinguer ainsi dans le fait linguistique : 1. une "substance du contenu", 2. une "forme du contenu", 3. une "substance de l'expression" et 4. une "forme de l'expression", dont seuls les deux éléments de "forme" constituent (solidairement) le signe linguistique à proprement parler ¹. Le modèle bi-polaire saussurien du signe linguistique peut, si l'on veut, être transformé en un modèle à quatre "strates" dont les deux strates extérieures de "substance" ne constituent cependant que le "prolongement" des éléments formels du signe dans les deux dimensions de "sens" indiquées, mais ne s'intègrent pas au signe lui-même. Une représentation graphique - Hjelmslev n'en propose pas - pourrait avoir la forme suivante ² :



Les termes entre parenthèses sont ceux utilisés par Saussure.

¹ L. Hjelmslev, op. cit., p. 83 : "Mais il semble plus adéquat d'employer le mot de *signe* pour désigner l'unité constituée par la forme du contenu et la forme de l'expression et établie par la solidarité que nous avons appelé fonction sémiotique".

² Cf. un schéma dans J. Domercq, La glossématique et l'esthétique, dans : La stylistique, Langue française 3, sept. 1969, p. 102-105. Le schéma se trouve p. 102.

1.3. L'analyse linguistique

1.3.6. Qu'apporte ce nouveau modèle du signe linguistique à la compréhension des relations entre expression et contenu et par là à l'analyse du fait linguistique ?

a. Ce qui chez Saussure est constamment sous-entendu mais que son schéma du signe linguistique ne traduit pas avec évidence, à savoir le caractère exclusivement formel du signe linguistique sur le plan idéal aussi bien que sur le plan phonique, est devenu chez Hjelmslev facteur intégrant du modèle lui-même. Malgré la célèbre formule saussurienne, selon laquelle la combinaison de "signifié" et de "signifiant" produit une "forme" et non une "substance" ¹, la plupart des linguistes, surtout de tendance "structuraliste", persistaient à considérer comme élément "formé" du signe linguistique seules les "formes de l'expression" et ne trouvaient digne d'analyse scientifique que celles-ci (cf. 1.3.4).

Le modèle hjelmslévien, en soulignant de manière démonstrative le caractère "formel" du signifiant et du signifié ("forme de l'expression" et "forme du contenu"), rappelle que cette restriction est arbitraire et ne correspond à aucune contrainte de la part de l'objet lui-même. Du moment que le contenu d'un ensemble linguistique est reconnu comme "forme", une description systématique de la structure de cette forme doit être possible. Etant donné que la "forme du contenu" fait partie du fait linguistique autant que la "forme de l'expression", l'analyse linguistique est bien fondée à opérer sur le plan du contenu comme sur le plan de l'expression.

b. Le modèle hjelmslévien, en explicitant les conceptions saussuriennes, ne donne pas seulement une justification théorique pour l'analyse scientifique du contenu d'une réalité linguistique donnée, mais peut en indiquer aussi la méthode pratique.

Nous avons vu plus haut que la masse sémantique amorphe désignée par le terme de "sens" ne devient "forme" qu'à l'intérieur du système fonctionnel d'une langue particulière. L'analyse de la "forme" sémantique d'une réalité linguistique est donc liée très étroitement à l'analyse de sa "structure", du système formel de son "expression". S'inspirant des procédés analytiques des grammaires structuralistes ou structurales, on peut donc poser que l'analyse de la "forme du contenu" se servira de la "forme de l'expression" de la même manière que l'analyse de la "forme de l'expression" se sert des éléments sémantiques, c'est-à-dire "à titre de

¹ Cf. p. 48 note 1.

1.3. L'analyse linguistique

technique" ¹. Pour le découpage des catégories fonctionnelles sémantiques, les fonctions distinctes sur le plan de l'expression serviront donc à la fois de corrélatif et de correctif. En d'autres termes, toute catégorie sémantique isolée par l'analyse doit dériver nécessairement d'une contrainte du système formel de l'expression ².

c. Tandis que le modèle saussurien ne semble viser que l'unité linguistique "minimale" ³, Hjelmslev considère comme "signe" toute unité linguistique, "minimale" ou "maximale" ⁴, présente aux différents niveaux de l'analyse : "Des grandeurs comme les phrases, les propositions et les mots semblent remplir la condition posée : elles portent une signification et sont donc des 'signes'" ⁵. Il s'ensuit que l'analyse linguistique peut associer au "signifiant" de chacune de ces "grandeurs" un "signifié" correspondant ou, autrement dit, attribuer à la forme spécifique de son "expression" une "valeur sémantique" (la "forme" de son "contenu") qui lui est propre et motive son emploi dans un texte donné.

Il reste à se demander si ce procédé doit se limiter aux seules "grandeurs" d'une réalité linguistique ou s'applique aussi aux "fonctions" que peuvent "contracter" ces grandeurs. Bien que les fonctions ne soient

¹ Cf. p. 45 note 1, spécialement le passage cité de J. Dubois, Grammaire structurale du français : nom et pronom, 1965, p. 7.

² Nous nous trouvons ici près de la définition du "champ lexical" telle qu'elle a été donnée par M. Lyons, B. Pottier, A. J. Greimas et E. Coseriu. Je la cite selon la formulation de E. Coseriu, Les Structures lexématiques, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, Beihefte, Neue Folge I, Probleme der Semantik, 1968, p. 8 : "un champ lexical est constitué par le terme présent à un point donné de la chaîne parlée et les termes que sa présence exclut".

³ Les exemples que donne Saussure sont surtout des "mots", cf. op. cit., p. 97 et suivantes. : "arbor", "equos" etc.

⁴ Un modèle très original ("trapèze") du signe linguistique proposé par K. Heger dès 1965 dans : Les bases méthodologiques de l'onomasologie et du classement par concepts, Travaux de Linguistique et de Littérature III, I, 1965, p. 7-32, vient de subir quelques modifications précisément afin de "libérer" son "applicabilité" "de sa restriction au rang des unités linguistiques minima" : La sémantique et la dichotomie de langue et parole, Nouvelles contributions à la discussion sur les bases théoriques de la sémasiologie, Travaux de Linguistique et de Littérature VII, I, 1969, p. 47-111. La citation se trouve à la page 49.

⁵ L. Hjelmslev, op. cit., p. 66.

1.3. L'analyse linguistique

pas des "signes" au sens strict du système hjelmslévien ¹, il est possible de leur associer une manifestation sur le plan formel de l'expression à laquelle correspond une "signification", c'est-à-dire une valeur sémantique précise. Ainsi "mot", "proposition" ou "phrase" ne sont pas seulement des "grandeurs" avec une forme phonique et une forme sémantique particulières, mais peuvent être considérés aussi comme "fonctions" : pour relier la valeur sémantique 'grand' dans la forme de l'adjectif "grand" à une valeur sémantique 'porte' dans la forme d'un substantif "porte", l'auteur peut recourir à une fonction "mot", à une fonction "proposition" et à une fonction "phrase" : la grande porte - la porte qui est grande - Voici la porte. Elle est grande. À la manifestation "formelle" de ces fonctions - le nombre d'unités graphiques, différent dans les trois fonctions, la position relative du "mot", de la "proposition" ou de la "phrase" dans la chaîne, l'isolement de la "phrase" par la ponctuation etc. - correspond une forme sur le plan du contenu, c'est-à-dire une valeur sémantique qui, dans le cas présent, peut être déduite directement de la structure formelle : le "mot" est l'unité fonctionnelle la plus courte et permet l'intégration d'une unité de contenu avec un minimum d'effort de la part de l'auteur aussi bien que de la part du lecteur ; la "proposition" détache l'unité de contenu du contexte sans l'en séparer ; la "phrase" lui donne l'indépendance la plus grande. Selon le contexte, l'une ou l'autre de ces formes fonctionnelles choisies ajoute une information supplémentaire à la valeur sémantique inhérente à l'adjectif "grand".

Une constatation semblable peut être faite pour les autres fonctions que la dénomination traditionnelle situe sur le plan "formel", celui de l'expression ², telles les fonctions syntaxiques, "sujet", "objet", les fonctions lexicales, "fonctions substantives", "fonctions verbales", les fonctions rythmiques, "coupe", "césure", qui ont été évoquées dans l'introduction (0.4. et 0.5). Là aussi on peut opposer une forme manifeste de l'expression à une forme, souvent moins manifeste, mais pourtant analysable du contenu.

¹ Le chapitre 12, "Signes et figures", des "Prolégomènes" réserve le terme de "signe" seulement aux "grandeurs", p. 63-70.

² Sur la valeur relative des termes "plan de l'expression" et "plan du contenu" cf. L. Hjelmslev, op. cit., surtout p. 85 : "De par leur définition fonctionnelle il est impossible de soutenir qu'il soit légitime d'appeler l'une de ces grandeurs *expression* et l'autre *contenu* et non l'inverse. Elles ne sont définies que comme solidaires l'une de l'autre et ni l'une ni l'autre ne peuvent l'être plus précisément".

1.3. L'analyse linguistique

Malgré certaines objections possibles, je pense que le modèle hjelmslévien est applicable aussi bien à l'analyse de "signes" qu'à l'analyse de "fonctions". En tant que tel, il servira de référence pour les analyses qui suivent.

1.3.7. Dans les pages précédentes, nous avons établi une base linguistique méthodologique pour ce travail. Il reste à préciser les différents niveaux fonctionnels visés par l'analyse pratique.

1.3.7.1. Rappelons que la réalité linguistique se présente - sous l'angle fonctionnel - comme un ensemble de "termes de relation" ou "grandeurs", intégrés dans un système d'interdépendances multiples avec d'autres "termes de relation". Chacune de ces grandeurs apparaît ainsi, selon la métaphore de Hjelmslev, comme un "point d'intersection" d'un "faisceau" de "relations" ou de "fonctions", dont chacune appartient à un niveau fonctionnel déterminé. Parmi les niveaux analysables dans une grandeur d'un texte donné ("procès"), on peut en distinguer quatre qui se révèlent comme primordiaux pour la constitution de tout énoncé linguistique. Ces niveaux sont :

1. le niveau lexical
2. le niveau syntaxique
3. le niveau morphologique
4. le niveau sémantique.

L'usage courant, comme il a été dit précédemment, situe les trois premiers niveaux sur le plan de l'expression et le dernier seulement sur le plan du contenu. Et ceci avec un certain droit, car l'accès analytique aux niveaux lexical, syntaxique et morphologique se fait surtout à travers les formes observées sur le plan de l'expression et l'analyse sémantique part en principe d'observations faites sur le plan du contenu, sans toutefois laisser entièrement de côté le plan de l'expression (cf. 3.3.2.b.). A cause de ces modalités d'accès concernant l'analyse pratique, l'ancienne distinction pourra être maintenue ici comme hypothèse opérationnelle. Aux trois premiers niveaux "formels" s'oppose donc un quatrième niveau "sémantique".

1.3.7.2. Pour chacun des quatre niveaux - à l'exception du niveau morphologique, qui jouira d'un régime spécial - l'analyse essaie de donner un relevé systématique des "fonctions" observées dans notre

1.3. L'analyse linguistique

corpus selon leur appartenance à certaines grandes "classes" fonctionnelles. Les fonctions des trois premiers niveaux pourraient être appelées, de façon analogique, fonctions "formelles" et celles du dernier niveau fonctions "sémantiques".

La détermination des catégories de classement fonctionnel n'exige pas toujours des recherches fondamentales. Dans le domaine des fonctions formelles notamment, leur système peut être considéré comme établi. Il s'agit en principe des catégories élaborées par la grammaire traditionnelle qui, abstraction faite de quelques modifications de détail, conservent leur pertinence pour l'analyse fonctionnelle.

Au niveau lexical, l'analyse vise les fonctions existant entre les unités linguistiques selon leur appartenance aux classes fonctionnelles de base du vocabulaire, que la grammaire traditionnelle désigne par le terme de "partie du discours". La "matière" linguistique n'existe jamais - au moins dans les langues européennes - à l'état "brut", mais elle a subi une certaine "préformation" qui précède son intégration dans un "procès" linguistique et qui lui est déjà inhérente en tant que système. Le vocabulaire qu'on peut considérer comme le "système" de la "matière" linguistique au niveau lexical ne regroupe ainsi que des unités "substantives", "pronominales", "adjectives", "verbales", etc. Conformément à la conception fonctionnelle, les catégories de "substantif", "pronom", "adjectif", seront considérées ici non pas comme catégories de classement des unités lexicales en soi, mais comme catégories de classement des fonctions que ces unités "contractent" au niveau lexical.

Au moment de l'intégration dans un "procès" linguistique, l'unité lexicale devient unité fonctionnelle au niveau syntaxique. A ce niveau, où l'aspect fonctionnel des catégories s'est introduit plus facilement dans les grammaires qu'au niveau lexical ¹, j'adopte en principe toute la gamme des catégories historiquement développées, avec toutefois des modifications résultant d'un découpage plus rigoureux du domaine d'analyse tel qu'il a été proposé par des travaux récents, structuraux et transformationnels ².

¹ Cf. A. Martinet éd., *La Linguistique, Guide alphabétique*, 1969, ' 14, Fonctions du langage, notamment p. 103, et ' 15, Fonctions grammaticales, notamment p. 10.

² Citons ici les travaux de J. Dubois, *Grammaire structurale du français : le verbe*, 1967 ; *Grammaire structurale du français : la phrase et les transformations*, 1969 ; ceux de N. Chomsky et de ses adeptes ; et tout particulièrement certaines

1.3. L'analyse linguistique

Ce qui sépare le niveau morphologique des trois autres niveaux mentionnés est l'hétérogénéité des fonctions à distinguer ici. Il s'agit aussi bien de fonctions ne survenant que lors de l'actualisation d'un vocabulaire dans un procès (singulier et pluriel des substantifs, temps et mode des verbes) que de fonctions ne relevant que de la constitution d'un système (suffixation comme signe d'appartenance à une classe lexicale adjective, adverbiale, etc. Ici ne seront prises en considération que quelques fonctions choisies dans le domaine nominal ("genre", "nombre", et "personne") et dans le domaine verbal ("temps" et "mode").

Au niveau sémantique, l'analyse s'efforce de donner une description des fonctions établies entre les différentes grandeurs constitutives de la réalité linguistique en tant qu'unités "désignantes". A la différence des fonctions "formelles", il n'existe pas encore pour les fonctions "sémantiques", de système de classement qui puisse être considéré comme :

- a. généralement reconnu,
- b. conçu selon des critères spécifiquement linguistiques.

La plupart des "systèmes de notions" existants ont été élaborés selon des critères "extra-linguistiques", notamment "logiques" ¹.

Les principes de découpage des catégories sémantiques applicables aux fonctions sémantiques individuelles seront exposés dans la partie traitant les fonctions sémantiques. Ici je me contente de préciser la nature des fonctions délimitées à ce niveau : la fonction sémantique d'une unité linguistique est ce qui, dans le modèle hjelmslévien du signe, est appelé sa "forme du contenu" avec toutes les conséquences imposées par la définition de ce terme dans le modèle. Ce sont donc les "relations" entre les différents éléments de contenu "formés", à la fois par la forme correspondante sur le plan de l'expression et par l'ensemble des autres formes avec lesquelles ils entrent en relation, sur le plan de l'expression comme sur le plan du contenu dans un contexte donné. La "forme du contenu" d'une grandeur en tant qu'unité fonctionnelle d'un procès lin-

études d'inspiration assez pratique nées dans l'entourage de M. Bierwisch et publiées dans la série "Studia grammatica", par exemple : W. Motsch, *Syntax des deutschen Adjektivs*, 1968 ; R. Steinitz, *Adverbialsyntax*, 1969, etc.

¹ Cf. la plus célèbre de ces tentatives : R. Hallig et W. von Wartburg, *Begriffssystem als Grundlage für die Lexikographie, Versuch eines Ordnungsschemas*, 2^{de} édition 1963.

1.3. L'analyse linguistique

guistique - et ce sera dorénavant surtout le "procès" de la réalité linguistique des cinq textes choisis qui nous préoccupera, sans toutefois exclure toute réflexion concernant le "système" - ne peut donc être que sa "signification contextuelle" ¹.

1.3.7.3. D'après ce qui vient d'être dit dans le chapitre précédent sur les rapports entre le plan de l'expression et le plan du contenu, il est presque inutile de préciser que l'analyse d'un de ces quatre niveaux, pris isolément, ne peut pas fournir de description satisfaisante du fait linguistique. Par la suite, chacun des niveaux sera pourtant traité séparément, mais ce ne sera que dans un but heuristique : l'analyse niveau par niveau permettra d'apprécier l'apport individuel de chacune des différentes couches du fait linguistique à la constitution de l'ensemble "désignant" que nous avons appelé "réalité linguistique". Il en est de même pour les fonctions individuelles délimitées aux différents niveaux.

Ces fonctions se complètent mutuellement et leur établissement n'est possible qu'en tenant compte des solidarités existant entre les différents niveaux. L'entière valeur fonctionnelle d'une grandeur constitutive de la réalité linguistique n'est donc définie que par l'ensemble des fonctions qu'elle "contracte" aux différents niveaux et dont les quatre niveaux cités ne constituent que les niveaux linguistiques "primaires" propres à tout énoncé linguistique d'une langue semblable aux langues européennes.

1.3.8. Bien que les "unités linguistiques matérielles" ou "grandeurs" n'intéressent l'analyse fonctionnelle qu'en tant que "termes de relations", entre lesquels s'établissent des "fonctions" aux quatre niveaux indiqués, il s'agit de les identifier dans le but de définir une "grandeur élémentaire" ou "unité fonctionnelle de base" pour cette analyse, unité qui servira également, en tant qu'unité mathématique, à la construction du modèle statistique.

¹ Ce terme est utilisé également par Hjelmslev. Hjelmslev insiste sur le fait que toute "signification" délimitée dans un texte donné ne peut être que "signification contextuelle", op. cit., p. 67 : "Et selon le point de vue fondamental que nous avons adopté d'une division continue selon les fonctions du procès, il n'existe pas de signification identifiable autre que la signification contextuelle. Toute grandeur, et par conséquent tout signe, est définie de façon relative et non absolue, c'est-à-dire uniquement par sa place dans le contexte".

1.3. L'analyse linguistique

1.3.8.1. Les grandeurs entre lesquelles s'établissent les fonctions considérées ici résultent d'une subdivision fonctionnelle de la "phrase", unité maximale de cette analyse ¹. Seules sont exclues les unités dont se composent les "signes minima" du langage, grandeurs désignées habituellement par le terme de "phonèmes" qui, selon A. Martinet, appartiennent à la "deuxième articulation du langage" ² et que Hjelmslev appelle "figures", les distinguant ainsi des autres grandeurs qui pour lui sont des "signes" ³. En suivant leur hiérarchie ascendante, on peut distinguer ⁴ :

a. des "segments non autonomes" : il s'agit de morphèmes qui tout en constituant une unité de signification indépendante n'existent dans une chaîne que sous forme de suffixes ou de préfixes s'ajoutant aux unités graphiques indépendantes ("mots") ;

¹ Cf. la résolution de limiter l'analyse à la réalité linguistique "simple" ("énoncé"), p. 36/37.

² A. Martinet développe sa théorie de la "double articulation du langage" au paragraphe 1-8 des "Éléments de linguistique générale", 2^{de} éd. 1961. Il énonce : "**La première articulation du langage** est celle selon laquelle tout fait d'expérience à transmettre, tout besoin qu'on désire faire connaître à autrui s'analyse en une suite d'unités douées chacune d'une forme vocale et d'un sens.", p.17, et : "Chacune de ces unités de première articulation... ne saurait être analysée en unités successives plus petites douées de sens : l'ensemble *tête* veut dire 'tête' et l'on ne peut attribuer à *tê-* et à *-te* des sens distincts dont la somme serait équivalent à 'tête'. Mais la forme vocale est, elle, analysable en une succession d'unités dont chacune contribue à distinguer *tête* par exemple d'autres unités comme *bête*, *tante* ou *terre*. C'est ce qu'on désignera comme **la deuxième articulation du langage**", p. 19. (Mises en relief dans le texte).

³ L. Hjelmslev, op. cit., p. 70.

⁴ La terminologie suivante s'apparente à celle de la grammaire structurale, cf. entre autres J. Dubois, op. cit., p. 10-12.

Je ne pense pas que la précision croissante dans le domaine linguistique doive absolument aller de pair avec un changement de la terminologie existante. Le maintien de la plupart des termes de la grammaire traditionnelle dans les chapitres suivants le confirmera. Dans le cas présent, les besoins de l'analyse fonctionnelle obligent au moins à une nouvelle définition de l'unité indépendante minimale de l'analyse, à laquelle les concepts existants, "mot", "unité graphique" etc., ne sont pas applicables. L'introduction des autres termes résulte d'un souci de systématisation mais ne vise pas à exclure définitivement de l'analyse les termes traditionnels s'ils ne prêtent pas à confusion.

1.3. L'analyse linguistique

b. des "segments autonomes" : bien que souvent identiques aux unités graphiques indépendantes, ils peuvent dépasser les limites de l'unité graphique dans les deux sens : l'unité graphique peut comprendre deux segments autonomes, et plusieurs unités graphiques peuvent former un seul segment autonome ¹ ;

c. des "syntagmes non autonomes" : ce sont des syntagmes constitutifs d'une phrase qui ne réalisent pas à eux seuls un ensemble syntaxique "complet", par exemple les deux constituants "immédiats" d'une phrase ou proposition, syntagme nominal (sujet) et syntagme verbal ;

d. des "syntagmes autonomes" : ce sont des ensembles syntaxiques "complets" - disposant donc au moins d'un syntagme nominal et d'un syntagme verbal - mais dépendants d'une structure syntaxique supra-ordonnée, éléments appelés par la terminologie courante "propositions subordonnées"

1.3.8.2. L'unité linguistique idéale pour une étude visant l'analyse systématique de la réalité linguistique "simple" ou "énoncé" sur les quatre niveaux indiqués semble être celle du "segment autonome". Cette unité est en effet la plus petite des unités découpées dans une phrase dotée à la fois d'un corps phonique et d'une signification "indépendants" et librement combinables. En tant que telles elles sont à la base de toutes les grandeurs linguistiques plus vastes, syntagmes non autonomes et autonomes, et, à travers eux, phrases, paragraphes, chapitres et textes entiers, lesquels étant à considérer comme des combinaisons de plus en plus structurées de segments autonomes. Je choisis donc comme "grandeur élémentaire" ou "unité fonctionnelle de base" de cette analyse les différents segments autonomes, sûr d'y avoir trouvé des éléments suffisamment petits pour permettre de redessiner de près la structure linguistique de nos textes et des éléments suffisamment grands pour contracter la plupart des relations fondamentales qui s'y établissent.

Le choix de cette unité autorise en outre à postuler qu'au niveau lexical et - dans une certaine mesure - aux niveaux syntaxique et morphologique chacune de ces unités ne contracte qu'une seule fonction, élément important pour l'analyse statistique.

Pour les buts de cette étude, la réalité linguistique simple de nos cinq textes se présente donc comme une suite - structurée en phrases - de

¹ Cf. p. 61 et suivantes.

1.3. L'analyse linguistique

segments autonomes dont l'analyse fonctionnelle peut dégager les fonctions existant sur les quatre niveaux envisagés.

1.3.9. Revenons encore une fois sur les rapports entre les "segments autonomes" et les unités graphiques ("mots") d'un texte. Comme il a été dit, il peut y avoir des divergences entre ces deux unités. Nous avons mentionné deux cas : un premier cas où le segment autonome comprend deux ou plusieurs unités graphiques et un deuxième où l'unité graphique comprend plusieurs (en général deux) segments autonomes.

Les besoins d'une analyse concrète dans un corpus donné nécessitent quelques précisions sur ces rapports. Dans le premier cas, on doit donc prendre position au sujet des "locutions fonctionnelles", des unités graphiques liées par un trait d'union, des noms propres à plusieurs unités graphiques, dans le second au sujet des fonctions "amalgamées" ou "agglomérées".

Les locutions fonctionnelles : j'entends par "locution fonctionnelle" un ensemble d'unités graphiques assumant une seule fonction non divisible en fonctions individuelles au niveau lexical et syntaxique. Il s'agit d'unités souvent "figées" ou "semi-figées" dont la valeur sémantique diffère de la "somme" des valeurs sémantiques propres aux unités dont elles se composent. L'identification des locutions fonctionnelles est une tâche relativement ingrate dans la mesure où il n'est pas toujours facile de constater un changement de valeur sémantique suffisamment grand pour justifier d'analyser un ensemble d'unités séparées comme une locution. L'identification est relativement moins difficile dans les cas où une formule est employée dans deux sens bien distincts - d'une part "syntagme" et d'autre part "locution" - comme c'est le cas pour l'expression "au milieu de", rencontrée à plusieurs reprises dans le corpus. Dans une phrase comme "'Madame, elle a dit d'apporter la glace', annonce-t-il avec le ton chantant des noirs, qui détache certaines syllabes en les accentuant d'une façon excessive, au milieu des mots parfois". (J,2) ¹ l'expression est prise dans un sens "littéral", le "milieu" des mots s'oppose nette-

¹ Les citations faites dans le corpus seront suivies dorénavant d'une indication entre parenthèses composée d'une lettre et d'un chiffre. La lettre renvoie au roman et le chiffre à la "tranche" de ce roman dont est tirée la citation. La signification de la lettre et la page correspondant au numéro de la tranche résultent des diagrammes qui se trouvent p. 294-296. - "(J,2)" renvoie à "La Jalousie" p. 50.

1.3. L'analyse linguistique

ment à leur "début" ou à leur "fin". Dans une phrase comme "il se sent bien au milieu de ses amis" l'expression est prise dans un sens "figuré" et peut être remplacée par la préposition "parmi". Dans cet emploi, "au milieu de", ayant subi un net affaiblissement de valeur sémantique dans le sens d'une généralisation, est à considérer comme locution tenant lieu de préposition et peut être appelé "locution prépositionnelle".

Dans d'autres cas la détermination d'une locution peut poser beaucoup plus de problèmes, : "à ma guise", (G,7) est-ce une locution adverbiale ou un syntagme, "nul doute que..." (B,9) est-ce une locution conjonctive ou une ellipse nominale dont dépend une proposition introduite par "que"¹ ? Il faut alors recourir en plus des critères sémantiques à des critères formels, tenir compte du vocabulaire employé (termes vieilliss qui n'existent plus en dehors de la formule en question, p. e. "guise"), de la possibilité d'échanger des éléments de l'expression ou d'y introduire des éléments supplémentaires (ces deux critères font souvent pencher pour le rejet de l'hypothèse d'une locution : "de son côté" - "de son propre côté" (J,4), de certaines structures syntaxiques peu usuelles aujourd'hui (par exemple l'omission de l'article devant le substantif dans les expressions "par voie de" (B,3), "à proximité de" (J,5)) etc. Mais la balance des faits ne penche pas toujours visiblement d'un côté ou de l'autre de sorte que le jugement personnel du linguiste - s'appuyant sur les décisions des grammaires et dictionnaires pertinents² - a souvent le dernier mot. Ce jugement est malheureusement rarement définitif. D'où des modifications qui au cours d'une analyse numérique peuvent être très pénibles.

Devant ces difficultés on doit se demander si la définition de locutions fonctionnelles ne constitue pas un travail finalement peu rentable dont l'analyse aurait pu se passer en partant des seules unités graphiques en tant qu'unités fonctionnelles. Souvent le changement de sens d'une

¹ Malgré une forte incitation à considérer les deux formules comme des locutions, je me suis décidé finalement à ne pas le faire. Le mot "guise" est en effet aujourd'hui presque hors d'usage - cf. les critères qui suivent dans le texte - mais la formule "à ma guise" est nettement moins pétrifiée que celle de "en guise de", vu la possibilité de la modifier : "à sa guise", "à notre guise". "nul doute que" est à mon avis finalement trop peu usuel pour être admis comme locution conjonctive.

² Les dictionnaires consultés dans ce contexte sont surtout : P. Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Les mots et les associations d'idées, 1966, et : E. Littré, Dictionnaire de la langue française, 1863 etc. - Pour les grammaires cf. p. 43 note 1.

1.3. L'analyse linguistique

locution par rapport à un syntagme non locutionnel ne comporte que des nuances qui dans un système de classement sémantique - pour être efficace il doit présenter un certain caractère général - risquent de passer inaperçues.

A cette question il peut y avoir une réponse affirmative. Dans cette étude, des locutions ont quand même été admises dans l'intention d'apporter aux découpages de base la plus grande précision possible, quitte à en perdre ensuite par le regroupement de faits individuels en "classes" lexicales, syntaxiques et sémantiques ou dans les calculs statistiques. La taille relativement petite du corpus dont je parlerai encore dans le chapitre suivant justifie toute mesure permettant d'accéder à une précision relativement grande au début des travaux.

Pourtant il a été fait une exception à ce principe. Bien que des locutions puissent être observées à tous les niveaux et dans toutes les classes fonctionnelles du lexique, des considérations sur la rentabilité de l'analyse pratique m'ont décidé à exclure de l'analyse les locutions dans les classes lexicales des "substantifs" et "verbes" : les ensembles substantifs qui, sémantiquement, peuvent être considérés comme une seule fonction, tels que "jeune fille" (G,4), "jeune homme" (G,1), sont considérés comme deux unités séparées d'analyse. De même les expressions "rendre compte" (B,5), "prendre patience" (J,1), "prendre garde"(B,7) sont décomposées en leurs unités constitutives. Admettre des locutions dans ce domaine aurait posé d'injustifiables complications de l'analyse d'autant plus que, ici notamment, les déviations sémantiques entre les éléments analysés, isolément et la locution sont négligeables dans la plupart des cas.

L'exclusion des regroupements locutifs dans le domaine verbal m'a amené à ne pas réunir les verbes auxiliaires "avoir" et "être" aux verbes pleins qu'ils accompagnent, mais de les compter comme unités fonctionnelles séparées. Cette décision prise au début des travaux pouvait être difficilement changée par la suite bien que la décision inverse aurait mieux convenu à la description du phénomène ¹.

Unités graphiques liées par un trait d'union ou par une apostrophe : le trait d'union et l'apostrophe sont des signes dont l'emploi a beaucoup varié au cours des siècles. Ils ne constituent par conséquent pas un indicateur sûr pour la liaison fonctionnelle des unités qu'ils rap-

¹ Cf. p. 151, 297.

1.3. L'analyse linguistique

prochent graphiquement. Les décisions prises dans ce domaine essaient de refléter, ici aussi, le plus exactement possible les rapports fonctionnels existants. Voici les plus importantes d'entre elles :

a. l'apostrophe sépare toujours deux unités fonctionnelles si elle ne se trouve pas à l'intérieur d'une locution fonctionnelle : les seules exceptions admises ici sont l'adverbe "aujourd'hui" et la variante du pronom "on" qu'est la forme "l'on", qui comptent comme une seule unité fonctionnelle ;

b. les expressions "moi-même", "eux-mêmes" etc. assez fréquentes dans les différents textes sont coupées en un pronom et un adjectif indéfini à la manière des expressions "lui seul", "nous tous" ;

c. les substantifs suivis des adverbes locaux ou temporels "ci" ou "là" reliés au moyen d'un trait d'union sont considérés comme deux unités fonctionnelles, "ce danger-là" (S,7), étant donné que ces formes relèvent d'un choix stylistique particulier parmi plusieurs autres permettant d'exprimer la même valeur sémantique, proposition relative etc. ;

d. il en est différemment des pronoms démonstratifs "composés", "celui-ci", "celle-là". Ces formes se distinguent des formes simples correspondantes "celui", "celle" moins par un surplus de valeur sémantique de la forme composée par rapport à la forme simple que par une "servitude" de leur emploi syntaxique, qui, à une place donnée d'une chaîne, est soustrait au choix stylistique : on dit "celui dont je vous ai parlé", mais "je vous ai parlé de celui-ci". Les formes composées sont donc considérées, de même que les formes simples, comme une seule unité fonctionnelle ;

e. les formules "est-ce que", "jusque-là", "c'est-à-dire", sont considérées comme des locutions adverbiales et conjonctives ;

f. les formes interrogatives et impératives "avez-vous" et "donnez-moi" comportent deux unités fonctionnelles ;

g. les chiffres composés avec trait d'union constituent une seule unité fonctionnelle ;

h. la formule adjectivale "modern-style" (J,3) est une unité fonctionnelle ;

i. "peut-être" est une seule unité fonctionnelle.

Noms propres : Tous les noms propres, de personnes, d'objets divers (bateaux etc.) de villes et de pays sont comptés comme une seule unité fonctionnelle, indépendamment de leur forme graphique, par exemple : "Sant'Andréa della Valle" (M,2), "Hôtel Quirinal" (M,2), "Victor

1.3. L'analyse linguistique

Emmanuel" (M,2) etc. Les termes d'interpellation tels que "monsieur", "madame" et les titres accompagnant les noms propres, "le duc d'Escars" (G,5) "le Père Goriot" (G,8) sont cependant séparés et constituent une unité fonctionnelle à part.

Les fonctions "amalgamées" ou "agglomérées" : certaines fonctions lexicales, syntaxiques et par-là sémantiques, anciennement séparées, ont été soudées au cours du développement historique en une seule unité graphique sans qu'aucune de leurs parties ne perde sa valeur logique propre. Ces fonctions peuvent être appelées "amalgamées" ou "agglomérées" ¹. Les plus fréquentes sont les formes contractées "du", "des", "au", "aux", de l'article défini, composées d'une préposition et d'un article. Ici la séparation des deux composants a une certaine nécessité dans la mesure où le système est loin d'être homogène comme le montrent les formes séparées "de la" et "à la". Ne pas isoler la fonction "préposition" de la fonction "article" dans les seules formes contractées fausserait sensiblement la proportion des prépositions dans une réalité linguistique donnée.

Pour les formes "du" et "des" de l'article partitif par contre, je n'ai pas jugé utile de procéder à une séparation analogue : la fonction "article partitif" comprend, déjà par définition, une valeur prépositionnelle "partitive" et une valeur "article" de sorte que leur isolement n'aurait apporté aucun renseignement supplémentaire à l'analyse.

Par souci d'égalité on a dû compter aussi les formes de l'article partitif à deux unités graphiques, "de la" et "de l'" - ici non plus, le système n'est pas homogène - comme une seule unité fonctionnelle.

Toutes ces décisions dont je viens de donner un aperçu rapide sont le résultat d'une réflexion où ont été pesés les avantages et les désavantages des différentes solutions qui s'offraient à chaque fois. Je suis pourtant convaincu qu'on pourrait, à plus d'un endroit, adopter et défendre avec raison des décisions différentes. Une chose est cependant à observer : la décision une fois prise doit être appliquée avec rigueur pour l'ensemble du corpus à analyser.

¹ Le terme de fonctions "amalgamées" est utilisé entre autres par A. Martinet, *Éléments de linguistique générale*, 1960, 2^{de} éd. 1961, surtout 4-2 et 4-14.

1.4. L'analyse statistique

1.4. L'analyse statistique

1.4.1. La description systématique d'une réalité linguistique ne se limite pas à une analyse des fonctions proprement linguistiques établies entre les différentes unités fonctionnelles d'un texte. Chaque unité linguistique intégrée dans un contexte contracte, outre les fonctions lexicales, syntaxiques, morphologiques et sémantiques - qu'on peut désigner par le nom de "qualitatives" - une fonction quantitative ou "numérique" ¹. Cette fonction est caractérisée par la présence ou l'absence d'une unité fonctionnelle à un endroit donné d'une chaîne linguistique. Elle sera appelée par la suite "fréquence".

L'unité fonctionnelle individuelle ne peut avoir que la fréquence 1 ou 0 (présence ou absence dans un contexte précis). Une classe fonctionnelle regroupant toutes les fonctions identiques d'un texte peut prendre d'autres valeurs. La fréquence des différentes classes fonctionnelles est à considérer comme caractéristique d'un texte ou d'une partie de texte donné. Il s'ensuit que la fonction numérique ou fréquence constitue un critère de première importance pour définir la structure formelle et sémantique d'une réalité linguistique. De la même façon, la comparaison de plusieurs réalités linguistiques ne saurait s'en passer sans perdre un élément essentiel de précision. C'est dans cette perspective qu'on peut affirmer que l'analyse statistique s'insère nécessairement dans une étude stylistique (cf. 0.6.).

1.4.2. Le but de l'analyse statistique est la vérification d'une hypothèse construite par rapport aux données numériques résultant d'une analyse qualitative. Pour atteindre ce but, l'analyse statistique dispose d'un certain nombre de tests applicables aux relevés numériques effectués auparavant. L'établissement de ces relevés revient en partie au linguiste dans la mesure où celui-ci choisit la grandeur élémentaire de l'analyse et où il définit les classes fonctionnelles. D'autre part l'appui du statisticien est déjà indispensable à ce stade préparatoire de l'analyse

¹ Cf. P. Guiraud, *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*, 1960, p. 16. - Cf. aussi la distinction entre caractères qualitatifs et caractères quantitatifs et leur rôle dans une analyse statistique dans Ch. Muller, *Initiation à la statistique linguistique*, 1968, p. 11.

1.4. L'analyse statistique

statistique : pour pouvoir soumettre les chiffres résultant de l'analyse qualitative aux tests, il est nécessaire qu'ils aient été relevés selon certaines exigences sans lesquelles ces tests ne peuvent être appliqués avec succès.

1.4.3. Avant de rendre compte des décisions statistiques prises au sujet de l'établissement des relevés numériques et de présenter les différents tests utilisés au cours de l'analyse, il semble indiqué de donner quelques explications concernant la terminologie en statistique. Je n'introduirai que les termes les plus couramment employés ici ¹. On peut distinguer des termes statistiques généraux et des termes se rapportant plus particulièrement aux procédés mathématiques employés.

1.4.3.1. Termes statistiques généraux :

On appelle "population" tout ensemble complet d'éléments à analyser, dans notre cas par exemple le texte intégral des cinq romans ou des quatre romans modernes.

Un "échantillon" est un sous-ensemble tiré d'une population aux fins d'une analyse statistique procédant par sondage. Ce but implique que l'échantillon ait une certaine représentativité par rapport à la population à laquelle il appartient. Les extraits des cinq romans dans lesquels s'effectuera cette analyse sont des échantillons de chacun des romans, leur ensemble en est un pour l'ensemble des cinq romans ². - Les termes

¹ Pour plus d'informations je renvoie à l'œuvre citée de Ch. Muller où l'on trouvera traité de façon claire et détaillée un grand nombre de problèmes posés par l'application des méthodes statistiques dans le domaine linguistique et stylistique. Les définitions données ici s'inspirent surtout de cette œuvre.

J'ai consulté en outre E. C. Berkeley, *Initiation aux statistiques et aux probabilités*, 1969 (éd. originale : *Probability and Statistics*, 1957) ; J. Guy, *Éléments de calcul des probabilités et de calcul statistique*, 1963 ; E. Kreyszig, *Statistische Methoden und ihre Anwendung*, 1965, 3^e éd. 1968 ; L. Sachs, *Statistische Methoden*, Ein Soforthelfer, 1970 ; J. Mothes, *Prévisions et décisions statistiques dans l'entreprise*, 1967, 2^{de} édition 1968.

² Dans l'analyse pratique, je désignerai l'ensemble des cinq échantillons, respectivement des quatre échantillons modernes pour lesquels seront effectués des calculs statistiques par le terme de "population/5" et de "population/4". Le choix de ce terme constitue un (léger) abus de langage, mais veut attirer l'attention sur le fait que les résultats de ces calculs prétendent être représentatifs, à travers les échantillons, de l'ensemble des texte romanesques sur lesquels porte l'analyse. Cf. entre autres p. 123, 124 et la suite.

1.4. L'analyse statistique

de population et d'échantillon sont souvent remplacés en statistique linguistique par le terme neutre de "corpus" qui s'applique aux données linguistiques (textes ou parties de textes) soumises effectivement à l'analyse.

La fréquence d'une fonction qualitative relevée dans plusieurs parties d'une population ou d'un échantillon est appelée "variable". La variable est symbolisée en général par le signe "x". Le terme tient compte du fait que les valeurs de x observées dans les différentes parties manifestent un certain nombre de "déviations". La présence de ces déviations est caractéristique de tout phénomène naturel, parmi lesquels comptent les réalisations linguistiques, textes écrits ou discours. Dans une population donnée, il y a des déviations - en général peu importantes - dont la présence peut être attribuée au "hasard" et dont l'analyse comparative peut faire abstraction. Mais il y en a d'autres - celles-ci beaucoup plus importantes - qu'on ne peut plus expliquer par la seule intervention du hasard. L'absence de ces dernières déviations est un indice de l'homogénéité relative d'une population. Leur présence révèle une certaine hétérogénéité. Une variable dont toutes les déviations peuvent être expliquées par l'intervention du hasard est dite "aléatoire". Si cette explication n'est pas possible, nous sommes en droit de supposer que la répartition des différentes valeurs numériques ou fréquences dans les échantillons est l'œuvre d'autres facteurs que du seul facteur "hasard". Dans notre cas, il s'agirait d'une hétérogénéité stylistique.

Pour apprécier ces déviations à l'intérieur d'une ou de plusieurs variables, il est indispensable de formuler une hypothèse de départ. Cette hypothèse est désignée par le terme d'"hypothèse nulle". L'hypothèse nulle a, dans la plupart des cas, la forme suivante : on suppose qu'un ensemble numérique - variable ou série de variables - à comparer ne se distingue que par quelques déviations sans importance attribuables au hasard ou, en d'autres termes, que la répartition d'un caractère qualitatif dans les différents échantillons d'une population est d'ordre aléatoire. Pour répondre aux questions littéraires posées au début (cf. 1.1.7.) nous pouvons formuler deux hypothèses nulles qui resteront valables pour l'étude de toutes les fonctions observées dans notre corpus :

1. la répartition des différentes fonctions qualitatives dans la réalité linguistique des quatre "nouveaux romans" n'obéit qu'au hasard ; les quatre romans peuvent être considérés comme stylistiquement homogènes ;

1.4. L'analyse statistique

2. la répartition des différentes fonctions qualitatives dans la réalité linguistique des quatre "nouveaux romans" et du romans traditionnel n'obéit qu'au hasard ; les cinq romans peuvent être considérés comme stylistiquement homogènes.

La vérification d'une hypothèse nulle se fait à l'aide d'un "modèle théorique". Le modèle théorique constitue en quelque sorte la matérialisation de l'hypothèse nulle dans un cadre numérique déterminé. Comme il a été dit plus haut, l'établissement de la fonction quantitative (fréquence) des différentes fonctions qualitatives doit tenir compte de certains besoins de l'analyse statistique. Ces besoins concernent surtout la taille et la composition du corpus soumis à l'analyse ¹. Une fois ce cadre précisé, il est possible de calculer, sur la base de la répartition observée dans le corpus (répartition "réelle") une distribution correspondant à la situation idéale - distribution au hasard - supposée par l'hypothèse nulle. Cette répartition est appelée "théorique". Construire un modèle théorique équivaut donc à calculer la distribution théorique d'une ou de plusieurs variables dans un corpus de taille et de composition définies ².

Les déviations entre répartition "réelle" et répartition théorique - on parle également d'"effectifs" réels et théoriques - sont appelées "écarts". L'écart peut être positif ou négatif. La plupart des tests statistiques partent de façon directe ou indirecte des écarts observés entre une distribution réelle et une distribution théorique pour calculer un facteur d'appréciation de la proximité entre réalité et modèle. Ce facteur permet - généralement à l'aide de tables - d'évaluer en "probabilité" la validité de

¹ Pour les décisions prises dans cette étude, cf. le paragraphe 1.4.4.3.

² Si les sous-ensembles (échantillons) d'une population sont de taille égale, les effectifs théoriques d'une variable sont égaux à la "moyenne" (cf. plus loin) de ses effectifs réels. Si les échantillons sont de taille différente, l'effectif se calcule au moyen d'une règle de trois. Supposons que, dans une population de 1000 unités linguistiques divisée en trois échantillons de 100, 200 et 700 unités, on compte au total 160 fonctions "substantives" (effectif réel). Les effectifs théoriques des trois échantillons seraient alors :

$$160 \times 100 : 1000 = \underline{16}, \text{ pour l'échantillon de 100 unités ;}$$

$$160 \times 200 : 1000 = \underline{32}, \text{ pour l'échantillon de 200 unités ;}$$

$$160 \times 700 : 1000 = \underline{102}, \text{ pour l'échantillon de 700 unités.}$$

Pour le calcul des effectifs théoriques d'un "tableau" numérique, cf. Ch. Muller, op. cit., p. 96-97 etc.

1.4. L'analyse statistique

l'hypothèse nulle. La probabilité peut être exprimée soit en fractions décimales de l'unité mathématique (valeurs décimales entre 0 et 1) soit en pourcentage. La plupart des tables statistiques l'indiquent en fractions décimales de l'unité. La probabilité est représentée d'habitude par la lettre "p" ¹. Une probabilité de $p = 0,30$ par exemple signifie que les écarts observés entre les effectifs réels et les effectifs théoriques d'un caractère qualitatif analysé ont trente chances sur cent de se reproduire dans un échantillon où ce caractère est réparti entièrement au hasard.

Les tests statistiques ont ceci de commun qu'ils ne permettent - en principe - que le "rejet" de l'hypothèse nulle. La vérification de l'hypothèse n'est pas possible avec certitude. Elle peut seulement être déduite du fait qu'une hypothèse nulle ne peut être rejetée. Cette constatation est très importante pour l'interprétation des résultats statistiques : on ne peut considérer comme assurées que les réponses négatives à l'hypothèse nulle (rejet). Les réponses positives (non-rejet) n'ont de valeur que dans la mesure où le contraire n'a pu être prouvé. Les conclusions tirées d'un non-rejet de l'hypothèse nulle peuvent être comparées à l'acquittement - sur le plan judiciaire - d'un accusé "faute de preuves" ².

On a convenu, pour la plupart des domaines de la statistique, qu'une hypothèse était rejetée si la probabilité correspondant à un facteur d'appréciation fourni par un test statistique atteignait une valeur de $p \leq 0,05$ ³. Cette valeur est appelée "seuil de rejet" ou "risque d'erreur". Rejeter une hypothèse au seuil de 5 % signifie qu'on a seulement 5 chances sur 100 de se tromper en affirmant que l'hypothèse nulle était fausse. La statistique linguistique a également accepté ce seuil, considérant comme acceptable une imprécision qui ne se produit qu'une fois sur vingt. Dans le cas où une augmentation de la certitude des résultats est souhaitable, on peut repousser le seuil de rejet à une valeur de $p = 0,01$. Les chances d'erreurs se réduisent alors à une sur cent.

Le résultat d'un test est appelé "significatif" s'il permet de rejeter l'hypothèse nulle. Dans le cas contraire, on parle d'un résultat "non significatif". Pour distinguer les résultats d'un test autorisant à rejeter l'hypo-

¹ On parle aussi d'une probabilité "complémentaire", qui est égale à la valeur de $1 - p$. Elle est représentée par la lettre "q". - Cf. Ch. Muller, op. cit., p. 31, etc. et p. 79.

² Certains tests permettent, par contre, la vérification de l'hypothèse nulle, notamment des tests de corrélation, cf. p. 91.

³ On lit : égal ou inférieur à 0,05.

1.4. L'analyse statistique

thèse au seuil de 5 % de ceux qui admettent encore le rejet au seuil de 1 %, on peut qualifier ces derniers de "très significatifs". Ces termes techniques seront employés souvent au cours de cette étude.

1.4.3.2. Citons les notions mathématiques les plus importantes pour notre travail :

La "moyenne" est la somme de tous les effectifs (fréquences par échantillon) d'une variable divisée par le nombre des effectifs. La moyenne est symbolisée par le signe " \bar{x} "¹. En statistique sa formule est habituellement donnée par :

$$\bar{x} = \frac{\sum n_i x_i}{n}$$

Σ est le signe de la somme, x_i désigne les valeurs individuelles différentes de la variable, n_i les effectifs observés pour les différentes valeurs et n le nombre d'éléments que comporte la variable. On obtient la moyenne en additionnant les différentes valeurs de $n_i x_i$ et en divisant leur somme par n ³.

¹ On lit "X barre".

² Toutes les formules de ce paragraphe sont empruntées à l'ouvrage cité de Ch. Muller, pour cette formule cf. p. 51. – On tiendra cependant compte de quelques modifications intervenues dans la réédition de cet ouvrage : Initiation aux méthodes de la statistique linguistique, 1973.

³ Ce procédé peut paraître inutilement compliqué dans la mesure où la somme des éléments d'une variable peut être obtenue plus simplement par l'addition de ses différents effectifs un à un. En fait il est compliqué dans la plupart des cas, si le but des calculs est uniquement de connaître la valeur de \bar{x} . Il ne l'est pas si les calculs vont de pair avec une première étude de la variable. La "décomposition" d'une variable en différentes "classes" de valeurs identiques (x_i) auxquelles on attribue des effectifs (n_i) permet en effet une première appréciation de la régularité d'une variable, en rendant visible une éventuelle "asymétrie" et des écarts importants. - Prenons un exemple. Soit une variable avec les 25 effectifs suivants :

7 10 8 7 9 8 3 6 10 6 5 9 7 5 7 6 6 8 7 9 5 11 7 6 8.

Une décomposition en classes donne pour x_i , n_i et $n_i x_i$:

1.4. L'analyse statistique

La "variance" est une mesure qui permet d'apprécier l'ensemble des écarts positifs et négatifs d'une variable par rapport à sa moyenne. La variance est la somme des carrés des écarts divisée par leur nombre. On la symbolise par le signe " s^2 ". s^2 est calculé selon la formule :

x_i	n_i	$n_i x_i$
3	1	3
4	0	0
5	3	15
6	5	30
7	6	42
8	4	32
9	3	27
10	2	20
11	1	11
	25	180

Nous constatons que la valeur de n_i augmente jusqu'à un maximum de 6 au fur et à mesure qu'on s'approche de la valeur 7 dans la colonne des classes de valeurs identiques (x_i) et qu'elle diminue ensuite. Les effectifs des autres classes s'ordonnent symétriquement autour du maximum 6 (4 effectifs de chaque côté). Ce fait et l'absence d'effectifs forts de n_i aux opposés du maximum - qui signalent en général des écarts importants - donnent à penser que la variable est relativement homogène.

Pour calculer la moyenne, nous n'avons maintenant qu'à diviser la somme des valeurs de $n_i x_i$ par la somme des valeurs de n_i (qui doit être égale à n , 25) :

$$\bar{x} = \frac{180}{25} = 7,2 \quad .$$

En résumé, nous pouvons dire qu'une moyenne aux environs de 7 s'annonçait déjà dans le tableau de la décomposition des effectifs en classes, dans la mesure où la plus grande valeur de n_i correspondait à la classe des effectifs 7.

¹ Dans la première édition de son "Initiation à la statistique linguistique", Ch. Muller représentait la variance par le symbole " σ^2 " (on lit "sigma deux"), op. cit., p. 52. Dans l'édition de 1973 (titre modifié « Initiation aux méthodes de la statistique linguistique ») ce symbole est remplacé par " s^2 ", " σ^2 " étant réservé à la variance "théorique", (chap. 15 de cette édition). J'adopte dans ce travail ce dernier usage.

1.4. L'analyse statistique

$$s^2 = \frac{\sum n_i (x_i - \bar{x})^2}{n}$$

qui s'applique également à une variable décomposée en classes ¹.

Certains tests n'utilisent pas la variance pour évaluer l'ensemble des écarts d'une variable, mais l'"écart type". L'écart type est égal à la racine carrée de la variance. Il est symbolisé par "s". Il se calcule donc par :

$$s = \sqrt{\frac{\sum n_i (x_i - \bar{x})^2}{n}}$$

¹ Pour donner un exemple numérique, je recours à la variable déjà décomposée (p. 72, suite note 3 de p. 71). Les calculs à effectuer ressortent du tableau suivant :

x_i	n_i	$(x_i - \bar{x})$ $\bar{x} = 7,2$	$(x_i - \bar{x})^2$	$n_i (x_i - \bar{x})^2$
3	1	- 4,2	17,64	17,64
4	0	- 3,2	10,24	0,00
5	3	- 2,2	4,84	14,52
6	5	- 1,2	1,44	7,20
7	6	- 0,2	0,04	0,24
8	4	+ 0,8	0,64	2,56
9	3	+ 1,8	3,24	9,72
10	2	+ 2,8	7,84	15,68
11	1	+ 3,8	14,44	14,44
	25			82

On obtient pour la variance :

$$s^2 = \frac{82}{25} = 3,28$$

² Cf. Charles Muller, op. cit., 1968, p. 53 et op. cit., 1973, p. 63.

1.4. L'analyse statistique

En connaissant l'écart type d'une variable, on peut calculer un "coefficient de variation" symbolisé normalement par la lettre "v". Sa formule est ¹:

$$v = \frac{s}{\bar{x}} .$$

Le coefficient de variation est le quotient de l'écart type divisé par la moyenne d'une variable. Il permet de comparer les écarts types de plusieurs variables avec des moyennes différentes.

Le coefficient varie dans un échantillon donné de n sous-ensembles entre 0 et $\sqrt{n} - 1$. Une distribution parfaitement régulière aurait un coefficient de variation $v = 0$, une distribution parfaitement irrégulière - si toutes les occurrences apparaissent dans un seul sous-ensemble - aurait un coefficient $v = \sqrt{n} - 1$ ².

Les coefficients de variation de plusieurs variables ne sont cependant strictement comparables que si le nombre des sous-ensembles dans les échantillons analysés est identique. Quand cela n'est pas le cas, on peut recourir à une formule modifiée, permettant de mesurer la dispersion d'une variable quels que soient sa moyenne et le nombre de ses éléments ³.

Moyenne, variance et écart type constituent les grandeurs mathématiques les plus importantes pour définir une variable. On appelle ces mesures, parmi lesquelles on peut compter également le coefficient de variation, les "paramètres" de la variable. La moyenne est désignée d'habitude comme paramètre de "position", la variance, l'écart type et,

¹ Cf. Ch. Muller, op. cit., 1968, p. 57 et 201, et, op. cit., 1973, p. 66.

² Le coefficient de la variation de notre variable donnée en exemple serait alors :

$$v = \frac{1,81}{7,2} = 0,25$$

La valeur de v la plus grande possible pour cette variable est de : $\sqrt{n} - 1 = \sqrt{25} - 1 = 4,90$. Notre valeur indique donc une dispersion relativement basse.

³ Cf. Ch. Muller, op. cit., 1968, p. 202. - Je me servirai par la suite des coefficients de variation pour mesurer la dispersion relative des variables issues des échantillons de nos cinq romans. Le nombre des sous-ensembles de ces échantillons étant identique (cf. 1.4.4.3.), les différents coefficients de variation sont parfaitement comparables.

1.4. L'analyse statistique

dans son rôle particulier, le coefficient de variation comme paramètre de "dispersion". Pour l'étude d'une variable, on se sert nécessairement de deux genres de paramètres qui se complètent mutuellement.

1.4.4. Pour établir le "cadre" statistique de l'étude, il fallait prendre position par rapport aux problèmes suivants :

1. faut-il analyser intégralement le texte des cinq romans choisis ou suffirait-il d'une analyse par sondage sur échantillons ?
2. s'il suffisait d'une analyse par sondage, quel procédé faudrait-il appliquer pour choisir les échantillons des cinq romans ?
3. quelle taille devraient-ils avoir ?

1.4.4.1. Vu la taille des romans qui varie entre environ 35.000 et 95.000 segments autonomes ¹, il était impossible de procéder à une analyse intégrale des textes choisis. D'autant plus que l'analyse n'aurait pu s'appuyer sur aucun dépouillement fonctionnel, partiel ou intégral, des textes effectués au préalable ². Mais une analyse intégrale n'est pas néces-

¹ Ces valeurs ont été obtenues à partir d'un sondage sur échantillon. Nous avons estimé le nombre de segments autonomes de chacun des cinq romans à partir d'échantillons de vingt sous-ensembles ("grappes", cf. p. 77) de chaque fois 20 lignes. Ces échantillons nous ont permis de situer leur nombre par roman entre les valeurs suivantes :

La Jalousie	34.867	et	36.592
Le Planétarium	74.307	et	77.268
Molloy	76.465	et	79.672
La Modification	79.859	et	84.434
Le Père Goriot	88.784	et	95.176

Comme valeurs moyennes approximatives on peut prendre : La Jalousie : 35.700 ; Le Planétarium : 75.800 ; Molloy : 78.100 ; La Modification : 82.100 ; Le Père Goriot : 92.000.

² Parmi les textes choisis, seul "Le Père Goriot" a été dépouillé par ordinateur au Centre de recherche pour un trésor de la langue française (TLF), 44, Av. de la Libération, 54 NANCY. Le travail de documentation entrepris dans ce centre comprend des œuvres de toutes les époques de la littérature française, mais s'arrête - au début de la rédaction de ce travail - aux œuvres apparues avant 1950. Le

1.4. L'analyse statistique

saire : l'introduction des techniques statistiques dans une analyse qualitative permet un travail sur échantillons sans que le caractère de précision des résultats en soit sensiblement diminué.

1.4.4.2. Les échantillons peuvent être choisis selon deux méthodes principales qui sont :

- a. méthode de l'échantillonnage "stratifié"
- b. méthode de l'échantillonnage au hasard ¹.

Dans le cas d'un échantillonnage stratifié, on commence par diviser une population en sous-ensembles homogènes selon des critères formels ou sémantiques. On peut ainsi regrouper toutes les parties narratives d'un roman ou d'une nouvelle et les opposer aux parties descriptives, réunir les passages de prose libre pour les distinguer des passages de discours direct ou indirect, séparer les différents rôles d'une pièce de théâtre etc. Dans chacune des parties ainsi constituées on choisit alors un nombre voulu d'unités qu'on soumettra à l'analyse. Ce procédé promet des résultats assez exacts mais exige toutefois une bonne connaissance de la population, connaissance qui ne peut être acquise généralement que par une étude préalable - "enquête pilote" ² - de l'ensemble de la population.

L'échantillonnage au hasard dispense d'une telle enquête. On recourt à cette méthode dans les cas où une stratification de la population créerait trop de difficultés - on ne trouve pas toujours des critères de stratification dont l'application présente un intérêt certain et qui peuvent être employés avec le même succès dans plusieurs populations - ou si le "coût" (effort investi) d'une enquête risque d'être plus important que le bénéfice attendu. Cette méthode est plus simple et plus rapide que l'échantillonnage par stratification, mais elle risque de donner une représentation moins complète de la population si l'échantillon est petit.

Malgré ce risque j'ai opté ici pour un échantillonnage au hasard. Les unités linguistiques figurant dans les échantillons des cinq romans choisis ont donc été tirées au sort. Mais au lieu de choisir une à une les

"Nouveau roman" n'a donc pas été pris en considération. Les principes linguistiques ayant guidé le dépouillement au TLF ne sont cependant pas les mêmes que ceux qui sont exposés ici.

¹ Cf. pour ces deux méthodes : Ch. Muller, op. cit., 1968, p. 15, et : R. et R. Tomassone, Recherches sur l'application de la théorie des sondages aux études linguistiques, Cahiers du C.R.A.L. No. 3, 1969, p. 5.

² Cf. R. et R. Tomassone, op. cit., p. 9.

1.4. L'analyse statistique

différentes unités, je n'ai tiré au sort qu'un certain nombre d'entre elles (10 dans chaque roman), ces unités devant m'indiquer chaque fois le début d'une suite de 100 segments autonomes consécutifs ¹. Une telle suite est appelée "grappe" et le procédé de tirage au sort "tirage en grappe" ². Dans une étude stylistique et linguistique opérant sur une réalité linguistique écrite ou parlée le tirage en grappe a l'incontestable avantage de fournir à l'analyse un minimum de contexte syntaxique et sémantique ³.

1.4.4.3. La taille des échantillons tirés des cinq romans a donc été fixée uniformément à 10 fois 100 segments consécutifs, soit 1.000 segments par roman et 50 fois 100 segments, soit 5.000 pour l'ensemble des cinq romans ⁴. Chaque échantillon est ainsi composé de 10 sous-ensembles, qu'on appellera par la suite "tranches". Les échantillons des 5 romans en contiennent 50.

Est-ce beaucoup, est-ce peu ? On ne peut donner à cette question une réponse globale. Les calculs mathématiques dont nous disposons pour estimer la précision des résultats obtenus dans un échantillon pour l'évaluation d'une population s'appliquent à chaque caractère qualitatif individuel. Si nous faisons les calculs pour un caractère de haute fréquence et de répartition régulière (moyenne élevée et petite variance) le résultat sera différent de celui que donnerait un caractère de petite fréquence et de répartition irrégulière (moyenne basse et grande variance). De façon générale, on peut dire que les échantillons sont représentatifs pour l'étude de la plupart des caractères de haute fréquence et un grand nombre de caractères de fréquence moyenne. Ils risquent ce-

¹ La liste des 5 fois 10 segments autonomes introduisant les suites de 100 segments consécutifs de nos échantillons se trouve p. 294-296.

² Cf. Ch. Muller, op. cit., 1968, p. 21 où la valeur de cette méthode est discutée.

³ En ce qui concerne la pratique du tirage, on conseille généralement de se servir d'une table de "nombres au hasard" pour déterminer d'abord les numéros des pages, ensuite des lignes et finalement des unités mêmes qu'on veut soumettre à l'analyse ou, dans notre cas, qui introduisent une grappe d'unités à analyser. C'est ce procédé qui a été employé ici.

⁴ Etant donné l'inégalité de taille des cinq romans, on peut penser que des échantillons proportionnels à la longueur des romans auraient été plus représentatifs. Ce raisonnement ne semble cependant pas concluant : Cf. R. et R. Tomasone, op. cit., p. 10 : "Le nombre d'unités de sondage examinées dans une population donnée, est important, et non leur proportion, les petites populations devant être sondées plus intensément que les grandes".

1.4. L'analyse statistique

pendant d'être petits pour les caractères de basse fréquence ¹. Ceci oblige à prendre certaines précautions quant à l'interprétation des résultats. Les conclusions stylistiques tirées des résultats statistiques ne s'appliquent à bon droit à l'ensemble de la réalité linguistique des différents romans que dans le cas où l'échantillon peut être considéré comme représentatif. Les conclusions tirées dans le cas de caractères de petite fréquence sont limitées dans un sens strict à la réalité linguistique des seuls échantillons.

1.4.5. Pour apprécier les différentes hypothèses d'homogénéité, j'ai utilisé surtout les tests suivants :

- le test de Pearson ou de χ^2 ²,
- un test de comparaison multiple de moyennes appelé test de Duncan et
- deux tests de corrélation, le test de Spearman et le test de Bravais-Pearson.

1.4.5.1. Le test de Pearson ou de χ^2 est un test standard de l'analyse statistique. Il permet d'exprimer en probabilité les écarts observés entre une série d'effectifs réels et une série d'effectifs théoriques calculés à l'intérieur d'un modèle de comparaison. Il s'applique aussi bien à l'étude d'une seule fonction qualitative - par exemple la distribution des pronoms personnels dans les cinq échantillons de notre corpus ou dans les dix tranches de chaque échantillon - qu'à l'étude simultanée de plusieurs fonctions - par exemple la distribution des substantifs, des pronoms et des verbes par rapport à l'ensemble des autres fonctions lexicales dans les cinq échantillons ou dans les cinq fois dix tranches. Sa formule est donnée par ³:

¹ Un modèle de calculs permettant d'apprécier la représentativité d'un échantillon pour l'étude d'un caractère qualitatif donné ainsi que son application à un nombre de caractères choisis au hasard (fonctions lexicales et syntaxiques, relevées dans chacun des cinq échantillons) ne seront pas présentés ici, mais devront faire l'objet d'une publication à part. Pour les caractères qualitatifs analysés dans ce travail (fonctions lexicales seules), la représentativité des échantillons ne semble être douteuse que dans le cas des fonctions d'interjection vu leur petit nombre.

² On lit "Khi deux".

³ Cf. Ch. Muller, op. cit., 1968, p. 95.

1.4. L'analyse statistique

$$\chi^2 = \sum \frac{(o - c)^2}{c}$$

"o" désigne l'effectif réel, "c" l'effectif théorique de chaque élément de la variable ou des variables à tester. Le signe Σ est - on l'a vu - le symbole d'une somme.

Si nous appliquons cette formule à la comparaison des fonctions d'interjections dans les échantillons des cinq romans, nous pouvons d'abord poser la série des effectifs réels : Jalousie 0, Modification 1, Molloy 3, Planétarium 6, Père Goriot 15. Les effectifs théoriques sont égaux à la moyenne de cette série, soit la somme des effectifs divisée par le nombre des romans, $25 : 5 = 5$.

L'ensemble des calculs ressort du schéma ci-dessous :

f. d'interjection	eff. réels o	eff. theor. c	écarts (o-c)	(écarts) ² (o-c) ²	valeur de χ^2 (o-c) ² / c
Jalousie	0	5	- 5	25	25/5 = 5,00
Modification	1	5	- 4	16	16/5 = 3,20
Molloy	3	5	- 2	4	4/5 = 0,80
Planétarium	6	5	+ 1	1	1/5 = 0,20
Père Goriot	15	5	+ 10	100	100/5 = 20,00
	25	25	0		$\chi^2 = 29,20$

L'interprétation de la valeur de χ^2 se fait à l'aide d'une table dont on trouve des extraits à la page 312. Pour s'en servir, il faut connaître le nombre de "degrés de liberté" caractérisant la variable ou l'ensemble de plusieurs variables à analyser ¹. Les degrés de liberté d'une seule variable se calculent selon la formule

$$v = n - 1$$

¹ Le terme "degrés de liberté" est expliqué dans Ch. Muller, op. cit., 1968, p. 97/98. - L'abréviation habituelle du terme est "d.d.l."

1.4. L'analyse statistique

où "v" (nu) représente le nombre de degrés de liberté et "n" le nombre d'effectifs partiels dont est composée la variable. S'il s'agit d'un ensemble de plusieurs variables, composées chacune du même nombre d'effectifs partiels - on parle alors d'un "tableau" - les degrés de liberté se calculent en multipliant le nombre des effectifs par variable ("n") moins un par le nombre des variables ("k") moins un :

$$v = (n - 1)(k - 1) \quad .$$

La variable de notre exemple a $5 - 1 = 4$ degrés de liberté. Ce renseignement nous permet de consulter la table comme suit : on cherche la valeur de χ^2 dans la ligne de la table correspondant à ce nombre de degrés de liberté. Nous constatons que la valeur la plus élevée qui y figure est 18,465. À cette valeur est associée une probabilité de $p = 0,001$. La probabilité correspondant à $\chi^2 = 29,2$ doit être encore plus petite. Nous sommes donc largement en mesure de rejeter l'hypothèse nulle et d'affirmer que la distribution de la fonction dans les cinq échantillons relève de bien d'autres facteurs que de ceux du hasard ¹.

Bien que le maniement du test de χ^2 ne présente généralement pas de difficultés, il existe des cas où le calcul des effectifs théoriques n'est pas aussi simple que dans l'exemple donné (par exemple si la taille des échantillons n'est pas égale). De même, la détermination des degrés de liberté peut parfois poser des problèmes ². Pour ces raisons, j'exposerai par la suite, chaque fois que cela me semblera nécessaire, les principales étapes des calculs effectués.

L'emploi du test, malgré toute son utilité, est limité par deux faits :

a. il n'est applicable qu'à des séries numériques (variables ou tableaux) dont tous les effectifs théoriques sont égaux ou supérieurs à 5. L'exemple donné ici constitue donc un cas limite.

¹ Je voudrais mettre en garde contre un argument émis fréquemment par les critiques des méthodes statistiques qui soutiennent qu'une comparaison non statistique des seuls effectifs réels aboutirait à une conclusion semblable. Cet argument peut être juste ici, mais s'avère erroné pour la plupart des séries numériques à tester. Une expérience faite sur les effectifs étudiés dans les chapitres qui suivent le montrerait facilement.

² Cf. Ch. Muller. op. cit., 1968, p. 99.

1.4. L'analyse statistique

b. les résultats du test utilisé pour l'étude de plusieurs variables deviennent douteux si les effectifs totaux sur lesquels portent les calculs se composent d'effectifs partiels trop hétérogènes. Si par exemple on avait rencontré 12 des 15 interjections du Père Goriot dans une seule des 10 tranches de l'échantillon - répartition extrêmement irrégulière dont la valeur représentative pour l'ensemble de la population serait assez faible - le résultat des calculs n'en serait pas changé, ce qui constitue un fait statistique difficilement acceptable ¹.

1.4.5.2. Le test de Duncan présente l'intérêt de remédier aux deux points faibles du test de Pearson. Il est applicable à toute variable quels que soient ses effectifs théoriques. En même temps, il permet de contrôler la régularité des effectifs dans les sous-ensembles d'un échantillon. Si, comme dans l'exemple hypothétique qui vient d'être donné, l'effectif élevé d'une seule tranche provoquait un écart considérable de l'effectif total de l'échantillon, le test n'en tiendrait compte que de façon très affaiblie ².

¹ La répartition des 15 interjections dans les 10 tranches du Père Goriot est en réalité beaucoup plus régulière :

tranches	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
effectifs	0	1	2	1	0	2	0	2	7	0

² Un exemple concret peut confirmer ce fait : la distribution de la classe des substantifs regroupant les noms de villages, de villes et de pays (code MCY) est la suivante : Jalousie 1, Modification 23, Molloy 2, Planétarium 0, Père Goriot 3. 16 des 23 occurrences de la Modification apparaissent dans une seule tranche de l'échantillon, comme le montre le diagramme ci-dessous :

tranches	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
effectifs	16	1	2	0	1	1	1	1	0	0

Le test de Pearson, appliqué aux effectifs totaux des cinq échantillons - et même aux effectifs des 50 tranches - produirait un résultat significatif au seuil de rejet largement inférieur à $p = 0,001$, les valeurs de χ^2 étant 62,6 pour 4 d.d.l. et 448,6 pour 36 d.d.l. Il en est de même pour le résultat que montre l'application du test aux quatre échantillons ou aux 40 tranches des "nouveaux romans". Le test de Duncan ne permet, par contre, le rejet de l'hypothèse nulle qu'au (faible) seuil de

1.4. L'analyse statistique

Ces deux caractéristiques font du test de Duncan un outil particulièrement efficace. Les fonctions n'atteignant pas un effectif théorique d'au moins 5 sont rares, il est vrai, dans la partie présentée de ce travail (fonctions lexicales) ¹, mais d'occasionnels écarts importants dans la distribution des différentes fonctions dans les sous-ensembles des échantillons peuvent être évalués ainsi avec la précaution nécessaire. C'est pour cette raison que ce test a été choisi pour être appliqué systématiquement ici - ce qui était possible grâce à l'utilisation d'un ordinateur - à toutes les fonctions qualitatives de notre étude.

Le test de Duncan, apprécié de plus en plus en sciences naturelles mais relativement peu connu dans le domaine linguistique est un test de comparaison multiple de moyennes. Son principe est le suivant : on calcule la différence entre toutes les combinaisons de moyennes dans une série donnée de plusieurs variables et on les compare à un facteur R. Si l'écart réel entre deux moyennes comparées est plus grand que le facteur R, cet écart peut être considéré comme significatif et on peut rejeter l'hypothèse nulle de l'homogénéité des deux variables envisagées. Dans le cas contraire le rejet n'est pas possible. Cette opération est répétée ensuite pour les autres combinaisons de moyennes. Une série de variables peut être considérée comme statistiquement hétérogène si au moins la moyenne la plus grande et la moyenne la plus petite s'écartent de façon significative. Mais les résultats du test sont beaucoup plus complexes : en comparant non seulement les deux moyennes les plus éloignées mais - en principe - toutes les autres moyennes de la série, le test permet de découvrir d'éventuels regroupement de certaines variables s'opposant à d'autres dans la série hétérogène. Ce rejet "gradué" de l'hypothèse nulle nous permettra de donner une réponse statistique assez détaillée aux questions concernant l'interdépendance stylistique et littéraire des différents auteurs.

On peut donc poser de façon générale

$$\bar{x}_a - \bar{x}_b > R$$

rejet de $p = 0,05$ pour les échantillons des cinq romans et refuse le rejet pour les échantillons des seuls quatre romans modernes. Ce test fait donc preuve d'une plus grande prudence.

¹ En fait, il ne s'agit que des fonctions d'interjection relevées dans les seuls quatre échantillons du "Nouveau roman" ("population/4").

1.4. L'analyse statistique

pour que deux moyennes comparées s'écartent significativement l'une de l'autre ¹.

Comment calculer le facteur R ? - Le facteur R résulte de la formule

$$R = \sqrt{\frac{S^2}{n}} \cdot z_{r,f}$$

dont "S²" représente la variance "résiduelle" ² de la série de variables à tester, "n" le nombre d'effectifs partiels par variable, "z" le chiffre d'une table, dite de Duncan, qui constitue une variante de la table plus connue de Student-Fisher ³. La consultation de la table de z nécessite la connaissance du "rang" de la petite moyenne par rapport à la grande. Ce rang est symbolisé dans la formule par l'indice "r". Il faut connaître en outre le nombre de degrés de liberté propre à l'ensemble des variables. Les degrés de liberté désignés ici par l'indice "f" sont identiques au produit du

¹ Pour la théorie du test cf. D.B. Duncan, Multiple Range and Multiple F Tests, Biometrics 11, 1955, p. 1 - 42, et Y. Kramer, Extension of Multiple Range Tests to group Means With Unequal Numbers of Replication, Biometrics, 12, 1956, 307 - 310.

² Au sujet du terme de "variance résiduelle" cf. J. Mothes, op. cit., p. 322/323.

³ Ce qui distingue les valeurs issues de la table de Student-Fisher - qu'on a l'habitude de désigner par la lettre "t" et dont on peut se servir également pour calculer R, la formule étant alors

$$R = \sqrt{\frac{S^2}{n}} \cdot t_f \cdot \sqrt{2}$$

cf. Y. Kramer, op. cit., p. 308 - des valeurs de "z" issues de la table de Duncan est le fait que z, et R par voie de conséquence, prennent des valeurs différentes selon que les deux moyennes à comparer se trouvent côte à côte dans une suite classée par ordre croissant des moyennes ou que d'autres moyennes s'y intercalent (cf. l'indice "r" de z). Cette distinction confère un supplément de précision aux résultats du test de Duncan.

Une table de Student-Fisher se trouve dans beaucoup de manuels de Statistique, cf. entre autres, Ch. Muller, op. cit., p. 240. Les tables de Duncan sont relativement moins répandues. Cf. par exemple D.B. Owen, Handbook of Statistical Tables, 1962, p. 106/107.

1.4. L'analyse statistique

nombre de variables - qu'on peut appeler "p" - par le nombre d'effectifs partiels de chaque variable ("n") diminué de 1, donc :

$$f = p(n - 1) .$$

En troisième lieu, on doit fixer un seuil de rejet de l'hypothèse nulle. On adopte en général les seuils éprouvés de $p = 0,05$ (écart significatif) et $p = 0,01$ (écart très significatif).

La variance résiduelle "S²" de la série, qu'il ne faut pas confondre avec les variances des variables individuelles désignées par "s²" (cf. p. 72/73), se calcule selon la formule ¹ :

$$S^2 = \frac{\sum_{i=1}^n s^2_i}{f} .$$

$\sum s^2_i$ représente donc la somme des variances propres à chacune des variables de la série, "f" le nombre de degrés de liberté et "n" le nombre d'effectifs partiels par variable.

¹ On propose ici une formule ayant recours à la notion déjà introduite de la variance d'une seule variable (s²). Il existe cependant des formules qui permettent de calculer S² sans passer par les différentes valeurs de s², par exemple :

$$S^2 = \frac{\sum_{i=1}^p \left\{ \sum_{j=1}^n x^2_{ij} - n \bar{x}^2_i \right\}}{f} .$$

L'avantage de cette formule est de permettre d'abrégé les calculs. Elle s'interprète ainsi : on calcule pour chaque variable de la série la différence entre la somme des carrés de ses effectifs partiels au nombre de n et le carré de sa moyenne multiplié par n. On additionne ensuite les différences de toutes les variables de la série et on divise leur somme par f. - Cf. l'application de la formule p. 86 note 1.

1.4. L'analyse statistique

Prenons un exemple numérique : Soit la distribution de la fonction "substantif complément d'objet indirect" (Code SI) par tranches dans les cinq échantillons de notre corpus :

échantillons romans	effectifs par tranches										moyennes
	2	1	1	2	0	0	0	0	0	0	
Jalousie	2	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0,6
Modification	1	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0,4
Molloy	0	1	0	1	3	1	0	1	1	2	1,0
Planétarium	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0,1
Père Goriot	5	0	0	3	0	2	0	0	0	2	1,2

Nous voulons savoir si la fonction se répartit de façon homogène d'une part dans les cinq échantillons et d'autre part dans les quatre échantillons des "Nouveaux romans" ¹ aux seuils de 5 % et de 1 %. En même temps nous nous intéressons à la question de savoir quels regroupements se révèlent à l'intérieur de la série dans le cas d'une distribution significativement hétérogène.

On commence par assembler les moyennes des cinq variables par ordre croissant et on applique ensuite la formule de comparaison à toutes les combinaisons de deux moyennes possibles ². Il est recommandé de procéder selon les numéros d'ordre indiqués dans le schéma ci-dessous, ce qui permet parfois d'accélérer l'opération :

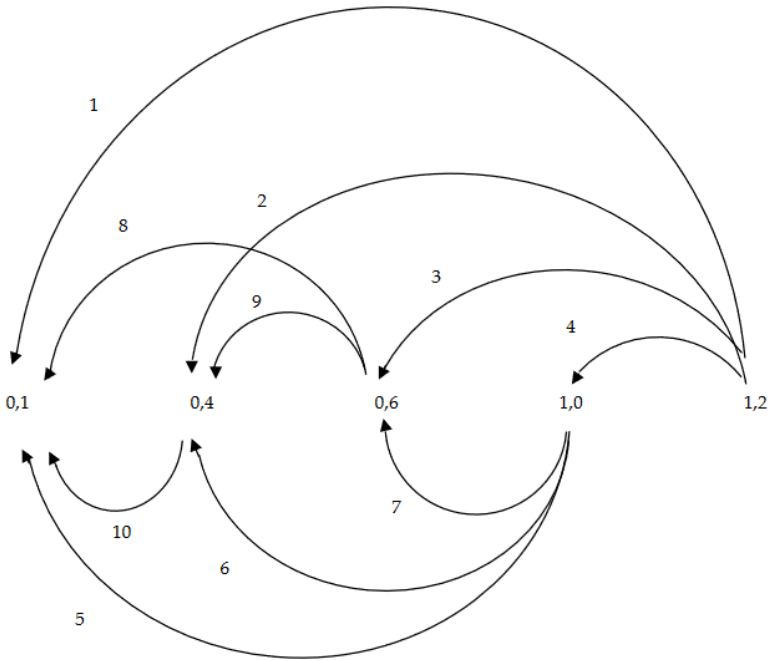
¹ Cf. les deux hypothèses de base de cette étude, p. 68/69.

² Le nombre de ces combinaisons peut être calculé selon la formule :

$$C_n^k = \frac{n!}{k!(n-k)!} \quad , \text{ cf. Ch. Muller, op. cit., 1968, p. 27/28. On obtient ici :}$$

$$C_5^2 = \frac{5!}{2!(5-2)!} = 10$$

1.4. L'analyse statistique



Les données numériques qui servent à établir R sont :

- (a) Nombre de variables et d'effectifs par variable :
 $p = 5, n = 10$
- (b) Degrés de liberté :
 $f = 5 (10 - 1) = 45$
- (c) Variance résiduelle de la série ¹ :

¹La formule utilisée est :

$$s^2 = \frac{n \sum s^2_i}{f}$$

Les valeurs de s^2 correspondent aux échantillons suivants : Planétarium 0,09, Modification 0,24, Jalousie 0,64, Molloy 0,80, Père Goriot 2,76. En employant la formule donnée p. 84 note 1, on obtient :

1.4. L'analyse statistique

$$S^2 = \frac{10(0,09 + 0,24 + 0,64 + 0,80 + 2,76)}{45} = \frac{5,3}{45} = 1,01$$

d'où :

$$\sqrt{\frac{S^2}{n}} = \sqrt{\frac{1,01}{10}} = 0,32$$

(d) Valeurs de z (pour 45 degrés de liberté, les rangs 2, 3, 4, 5 et pour les deux seuils de rejet $p = 0,05$ et $p = 0,01$)¹ :

rangs	2	3	4	5
valeurs de z pour $p = 0,05$	2,85	3,00	3,09	3,16
valeurs de z pour $p = 0,01$	3,81	3,97	4,08	4,16

Nous pouvons donc postuler pour la moyenne la plus grande et pour la moyenne la plus petite (comparaison 1) au seuil de $p = 0,05$

$$1,2 - 0,1 > R_5 = \sqrt{\frac{S^2}{n}} \cdot z_5$$

pour que l'hypothèse de leur égalité statistique puisse être rejetée².

$$S^2 = \frac{(1-0,1) + (4-1,6) + (10-3,6) + (18-10) + (42-14,4)}{45} = \frac{45,3}{45} = 1,01$$

¹ Ces valeurs ont été calculées sur ordinateur. La table figurant dans D.B. Owen, op. cit., p. 106/107 n'indique les valeurs de z que pour 40 et 60 d.d.l. Des valeurs approximatives auraient pu être obtenues par interpolation linéaire.

² En attribuant le "rang" 1 à la moyenne $\bar{x} = 1,2$ dans la série ordonnée, la moyenne $\bar{x} = 0,1$ occupera le rang 5. Le rang de la petite moyenne, détermine la

1.4. L'analyse statistique

La différence entre ces deux moyennes (1,2-0,1=1,1) est en effet supérieure au produit de

$$\sqrt{\frac{S^2}{n}}$$

multiplié par z_5 ($0,32 \times 3,16 = 1,01$) ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse. Nous constatons que la répartition de la fonction est significativement hétérogène dans les cinq échantillons.

Pour connaître le regroupement des variables à l'intérieur de cette série non homogène, appliquons le test aux combinaisons qui suivent. Nous obtenons pour la combinaison 2 :

$$1,2 - 0,4 > R_4 = \sqrt{\frac{S^2}{n}} \cdot z_4 .$$

La différence entre les moyennes (0,8) étant inférieure au facteur R_4 ($0,32 \cdot 3,09 = 0,99$), on ne peut pas rejeter l'hypothèse. Vu ce résultat, il est superflu de tester les autres combinaisons de la moyenne $\bar{x} = 1,2$ (combinaisons 3 et 4), étant donné que le résultat négatif précédent exclut un résultat autre que négatif pour ces deux combinaisons. On passe donc tout de suite à la comparaison des moyennes 1,0 et 0,1 (combinaison 5). Pour qu'il y ait un écart significatif, on pose :

$$1,0 - 0,1 > R_4 = \sqrt{\frac{S^2}{n}} \cdot z_4 .$$

valeur de z , d'où " z_5 " (et " R_5 ") dans ce cas. - Voici quelques autres valeurs de r pour :

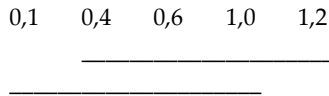
- combinaison 2 (1,2 - 0,4) → $r = 4$
- combinaison 3 (1,2 - 0,6) → $r = 3$
- combinaison 5 (1,0 - 0,1) → $r = 4$
- combinaison 7 (1,0 - 0,6) → $r = 2$
- combinaison 9 (0,6 - 0,4) → $r = 2$.

Les chiffres entre parenthèses représentent les moyennes des variables comparées.

1.4. L'analyse statistique

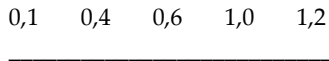
Là non plus, la combinaison ne peut pas être remplie : $1,0 - 0,1 = 0,9$ et $R_4 = 0,99$. Les moyennes ne s'écartent donc pas significativement. Comme toutes les autres combinaisons concernent des moyennes comprises entre celles qui viennent d'être testées, il n'est pas nécessaire de les comparer, les résultats ne pouvant être que négatifs.

On peut exprimer les résultats par un graphique en soulignant, d'un trait ininterrompu, dans la série ordonnée des moyennes, celles qui ne s'écartent pas de façon significative les unes des autres. Dans notre cas, on obtient :



Ce graphique fait valoir qu'on peut délimiter dans la série des cinq variables deux sous-ensembles "statistiquement homogènes" ¹, formés chacun par quatre variables consécutives. Selon qu'on envisage la série à partir de son maximum ou à partir de son minimum, la cinquième variable s'oppose toujours significativement aux autres. La première et la cinquième variable constituent donc deux éléments statistiquement incompatibles dans cette série.

Les mêmes calculs faits pour le seuil de rejet $p = 0,01$ donnent, déjà pour la comparaison des deux moyennes extrêmes (combinaison 1), un résultat non significatif. La différence de ces moyennes (1,1) est inférieure à la valeur de R_5 qui, cette fois-ci, est égale à $0,32 \cdot 4,16 = 1,33$. Le résultat peut être représenté graphiquement ainsi :



Comme on le constate, la distribution de la fonction dans les cinq échantillons n'est pas assez hétérogène pour que l'on puisse rejeter l'hypothèse de leur homogénéité statistique à ce seuil plus sévère.

¹ Le terme de "statistiquement homogène" signifie donc - on l'a également dit plus haut dans le texte, p. 70 - 'ne s'écartant pas significativement l'un de l'autre'. L'homogénéité de ces sous-ensembles est postulée "faute de preuve du contraire".

1.4. L'analyse statistique

Les résultats du test appliqué aux moyennes des seuls "nouveaux romans" ressemblent à ceux déjà obtenus pour l'ensemble des cinq échantillons.

La représentation graphique nous donne pour $p = 0,05$

0,1 0,4 0,6 1,0

et pour $p = 0,01$

0,1 0,4 0,6 1,0

Dans la série des quatre variables du "nouveau roman", l'écart entre les moyennes extrêmes $\bar{x} = 1,0$ et $\bar{x} = 0,1$ permet le rejet de l'hypothèse de leur homogénéité au seuil de 5 %. Mais il ne suffit pas non plus pour provoquer le rejet au seuil de 1 % ¹.

¹ Pour ces calculs, on devait à nouveau déterminer (p ayant pris la valeur 4) les degrés de liberté et la variance résiduelle :

$$f = 4(10-1) = 36 \quad \text{et} \quad S^2 = \frac{17,7}{36} = 0,49 \quad ,$$

d'où :

$$\sqrt{\frac{S^2}{n}} = \sqrt{\frac{0,49}{10}} = 0,22 \quad .$$

Le nombre de degrés de liberté modifie également les valeurs de z , qui sont pour les deux seuils et pour les rangs 2, 3, et 4 :

rangs	2	3	4
valeurs de z pour $p = 0,05$	2,87	3,01	3,11
valeurs de z pour $p = 0,01$	3,85	4,01	4,13

Ces valeurs ont également été calculées sur ordinateur.

1.4. L'analyse statistique

La possibilité de traduire graphiquement les résultats du test de Duncan a largement facilité l'emploi du test. Le sous-programme statistique utilisé se sert exclusivement de cette méthode et renonce à imprimer les coordonnées numériques. D'où une clarté appréciable dans la présentation des listings machine. Le manque de résultats numériques ne constitue guère un inconvénient dans la mesure où les graphiques transposent les résultats pratiquement sans ambiguïté. La forme des graphiques adoptée par la machine diffère légèrement de la forme présentée plus haut : les moyennes se trouvent disposées en ligne verticale, de même que les traits reliant les moyennes statistiquement égales, traits formés d'une suite d'astérisques ¹.

1.4.5.3. A la différence des deux tests précédents qui permettent de rejeter une hypothèse nulle prétendant l'homogénéité de deux ou plusieurs variables, j'ai utilisé deux tests autorisant plus particulièrement à la vérifier. Il s'agit de tests dits de "corrélation", le test de Spearman et le test de Bravais-Pearson.

On a recours à ces tests quand on veut apprécier la liaison distributionnelle de deux caractères relevés dans une population par exemple deux fonctions lexicales ou syntaxiques. Le principe de ces tests consiste à calculer un "indice de corrélation" dont les valeurs se situent entre - 1 et + 1. Un indice de + 1 signifierait une distribution parfaitement parallèle des deux variables comparées et par-là une dépendance inconditionnelle des deux caractères. Un indice de - 1 indiquerait une même dépendance des deux caractères, mais leur distribution serait exactement inversée. On parle de corrélation "positive" entre deux caractères si l'indice de corrélation prend une valeur entre 0 et + 1 et de corrélation "négative" si l'indice de corrélation prend une valeur entre 0 et - 1. La corrélation - positive ou négative - et ainsi la dépendance des deux caractères comparés est d'autant plus faible que les indices positifs ou négatifs approchent la valeur de 0. Un indice égal à 0 révélerait l'absence totale de corrélation ou de dépendance entre ces deux caractères.

¹ J'adopterai par la suite cette dernière méthode pour des raisons d'économie de place dans la présentation des résultats. Mais au lieu d'astérisques seront utilisées des croix ("x"). Une seule suite de croix superposées indique ainsi le non-écart d'une série de moyennes à comparer. Une suite de croix décalées sur deux ou plusieurs colonnes fait preuve d'écarts significatifs entre les différentes moyennes. Cf. p. 123 pour les fonctions substantives etc.

1.4. L'analyse statistique

Les indices de corrélation sont symbolisés par le signe " ρ "¹ dans les cas du test de Spearman et par la lettre " r " dans celui de Bravais-Pearson. La différence entre les deux tests réside dans le fait que l'indice ρ est calculé non pas à partir des effectifs réels relevés pour une variable, mais à partir des "rangs" que l'on peut attribuer à ces effectifs dans une série ordonnée². L'indice r est calculé à partir des effectifs réels.

De ces deux modes de calcul de l'indice de corrélation s'ensuit une différence dans l'application des deux tests : le test de Bravais-Pearson - travaillant sur des effectifs réels et faisant intervenir ainsi les différents "paramètres" de la variable, raison pour laquelle on le compte parmi les tests "paramétriques" - ne saurait être employé équitablement que pour des variables à distribution approximativement "normale" ou "gaussienne"³. Le test de Spearman - compté parmi les tests "non paramétriques" - ne fait pas cette restriction, mais pose des problèmes dans le cas où une variable comporte un grand nombre d'effectifs identiques⁴.

Disposant ici aussi d'un programme d'ordinateur, je me suis servi régulièrement des deux tests de corrélation, aucun des deux ne suscitant de réserve importante pour la majorité des variables testées⁵. Mais je ne donnerai en général que des résultats du test (non paramétrique) de Spearman ceci pour pouvoir faire abstraction d'éventuels écarts à la "normalité" des variables à comparer⁶. J'indiquerai toutefois les deux résultats s'ils divergent visiblement l'un de l'autre.

La formule de ρ , pour ne présenter ici que celle-ci, est⁷ :

¹ On lit "rho".

² Ici aussi on attribue habituellement le rang 1 à l'effectif réel le plus petit, mais rien ne s'oppose à ce que l'on donne le rang 1 à l'effectif le plus élevé.

³ Pour ce terme, cf. Ch. Muller, op. cit., 1968, p. 58 etc.

⁴ Cf. Ch. Muller, op. cit., 1968, p. 121, surtout note (1).

⁵ Pour une exception cf. p. 265 etc.

⁶ Bien que cette éventualité ne soit pas très grande pour les variables dont l'étude sera présentée par la suite, j'ai pris cette décision par mesure de précaution. D'une manière générale on peut dire que les résultats du test de Spearman sont relativement moins précis dans le cas de variables à distribution normale, ils gagnent cependant en sûreté dans les autres cas. Cf. à ce sujet, Ch. Muller, op. cit., 1968, p. 122.

⁷ Cf. Ch. Muller, op. cit., 1968, p. 120.

1.4. L'analyse statistique

$$q = 1 - \frac{6 \sum d^2}{n(n^2 - 1)}$$

"d" est la différence des rangs attribués aux effectifs des deux variables, "n" le nombre d'effectifs que comporte la variable.

Démontrons ici aussi l'application de cette formule par un exemple. A un endroit de l'analyse pratique, je me pose la question de savoir si les fonctions substantives se distribuent dans les différents échantillons de notre corpus de manière indépendante des fonctions adverbiales ou non ¹.

Cette question soumise au test de Spearman pour l'échantillon de la Modification nécessite les opérations suivantes : 1. on attribue aux effectifs des deux variables relevés dans les 10 tranches de cet échantillon - on a l'habitude d'appeler ces deux variables "a" et "b" - des rangs "r_a" et "r_b"², 2. on calcule la différence "d" entre les différentes valeurs de r_a et de r_b, 3. on calcule le carré des différences "d²" et la somme de ces carrés, 4. on introduit cette dernière valeur, ainsi que la valeur de "n" qui est ici égale à 10 - l'échantillon a 10 tranches et les variables ainsi 10 effectifs - dans la formule et on calcule q.

¹ Cf. p. 206 f.

² On peut classer au préalable les effectifs des deux variables par ordre croissant des effectifs soit de la première soit de la deuxième. Les risques de se tromper dans l'attribution des rangs peuvent être ainsi amoindris, surtout dans le cas de variables longues. D'autre part les deux séries de rangs deviennent mieux comparables, avant tout calcul statistique à proprement parler. Dans notre exemple, on a classé les effectifs par ordre croissant des effectifs de la première variable. - Dans le cas d'effectifs identiques ou "ex-aequo" (ici par exemple les effectifs 20 de la variable "a" dans les tranches 2 et 5), on peut attribuer des rangs consécutifs au hasard (dire par exemple que l'effectif de la tranche 2 obtient le rang 6 et celui de la tranche 5 le rang 7) ou attribuer aux effectifs identiques un rang "moyen" (dire que les deux effectifs obtiennent le rang moyen de (6 + 7) : 2 = 6,5). Je me suis décidé ici pour la deuxième technique, plus judicieuse. Cf. pour ce problème Ch. Muller, op. cit., 1968, p. 120/121.

1.4. L'analyse statistique

Les détails de ces opérations s'ensuivent du tableau ci-dessous :

tranches de l'éch.	var. a f. subst.	var. b f. adv.	r _a	r _b	d	d ²
9	13	12	1	8,5	7,5	56,25
7	14	10	2	6	4	16
4	16	17	3	10	7	49
3	19	5	4,5	2	2,5	6,25
10	19	6	4,5	3,5	1	1
2	20	12	6,5	8,5	2	4
5	20	6	6,5	3,5	3	9
6	21	7	8	5	3	9
8	27	4	9	1	8	64
1	31	11	10	7	3	9
n = 10				Σ d ² = 236,50		
$q = 1 - \frac{6 \cdot 236,50}{10(100-1)} = -0,43$						

Pour l'interprétation de cette valeur de q il faut connaître, comme pour les tests précédents, le nombre de "degrés de liberté" caractérisant les deux variables, respectivement les deux séries de rangs à comparer. Ce nombre "v" est obtenu par la formule :

$$v = n - 2 .$$

Dans notre exemple, l'indice de corrélation $q = -0,43$ doit donc être apprécié à $10 - 2 = 8$ degrés de liberté.

Dans une table appropriée qui est d'ailleurs identique pour les valeurs de q et de r , donc pour les résultats du test paramétrique de corrélation et du test non paramétrique ¹, on peut trouver des valeurs de q et de r signalant pour le nombre de degré de liberté souhaité une corrélation significative (au seuil de $p = 0,05$) et de très significative (au seuil

¹ Cf. un extrait d'une table des valeurs de q et de r p. 313.

1.4. L'analyse statistique

de $p = 0,01$). Ces valeurs de ρ sont pour 8 d.d.l. : $\pm 0,63$ et $\pm 0,76$. Notre valeur de $-0,43$ est sensiblement inférieure à la valeur significative, la corrélation négative des deux fonctions dans l'échantillon de la Modification ne peut donc pas être considérée comme statistiquement établie. La probabilité associée à une valeur de $-0,43$ est très nettement supérieure à celle de $0,05$, ce qui nous signale que le degré de corrélation des deux distributions peut être l'effet du seul hasard.

1.5. Travail sur ordinateur

1.5. Travail sur Ordinateur

1.5.1. Malgré la taille limitée des échantillons, les travaux de dénombrement des différentes fonctions et les calculs statistiques ne pouvaient pas être faits à la main en un temps raisonnable ¹. Le dénombrement aurait pu être effectué à l'aide de machines mécanographiques. Les calculs statistiques exigeaient cependant une calculatrice électronique. C'est une telle calculatrice (cf. 1.5.2.1.) qui a été utilisée pour les deux types de travaux.

1.5.2. Les programmes d'ordinateur nécessaires ont été réalisés surtout par une équipe volontaire d'élèves de l'Ecole Nationale Supérieure de la Métallurgie et de l'Industrie des Mines de Nancy ². Un programme statistique (test de Duncan) provient du Centre National de Recherches Forestières de Nancy-Amance ³. L'adaptation de ce dernier programme a été effectuée également par l'équipe suscitée. Durant deux années universitaires, ces élèves-ingénieurs se sont réunis au moins une fois par semaine pour discuter des problèmes posés. Les discussions aboutirent à l'établissement d'un programme principal réunissant les opérations de dénombrement ("tri") des différentes fonctions, isolées ou dans leurs interdépendances, et le programme statistique central de notre analyse, celui du test de Duncan. Elles avaient également pour résultat la mise au point de certains autres programmes - statistiques et

¹ Cette constatation est valable en premier lieu pour le projet initial d'analyse. Pour l'étude des seules fonctions lexicales, elle s'applique avec des nuances. Le fait d'avoir pu disposer d'un ordinateur a donné une grande souplesse à notre investigation dans la mesure où les données issues du dénombrement ont pu être testées de maintes manières, pratiquement sans souci quant à l'utilité réelle des différents résultats. Certains de ceux-ci - tout à fait inattendus - n'auraient pas été obtenus sans l'aide de cet outil. D'autre part, il était possible de refondre à chaque moment de l'analyse nos données numériques et d'effectuer des dénombrements supplémentaires si des raisons linguistiques ou stylistiques le conseillaient, le temps de réapplication des tests statistiques n'ayant pas été l'obstacle insurmontable qu'il aurait été dans une étude manuelle.

² Il s'agit notamment de Messieurs L. Doucet, M. Richert, J. Rossi et A. Tisserant.

³ Ce programme a été mis à ma disposition par Monsieur R. Tomassone, qui était à l'époque chercheur dans ce centre et co-auteur de ce programme.

1.5. Travail sur ordinateur

de tri - dont l'application contribuait à rendre plus accessible à l'interprétation la masse des données brutes.

1.5.2.1. Voici une description sommaire de notre programme principal réalisant le tri des différentes classes fonctionnelles de notre étude et soumettant les résultats numériques (effectifs par tranche) de ces tris au test de Duncan ¹. Le programme a été écrit - comme d'ailleurs tous les autres programmes de ce travail - en Fortran IV et exécuté sur le système IBM 1130, version 2, modification 5. Il se compose de trois phases relativement indépendantes :

Première phase : acquisition des données

1. La machine lit les "paramètres" descriptifs ² du fichier (nombre de segments autonomes par tranche, nombre de tranches par échantillon, nombre des échantillons),

2. la machine lit les données sur cartes et les recopie sur disque.

Deuxième phase : inventaire des différentes classes de fonctions à dénombrer et dénombrement

1. Lecture de deux cartes paramètres contenant :

- a. le titre du tri (code des classes fonctionnelles),
- b. le nombre et la description des classes fonctionnelles (nombre et numéro d'ordre des colonnes réservées à la perforation des codes sur les cartes des données),

2. impression du titre,

3. création sur disque d'un dictionnaire des différentes classes,

4. dénombrement simultané des effectifs de toutes les classes (par tranche, par échantillon et pour l'ensemble des cinq échantillons).

¹ Ce programme a connu une série de modifications. On peut distinguer surtout deux stades successifs : En un premier temps, les résultats des tris ont été perforés sur cartes. À partir de ces cartes, ils étaient soumis aux tests statistiques. Ce procédé était cependant relativement coûteux dans la mesure où la perforation et la lecture des cartes prenaient beaucoup de temps machine. En outre, il contenait plusieurs sources possibles d'erreur : en manipulant les cartes perforées, il est possible d'invertir certaines d'entre elles, d'en perdre, etc. En un deuxième temps, nous avons supprimé la sortie sur cartes et soumis directement les résultats du dénombrement aux tests.

² En informatique comme en statistique le terme de "paramètre" désigne des grandeurs définissant un ensemble. Dans le cas précis, les paramètres sont des numéros de position indiquant à la machine à quel endroit (colonne) d'une carte perforée se trouvent les informations sur lesquelles la machine doit travailler ("données").

1.5. Travail sur ordinateur

Troisième phase : tests statistiques et impression des résultats

1. On effectue sur les fréquences de chaque classe le test de Duncan à 5 % et à 1 % pour les quatre "nouveaux romans" et l'ensemble des cinq romans,

2. l'impression des résultats se fait immédiatement après la fin des calculs pour chaque classe,

3. les résultats comportent :

a. l'effectif total de la classe pour l'ensemble des cinq échantillons,

b. les effectifs par tranche de tous les échantillons accompagnés des effectifs totaux par échantillon,

c. quatre graphiques traduisant - selon la méthode décrite p. 89/90 - les résultats du test de Duncan. Les deux premiers graphiques donnent les résultats pour les cinq échantillons, graphique 1 avec un risque d'erreur de 5 %, graphique 2 avec un risque de 1 %. Les graphiques 3 et 4 donnent les résultats pour les quatre échantillons aux mêmes seuils ¹.

1.5.2.2. Pour les autres programmes, statistiques et de tri, contentons-nous des précisions suivantes :

Parmi les programmes statistiques on citera surtout :

a. un programme du test de Pearson ou de χ^2 permettant de comparer les effectifs totaux d'un nombre voulu de fonctions entre 2 et 10 dans un nombre voulu d'échantillons deux, trois, quatre ou cinq,

b. un programme de test de corrélation permettant de comparer la distribution de deux fonctions (effectifs par tranche) dans l'ensemble des cinq échantillons comme dans les quatre échantillons du "Nouveau roman" selon le test de Spearman et selon le test de Bravais-Pearson ².

Parmi les programmes de tri on citera surtout :

¹ Une photocopie d'une page de listing des résultats se trouve p. 307.

² Malgré ces programmes - recouvrant avec le programme précédant la plupart de nos problèmes statistiques - un certain nombre de nos calculs ont été faits néanmoins manuellement. Ainsi, ont dû être calculés à la main ou à l'aide d'une simple calculatrice électrique des tests de corrélation portant sur la comparaison de deux fonctions à l'intérieur d'un seul échantillon - cf. l'exemple donné p. 157 - des tests de χ^2 portant sur des variables à plus de 10 éléments - cf. entre autres p. 171 note 1 - etc. Une modification des programmes pour ces besoins particuliers et peu fréquents aurait été possible, mais aurait occasionnellement pris plus de temps que le travail manuel.

1.5. Travail sur ordinateur

a. un programme triant et imprimant le contexte immédiat de toutes les grandeurs de nos textes contractant une fonction spécifique à un ou plusieurs des quatre niveaux de l'analyse : par exemple des grandeurs de fonction lexicale "adjective", des grandeurs de fonction "pronominale" et "sujet", des grandeurs de fonction "verbale" et "passé simple" etc. ¹,

b. un programme permettant d'établir une liste chiffrée de tous les "segments autonomes" (par classes lexicales) communs à toutes les combinaisons possibles des cinq échantillons, regroupés par deux, par trois, par quatre et par cinq ²,

c. un programme analysant et dénombrant tous les syntagmes non autonomes et autonomes dans les cinq échantillons, d'une part selon les différents segments autonomes qui les constituent, d'autre part selon les fonctions lexicales de ces segments autonomes ³.

Les résultats de ces deux premiers programmes de tri ont été utilisés sporadiquement dans ce travail. Ceux du troisième attendent encore leur exploitation.

1.5.3. Un fait qui décide beaucoup de l'efficacité d'un programme machine est la présentation logique et facilement exploitable des "données" de l'analyse qualitative pour le traitement par ordinateur. Le linguiste qui fait ses premiers pas dans ce domaine a intérêt à chercher conseil auprès d'un spécialiste de l'informatique. La voie adoptée ici se résume comme suit :

a. J'ai choisi une carte perforée par segment autonome ; il a donc fallu 5.000 cartes pour les 5.000 segments du corpus,

b. les segments ont été perforés dans une zone comprenant les colonnes 4 à 23 de chaque carte ⁴. Pour perforer les différents "codes" correspondant aux fonctions déterminées par l'analyse linguistique, il restait alors 56 colonnes (une carte perforée en a 80). Ce chiffre paraît

¹ Cf. la photocopie d'une page de "listing", p. 308.

² Pour l'application des résultats de ce programme, cf. par exemple p. 126.

³ Ce programme a été combiné par la suite avec celui du test de Duncan et permettait ainsi la comparaison systématique de la distribution de ces syntagmes à la fois dans l'ensemble des cinq échantillons et dans les seuls quatre échantillons modernes.

⁴ Une colonne permet la perforation d'un seul signe, lettre ou chiffre.

1.5. Travail sur ordinateur

grand, mais l'expérience a prouvé qu'il est nécessaire si l'on tient à un minimum de clarté dans le listing,

c. les codes caractérisant les différentes classes fonctionnelles ne dépassent généralement pas quatre colonnes. Il s'agit de codes "analytiques", composés de plusieurs symboles, surtout de lettres, qui indiquent à la fois la classe principale et les sous-classes auxquelles appartient la fonction analysée. Les codes des fonctions syntaxiques "complément circonstanciel" commencent ainsi uniformément par la lettre C à laquelle s'ajoutent d'autres selon la nature spécifique du complément. On distingue ainsi des "compléments circonstanciels de temps" - code CT - des compléments circonstanciels de manière - code CM - des compléments circonstanciels de lieu - code CL etc. S'il est nécessaire de continuer la distinction, comme pour les compléments circonstanciels de lieu où l'on oppose un lieu visé par un mouvement ("se lancer sur des chemins inconnus" (B,2)) à un lieu où se déroule une action, où se manifeste un état ("ces images de Paris qu'elle a dans sa chambre" (M,8)), on enrichit le code CL de signes distinctifs et obtient par exemple CLD et CLS ¹.

Les codes analytiques ont l'avantage de permettre un dénombrement aussi bien des codes entiers que des codes partiels avec un minimum de paramètres à fournir à la machine ². D'autre part ce dénombrement peut être effectué à l'aide de machines mécanographiques, si l'on ne dispose pas d'un ordinateur.

d. Sur chaque carte figure au moins quatre codes différents : un code des "fonctions lexicales" (colonne 25-29), un code des "fonctions syntaxiques" (col. 42-45), un code des "fonctions morphologiques" (col.

¹ Les symboles utilisés dans les codes ont été choisis, dans le but de satisfaire à un désir de compréhension aisée. Souvent il s'agit de la première lettre du terme "centrale" de la définition de la fonction : CT - complément circostanciel - temps, CLDØ - complément circostanciel - lieu - direction - où ? (ex. "après être monté dans un wagon" (M,4) par opposition à CLDD - complément circostanciel - direction - d'où ? (ex. "Madame Polliat... sort un peigne de son cabas" (M,5)) et à CLS - complément circostanciel - lieu - situation (ex. : "assis près de mes ruches" (B,10)). Mais ce principe n'a pas pu être appliqué avec rigueur, vu de nombreux cas de concurrence entre des termes commençant par la même lettre.

² Dans le cas d'un code "synthétique" - pour CT, par exemple, le chiffre 7, pour CL, le chiffre 8 etc. - il faudrait indiquer à la machine, outre les paramètres du titre du tri, de la longueur et de la position du code sur la carte (cf. 4.8), le code de toutes les sous-classes à regrouper dans le code d'une classe principale ce qui constitue un surplus de travail manuel considérable.

1.5. Travail sur ordinateur

1,2, 47-49) et un code des "fonctions sémantiques" (col. 32-35, 61). Mais l'éventail des traits linguistiques et stylistiques relevés est plus grand : les segments autonomes sont dotés en outre d'un code des "signes de la phrase" (col. 30) annonçant la présence ou l'absence d'une virgule, d'un point, d'un trait d'union etc. derrière le segment dans le texte ; un autre code mesure la "distance" entre le segment et l'unité dont il dépend syntaxiquement (col. 50) ; un code des "métaphores" (col. 31) indique l'emploi métaphorique ¹ des unités linguistiques, surtout des substantifs et des verbes ; un code de "profondeur syntaxique" (col. 60) donne finalement la possibilité de mesurer la complexité de la structure syntaxique dans les cinq réalités linguistiques. Seule une faible partie des informations ainsi recueillies sera utilisée au cours du travail présenté ici.

e. chaque segment autonome est caractérisé en outre par deux codes "numériques", un code d'identification et un code de dépendance ou de référence :

1) le code d'"identification" se compose d'un nombre de 1 à 100 (numéro d'ordre du segment dans la tranche), d'un nombre de 1 à 10 (numéro d'ordre de la tranche dans l'échantillon) et d'une lettre (symbolisant le roman d'où est tiré l'échantillon en question) ².

2) le code de "dépendance" ou de "référence" contient le numéro d'identification du segment auquel est relié syntaxiquement le segment en question. Dans le cas où le terme de référence se situe en dehors des 100 segments de la tranche, je lui ai attribué un numéro d'identification précédé d'un signe "+" (le terme se trouve "après" la tranche) ou "-" (le terme se trouve "avant" la tranche), la série des numéros d'ordre commençant, dans les deux sens, par 1. Ce procédé permettrait d'utiliser éventuellement ces données dans une étude élargissant la taille des tranches dans les deux sens.

Le centre de chaque phrase et proposition est en général l'unité verbale qui porte par conséquent un code numérique de dépendance égal à "0" (zéro). Dans une proposition elliptique, le rôle de "centre" est attribué au terme hiérarchiquement le plus important du syntagme.

Un troisième code numérique est attribué à certains segments qui se réfèrent en même temps à deux unités fonctionnelles différentes,

¹ Ce terme sera défini dans la partie ultérieure de ce travail.

² Ces lettres sont identiques à celles utilisées pour les références des citations, cf. p.294-296.

1.5. Travail sur ordinateur

comme c'est le cas des pronoms relatifs : au point de vue syntaxique ils dépendent du centre de la proposition relative et ont la fonction de "sujet", "objet", "complément circonstanciel" etc., mais du point de vue sémantique ils se réfèrent au terme que détermine la proposition relative :

"Elle-même, interrogée sur les nouvelles qu'elle rapporte, se limite à quatre ou cinq informations connues déjà" (J,4) ¹.

Un même code a été attribué aux "centres" des propositions subordonnées et des constructions propositives.

Ces trois codes permettent à l'ordinateur de reconstituer toutes les interdépendances syntaxiques et syntagmatiques à l'intérieur d'une tranche et - de construire, si besoin est - un stemma de chaque phrase et de chaque syntagme d'une phrase ².

¹ La photocopie de quelques cartes perforées se trouve p. 309.

² Grâce à ces codes numériques l'analyse et le dénombrement des différents syntagmes de nos textes - cf. 1.5.2.2., c. - ont pu être entièrement réalisés par voie automatique.

2. Application – Les fonctions lexicales

2. Application - Les fonctions lexicales

2.1. Typologie générale

2.1. Typologie générale

2.1.1. L'analyse pratique du corpus commence par une analyse des fonctions contractées par les unités linguistiques élémentaires (segments autonomes) au niveau lexical. Ces fonctions seront appelées "fonctions lexicales". On en distingue ici neuf grandes classes ¹ :

1. les fonctions substantives
2. les fonctions pronominales
3. les fonctions verbales
4. les fonctions adjectives
5. les fonctions d'introduction
6. les fonctions adverbiales
7. les fonctions prépositives
8. les fonctions conjonctives
9. les fonctions d'interjection

2.1.2. Ces classes de fonctions lexicales correspondent en gros aux classes établies du lexique que la grammaire traditionnelle désigne par le terme de "parties du discours".

Le terme de parties du discours est relativement contesté dans la théorie linguistique d'aujourd'hui. Mais la critique semble moins viser le terme lui-même que la façon de concevoir et de définir ces classes ². La plupart des définitions se servent en effet d'une gamme assez hétérogène de critères qui saisissent tous un élément de vérité, mais qui ne touchent souvent pas à l'essentiel, faute de théorie grammaticale assignant à ce phénomène sa place dans un système linguistique général.

Vu l'incertitude qui règne dans ce domaine, bien des linguistes se sont désintéressés de cet aspect de la réalité linguistique. Mais le problème reste posé. La répartition des unités du lexique en classes fonda-

¹ On maintient dans ce travail la plupart des dénominations traditionnelles. Le seul changement notable concerne la classe des fonctions adjectives et d'"introduction", terme dont la définition sera donnée p. 180, 181.

² Cf. par exemple : J. Lyons, *Linguistique générale, Introduction à la linguistique théorique*, 1970, p. 243 - 244.

2.1. Typologie générale

mentales est un trait éminent du langage humain ¹ dont l'apport pour la constitution d'une réalité linguistique n'est pas à sous-estimer.

2.1.3. Situer les fonctions lexicales dans un système linguistique est en premier lieu déterminer les rapports entre ces fonctions et les fonctions aux niveaux syntaxique et sémantique.

De façon générale on peut dire que la fonction lexicale "prédispose" l'unité linguistique en vue de son emploi syntaxique : ainsi une unité de fonction "adverbiale" ne peut jamais contracter la fonction "nodale" au niveau syntaxique, de même une fonction "prépositive" ne peut jamais être "sujet". D'autre part, elle prévient de la fonction sémantique de l'unité. La fonction lexicale "verbale" n'est ainsi jamais contractée par une unité linguistique sémantiquement déterminée comme "être humain" ou "chose", etc.

Les fonctions lexicales se distinguent des fonctions syntaxiques par le fait que la fonction lexicale est inhérente à un grand nombre d'unités linguistiques en dehors même de tout contexte. La plupart des fonctions syntaxiques n'apparaissent que lors d'une intégration de l'unité dans un procès. Les fonctions lexicales se rapprochent des fonctions sémantiques dans la mesure où celles-ci sont aussi - et généralement de façon plus intense - liées à l'unité sur le plan du système de la langue. Mais là encore l'intégration dans un contexte peut modifier la valeur sémantique (emploi métaphorique, ironique, etc.). Les fonctions lexicales se situent donc à mi-chemin entre les fonctions syntaxiques situées plutôt sur l'axe du procès linguistique et les fonctions sémantiques situées plutôt sur l'axe du système.

Cette position intermédiaire n'exclut pas que les fonctions lexicales soient des fonctions linguistiques indépendantes qui puissent être définies sans recours exprès aux fonctions syntaxiques et sémantiques.

2.1.4. Comment définir les fonctions lexicales ?

Nous avons établi le terme de "fonction" comme "relation" existant entre les différents éléments linguistiques d'un système ou d'un

¹ Cf. V. Brøndal, *Les parties du discours, Parties orationes, Etudes sur les catégories linguistiques*, 1928, trad. française, 1948, p. 23 : "C'est un fait que le vocabulaire des langues les plus différentes est divisé en classes. Il ne semble pas exister de langues sans classification."

2.1. Typologie générale

procès régi par des lois connues. Nous avons dit en même temps qu'une fonction peut être considérée - à la manière d'un "signe" linguistique - comme une unité inséparable d'une forme sur le plan de l'expression, sa "forme", et d'une forme sur le plan du contenu, sa "signification". Si "définir" un ensemble consiste à mettre en relation son élément "forme" avec une valeur sémantique précise, définir une fonction linguistique équivaut à mettre en relation la forme sur le plan de l'expression propre à cette fonction avec l'élément de contenu formé, donc de "signification", qui lui correspond ¹.

Comme forme sur le plan de l'expression d'une fonction lexicale sont à considérer :

1. les parties matérielles de l'unité linguistique caractérisant son appartenance à une des classes fonctionnelles au niveau lexicale (éléments morphématiques, tels préfixes et suffixes de classe, etc.),
2. les différentes "possibilités combinatoires" ² de l'unité fonctionnelle dans un déroulement.

Or, l'analyse scientifique des éléments de "signification" qui correspondent à ces formes sur le plan de l'expression est relativement difficile ³.

Il s'agit de trouver un procédé qui permette l'attribution d'une signification à un élément de forme, en évitant le plus possible l'intervention d'éléments subjectifs ou, si cela n'est pas possible, en rendant accessible à un contrôle permanent le processus de cette attribution.

¹ Je renvoie à titre d'exemple à la définition des éléments linguistiques "mot", "proposition" et "phrase" en tant que fonctions (et non pas en tant que grandeurs individuelles) donnée au paragraphe 3.6.c.

² Des termes analogues sont utilisés par B. Pottier, Introduction à l'étude des structures grammaticales fondamentales, 2^{de} édition 1964, 2.1. et la note 2 de ce paragraphe : "chaise est classée en langue comme 'substantif', ce qui implique un type particulier de comportement dans le discours" et : "C'est ce type de comportement combinatoire qui définit la classe "substantif". (Les termes soulignés l'ont été par moi). - Cf. aussi J. Lyons, op. cit., 1970, p. 250.

³ Nous nous trouvons ici au centre même du problème évoqué dans l'introduction de ce travail, problème concernant la relation entre les éléments "formels" de la réalité linguistique et leur "contenu". Cf. p. 11.

2.1. Typologie générale

A cet effet nous recourrons ici au mécanisme heuristique présenté plus haut dans le texte et désigné par le terme de "cercle herméneutique"¹.

Ce procédé consiste à établir en un premier temps les éléments formels de la fonction pertinents à sa définition. A ces éléments formels seront attribuées en un deuxième temps des valeurs sémantiques correspondantes dont la gamme sera cependant déjà bien délimitée précisément par le choix des éléments formels pris en considération.

L'attribution d'une valeur sémantique précise à ces formes n'est alors rien d'autre que l'"explicitation" d'un concept déjà présent dans l'esprit de l'analyste, bien que souvent de façon inconsciente, lors du découpage des éléments formels en tant que tels ; la présence d'un concept sémantique pour l'établissement d'un ensemble d'éléments formels, permettant ensuite de son côté la précision définitive de ces concepts initiaux, a été considérée comme principe du cercle herméneutique.

Même si l'explicitation (partie synthétique de la définition) d'une valeur sémantique précise était contestable dans l'un ou l'autre de ses détails², le caractère scientifique du procédé n'en serait pas affecté dans la mesure où l'exposé des critères formels analysés au préalable (partie analytique de la définition) permet à chaque moment de contrôler le mécanisme heuristique.

En appelant "valeur fonctionnelle" la valeur sémantique à attribuer à la forme de l'expression analysée d'une fonction³, on peut dire que définir une fonction lexicale - comme d'ailleurs toute autre fonction formelle dont il sera question par la suite - consiste à déterminer sa va-

¹ Cf. le paragraphe 1.2.5.1. . Le mécanisme décrit à cet endroit au sujet de l'"interprétation" d'une réalité linguistique complexe, peut être appliqué sans hésitation au processus de "définition" dans le sens déterminé d'un élément simple de cette réalité linguistique, vu la similitude structurelle de ces deux phénomènes.

² Je ne vise aucunement l'infailibilité dans ce domaine. Il s'agit plutôt d'une tentative qui ne cherche pas la perfection. Pourtant je pense avoir indiqué une voie qui permette d'approcher le but poursuivi.

³ Le terme de "valeur fonctionnelle" pour désigner l'élément "signifiant" d'une fonction a été choisi dans l'intention d'éviter une confusion avec le terme de "fonction sémantique" utilisé dans ce travail pour caractériser la signification propre aux unités linguistiques elles-mêmes (cf. p. 57, 58). Il ne faut cependant pas oublier que cette "valeur fonctionnelle" constitue une valeur sémantique à part entière que l'on pourrait qualifier également de "valeur sémantique de la fonction".

2.1. Typologie générale

leur fonctionnelle grâce à une analyse préalable de sa forme sur le plan de l'expression.

Précisons à ce sujet que les différentes formes sur le plan de l'expression ne sont pas toutes de la même importance pour l'établissement de la "valeur fonctionnelle" d'une fonction. Certaines peuvent être considérées comme marginales, d'autres comme plus ou moins centrales. Parmi les premières, on compte la plupart des déterminations morphologiques, occasionnellement la position de l'unité fonctionnelle dans une chaîne etc. Parmi les secondes, on compte surtout les possibilités combinatoires entre les différentes unités linguistiques. On se servira donc ici surtout de ces dernières.

Comme on l'a dit, on essaiera de faire abstraction pour définir les fonctions lexicales des fonctions proprement syntaxiques et sémantiques correspondantes, sans toutefois nous interdire de faire intervenir la valeur sémantique de l'unité fonctionnelle sous ses aspects "formels", soit pour "constater un changement de sens" ¹, soit pour distinguer une fonction sémantique "indépendante" (cf. les fonctions substantives) d'une fonction sémantique "dépendante" (cf. les fonctions pronominales), une fonction sémantiquement "pleine" d'une fonction sémantique "grammaticalisée" (cf. les fonctions prépositives) etc. ².

¹ Je fais miens ici les principes analytiques exposés par J. Dubois dans sa Grammaire structurale du français : nom et pronom, p. 7 - Cf. ici p. 46 note 1.

² Faire intervenir la fonction sémantique des unités linguistiques elles-mêmes dans la définition des classes lexicales ne me paraît pas incompatible avec l'exigence de rigueur scientifique à condition que le degré d'abstraction soit moins poussé que dans une étude "fonctionnelle" instaurant d'office une distinction entre le niveau lexical et le niveau sémantique d'analyse. On peut tout aussi bien mettre à la base de ces réflexions la conception d'un lexique regroupant des "grandeurs réparties en classes lexicales". Seulement les catégories de classement de ce lexique doivent alors avoir une généralité suffisante pour ne pas exclure des parties importantes d'éléments d'une classe (exemple négatif type : "les substantifs regroupent des êtres et des choses..."). L'établissement de ces catégories devrait être accompagné en outre d'une justification théorique de leur emploi.

Une étude exemplaire de ce genre est l'œuvre citée de V. Brøndal, Les parties du discours. Brøndal considère la valeur sémantique des classes lexicales comme une combinaison de quatre catégories fondamentales de la pensée humaine. Ces catégories sont les (premières) catégories Aristotéliennes de "substance", "quantité", "qualité" et "relation" qu'il désigne par les termes plus linguistiques de :

2.1. Typologie générale

2.1.5. Bien que les classes de fonctions lexicales soient définies par la suite individuellement, tentons dès à présent de donner une typologie des différentes classes dans leur ensemble qui servira de référence aux définitions à suivre, définitions sur lesquelles se basera l'interprétation stylistique.

En analysant les possibilités combinatoires contractées par les unités linguistiques de base lors de la réalisation d'une chaîne structurée nous constatons une hiérarchie certaine qui nous permet de distinguer trois types fondamentaux de classes fonctionnelles aux niveau lexical.

Un premier type comprend les classes de fonctions qui, dans une chaîne linguistique ou dans une partie de cette chaîne, confèrent aux unités de base la capacité d'être - en principe - le "point de départ d'une détermination progressive".

Ce terme s'explique par la réflexion suivante : au lieu de représenter une phrase (P), comme le font les grammaires structuralistes et génératives, en tant que grandeur résultant de la réunion de deux syntagmes principaux, d'un syntagme nominal (SN) et d'un syntagme verbal (SV) hiérarchiquement équivalents - les deux syntagmes se trouvent dans le stemma ci-dessous sur un même plan horizontal - par exemple :

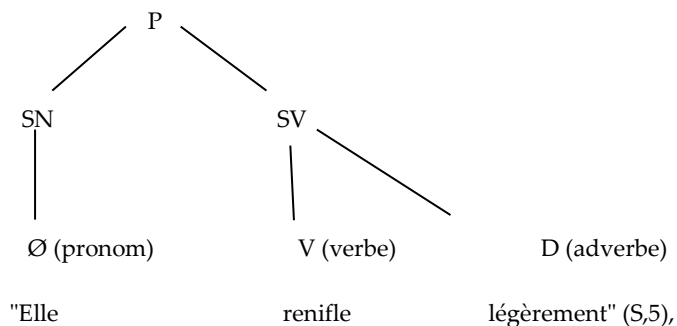
-
1. "relatum" (substance)
 2. "descriptum" (quantité)
 3. "descriptor" (qualité)
 4. "relator" (relation).

Un assemblage d'au moins deux d'entre elles permet d'identifier en principe toutes les grandes classes lexicales. En ajoutant une troisième catégorie on arrive à définir également la plupart des sous-classes. De ce système seuls sont exclus les articles, les particules génitives et les mots de réponse.

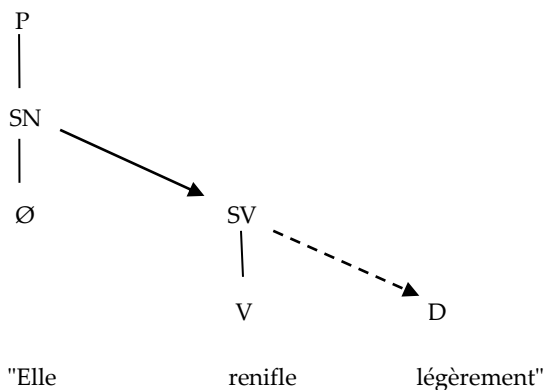
Ce système contient également une application stylistique : selon qu'un auteur favorise une de ces catégories, seule ou en liaison avec d'autres, Brøndal distingue un certain nombre de styles, dont un style "copulatif", un style "résultatif", un style "situatif", un style "descriptif", etc.

Notons encore que cette analyse "catégorielle" et sémantique parvient dans la caractérisation des classes à des résultats assez proches de ceux issus de l'analyse "fonctionnelle-formelle" proposés dans les pages qui suivent.

2.1. Typologie générale



on peut penser à interpréter syntaxiquement le déroulement d'une phrase comme l'"expansion" hiérarchiquement structurée du syntagme nominal sujet - dans l'exemple donné elle est réalisée au moyen d'un syntagme verbal né, lui-même, de l'expansion d'un segment de fonction verbale par un segment de fonction adverbiale - ce que l'on pourrait exprimer par le stemma suivant :



Sémantiquement cette phrase serait alors une suite de "déterminations" apportées de façon directe ou indirecte ¹ au syntagme nominal "en tête"

¹ Dans le stemma ci-dessus l'expansion du syntagme nominal par le syntagme verbal dans son ensemble (détermination "directe" du syntagme nominal) est représentée par une flèche en trait plein et l'expansion du syntagme verbal par la fonction adverbiale (détermination "indirecte" ou "médiatisée" du syntagme nominal), par une flèche en pointillés. - On recourra dans les stemmas à suivre aux

2.1. Typologie générale

respectivement sa fonction "centrale" ¹ - ici le segment de fonction pronominale "elle" - pourrait être comprise effectivement comme "point de départ" d'une séquence de déterminations progressives.

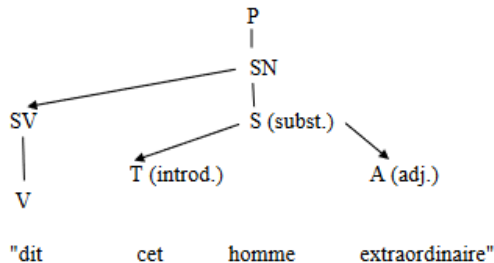
Il faut toutefois se garder d'accorder une signification trop concrète à ce terme. Dans une phrase comme "... dit cet homme extraordinaire..." (G,3) le terme central du syntagme nominal sujet, à savoir le substantif "homme", est le "point de départ d'une détermination progressive" avant tout sous un angle logique ².

Dans un sens étroit, seuls les éléments lexicaux ayant contracté dans une réalité linguistique la fonction syntaxique "sujet" pourraient être considérés comme de tels points de départ d'une détermination progressive. Dans un sens plus large, le même statut peut cependant être attribué à toutes les unités lexicales qui, tout en n'ayant pas contracté la fonction de sujet dans un déroulement donné, sont susceptibles par leur appartenance à une classe lexicale particulière, de la contracter dans un

deux genres de flèches selon qu'il s'agit de l'expansion d'un syntagme nominal respectivement de son unité centrale (de fonction substantive ou pronominale) ou de l'expansion d'un syntagme non nominal respectivement de son unité centrale.

¹ Les codes des fonctions lexicales "centrales" des différents syntagmes se trouvent dans le stemma immédiatement au-dessous du code du syntagme lui-même, reliés par un simple trait plein. On indique seulement la fonction lexicale déterminant les fonctions centrales à l'intérieur d'un syntagme si ceux-ci ne consistent qu'en un seul segment autonome (ex. : "légèrement" dans la phrase ci-dessus : "elle renifle légèrement").

² Le stemma correspondant serait :

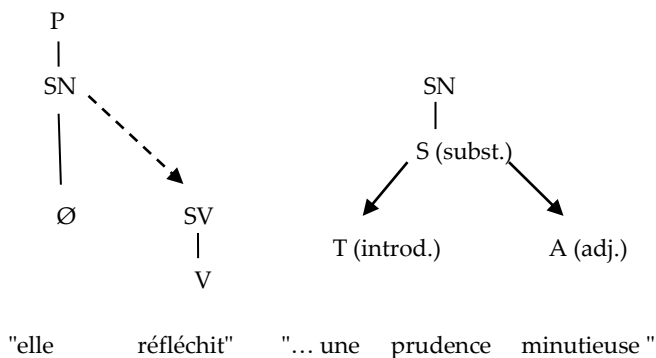


2.1. Typologie générale

autre déroulement : "Christiane n'a pas voulu abandonner l'enfant... " (J,9) → * "L'enfant avait un peu de fièvre... " etc. ¹.

On attribuera à ce premier type fonctionnel les classes des fonctions substantives et pronominales.

Un deuxième type est formé par les fonctions qui "déterminent" des fonctions du premier type ou d'autres fonctions du deuxième type. Parmi les fonctions déterminant une fonction du premier type, on peut citer les fonctions verbales ², la classe des fonctions adjectives et la classe des fonctions d'introduction. Exemples : "elle réfléchit... " (S,9), "... une prudence minutieuse... " (M,2) etc. Les stemmas syntaxiques respectifs seraient :



Les fonctions qui déterminent une autre fonction du même type se regroupent toutes dans la classe des fonctions adverbiales.

Comme il sera montré plus loin, les unités de fonction adverbiale déterminent, abstraction faite des rares cas où elles aussi détermi-

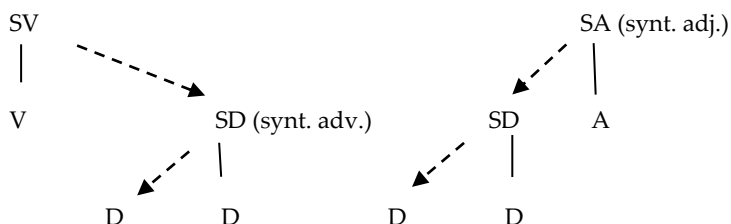
¹ La restriction "en principe" insérée plus haut dans le texte - cf. p. 109 - se rapporte à ce fait.

² Ce qui peut surprendre est de trouver la classe des fonctions verbales non parmi les fonctions du type un, mais parmi celles du type deux. Cette conception n'est cependant pas isolée dans la linguistique contemporaine, cf. J. Lyons, op. cit., p. 252 : "On remarquera que beaucoup de travaux publiés récemment par un certain nombre de linguistes autres que Chomsky (Lakoff, Rosenbaum, Fillmore, etc.) supposent l'identité catégorielle du verbe et de l'adjectif dans la structure profonde de l'anglais".

2.1. Typologie générale

nent une fonction du premier type ¹, surtout des unités de fonction adjectivale et verbale. Elles peuvent cependant également déterminer une autre unité de fonction adverbiale.

Exemples : "attendre assez longtemps..." (M,4), "... bien trop grand" (S,5). À ces exemples correspondent les stemmas syntaxiques :



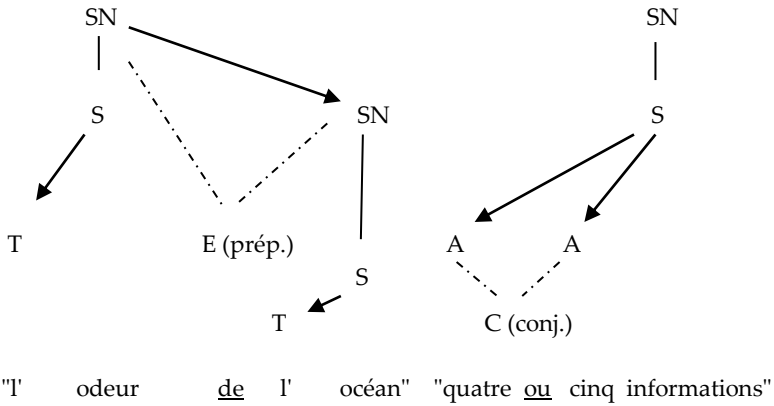
"attendre assez longtemps..." "... bien trop grand"

Un troisième type se recrute parmi les fonctions servant à relier entre elles des fonctions du premier et du deuxième type. Ici on peut localiser surtout les classes des fonctions prépositives et conjonctives ². Exemples : "l'odeur de l'océan" (S,7), "quatre ou cinq informations" (J,4). Comme représentation des dépendances syntaxiques je propose :

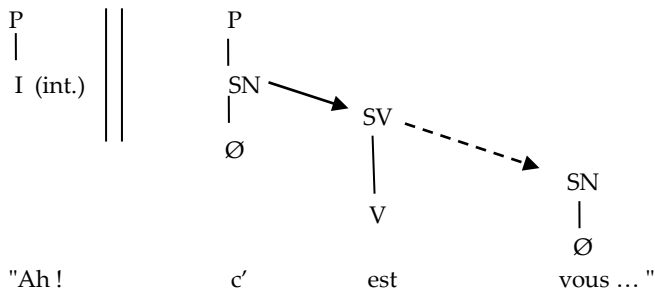
¹ Cf. p. 118 note 3 et sa suite p. 119, 131 note 2.

² Le fait que les unités de fonction prépositive et conjonctive ne servent pas uniquement à relier des fonctions (simples) du premier et du deuxième type, mais également des fonctions que nous pouvons appeler "complexes", constructions propositionnelles (constructions infinitives, gérondives, etc.), propositions et phrases, ne se trouve pas en contradiction avec la caractérisation donnée de ces fonctions.

2.1. Typologie générale



De cette tripartition typologique des fonctions lexicales n'est exclue que la classe des fonctions d'interjection qui semble avoir plus de points communs avec les fonctions complexes "phrases" qu'avec les fonctions simples traitées ici. Exemple : "Ah ! c'est vous..." (G,8), dont le stemma syntaxique pourrait être :



Reste le problème de la dénomination des trois types fondamentaux de classes lexicales. - On peut penser à les désigner par les termes de :

- fonctions "à déterminer".
- fonctions "déterminantes",
- fonctions "reliantes".

Mes préférences vont cependant - malgré un certain risque de confusion avec les mêmes termes compris comme "catégories sémantiques" - à :

2.1. Typologie générale

tiques" - vers l'utilisation de termes d'origine philosophique qui ont d'ailleurs tous fait leur apparition dans le domaine linguistique. Je propose donc, en répétant qu'il s'agit là exclusivement d'une détermination du comportement combinatoire et en aucun cas de la valeur sémantique des unités linguistiques elles-mêmes, d'attribuer aux trois types de fonctions les termes de :

- fonctions "substantielles"
- fonctions "accidentelles"
- fonctions "relationnelles"^{1, 2}.

En appelant fonctions "accidentelles primaires" celles qui, parmi les fonctions du type deux, déterminent une fonction substantielle, et fonctions "accidentelles secondaires" celles qui y déterminent des fonctions du même type, on peut représenter les résultats de cette typologie dans le tableau suivant³ :

¹ Que le terme de "substance" de même que le terme de "relation" aient déjà été utilisés dans les préliminaires de notre théorie linguistique fonctionnelle, ne joue, me semble-t-il, qu'un rôle secondaire : chez Hjelmslev le terme de "substance" a été nettement situé en dehors du fait linguistique ; de même le terme de "relation" dans la théorie fonctionnelle de Hjelmslev ne peut guère entrer en concurrence avec l'emploi très spécifique du terme de "relationnel" ici.

² Si l'on compare les catégories sémantiques utilisées par V. Brøndal, avec les catégories appliquées ici on constate une certaine parenté : les quatre catégories de Brøndal peuvent être réduites à ces trois catégories en juxtaposant la catégorie de "relatum" à celle de "substantiel", celle de "relator" à celle de "relationnel" et celles de "descriptor" et de "descriptum" (dans la terminologie aristotélicienne "quantité" et "qualité") à la notion d'"accidentel".

Ce parallélisme laisse supposer que les valeurs sémantiques propres aux "formes" ne semblent pas être fondamentalement différentes des valeurs sémantiques propres au "contenu" des unités lexicales.

³ Une typologie similaire des fonctions lexicales est développée dans O. Jespersen, *The Philosophy of Grammar*, 1924, surtout p. 96-107. - Jespersen distingue dans les classes lexicales trois degrés de dépendance qu'il appelle "ranks" et qui correspondent aux types fonctionnels désignés ici de type 1, type 2a et de type 2b ou de substantiel, accidentel primaire et accidentel secondaire.

Cette vue de Jespersen a été reprise récemment par J. Lyons, op. cit., p. 250/251.

2.1. Typologie générale

type fonctionnel	classe fonctionnelle
fonctions substantielles (type 1)	fonctions substantives fonctions pronominales
fonctions accidentelles primaires (type 2a)	fonctions verbales fonctions adjectives fonctions d'introduction
fonctions accidentelles secondaires (type 2b)	fonctions adverbiales
fonctions relationnelles (type 3)	fonctions prépositives fonctions conjonctives
	fonctions d'interjection

2.1.6. Les différentes classes de fonctions lexicales seront étudiées par la suite selon le schéma suivant : dans un premier sous-chapitre on indiquera la "composition de la classe" par rapport à des sous-classes traditionnelles et non traditionnelles, dans un second on essaiera de déterminer la "valeur fonctionnelle" de la fonction lexicale en question - "définition" de la fonction, cf. 2.1.4. - dans un troisième on présentera l'"étude statistique" de la fonction et dans un quatrième on fournira une "interprétation stylistique" des résultats précédents. Dans ce dernier sous-chapitre seront donnés également les résultats d'éventuelles études (statistiques) complémentaires suggérées par les analyses effectuées auparavant.

Tout en énumérant des sous-classes fonctionnelles dont se compose une classe lexicale, je n'aborderai pas ici leur étude détaillée. Leur valeur fonctionnelle particulière est souvent très étroitement liée à celle de la fonction syntaxique ou sémantique contractée par l'unité linguistique. Il me semble donc préférable de ne les traiter que dans la partie de ces fonctions respectives.

2.2. La fonction substantive

2.2. La fonction substantive (Code S)

2.2.1. Composition de la classe. - La classe des fonctions substantives correspond dans son ensemble à la classe lexicale traditionnelle désignée par le terme de "substantifs" ¹. Par analogie avec l'usage habituel, on distingue ici deux sous-classes ² : 1 - les fonctions "noms communs" (Code S b) ³, 2 - Les fonctions "noms propres" (Code S P) ⁴. - Exemples :

1 - S b : "Alors le vieux visage du douanier italien s'est mis à sourire avec commisération..." (M,9)

¹ Le terme de "substantif" - comme ceux de "pronom", "adjectif" etc. - est caractérisé dans son emploi habituel par la non distinction entre "grandeur" et "fonction" contractée par l'unité linguistique au niveau lexical. L'absence de cette distinction a pour conséquence dans les définitions traditionnelles des "classes de mots" de nombreuses confusions entre les différents niveaux d'analyse, notamment entre le niveau proprement sémantique et le niveau lexical (cf. p. 108 note 2). Pour souligner la limitation méthodologique dans cette partie au seul niveau lexical, nous éviterons par la suite l'emploi de ces termes.

² On cite les différentes sous-classes selon l'importance de leur fréquence observée dans le corpus. La première est largement majoritaire, elle totalise 86,97 % des fréquences de la classe, la seconde en totalise 13,03 %.

³ Lire "S blanc" ; "b" désigne en informatique "absence de symbole". Il est souvent avantageux de donner le code "blanc" aux éléments les plus nombreux d'une classe (cf. note précédente) et de ne "marquer" que les éléments numériquement moins importants : on épargne ainsi du temps en perforation.

⁴ Pour distinguer ces deux sous-classes au niveau lexical, on peut évoquer à la fois des critères "formels" et des critères "sémantiques", fait peu surprenant vu la position intermédiaire des fonctions lexicales entre les fonctions sémantiques et les fonctions syntaxiques formelles dont il a déjà été question. Les critères sémantiques seront étudiés dans une partie sémantique, à suivre ultérieurement. Parmi les critères "formels", on peut faire état de critères combinatoires (les unités de fonction "noms propres" sont dans leur majorité non accompagnées d'unités d'introduction, cf. p. 183 note 2), de critères graphiques (elles prennent toujours une majuscule) etc.

Selon notre conception, les différentes sous-classes d'une classe fonctionnelle permettent le regroupement de toutes les fonctions faisant partie de cette classe.

2.2. La fonction substantive

"Au bas des deux fenêtres exposées au sud, des rais de lumière filtrent à travers les interstices des jalousies fermées." (J,7)

2 – S.P.: "Prends, Adolphe ! Alfred ! Prends, Eugène !" dira-t-elle..." (G,4)

"... il vous aura fallu sans doute attendre assez longtemps devant Sant'Andrea della Valle ou au Largo Argentino..." (M,4)

Ne seront cependant pas considérées comme appartenant à la classe des fonctions substantives les fonctions normalement substantives intégrées dans des "locutions" ¹ et les fonctions tenant lieu de fonctions substantives sous-entendues. Exemples :

"C'est donc Frank qui se trouve à proximité de la table basse..." (J,5)

"Il faut dire que ce Bruno est un des plus navrants de tous les saints..." (M,6)

"à proximité de" sera classé comme locution prépositive, "navrants" comme unité de fonction adjective.

2.2.2. Valeur fonctionnelle ². - Citons les critères formels de comportement combinatoire les plus importants sur lesquels se basera l'établissement de la valeur fonctionnelle de l'ensemble des fonction substantives :

1. parmi les fonctions substantielles ou de type un, les fonctions substantives constituent la classe qui dispose de la gamme de possibilités combinatoires la plus riche : elles peuvent être déterminées par toutes les fonctions du type deux sans exception - donc par une unité de fonction verbale, adjective, d'introduction, et adverbiale ³ - et par une fonction du

¹ Cf. p. 61 et suivantes.

² Ce terme a été introduit, rappelons-le, p. 107. Il est synonyme de "valeur sémantique de la fonction".

³ Exemples : "... le corps fut placé sur un fond sanglé..." (G,10), "... ce sera l'heure de payer pour cette chambre d'à côté..." (M,4) (fonction substantive déterminée par une unité de fonction verbale) ; "Et en même temps j'aiguillais son jeune esprit vers une voie des plus fécondes..." (B,6) (fonction substantive déterminée par une fonction adjective) ; "Un fureur le prend, un désir de l'arracher de là par la force..." (S,10) (fonction substantive déterminée par une unité de fonction d'intro-

2.2. La fonction substantive

même type dans plusieurs fonctions syntaxiques (fonctions complément déterminatif, apposition, etc.)¹ ;

2. dans un déroulement, les unités substantives peuvent être remplacées par des unités de fonction pronominale, fait que nous désignerons par le terme de "substitution"² ;

3. à la différence des unités de fonction pronominale, les unités substantives ont une signification (fonction sémantique) très précise qui

duction) ; "... son visage tout diminué par la distance, que vous devinez essoufflé, rouge d'effort et d'émotion, peut-être en larmes,..." (M,10), "Les automobilistes d'aujourd'hui n'ont pas de corne dans le sens où je l'entends..." (B,1) (fonction substantive déterminée par une unité adverbiale). Il faut dire cependant que cette dernière possibilité est relativement rare. Dans notre corpus, on ne totalise que 50 occurrences de détermination d'une fonction substantive par une fonction adverbiale, cf. p. 112/113. Les effectifs correspondant aux faits de détermination d'une fonction substantive par une des autres fonctions citées sont beaucoup plus importants.

Signalons dès à présent un certain danger qui consiste à utiliser des résultats de notre analyse - faits de "parole", selon la terminologie saussurienne - pour confirmer ou rejeter une hypothèse établie sur des faits de "langue" : les résultats en question sont issus d'un corpus restreint ne comportant que des échantillons de langue littéraire, plus précisément romanesque. Dans un sens strict, ces résultats ne peuvent donc être représentatifs tout au plus que pour ce secteur limité de la langue française.

D'autre part, il est assez tentant d'observer comment un corpus, qui par définition est toujours limité et par-là même restreint dans sa représentativité, reflète certains faits de langue déjà admis ou encore à confirmer. Si je recours, dans les pages qui suivent, à de tels rapprochements, ce sera sous l'emprise de cette curiosité, mais en pleine connaissance des risques méthodologiques que l'on court. Les conclusions que l'on pourra en tirer prétendent donc n'avoir qu'une valeur indicative et restent par ailleurs des hypothèses à vérifier dans un corpus plus large.

¹ Exemples : "...le paquet de cigarettes encore intact qui se trouve dans la poche de votre manteau..." (M,1), "... c'est une rancune sournoise, honteuse, contre celui qui se permet de troubler son confort..." (S,6) (unité substantive déterminée par une unité substantive ou pronominale de fonction syntaxique "complément déterminatif") ; "... et vous vous êtes mis à songer à ces images de Paris qu'elle a dans sa chambre romaine, l'arc de triomphe, l'obélisque, les tours de Notre-Dame et un escalier de la tour Eiffel..." (M,8) (unité substantive déterminée par une autre unité du même type de fonction syntaxique "apposition").

² Par substitution on comprend le remplacement d'un élément linguistique par un autre élément de valeur sémantique et fonctionnelle inférieure.

2.2. La fonction substantive

leur est propre avant même leur intégration dans un contexte ¹. Par opposition aux substituts pronominaux qui peuvent s'investir de cette signification dans un contexte donné, on l'appellera ici "authentique" ou "indépendante" ^{2, 3}.

La classe des fonctions substantives peut donc être considérée comme la classe centrale des fonctions dites substantielles.

Présenter une unité linguistique sous forme de substantif dans un déroulement signifie poser un segment d'information "indépendante" - et il faut insister sur ce fait - en lui attribuant la possibilité de "détermination" ou, syntaxiquement parlant, d'"expansion", d'une part, par des

¹ Cette constatation est valable également pour l'unité substantive qui contracte dans un contexte précis une fonction sémantique différente de sa fonction sémantique "habituelle" que nous suggèrent l'expérience ou les dictionnaires : même la signification contextuelle rare (emploi métaphorique ou ironique recherché de l'unité, par exemple) peut être considérée comme "propre" à l'unité linguistique sur l'axe du système lexical, dans la mesure où elle constitue pour cette unité une des possibilités effectives - dont le nombre est limité ! - de se réaliser sémantiquement.

² Cf. pour les fonctions pronominales p. 132.

³ Pour "définir" la fonction substantive, certains linguistes s'appuient en outre sur des critères morphologiques, tels : les unités substantives confèrent les marques de leur genre et de leur nombre aux unités lexicales à désinence variable qui les déterminent, cf. par exemple R. L. Wagner - J. Pinchon, Grammaire du français classique et moderne, 2^{de} éd. revue et corr. 1962, p. 46. Ce critère ne fait cependant que souligner la "primauté" combinatoire des fonctions substantives par rapport aux autres fonctions lexicales que nous avons établies précédemment de façon plus directe, mais elle ne fournit aucun indice supplémentaire permettant de déterminer la nature même de cette primauté. Pour nos besoins précis, ce critère peut donc être considéré comme "secondaire" ou "marginal" et on peut en faire abstraction.

J. Lyons, op. cit., p.244 refuse également de tels critères, pour leur caractère "glossocentrique" (le phénomène en question n'apparaît que dans certaines langues et pas dans d'autres.) - A cela, il faudrait cependant objecter que la présence d'un phénomène linguistique quelconque même dans un petit nombre de langues suffit pour que l'on s'interroge sur les raisons et la signification de son existence. Si le phénomène d'"accord" entre les fonctions substantives et certaines fonctions "déterminantes" n'est que d'une pertinence relative pour la définition sémantique des fonctions substantives, il peut être d'une aide plus sûre pour la définition de l'une ou l'autre de ces classes fonctionnelles de détermination, cf. par exemple p. 168.

2.2. La fonction substantive

unités de fonction adjective et/ou de fonction d'introduction, éventuellement de fonction adverbiale et, d'autre part, par une unité de fonction verbale.

Même si cette possibilité n'est pas réalisée dans un contexte donné, elle reste réalisable dans ce contexte même - où il est presque toujours possible d'ajouter une épithète à un substantif - ou dans un contexte nouveau, par exemple en faisant d'un "complément d'objet" le "sujet" d'une nouvelle détermination verbale, donc d'une nouvelle phrase.

2.2.3. Etude statistique - Les fonctions substantives se répartissent comme suit dans les cinq échantillons ¹ :

¹ Pour présenter la distribution des différentes fonctions dans nos cinq échantillons, j'ai adopté le mode suivant :

1. pour chaque échantillon la distribution sera caractérisée par quatre paramètres :
 - a. effectif total de la fonction dans l'échantillon ("eff. tot." dans le cadre),
 - b. fréquence moyenne de la fonction dans les différentes tranches d'un échantillon ("moyennes \bar{x} "),
 - c. écart type propre à chaque distribution de la fonction à l'intérieur d'un échantillon ("ec. type s"),
 - d. coefficient de variation associé à cette distribution ("coeff. d. var. v") ;
2. j'indiquerai en outre les valeurs moyennes de ces paramètres pour l'ensemble des cinq échantillons ("val. moy.") et la somme des cinq effectifs totaux ("Σ eff. tot.") qui indique la fréquence totale de la fonction dans notre corpus ;
3. dans le tableau réunissant ces informations, les cinq échantillons seront cités par ordre croissant des effectifs totaux correspondant à l'ordre croissant des moyennes. En cas d'égalité de deux ou plusieurs effectifs totaux, on aura recours aux valeurs des écarts types, en donnant priorité à l'échantillon à l'écart type le plus petit.

Ce procédé aura le désavantage de faire varier l'ordre des échantillons d'un tableau à l'autre ce qui ne facilitera pas la comparaison des distributions des différentes classes fonctionnelles entre elles. Par contre, ce procédé présentera l'avantage de permettre au lecteur, avant tout calcul statistique, de se faire, pour la distribution étudiée elle-même, une première idée de la proximité ou de la non proximité des cinq échantillons.

2.2. La fonction substantive

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. type s	coeff. d. var. v
Pla.	150	15,0	4,88	0,32
Mol.	165	16,5	4,65	0,28
Mod.	200	20,0	5,23	0,26
Jal.	203	20,3	2,45	0,12
Gor.	203	20,3	6,40	0,32
val. moy.	184,2	18,42 ¹	4,72	0,26
Σ eff. tot.	<u>921</u>			

Le test de comparaison des moyennes (test de Duncan) appliqué aux valeurs observées donne les résultats suivants ² :

¹ La valeur des cinq moyennes est égale au pourcentage de la fonction par rapport à l'ensemble des fonctions lexicales. La part des fonctions substantives varie donc entre 15 % (échantillon tiré du Planétarium) et 20,3 % (échantillons tirés de la Jalousie et du Père Goriot). Elle est de 18,42 % dans l'ensemble des cinq échantillons.

Mais ces pourcentages sont statistiquement peu pertinents, étant donné l'impossibilité d'appliquer la plupart des tests statistiques à des "fréquences relatives". - Cf. à ce sujet Ch. Muller, *Initiation à la statistique linguistique*, 1968, p. 11, 44.

² Ces résultats seront représentés selon la méthode graphique présentée p. 91, surtout note 1).

Pour des raisons de commodité, on a condensé les résultats des quatre tests que l'on s'est proposé d'effectuer pour chaque fonction à étudier (cf. p. 98, 1.) en un seul cadre. Ce cadre contient donc en détail les résultats graphiques du test de Duncan calculé sur :

- a. les distributions de la fonction dans la population des cinq échantillons ("test/5") avec un risque d'erreur de 5 % ("p = 0,05"),
- b. les distributions de la fonction dans la population des cinq échantillons avec un risque d'erreur de 1 % ("p = 0,01"),
- c. les distributions de la fonction dans la population des quatre échantillons du "Nouveau roman" ("test/4") avec un risque d'erreur de 5 % ("p = 0,05"),
- d. les distributions de la fonction dans la population des quatre échantillons modernes avec un risque d'erreur de 1 % ("p = 0,01").

Pour l'interprétation des graphiques rappelons que :

2.2. La fonction substantive

test/5			test/4		
éch.-moy.	p=0,05	p=0,01	éch.-moy.	p=0,05	p=0,01
Pla. 15,0	+	+	Pla. 15,0	+	+
Mol. 16,5	+ +	+	Mol. 16,5	+ +	+
Mod. 20,0	+	+	Mod. 20,0	+	+
Jal. 20,3	+	+	Jal. 20,3	+	+
Gor. 20,3	+	+			

Dans les deux graphiques traduisant les résultats du test au seuil de rejet de $p = 0,05$, la séquence de croix décalées permet de constater une distribution significativement hétérogène de la fonction pour l'ensemble des cinq échantillons (test/5), comme pour celui des quatre échantillons modernes (test/4). La suite des croix non décalées dans les deux graphiques représentant les résultats du test au seuil de $p = 0,01$ indique qu'à ce seuil plus sévère les deux ensembles d'échantillons peuvent être considérés comme statistiquement homogènes dans le sens défini, ce qui nous dit que les écarts entre les différentes distributions ne sont pas trop importants ¹.

Les croix décalées sur deux colonnes dans les graphiques correspondant au seuil de $p = 0,05$ opposent dans l'ensemble des cinq échantillons, que l'on appellera dorénavant "population/5" ², les échantillons

- une suite de croix superposées, non décalées, signale l'absence de tout écart significatif entre les différentes distributions (par exemple les deux graphiques pour $p = 0,01$;
- une suite de croix décalées sur deux ou plusieurs colonnes annonce des écarts significatifs à l'intérieur de la série testée (par exemple les deux graphiques pour $p = 0,05$;
- les échantillons reliés entre eux par une partie non décalée de cette suite peuvent être considérés comme "statistiquement homogènes" (par exemple les échantillons du Planétarium et de Molloy ou ceux de Molloy, de la Modification, de la Jalousie et du Père Goriot pour $p = 0,05$ dans le test/5).

¹ En utilisant la terminologie introduite plus haut (1.4.3.1., p. 70/71), on peut dire que les résultats du test/5 ainsi que du test/4 sont "significatifs", mais non pas "très significatifs".

² Pour cette dénomination quelque peu abusive cf. p. 67 et la note 2.

2.2. La fonction substantive

du Planétarium et de Molloy aux échantillons de Molloy, de la Modification, de la Jalousie et du Père Goriot. Dans l'ensemble des quatre échantillons modernes, que l'on appellera "population/4", une division semblable est à observer : aux échantillons du Planétarium et de Molloy s'opposent les échantillons de Molloy, de la Modification et de la Jalousie. La présence de l'échantillon de Molloy dans les deux sous-ensembles signale pour ce dernier une distribution des fonctions substantives statistiquement compatible avec celle de l'échantillon du Planétarium aussi bien qu'avec celle des trois autres échantillons. Les valeurs de son effectif total et de son écart type le rapprochent cependant plus de l'échantillon du Planétarium que des trois autres.

Il subsiste donc une hétérogénéité statistique réelle entre la distribution de l'échantillon du Planétarium et les distributions des échantillons de la Modification, de la Jalousie et du Père Goriot.

2.2.4. Interprétation stylistique et études complémentaires. - Les résultats du test montrent que les auteurs de nos cinq textes n'attachent pas la même importance à l'utilisation de la fonction substantive. La différence n'est pas excessive, mais elle suffit pour rejeter au seuil de 5 % l'hypothèse nulle d'une distribution statistiquement homogène de la fonction dans le corpus entier et dans les seuls échantillons tirés des quatre "Nouveaux romans". L'échantillon du Planétarium se distingue ainsi par un déficit significatif d'unités de fonction substantive des échantillons du Père Goriot, de la Jalousie et de la Modification qui s'en distinguent eux-mêmes par un excédent significatif. Molloy prend dans les deux cas une position intermédiaire avec toutefois une plus grande affinité avec l'échantillon du Planétarium qu'avec les trois autres. Comment apprécier ces observations ?

Si l'on attribue à l'ensemble des unités de fonction substantielle le qualificatif d'éléments constitutifs "primaires" d'une réalité linguistique ou de "thèmes linguistiques" - et ceci est parfaitement possible vu leur définition en tant qu'unités de départ d'une chaîne de "déterminations progressives" ¹ - les unités de fonction substantives seules représentent les thèmes linguistiques "authentiques" ou "indépendants" et par-là

¹ Les différentes déterminations, directes ou indirectes, apportées aux éléments constitutifs primaires seraient alors, pour rester dans l'image empruntée au langage de la critique musicale et littéraire, le "développement" de ces thèmes.

2.2. La fonction substantive

librement variables de cette réalité linguistique. Entendons par ce terme que l'auteur ou le sujet parlant, lors de la constitution d'une réalité linguistique, peut introduire - au moins en principe - autant de secteurs d'information "thématique" ¹ différents qu'il utilise d'unités substantives. Cette qualité habilite les unités substantives à assumer le rôle - exclusif - d'agent de ce que l'on pourrait nommer la "progression" d'une réalité linguistique en secteurs d'information thématique, ou, sous un angle quantitatif, son "élargissement" thématique.

Le taux significativement bas des fonctions substantives dans l'échantillon du Planétarium peut donc être interprété comme un indice d'une progression en secteurs d'information thématique significativement plus hésitante, d'un élargissement thématique significativement moins important de leur réalité linguistique. Par contre, le taux significativement élevé des fonctions substantives dans les échantillons du Père Goriot, de la Jalousie et de la Modification révélerait une réalité linguistique avec une progression thématique significativement plus affirmée et un élargissement plus net.

L'échantillon de Molloy présenterait une progression thématique en somme "moyenne", mais à tendance plutôt hésitante.

Les termes de "progression" et d'"élargissement" thématiques nécessitent cependant quelques remarques supplémentaires : une grande progression thématique ou un élargissement important d'une réalité linguistique - signalés par un nombre important de fonctions substantives - ne se concrétisent pas de la même façon dans les différentes sortes de textes. On peut imaginer des textes riches en fonctions substantives où le nombre élevé de ces fonctions est dû à une alternance fréquente de relativement peu d'unités substantives différentes ² et on peut en conce-

¹ Comme l'adjectif "substantiel", l'adjectif "thématique" ne se prononce aucunement sur la nature (sémantique) elle-même de ces éléments d'information, mais se contente de décrire un fait de combinabilité qui détermine l'unité substantive aussi bien en tant qu'unité "formelle" (ici lexicale) qu'en tant qu'unité porteuse de sens (cf. p. 115).

² Cette possibilité semble être réservée, dans le domaine littéraire, surtout aux textes lyriques. - Dans les cinq échantillons, je n'ai rencontré qu'un seul passage de ce genre (ton lyrique et ironique) où toutefois le nombre des fonctions substantives n'est pas spécialement élevé (à 11 fonctions substantives correspondent quand même 8 fonctions pronominales, cf. pour ce rapport p. 138) : "Je prends une pierre dans la poche droite de mon manteau, la suce, ne la suce plus, la mets dans

2.2. La fonction substantive

voir d'autres où le nombre élevé de fonctions substantives s'explique effectivement par le besoin d'apporter à cette réalité linguistique en question un maximum d'informations thématiques sémantiquement différentes les unes des autres¹. Les termes de progression et d'élargissement thématiques semblent donc s'appliquer dans un sens strict surtout à ce dernier type de texte, auquel appartiennent sans aucun doute la plupart des textes narratifs et avec eux les textes du corpus.

Y a-t-il un moyen de vérifier cette interprétation, sans quitter le plan "formel" de notre analyse ?

Un programme d'ordinateur m'a fourni - en principe pour l'analyse proprement sémantique des cinq textes - le décompte des unités substantives différentes pour chacun des cinq échantillons du corpus, données qui, bien qu'en rapport avec la signification des unités substantives, peuvent être caractérisées comme "formelles"². Les résultats de ce dénombrement ressortent du cadre ci-dessous :

éch.	f. subst. diff. p. échantillon
Pla.	131
Mol.	131
Jal.	157
Gor.	167
Mod.	168
tot.	754

la poche gauche de mon manteau, la vide (de pierres). Je prends une deuxième pièce dans la poche droite de mon manteau, la suce, la mets dans la poche gauche de mon manteau." (B,4). Ce ne sont que 3 unités substantives différentes qui totalisent les 11 occurrences substantives de ce passage.

¹ Par exemple : "L'ombre du pilier s'avance vers lui ; après avoir traversé en diagonale plus de la moitié de la terrasse, longé la chambre sur toute sa largeur et dépassé la porte du couloir, elle arrive à présent jusqu'à la table basse où A... vient de déposer son livre". (J,10). Ici on compte 12 unités substantives, toutes différentes les unes des autres.

² Cf. p. 46 note 1, 108.

2.2. La fonction substantive

On peut alors procéder à une comparaison entre ces effectifs et la série des effectifs de toutes les fonctions substantives pour tester s'il y a ou non une liaison statistique entre la présence des unités substantives différentes et l'ensemble des unités substantives dans nos deux populations. Une réponse affirmative serait à considérer comme une confirmation de notre interprétation, une réponse négative comme le contraire.

Soumettons ce problème à un test de corrélation avec l'hypothèse nulle suivante : il existe une liaison statistique entre les deux événements. Pour les raisons indiquées plus haut dans le texte ¹, nous recourons ici au test "non paramétrique" de corrélation selon Spearman. Les indices de corrélation ρ résultant de la comparaison des deux séries d'effectifs substantifs sont pour la population/5 et pour la population/4 :

corrélacion	pop./5	pop./4
f. subst. diff. par échan. - f. subst. tot. par échan.	+ 0,65	+ 0,75

Ces deux indices signalent une corrélation positive entre les deux événements, mais n'atteignent pas les seuils d'acceptation de l'hypothèse nulle ² qui se situent ($p = 0,05$) à $\pm 0,88$ pour la population/5 et à $\pm 0,95$ pour la population/4, les degrés de liberté étant 3, respectivement 2. Il faut cependant se demander si ces résultats non significatifs ne sont pas dus en premier lieu au petit nombre d'éléments des deux variables, ou bien à l'imprécision relative de notre test ³.

Pour augmenter le nombre des éléments des deux variables, j'ai établi par un décompte manuel les effectifs des fonctions substantives

¹ Cf. p. 92.

² Rappelons que ce test de corrélation permet de vérifier une hypothèse nulle. Cf. p. 70 et 91.

³ En effet, le test paramétrique de corrélation selon Bravais - Pearson - dont l'utilisation n'est pas exclue d'office, cf. p. 92 - donne des coefficients de corrélation nettement plus forts. Les valeurs de r sont : $+ 0,94$ pour la population/5 et $+ 0,93$ pour la population/4, la première dépassant clairement le seuil significatif ($+ 0,88$), la deuxième se situant à peine en-dessous ($\pm 0,95$).

2.2. La fonction substantive

différentes également par tranche ¹. En comparant selon le test de Spearman les 50 (population/5), respectivement 40 (population/4) effectifs par tranche des unités substantives différentes et des unités substantives totales, on obtient les valeurs de q qui suivent ² :

corrélation	pop./5	pop./4
f. subst. diff. par tranches -	+ 0,93	+ 0,90
f. subst. tot.	===	===

Ici, les valeurs de q sont hautement significatives pour les deux populations. Les valeurs d'acceptation de l'hypothèse nulle sont au seuil de $p = 0,05$: $\pm 0,28$ pour la population/5 et $\pm 0,31$ pour la population/4. Au seuil de $p = 0,01$, ces valeurs sont de $\pm 0,36$ et de $\pm 0,40$, les degrés de liberté étant dans les deux cas de 48, respectivement de 38. La validité de notre hypothèse nulle est donc très largement établie ³.

Ces derniers résultats viennent donc confirmer de manière concluante l'existence d'une très forte liaison positive entre la distribution

¹ La signification de cette mesure n'est pas exactement identique à celle précédemment établie : le nombre des fonctions substantives différentes par échantillon renseigne avant tout sur la "progression" en secteurs d'information thématique dans l'ensemble d'un roman et par-là sur la diversité thématique "globale" du roman. Le nombre des fonctions substantives différentes par tranche renseigne par contre sur la progression thématique à l'intérieur d'unités de textes relativement petites (100 segments autonomes) et par-là sur la diversité thématique "partielle" du roman. Théoriquement, il serait tout à fait possible qu'entre ces deux mesures il y ait une différence. Par exemple, dans le cas d'une réalité linguistique contenant un nombre de "thèmes" globalement restreint, mais alternant suffisamment pour que dans des tranches courtes le nombre des unités thématiques différentes soit élevé. Dans ce dernier cas, une diversité partielle élevée ne permettrait pas de conclure également à une diversité globale élevée. Mais la réalité linguistique de la prose romanesque ne paraît pas être de ce type et on peut postuler que ces deux mesures ne se distinguent ici que par des nuances.

² Pour faciliter la lecture des résultats, je soulignerai dorénavant les valeurs significatives (au seuil de $p = 0,05$) de q (ou de r) d'un trait simple et les valeurs très significatives (au seuil de $p = 0,01$) d'un double trait.

³ Ici les valeurs du test paramétrique de corrélation selon Bravais - Pearson ne diffèrent qu'insensiblement de celles issues du test de Spearman. Les indices r sont : $\pm 0,93$ pour la population/5 et pour la population/4.

2.2. La fonction substantive

des unités substantives différentes et celle de toutes les unités substantives dans nos cinq textes et dans les quatre textes modernes. Notre interprétation basée sur une réflexion linguistique d'ordre théorique, se trouve ainsi soulignée par un argument d'ordre mathématique : le rapprochement entre le taux de fonctions substantives d'une réalité linguistique et sa "progression", son "élargissement" thématique, dans le sens défini n'a donc, au moins pour les textes de notre corpus, rien d'abusif.

2.3. La fonction pronominale

2.3. La fonction pronominale (Code Ø)

2.3.1. Composition de la classe. - On compte parmi les fonctions pronominales : 1 - Les fonctions "pronoms personnels" (code Ø P), 2 - les fonctions "pronoms relatifs" (codes Ø R), 3 - Les fonctions "pronoms réfléchis" (code Ø F), 4 - Les fonctions "pronoms démonstratifs" (code Ø D), 5 - Les fonctions "pronoms indéfinis" (code Ø I), 6 - Les fonctions "pronoms interrogatifs" (code Ø T), 7 - Les fonctions "pronoms possessifs" (code Ø Ø)¹. - Exemples :

- 1 - Ø P : "Il l'écarte de lui et la tient à bout de bras pour bien la regarder dans les yeux..." (S,4)
"Mais si vous avez un sentiment vrai, cachez-le comme un trésor ; ne le laissez jamais soupçonner, vous seriez perdu." (G,2)
- 2 - Ø R : "A.... fredonne un air de danse, dont les paroles demeurent inintelligibles. C'est peut-être une chanson à la mode, qu'elle a entendue en ville au rythme de laquelle peut-être elle a dansé." (J,9)
- 3 - Ø F : "... regardant le sommeil agité d'Henriette qui peu à peu s'était rapprochée de vous, s'était serrée contre vous..." (M,7)
"... vous vous êtes mis à songer à ces images..." (M,8)
- 4 - Ø D : "Elle... va s'asseoir à côté de Frank tandis que celui-ci continue l'histoire de camion en panne commencée dès son arrivée." (J,1)
"Oui, je sais, je leur ai dit ça... Ça me paraissait si petit chez eux... et moi ici, c'est bien trop grand'." (S,5)
- 5 - Ø I : "... un rythme égal, capable encore de mesurer quelque chose, si quelque chose demeure encore à mesurer..." (J,7)

¹ Ces sous-classes se distinguent - en dehors des critères sémantiques traditionnellement invoqués - sur le plan "formel" par des critères d'ordre combinatoire (les fonctions "pronoms réfléchis" ne peuvent jamais contracter la fonction syntaxique de "sujet" (soit : figurer en tête d'une chaîne de déterminations progressives) etc.), par des critères d'ordre morphologique (les éléments d'une seule sous-classe ont souvent une structure morphologique analogue : "celui-ci", "ceux-là", "cela" (fonctions "pronoms déterminatifs"), "qui", "que", "quoi" (fonctions "pronoms relatifs"), "me", "te", "se" ou "notre", "votre" (fonctions "pronoms personnels") etc.).

2.3. La fonction pronominale

"Car si l'on voulait tout mentionner, on n'en finirait jamais..." (B,2)

- 6 - Ø T : "'Eh bien quoi ? Qu'est-ce que vous avez à vous exciter ?'" (S,3)
"... gardez bien votre secret ! ne le livrez pas avant d'avoir bien su à qui vous ouvrirez votre cœur." (G,2)
- 7 - Ø Ø : "Celui qu'elle a désigné à Frank et le sien se trouvent côte à côte..." (J,1)

2.3.2. Valeur fonctionnelle. - Son établissement s'appuie sur les critères formels suivants :

1. comparées aux unités de fonction substantive, les unités de fonction pronominale montrent un comportement combinatoire similaire, bien que moins développé : une unité de fonction pronominale peut être ainsi déterminée - à la manière des unités substantives - par des unités de fonction verbale, adjectivale et adverbiale, ainsi que par d'autres unités du même type fonctionnel, substantives ou pronominales, dans de différentes fonctions syntaxiques. Elle n'est cependant guère accompagnée d'unités d'introduction ¹ ; d'autre part, les unités adjectives lui sont jointes presque exclusivement sous forme attributive ², la détermination par d'autres unités substantielles - notamment dans la fonction syntaxique de "complément déterminatif" - n'est possible que pour certaines

¹ Les rares cas de combinaisons entre unités pronominales et unités d'introduction s'établissent entre celles-ci et des unités adjectives "non qualificatives", notamment indéfinies, que nous avons réunies avec les fonctions "articles" dans la nouvelle classe des fonctions d'introduction (cf. p. 180). Exemples : "C'est elle-même qui a disposé les fauteuils, ce soir..." (J,1), "Il faudrait réécrire tout cela au plus-que parfait." (B,1). On ne compte que 10 occurrences de ces combinaisons dans notre corpus. - Des formes pronominales accompagnées d'une unité article - exemple : "le passage difficile du vous au tu" - dont le corpus ne contient cependant aucune seraient à compter non pas parmi les fonctions pronominales, mais parmi les fonctions substantives.

² Parmi les cas de simple juxtaposition non attributive d'unités adjectives à une unité pronominale, on peut citer notamment la combinaison avec l'unité adjectivale "seul", ainsi que les combinaisons d'unités adjectives "apposées" à une unité pronominale, séparées d'elle en général par une virgule. Exemples : "... étant donné le mouvement que seul vous voyez..." (M,5), "Tout heureux, enhardi, confiant, il montre d'un signe de la tête..." (S,9), "... la forêt vierge où ils avançaient, étonnés, vers il ne sait quelles étranges contrées..." (S,3). Ici nos textes ne contiennent que ces trois exemples.

2.3. La fonction pronominale

sous-classes d'unités pronominales ¹, restriction valable également pour la détermination par une unité de fonction adverbiale ² ;

2. les unités pronominales disposent d'un corps phonique restreint, la plupart d'entre elles sont des monosyllabes ;

3. les unités de fonction pronominale peuvent se substituer, dans pratiquement toutes les combinaisons, à des unités de fonction substantive ; certaines d'entre elles également à des grandeurs linguistiques "complexes", phrases ou proposition, qui les précèdent ou les suivent dans un déroulement ³ ;

4. en tant que substituts, les unités pronominales contractent la fonction sémantique (signification) de l'unité dont elles tiennent la place dans un contexte précis (unité de référence) ; cette fonction sémantique - que l'on pourrait appeler, par opposition à celle des fonctions substituées, notamment substantives, "acquises" ou "dépendante" - ne leur est

¹ Ces sous-classes sont surtout celles des "pronoms démonstratifs" (Ø D), des "pronoms indéfinis" (Ø I) et des "pronoms interrogatifs" (Ø T).

Exemples : "Sa table offrait donc un double luxe, celui du contenant et celui du contenu". (G,5), "En ce moment l'une de ces deux chambres appartenait à un jeune homme...@ (G,1). Pour la sous-classe Ø T, je n'ai pas trouvé d'exemple dans le corpus, on pourrait penser à : "Quoi de neuf ?", "qui parmi vous ?", etc.

² Ici les sous-classes sont surtout : "pronoms personnels" (Ø P) (formes toniques !), "pronoms indéfinis" (Ø I) et "pronoms démonstratifs" (Ø D). Exemples : "Frank ne fait qu'une brève halte..., ayant fini, lui aussi, sa journée." (J,10), "... les menus incidents périodiques se répètent aussi tous à la fois, ici ou là, quotidiennement." (J,9). Pour Ø D, on pourrait proposer : "Ceux-ci en particulier sont concernés". La fréquence de ces cas, encore plus rares que ceux observés pour les fonctions substantives, est dans le corpus de 13.

³ Il s'agit des unités pronominales dites "neutres" appartenant aux sous-classes Ø D et Ø P telles : "ce", "cela", "ça", "ceci", "le", etc. Exemples : "... ses cheveux que vous caressiez comme cela ne vous était pas arrivé depuis longtemps, depuis la guerre peut-être..." (M,7), "Faire la cour à une jeune personne qui se rencontre dans des conditions de solitude, de désespoir et de pauvreté sans qu'elle se doute de sa fortune à venir ! dam ! c'est quinte et quatorze en main, c'est connaître les numéros à la loterie, et c'est jouer sur les rentes en sachant les nouvelles." (G,4), "Elle peut lui avoir demandé cela en allant chercher le plateau, tout simplement. Le boy seul pourrait le confirmer." (J,2). Ces unités sont cependant minoritaires dans nos textes : on ne compte que 116 occurrences, soit environ 14 % de toutes les fonctions pronominales.

2.3. La fonction pronominale

propre que pour ce contexte même et varie selon l'unité de référence en question ¹ ;

5. la liaison "formelle" entre substitut et unité de référence s'établit à l'aide de critères "secondaires", surtout morphologiques : les deux unités se signalent - abstraction faite des cas de substitution d'une unité syntaxique complexe ² - par l'identité de leurs marques de genre et de nombre. Cette liaison est cependant relativement fragile, dans la mesure où elle risque d'être perturbée si d'autres unités aux mêmes caractéristiques morphologiques s'intercalent entre les deux termes ou si la distance entre eux devient grande.

La valeur fonctionnelle des unités pronominales résulte surtout des rapports sémantiques entre les termes de référence et les substituts pronominaux. L'unité pronominale détient la valeur d'information précise de l'unité substantive ou complexe à laquelle elle se réfère, sans que celle-ci soit présente à un endroit donné du texte. Elle arrive à ce fait grâce à des moyens phoniques en général moins importants, ce qui diminue le "coût" du message émis ³.

¹ De cette définition n'est exclue qu'une partie des unités pronominales "indéfinies", telles : "quelqu'un", "quelque chose", "rien", "tout", "quiconque", "on", etc. Ces unités tiennent leur signification d'elles-mêmes, sans se référer à une unité substantive ou complexe. Cette signification est, il est vrai, beaucoup moins précise que celle des fonctions substantives, mais peut être caractérisée également d'"authentique". Exemple : "Je ne m'attendais pas à trouver quelqu'un dans ce bled." (B,9), "... le mariage, la paternité n'y ont rien changé, il était déjà ainsi à l'âge de 10 ans..." (S,6). Le total des occurrences de ces unités dans le corpus est de 41, soit environ 5 % de l'ensemble des fonctions pronominales.

Les unités pronominales de la première et de la deuxième personne, bien qu'elles ne se réfèrent pas toujours à une unité substantive réellement citée dans un texte, mais à une unité substantive "nom propre" ou "nom commun" sous-entendue dans le contexte linguistique ou suggérée par la situation "extra-linguistique", sont cependant à considérer sous cet angle comme de vrais substituts.

² Abstraction faite également des cas de reprise de plusieurs unités substantives, éventuellement de genre et de nombre différents, par une seule unité pronominale (27 occurrences). Exemple : "Puis Franç et son hôtesse sont assis dans les deux mêmes fauteuils, mais ils ont échangé leurs places..." (J,%).

³ La théorie de la communication a réévalué les anciens concepts d'économie du langage, en les intégrant dans un système plus élaboré dont la linguistique descriptive peut se servir avec succès. Les notions centrales de ce système sont, outre celle de "coût", les notions de "redondance" (répétition d'éléments d'information théoriquement inutile, mais nécessaire parce que le processus de la communi-

2.3. La fonction pronominale

Cette réduction du coût linguistique doublée d'un usage combinatoire très proche de celui des fonctions substantives fait des unités pronominales - à l'exception de celles mentionnées p. 133 note 1 - un outil linguistique économique et facile à manier pour la répétition d'unités substantives ou complexes, déjà introduites dans une réalité linguistique ou encore à y introduire, et par-là pour l'établissement de leur "redondance".

En tant que telles, les unités pronominales ont la même importance fondamentale pour la constitution de la réalité linguistique que les unités de fonction substantive, en figurant, réellement ou virtuellement, comme "point de départ" d'une chaîne de déterminations progressives, ce qui les situe à juste titre parmi les fonctions lexicales dites "substantielles".

Mais tandis que les unités substantives apportent dans une réalité linguistique les secteurs d'information substantielle - en principe - "indépendants", et permettent ce que j'ai appelé la progression ou l'élargissement thématique de cette réalité linguistique, les unités pronominales, répétant ou anticipant ces mêmes secteurs, marquent une certaine "insistance", de l'auteur sur ces thèmes, ou autrement dit, une certain "approfondissement" thématique de la réalité linguistique.

L'utilisation de la fonction pronominale dans un texte et, de ce fait l'insistance thématique au moyen d'unités linguistiques porteuses d'information "dépendante", trouve cependant ses limites dans le fait que le lien formel entre unité de référence et unité pronominale est relativement vulnérable. Il semble que le nombre des fonctions pronominales d'un texte ne puisse dépasser un certain maximum sans que sa compréhensibilité n'en soit sérieusement compromise, la redondance devenant alors un facteur de gêne ("bruit") dans le processus de communication.

2.3.3. Etude statistique. – La répartition de la fonction pronominale dans les cinq échantillons est :

tion n'exclut pas certaines pertes d'information) et de "bruit" (facteur linguistique ou extra-linguistique de gêne entraînant une perte d'information). Cf. à ce sujet par exemple : J. Dubois, Grammaire structurale du français : nom et pronom, 1965, p. 8 - 10.

2.3. La fonction pronominale

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. type s	coeff. d. var. v
Jal.	104	10,4	4,84	0,47
Mod.	143	14,3	3,20	0,22
Gor.	158	15,8	5,42	0,34
Mol.	187	18,7	4,31	0,23
Pla.	226	22,6	4,78	0,21
val. moy.	163,6	16,36	4,51	0,29
Σ eff. tot.	<u>818</u>			

Les résultats du test de Duncan effectué sur les cinq moyennes sont :

test/5				test/4		
éch.-moy.		p=0,05	p=0,01	éch.-moy.	p=0,05	p=0,01
Jal. 10,4	+		+	Jal. 10,4	+	+
Mod. 14,3	+	+	+	Mod. 14,3	+	+
Gor. 15,8		+	+	Mol. 18,7	+	+
Mol. 18,7	+	+	+	Pla. 22,6	+	+
Pla. 22,6		+	+			

L'hypothèse de l'homogénéité du corpus peut être rejetée aux seuils de 5 % et de 1 % pour les deux séries d'échantillons à comparer. La distribution de la fonction pronominale est donc à considérer comme très significativement hétérogène dans les deux cas.

Les affinités entre les échantillons sont ici plus complexes, comme le montrent les quatre graphiques. Considérons la série des cinq échantillons : au seuil de $p = 0,05$, le test découpe trois sous-ensembles statistiquement homogènes formés des échantillons de la Jalousie et de la Modification, des échantillons de la Modification, du Père Goriot et de Molloy, et finalement des échantillons de Molloy et du Planétarium. Cette division en trois groupes est relativement forte étant donné qu'elle se reproduit au seuil de $p = 0,01$, avec cependant une légère modification: l'échantillon du Père Goriot se joint ici au groupe Jalousie - Modification

2.3. La fonction pronominale

dont il ne faisait pas partie auparavant. Considérons la série des quatre échantillons modernes : au seuil de $p = 0,05$, il y a cette fois-ci une nette opposition entre les échantillons de la Jalousie et de la Modification et ceux de Molloy et du Planétarium. Une certaine affinité entre les échantillons de la Modification et de Molloy réapparaît cependant au seuil de $p = 0,01$ où ces deux échantillons se trouvent réunis dans un troisième sous-ensemble intermédiaire.

En ne retenant que les grandes lignes de ces résultats, on peut dire que le test oppose avant tout les échantillons de la Jalousie et du Planétarium, auxquels se joignent respectivement les échantillons de la Modification et de Molloy. Ces derniers gardent toutefois une certaine indépendance qui les rapprochent entre eux ainsi que de l'échantillon du Père Goriot qui, lui, se place, cette fois-ci, nettement entre les deux échantillons extrêmes.

Mis à part ce dernier élément, notons une position relative des différents échantillons extrêmement proche, bien qu'inversée, de celle observée pour les fonctions substantives.

2.3.4. Interprétation stylistique et études complémentaires. - Ayant défini la valeur sémantique de la fonction pronominale par les termes d'insistance ou d'approfondissement thématiques, on est en droit d'attribuer à l'échantillon de la Jalousie - présentant une distribution très significativement déficitaire en fonctions pronominales - le qualificatif de réalité linguistique à faible insistance thématique et à l'échantillon du Planétarium - présentant une distribution très significativement excédentaire en fonctions pronominales - celui de réalité linguistique à forte insistance thématique. L'échantillon du Père Goriot dont la répartition des fonctions pronominales se distingue à la fois des deux échantillons extrêmes serait à caractériser comme réalité linguistique à insistance thématique nettement moyenne. Les échantillons de la Modification et de Molloy introduisent dans ce tableau les nuances d'un approfondissement thématique moyen à tendance faible et moyen à tendance forte ¹.

¹ Les effectifs de ces deux échantillons sont en effet plus proches de la valeur moyenne de la fonction dans les deux populations que des effectifs des échantillons extrêmes.

2.3. La fonction pronominale

Comme la distribution des fonctions substantives, celle de la fonction pronominale constitue donc un élément de discrimination stylistique des cinq échantillons de notre corpus ¹.

En comparant ces résultats à ceux obtenus pour les fonctions substantives, on constate, comme on l'a signalé, une réciprocity étonnante entre l'intensité des deux phénomènes d'élargissement et d'approfondissement thématiques : les échantillons à fort élargissement thématique montrent un approfondissement thématique peu important et vice versa. Seul l'échantillon du Père Goriot n'entre pas entièrement dans cette configuration. Pour l'ensemble du corpus comme pour les échantillons modernes, cette réciprocity peut être confirmée par un test de corrélation, que l'on calcule pour plus de précision sur les effectifs partiels des 50 (40) tranches. Les coefficients de corrélation selon Spearman sont :

corrélacion	pop./5	pop./4
f. pronominales - f. substantives	-0,77 =====	-0,74 =====

Les deux coefficients sont très significatifs et indiquent une forte corrélation négative de la distribution des deux fonctions ².

On n'ira certainement pas trop loin si l'on interprète cette forte liaison négative comme le signe d'une "concurrence" entre les fonctions

¹ Il n'est pas inutile de souligner ce fait vu la conviction assez répandue selon laquelle les "mots outils" parmi lesquels on compte en général les unités pronominales ne sont que d'une faible pertinence pour caractériser stylistiquement un texte. Je cite à titre d'exemple dans : H. Krallmann, *Statistische Methoden in der stilistischen Textanalyse, Ein Beitrag zur Informations-Erschließung mit Hilfe elektronischer Rechenmaschinen*, thèse 1966, p. 103 : "Die Strukturwörter... tragen wenig zur stilistischen Charakterisierung bei. Dagegen spiegelt in der Benutzung und Verteilung der Bezeichnungswörter sich die Art und Weise wieder, in der ein Autor seinen Text aufbaut".

² Cf. pour les seuils d'acceptation p. 128. - Le même test effectué sur les effectifs des fonctions substantives et les effectifs des seules fonctions pronominales substitués de fonctions substantives (donc sans les occurrences des formes "neutres" et "indéfinies" comme "ce", "cela", "on", "quelqu'un", etc.) donne des valeurs de ρ légèrement inférieures : - 0,73 et - 0,68. Qu'en pensez-vous ? - Une tentative d'interprétation de ce fait sera proposée p. 141 note 1).

2.3. La fonction pronominale

substantielles permettant la progression, l'élargissement thématique d'une réalité linguistique, et les fonctions substantielles susceptibles d'y instaurer une certaine insistance, un certain approfondissement thématique, et, par-là, entre deux tendances fondamentales diamétralement opposées dans la constitution d'un texte.

Pour mesurer l'impact relatif de ces deux tendances - qui me semblent primordiales non seulement pour les textes de notre corpus, mais pour tout énoncé linguistique écrit ou oral - on peut proposer un indice "i" - que l'on peut désigner par le terme d'"indice de progression" ou d'"indice d'approfondissement" thématiques - mettant en rapport les effectifs de ces deux fonctions selon la formule

$$i = \frac{f_{\emptyset}}{f_s}$$

où f_{\emptyset} signifie la fréquence de la fonction pronominale et f_s la fréquence de la fonction substantive ¹.

Cet indice aura une valeur inférieure à 1 si la fréquence des unités pronominales est inférieure à celle des unités substantives (prédominance de la tendance "progression"), une valeur égale à 1 si les deux fréquences sont identiques (équilibre des deux tendances) et supérieure à 1 si la fréquence des fonctions pronominales est plus importante que celle des fonctions substantives (prédominance de la tendance "approfondissement").

Voici les valeurs de i , classées par ordre croissant, pour les cinq échantillons :

¹ Rien ne s'oppose à présenter la formule sous la forme :

$$i = \frac{f_s}{f_{\emptyset}}$$

Pour des raisons pratiques - les valeurs de i sont souvent moins grandes, surtout dans des textes romanesques - on préfère cependant la forme donnée dans le texte.

2.3. La fonction pronominale

i	Jal.	Mod.	Gor.	Mol.	Pla.	moy.
indice de progr. ou d'approf. thématiques	0,51	0,72	0,78	1,13	1,51	0,89

Comme on pouvait s'y attendre, les différentes valeurs de *i* signalent une prépondérance importante de la tendance "progression thématique" dans l'échantillon de la Jalousie, moindre dans les échantillons de la Modification et du Père Goriot, et une prépondérance de la tendance inverse dans les échantillons de Molloy et surtout du Planétarium. Notons pour le corpus entier (moy.) une valeur de *i* inférieure à 1, ce qui rappelle que dans l'ensemble des échantillons la tendance "progression thématique" est favorisée, fait qui pour des textes de prose romanesque ne doit finalement pas surprendre.

L'indice élevé de l'échantillon du Planétarium peut nous inciter à aborder le problème de la "compréhensibilité" de cette réalité linguistique, évoquée précédemment.

Faute d'échelle expérimentale qui pourrait nous servir de "norme" de comparaison, je me rapporte au jugement de la critique littéraire sur l'œuvre de Nathalie Sarraute et plus particulièrement sur son roman "Le Planétarium". En effet, dans un grand nombre d'ouvrages, non seulement il est question de "difficultés" éprouvées par le lecteur en essayant d'entrer dans l'univers de Nathalie Sarraute, mais ces difficultés sont très nettement mises sur le compte des unités pronominales et leur "prolifération anonyme" ¹. Selon l'avis unanime des critiques qui soulèvent ce problème, le premier contact avec ce texte laisse toujours une certaine "confusion", confusion qui n'est cependant pas faite pour durer : l'établissement d'une relation entre telle unité pronominale et telle unité substantive, nom commun ou nom de personne cités ou sous-entendus dans le texte, n'est pas facile, mais l'on y parvient - presque - toujours. Citons quelques passages à titre d'exemple :

¹ Ce terme est de L. Janvier, Une parole exigeante, Le nouveau roman, 1964, p. 21.

2.3. La fonction pronominale

"In none of the novels is the use of mere pronouns so managed as to preclude all confusion. In dialogue it is always clear who said what. There are passages of interior monologue which cannot be traced to their source, even when a later clue leads the reader to return back fifty pages." ¹,

"... immer wieder anders, seiner eigenen momentanen Situation entsprechend, macht sich der Erzähler an die Menschen heran, die sein Bewußtsein verfolgen... . Er facettiert sie gleichsam in die hundert Perspektiven seines eigenen unsteten Denkens. So kann man hier auch kaum mehr einer Gestalt einen Namen geben. Sie hießen Er, Ich, Sie, wobei oft geraume Zeit vergeht, bis der Leser diese Fürwörter zu identifizieren vermag." ²,

"... il est assez curieux que le lecteur ne se trompe jamais sur la personnalité d'un 'il' ou d'un 'elle'.... C'est à tel point que je me demande pourquoi Nathalie Sarraute éprouve une telle répulsion à prononcer le nom de ses personnages. Puisque aussi bien lesdits personnages existent, en dernière analyse, s'individualisent, pourquoi donner l'impression que le lecteur aura à démêler une masse psychologique anonyme, comme si l'on pouvait s'attacher à la psychologie d'un ectoplasme." ³.

La possibilité de se retrouver dans cet univers malgré ces difficultés indique que Nathalie Sarraute a dû prêter une grande attention au choix d'autres éléments linguistiques et stylistiques permettant au lecteur désorienté de compenser le manque évident de précision dans le domaine pronominal ⁴.

¹ X Y, A Pronoun too Few, dans : Times Literary Supplement 59, 1st January 1960, p. 1/2.

² G. Zeltner-Neukomm, Das Wagnis des französischen Gegenwartromans, 1960, p. 127. La citation se rapporte au roman "Portrait d'un inconnu", mais s'applique tout aussi bien au roman "Le Planétarium".

³ A. Villelaur, Du dedans et du dehors, dans : Les Lettres Françaises, 2 juillet 1959, p.2.

⁴ On a reproché à Nathalie Sarraute cette attitude, en qualifiant de "procédé gratuit", d'"artifice", ses efforts pour remplacer, où cela s'y prête, les unités substantives - désignant notamment des êtres humains - par des unités pronominales

2.3. La fonction pronominale

Les témoignages cités - qui se recoupent avec ce que j'ai ressenti lors de la première lecture de cette œuvre - semblent donc prouver le rôle virtuel d'éléments de gêne dans le processus de communication attribué aux fonctions pronominales par l'analyse linguistique et laissent penser que l'indice de 1,51 s'approche de la limite de compréhensibilité d'un texte. D'autres expériences devront confirmer cette constatation ¹.

tout en fournissant ailleurs les éléments nécessaires à leur identification. Nathalie Sarraute s'est défendue contre ce reproche, soutenant que : "Il ne s'agit nullement en effet d'un procédé gratuit : l'impossibilité pour moi de nommer les personnages, sinon au cours d'une conversation, me crée beaucoup de difficultés, mais me paraît absolument nécessaire. En effet, le lecteur et l'auteur sont à l'intérieur des personnages ; désigner ceux-ci par un nom serait se situer au dehors, à distance... ." (Selon : G. Serreau, Sarraute nous parle du Planétarium. Propos recueillis par G. Serreau, dans : Les Lettres Nouvelles, 29 avril 1959, p. 39.).

Jeu habile, artifice ou nécessité stylistique, l'incertitude relative qui en résulte présente sur le plan numérique les mêmes symptômes que celle due à de simples "négligences" linguistiques : elle instaure une "imprécision" certaine dans le texte en question qui, sur le plan de la compréhension, se manifeste par des difficultés réelles.

¹ On peut maintenant tenter de répondre à la question soulevée p. 137 note 2 : Pourquoi les coefficients de corrélation obtenus pour les fonctions substantives et les fonctions pronominales à l'exclusion des formes "neutres" ou "indéfinies" (donc les substituts nominaux purs) sont-ils légèrement inférieurs aux coefficients de corrélation résultant de la comparaison entre les fonctions substantives et toutes les fonctions pronominales, respectivement pourquoi ces derniers sont-ils supérieurs ?

Une réponse formelle à cette question ferait état du fait que les valeurs supérieures des coefficients dans le cas du test calculé sur toutes les fonctions pronominales ne sont possibles que si la corrélation entre les fonctions pronominales "neutres" ou "indéfinies" et les fonctions substantives est négative elle aussi. Un test de corrélation calculé sur les effectifs de ces deux dernières fonctions révèle en effet également une corrélation négative très significative : les valeurs de q sont de - 0,40 pour la population/5 et de - 0,46 pour la population/4. Que ces valeurs soient inférieures à celles obtenues pour la comparaison des fonctions substantives et des fonctions pronominales à l'exclusion des formes "neutres" ou "indéfinies" (qui se situent à - 0,73 et à - 0,68), s'explique très certainement par le fait que la comparaison ne porte ici que sur un contingent d'observations nettement plus faible, les fonctions pronominales "neutres" ou "indéfinies" ne totalisant que 157 occurrences contre 661 dans le cas des fonctions pronominales reprenant effectivement une fonction substantive. Cette corrélation négative affirmée peut être interprétée comme l'expression d'une solidarité de comportement distributionnel entre les

2.3. La fonction pronominale

La recherche de témoignages semblables pour le roman de Robbe-Grillet qui, avec une valeur de i nettement inférieure à 1 (0,51), devrait être d'une compréhensibilité parfaite, était moins fructueuse. Peut-être parce qu'on évoque le problème de la compréhensibilité plus pour un texte ardu que pour un texte limpide. J'ai pourtant recueilli le passage suivant :

"Cette histoire à trois personnages - le mari, la femme, l'amant présumé - nous est 'narrée' par le mari planteur qui de tous les coins de sa maison, dans une bananerie tropicale, surveille la femme qu'il soupçonne. Guidé par ce 'prière d'insérer', le lecteur peut s'orienter assez vite dans un texte à la première personne narrative, où le 'je', comme toute référence pronominale à soi-même, manque totalement." ¹.

En analysant des échantillons de langue parlée H. Steger et une équipe de chercheurs ont observé pour la langue allemande une relation frappante entre le taux respectif des fonctions pronominales et substantives et le degré de "spontanéité" d'un échantillon. On a constaté que les textes très spontanés contiennent - parmi d'autres critères - très peu d'unités substantives et beaucoup d'unités pronominales, tandis que les textes moins spontanés ont beaucoup d'unités substantives et très peu d'unités pronominales ². Cette observation confirme nos résultats tout en leur ajoutant une nouvelle dimension : les textes spontanés, qui sont en général des textes oraux ou pseudo-oraux, admettent une plus grande imprécision, vu la possibilité d'y remédier par des explications supplémentaires ou par des références extra-linguistiques, gestes, etc. Les textes écrits réduits aux seuls moyens linguistiques d'expression et soumis à

fonctions pronominales, tenant sans aucun doute à l'exclusivité combinatoire entre toutes les fonctions pronominales et les fonctions substantives dans une phrase, mais tenant peut-être également au caractère d'incertitude, d'imprécision inhérent non moins aux fonctions pronominales substitués "purs" qu'aux fonctions pronominales substitués "contextuels". Cf. à ce sujet entre autres p. 171, 191/192.

¹ B. Morrissette, Lecture de 'La Jalousie', Critique 15, 1959, p. 579. (Les termes soulignés l'ont été par moi).

² Cf. H. Steger, Über Dokumentation und Analyse gesprochener Sprache. Die Erforschung der gesprochenen deutschen Gegenwartssprache, dans : Zielsprache Deutsch 1, 1970, p. 20.

2.3. La fonction pronominale

une certaine discipline évitent en général les sources d'imprécision, sauf pour raison stylistique ¹.

¹ Rappelons dans ce contexte une interprétation plus ancienne du rapport des fonction pronominales de la première et de la deuxième personne et des unités possessives, pronominales ou adjectives (on dirait ici d'"introduction", cf. p. 180/181), comme un indice (pronominal) du style "familier", style plus proche de la comédie que de la tragédie, de la prose que du vers. Cf. Ch. Muller, Sur quelques scènes de Molière, Essai d'un indice de style familier, dans : Le français moderne, avril 1962, p. 98-108 ; idem, Essai de statistique lexicale, L'illusion comique de Pierre Corneille, 1964, (Annexe IV, Les pronoms de dialogue), p. 133-135.

2.4. La fonction verbale

2.4. La fonction verbale (Code V)

2.4.1. Composition de la classe. - Parmi les sous-classes verbales traditionnelles, nous n'en retenons ici que trois, qui permettent un regroupement complet et sans recouvrements des différents éléments fonctionnels de cette classe. Il s'agit : 1 - des fonctions "verbes pleins" (Code Vb) ¹, 2 - des fonctions "verbes semi-auxiliaires" (Code V S) ² et 3 - des fonctions "verbes auxiliaires" (Code V A) ³. - Exemples :

- 1 - Vb : "... Nicéphore Niepce inventa la photographie..." (M,8)
 "Christophe est si bête !" (G,9)
 "Le bruit de la lampe s'évanouit..." (J,6)
 "Il n'y a pas un souffle de vent." (J,6)
- 2 - VS : "Le boy, seul, pourrait le confirmer." (J,2)

¹ On désigne ainsi, comme le font les grammaires qui ne préfèrent pas ignorer ce terme insuffisant mais commode, les unités verbales qui dans un contexte précis ne contractent ni la fonction "verbe semi-auxiliaire" ni la fonction "verbe auxiliaire". - On trouve ce terme surtout dans les grammaires à tendance "pédagogique", mais également dans des grammaires qui ne cessent de faire autorité. Cf. par exemple pour la langue allemande : Duden-Grammatik der deutschen Gegenwartssprache, éd. sous la dir. de P. Grebe, 1959, p. 83 et p. 485.

² On définit ces fonctions, que la tradition pour des raisons sémantiques nomme également "modales", sur le plan "formel" par le critère combinatoire suivant : comptent parmi les fonctions "semi-auxiliaires" les fonctions verbales "régissant" dans un contexte précis une autre unité verbale de forme infinitive dont la valeur syntaxique n'est pas celle d'un "complément circonstanciel". Cette définition aux apparences tranchantes, ne fait en réalité que reculer la délimitation exacte des éléments constitutifs de cette sous-classe, si l'on tient compte des difficultés liées à la définition exacte de la catégorie syntaxique "complément circonstanciel" (cf. à ce sujet entre autres : J. - Cl. Corbeil, Les structures syntaxiques du français moderne, Les éléments fonctionnels dans la phrase, 1968, p. 167-184). Acceptons-la ici telle quelle en remettant la discussion du problème à la partie des fonctions syntaxiques.

³ Conformément à un usage très répandu, je considère comme fonctions "verbes auxiliaires" tous les éléments verbaux participant à la constitution des formes verbales - modales et temporelles - "composées", y compris les formes périphrastiques de "futur prochain" et "passé immédiat", de même que les formes verbales "passives" (seul "être"). - Pour le statut "lexical" de ces fonctions, cf. p. 63 et p. 151.

2.4. La fonction verbale

"... on se laisse pousser, rouler doucement par les vagues ..." (S,7)

"Il leur fallut mesurer les derniers pouvoirs à rendre au bonhomme..." (G,10)

"... dans l'attente d'une crise qui ne tarda pas à se déclarer." (G,8)

"... vous feriez mieux de nous donner de votre vin de Bordeaux..." (G,6)

"Sur la terrasse, où le boy a fini par transporter la petite table..." (J,6)

3 – VA : "... ce temps a été bien employé" (J,4)

"Elles vont venir bientôt..." (G,8)

"... elle arrive à présent jusqu'à la table basse où A.... vient de déposer son livre." (J,10)

Il serait possible de pousser plus loin la subdivision, en distinguant à l'intérieur des deux premières sous-classes entre autres :

- les fonctions "verbes copules",
- les fonction "verbes pronominaux",
- les fonctions "verbes impersonnels" etc.

Ces nouveaux sous-ensembles, répondant à des critères constitutifs que l'on pourrait caractériser de secondaires par rapport à ceux utilisés ici ¹, ne feraient cependant que troubler la classification proposée,

¹ En effet, ces critères se réfèrent sans exception aux possibilités combinatoires des unités verbales avec d'autres unités lexicales, surtout nominales, qu'elles déterminent (verbes impersonnels) ou qu'elles régissent (verbes pronominaux et copules), tandis que les critères sur lesquels s'appuie l'établissement de nos sous-classes portent sur les possibilités combinatoires des différentes unités verbales entre elles. Ces derniers critères sont plus pertinents pour la description lexicale du domaine verbal, dans la mesure où ils concordent avec des critères sémantiques permettant un découpage identique des différents éléments de la classe : ces critères représentent, pour les unités "verbes semi-auxiliaires", l'aspect traditionnellement désigné par le terme de "modal", pour les unités "verbes pleins" l'absence de cet aspect et, pour les unités "verbes auxiliaires", l'absence presque complète de la valeur "verbale". Une concordance semblable entre critères formels et sémantiques pour la délimitation des sous-ensembles supplémentaires (verbes copules, pronominaux, impersonnels etc.) est plus difficile à mettre en évidence, vu les multiples cas de recoupement de ces sous-ensembles, entre eux et avec les

2.4. La fonction verbale

en se superposant sans distinction aux deux sous-classes. Il paraît donc préférable de ne pas en tenir compte.

Considérons ainsi les catégories "verbe copule", "verbe pronominal", "verbe impersonnel" etc. comme des "variantes" combinatoires des éléments regroupés dans ces deux sous-classes et retenons qu'une seule unité verbale peut y réunir les caractéristiques de deux variantes à la fois ¹.

2.4.2. Valeur fonctionnelle. - On part des critères formels suivants pour l'établir :

1. les fonctions verbales déterminant une unité substantielle en tête d'une chaîne linguistique (fonction syntaxique "sujet") sont constitutives d'unités syntaxiques "autonomes", phrases simples et propositions, que l'on peut appeler "unités syntaxiques de base" (USB) d'une réalité linguistique ² ;

deux sous-classes des "verbes pleins" et des "verbes semi-auxiliaires" (cf. p. 146, surtout note 1).

¹ On distingue ainsi parmi les unités "verbes pleins" la co-présence des caractéristiques "verbe copule" et "verbe pronominal", exemple : "... il se sent inquiet..." (S,9) ; "verbe impersonnel" et "verbe pronominal", exemple : "... mais il ne s'est agi que de la suite prévisible des travaux en cours..." (J,4) ; "verbe impersonnel" et "verbe copule", exemple : "Il n'est pas rare, à présent, que..." (J,9). Parmi les unités "verbes semi-auxiliaires", notons la présence simultanée des marques "verbes pronominal" et "verbe impersonnel", exemple : "il s'agit de partir" (le texte ne fournit pas d'exemple).

² Conformément à notre décision prise pour les "syntagmes autonomes" - ensembles syntaxiques "autonomes" faisant partie des "unités syntaxiques de base", mais englobant seulement une partie d'entre elles (cf. la définition de ce terme donné p. 60) - on peut compter également parmi les unités syntaxiques de base d'une réalité linguistique les "constructions propositionnelles", infinitives, gérondives et participiales. Ces constructions, bien qu'à noyau verbal, n'ont cependant pas d'éléments substantiels de fonction syntaxique "sujet". Dans certains cas, il est néanmoins possible d'établir une relation de détermination - semblable à celle entre sujet et verbe - entre l'unité verbale de ces constructions et une unité substantielle qui peut être soit l'unité sujet d'une autre USB - ex. : "Elle s'est un peu tournée pour sourire au photographe..." (J,3), "... et vous irez longer le Tibre, vous appuyant de temps en temps à ses parapets..." (M,3) - soit un élément substantiel non sujet de la même ou d'une autre unité syntaxique de base - ex. : "... pour regarder les reflets trembler sur l'eau basse et noire..." (M,3), "... quand elle a fait pleurer son décorateur ..." (S,2) - etc.

2.4. La fonction verbale

2. les fonctions verbales peuvent être le point de référence syntaxique d'autres éléments déterminants ou substantiels d'une phrase de fonction syntaxique "attribut", "complément d'objet", "complément circonstanciel" etc. ¹ ; en tant que déterminant d'une première fonction substantielle et en liaison syntaxique directe avec d'autres éléments déterminants et notamment substantiels, la fonction verbale acquiert un caractère de charnière entre les différentes fonctions "essentielles" ² d'une phrase qui lui confie son rôle de centre syntaxique de la phrase (fonction "nodale") ³;

A la manière des constructions propositives, il existe des phrases simples sans sujet explicite dont le caractère autonome ne fait aucun doute et qu'on peut évidemment considérer comme des USB. Citons deux cas : les "propositions impératives" - ex. "Regardez-moi bien". (B,4) - et les propositions coordonnées "alignées", dépendant d'un sujet explicite unique - ex. : "Elle se redresse d'un mouvement souple, s'empare du troisième verre... et va s'asseoir à côté de Franck..."(J,1).

Un troisième genre d'USB, traditionnellement désigné par le terme de propositions ou constructions "elliptiques", peut présenter le même phénomène d'absence d'élément substantiel sujet - ex. : "Parler de bicyclettes et de cornes, quel repos." (B,1) - mais ici également le noyau verbal peut faire défaut, sans que l'autonomie relative de l'expression dans le processus de constitution syntaxique soit mise en cause, reprenons le même exemple : "Parler de bicyclettes et de cornes, quel repos". (B,1) ou : "... assez de ces stupidités... tout est inventé d'ailleurs... manger du foin.... aucun intérêt..." (S,3).

¹ Exemples : "Tous sont orientés vers le même point central..." (J,5) (f. d'attribut), "... des débris de chêne comprimé dont on fabriquait des amulettes, coupe-papier, ronds de serviette, chapelets, scapulaires et autres babioles." (B,8) (f. complément d'objet), "Mais le lendemain loin de Shit, je le retrouvai dans ma poche et ma foi non sans satisfaction." (B,7). (f. complément circonstanciel). - On peut être d'avis que l'unité de fonction attributive détermine non seulement ou non en premier lieu la fonction verbale, mais également et surtout l'unité nominale de fonction "sujet". Sur le plan combinatoire, cette détermination porte cependant d'abord sur l'unité verbale à laquelle l'unité attributive se réfère directement.

² Cf. la distinction entre fonctions "primaires" et "non primaires" dans A. Martinet, *Éléments de linguistique générale*, 2^{de} éd. 1961, p. 116.

³ On tient compte de ce rôle, dans ce travail, en centrant sur l'unité verbale le code numérique de dépendance syntaxique établi pour le traitement sur ordinateur, cf. p. 101.

Cette vue, mettant en relief la fonction verbale dans une phrase ne contredit qu'apparemment le modèle combinatoire de la phrase présenté plus haut, qui insiste sur l'importance de l'unité substantielle (sujet). Il s'agit, en effet, de deux

2.4. La fonction verbale

3. les unités verbales, susceptibles de détermination temporelle et modale par des fonctions morphologiques incorporées (suffixes etc.) permettent de situer toutes les fonctions substantielles, substantives ou pronominales, d'une phrase dans un "cadre" temporel et modal ¹ ;

4. du point de vue sémantique, les unités verbales ajoutent une valeur d'information supplémentaire aux unités substantielles qu'elles déterminent, valeurs qui ne sont cependant pas uniquement réalisées par des unités verbales, mais qui peuvent l'être également par d'autres unités lexicales ².

La capacité des fonctions verbales de "situer" les différentes fonctions substantielles qu'elles déterminent, mais aussi celles qui en dépendent, dans un discours articulé en unités syntaxiques "autonomes" donne à ces fonctions une place privilégiée parmi les fonctions accidentelles ou déterminantes : ces fonctions dépassent largement le rôle de simples déterminants et participent activement à l'articulation elle-même du discours. Sous cet angle, leur présence dans un déroulement est aussi fondamentale que celle des fonctions substantielles.

Les fonctions verbales se distinguent cependant des fonctions substantielles par le fait qu'elles ne peuvent contracter, au niveau syntaxique à proprement parler, qu'une seule fonction qui est la fonction "nodale".

La valeur sémantique des fonctions verbales réside précisément dans cette capacité d'articuler une chaîne continue en unités syntaxiques autonomes. Les fonctions verbales renseignent donc, en premier lieu, sur la teneur d'une réalité linguistique en unités syntaxiques autonomes -

aspects - compatibles - d'un même phénomène qui est celui de la prédominance incontestable des deux éléments en question.

¹ Le système de temporalisation et de modalisation lié aux unités verbales n'est pas le seul qu'offre la langue française, mais il est le plus élaboré et le plus communément utilisé parmi les systèmes concurrents.

² Ce fait exclut les "définitions" traditionnelles de la fonction verbale telles : "Le verbe est un mot qui exprime soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet..." (Maurice Grevisse, *Le bon usage, Grammaire française*, 7^e éd. 1959, p. 509). Les catégories sémantiques d'"action" ou d'"état", par exemple, se réalisent aussi sous une autre forme lexicale, comme le montre la transformation suivante : "Le bateau fut chargé dès son arrivée". -- "Le bateau en chargement dès son arrivée..." (forme substantive) -- "Peu après son arrivée, le bateau, chargé..." (forme adjectivale) etc.

2.4. La fonction verbale

indépendamment de leurs interactions possibles en tant que parties d'ensembles syntaxiques plus évolués (phrases complexes) - et par-là sur les efforts constitutifs de l'auteur pour articuler syntaxiquement les différents thèmes évoqués. Plus un auteur introduit d'unités verbales dans un texte, plus il attribue d'autonomie syntaxique aux unités substantielles qui sont déterminées ou reliées par elles. Moins il introduit d'unités verbales, moins il semble souhaiter - pour des raisons qu'il reste à déterminer - que cette autonomie s'instaure.

En deuxième lieu, les fonctions verbales, susceptibles de détermination temporelle et modale directe, rendent compte des efforts de mise en cadre temporel et modal des thèmes évoqués et, de ce fait, de la mobilité, des changements possibles de ce cadre d'une USB à l'autre ¹. Bien qu'un texte comportant un grand nombre d'unités verbales n'ait pas nécessairement une fluctuation effective plus grande des temps et des modes dans les différentes USB qu'un texte à peu d'unités verbales, il a pourtant plus de chances de la voir se réaliser que le second.

On peut convenir d'appeler la richesse relative d'une réalité linguistique en unités syntaxiques autonomes sa "densité" syntaxique. Un nombre important d'unités verbales dans un texte témoignerait alors d'une grande densité syntaxique, ce qui impliquerait que ces USB soient petites, que l'auteur y mette en relation peu d'unités non verbales, substantielles et autres, et que ce texte ait - en principe - un cadre temporel et modal assez mobile. En cas de besoin stylistique, l'auteur peut changer ce cadre autant de fois qu'il y a d'USB dans le texte. Inversement un petit nombre d'unités verbales serait révélateur d'une densité syntaxique peu forte dont les symptômes seraient opposés à ceux indiqués.

2.4.3. Etude statistique. - Les fonctions verbales sont distribuées dans les cinq échantillons comme suit :

¹ La possibilité de changer de cadre - au moins temporel - est donnée également dans les constructions propositionnelles, infinitives et participiales. Exemples : "... ; après avoir traversé en diagonale plus d'une moitié de la terrasse..., elle arrive à présent jusqu'à la table basse..." (J, 10) (c. infinitive) ; "Franck ne fait qu'une brève halte avant de rentrer chez lui..., ayant fini, lui aussi, sa journée." (J,10) (c. participiale).

2.4. La fonction verbale

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. types s	coeff. d. var. v
Mod.	163	16,3	4,05	0,25
Jal.	170	17,0	3,66	0,22
Mol.	179	17,9	3,87	0,22
Pla.	189	18,9	3,81	0,20
Gor.	199	19,9	4,21	0,21
val. moy.	180,0	18,00	3,92	0,22
Σ eff. tot.	<u>900</u>			

Les résultats du test de Duncan sont :

test/5			test/4		
éch.-moy.	p=0,05	p=0,01	éch.-moy.	p=0,05	p=0,01
Mod. 16,3	+	+	Mod. 16,3	+	+
Jal. 17,0	+	+	Jal. 17,0	+	+
Mol. 17,9	+	+	Mol. 17,9	+	+
Pla. 18,9	+	+	Pla. 18,9	+	+
Gor. 19,9	+	+			

L'hypothèse nulle, supposant l'homogénéité des échantillons à comparer ne peut être rejetée, ni pour la série des cinq échantillons, ni pour la série des quatre échantillons modernes. La distribution de la fonction verbale se présente donc comme statistiquement homogène dans les deux populations.

La différence sensible entre la moyenne la plus petite et la moyenne la plus grande dans les deux populations - qui est de 3,6 pour la population/5 et de 2,6 pour la population/4 - laisse cependant entrevoir au moins une tendance à l'hétérogénéité, tendance qui dans un corpus plus grand pourrait s'affirmer et entraîner le rejet de l'hypothèse nulle.

2.4. La fonction verbale

Vu la nature lexicale bien particulière des fonctions "verbes auxiliaires" - il est difficile de les considérer comme des fonctions verbales à part entière ¹ - on peut se demander si le non-écart du test de Duncan dans notre cas précis n'est pas dû aux effectifs des membres de cette sous-classe qui se répartissent d'ailleurs de façon assez proche dans les différents échantillons ².

Pour répondre à cette question, il faut éviter un piège : il serait tentant de calculer le test de comparaison des moyennes sur les effectifs des fonctions verbales déduction faite des fonctions "verbes auxiliaires". Mais ce procédé fausserait notre expérience statistique dans la mesure où il modifierait les tranches de nos échantillons : celles-ci ne seraient plus de la même longueur. Au lieu de comporter chacune 100 unités lexicales, elles en comporteraient 100 moins le nombre respectif des fonctions verbes auxiliaires, ainsi exclues de l'échantillon. Pour pallier cet inconvénient - guère gênant, il est vrai, dans ce cas précis ³ - il faut élargir chaque tranche du nombre correspondant d'unités lexicales et ajouter aux fonctions verbes pleins et semi-auxiliaires déjà dénombrées le nombre des mêmes fonctions rencontrées dans ce complément de tranche ⁴.

La répartition des fonctions verbales à l'exclusion des fonction "verbes auxiliaires" dans ces tranches modifiées est alors :

¹ Cf. p. 63.

² Les effectifs des fonctions "verbes auxiliaires" par échantillon sont :

Pla.	Mol.	Gor.	Jal.	Mod.	tot.
12	21	21	25	27	106

le test de Duncan, calculé sur ces effectifs, ne révèle aucun écart significatif.

³ La gêne serait plus sensible si le nombre des fonctions "verbes auxiliaires" manifestait des différences plus importantes d'un échantillon à l'autre.

⁴ En fait ceci revient à redéterminer les effectifs de toutes nos fonctions lexicales, étant donné que chaque complément de tranche contient également d'autres unités lexicales. J'ai procédé à cette opération par curiosité et pour apprécier l'impact d'une telle modification. Les résultats auxquels je me référerai à plusieurs endroits par la suite seront présentés dans leur ensemble dans une annexe, cf. p. 297-303.

2.4. La fonction verbale

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. type s	coeff. d. var. v
Mod.	139	13,9	2,98	0,21
Jal.	147	14,7	3,52	0,24
Mol.	166	16,6	3,53	0,21
Pla.	180	18,0	3,13	0,17
Gor.	184	18,4	3,98	0,22
val. moy.	163,2	16,32	3,43	0,21
Σ eff. tot.	<u>816</u>			

Les résultats du test de Duncan sont cette fois-ci :

test/5			test/4		
éch.-moy.	p=0,05	p=0,01	éch.-moy.	p=0,05	p=0,01
Mod. 13,9	+	+	Mod. 13,9	+	+
Jal. 14,7	+	+	Jal. 14,7	+	+
Mol. 16,6	+	+	Mol. 16,6	+	+
Pla. 18,0	+	+	Pla. 18,0	+	+
Gor. 18,4	+	+			

Le retrait des fonctions verbes auxiliaires de nos décomptes semble en effet provoquer l'affirmation de la tendance à l'hétérogénéité constatée. Le test de comparaison des moyennes est, au seuil de 5 %, significatif pour la population/5 aussi bien que pour la population/4.

Si l'on se limite à l'essentiel, les graphiques au seuil de $p = 0,05$ opposent pour la population/5 l'échantillon de la Modification à celui du Père Goriot. Les trois autres échantillons sont statistiquement liés à la fois entre eux et aux échantillons extrêmes. Pour la population/4, l'échantillon de la Modification s'oppose significativement à l'échantillon du Planétarium. Au seuil plus sévère de $p = 0,01$, les deux populations apparaissent comme statistiquement homogènes.

2.4. La fonction verbale

2.4.4. Interprétation stylistique et études complémentaires. - À la différence de celle des fonctions substantives et pronominales, la répartition des fonctions verbales, telles qu'elles ont été délimitées au début de ce chapitre, ne permet pas de distinguer stylistiquement nos cinq textes. Mais comme le montre l'étude des seules fonctions "verbes pleins" et "verbes semi-auxiliaires", cette répartition tend, elle aussi, vers l'hétérogénéité.

En se référant à la "définition" fonctionnelle de cette classe lexicale, on peut donc dire que les cinq échantillons du corpus ont une "densité syntaxique" qui les rapproche passablement l'un de l'autre. Avec toutefois la restriction que s'établit, au moins entre les deux échantillons extrêmes, une différence statistique pertinente.

On peut matérialiser la signification du terme de "densité syntaxique" en calculant la taille moyenne des USB dans les différents échantillons. On l'obtient en divisant pour chaque échantillon l'effectif de toutes les unités lexicales - qui est de 1000 invariablement - par celui des unités verbales. Les résultats calculés à partir des effectifs verbaux totaux sont par ordre croissant :

échantillons	Gor.	Pla.	Mol.	Jal.	Mod.	moy.
nombre de f. lex. par USB	5,03	5,29	5,59	5,88	6,13	5,56

Selon ces valeurs, les auteurs des cinq textes constituent leur réalité linguistique à l'aide d'unités syntaxiques de base (USB) comportant en moyenne entre cinq et six unités lexicales. L'auteur du Père Goriot, par exemple, choisit, pour des raisons qui resteront à déterminer, d'attribuer l'autonomie syntaxique dans le sens défini, avec la possibilité de changer de cadre temporel-modal, à des ensembles porteurs d'information composés d'environ 5 unités lexicales, tandis que l'auteur de la Modification l'accorde à des séquences d'un peu plus de six unités lexicales. Tout en étant en somme du même ordre de grandeur, la densité syntaxique est relativement plus importante dans le cas du Père Goriot que dans le cas de la Modification dans la mesure où les différentes USB, de taille plus réduite, se succèdent dans le premier échantillon avec une plus grande rapidité, impliquant également une plus grande rapidité de changements possibles du cadre temporel et modal.

2.4. La fonction verbale

Les valeurs moyennes indiquées ont toutefois le désavantage de ne correspondre qu'approximativement à la réalité : d'une part, elles se réfèrent à des noyaux d'unités syntaxiques de base contenant des fonctions verbes auxiliaires qui, seules, ne sont pas constitutives d'USB dans le sens défini, d'autre part, elles ne tiennent pas compte des effets de coupure produits dans certains USB par les débuts et les fins de tranches et, finalement, elles passent sous silence les USB exemptes de noyaux verbaux, telles les propositions elliptiques dont il a été question.

Pour remédier au premier de ces trois points, il serait possible de recalculer les longueurs moyennes à l'aide des effectifs verbaux pleins et semi-auxiliaires cités plus haut, mais il n'en resterait pas moins l'incertitude apportée par les deux autres facteurs qui ne changeraient pas ¹.

Une étude détaillée de ce problème ne pourrait être faite que par le dénombrement réel de toutes les USB, dans des échantillons dont les tranches auraient été adaptées à ce besoin ². Ce dénombrement aurait l'avantage de permettre des calculs statistiques précis pour établir l'homogénéité ou l'hétérogénéité des cinq distributions en question, calculs qui ne sont pas possibles à partir des valeurs moyennes présentées ici ³.

¹ Donnons néanmoins les résultats obtenus avec les effectifs des seules fonctions verbes pleins et semi-auxiliaires cités p. 152 :

échantillons	Gor.	Pla.	Mol.	Jal.	Mod.	moy.
nombre de f. lex. par USB	5,43	5,56	6,02	6,80	7,19	6,13

L'écart entre les valeurs extrêmes ici est proportionnellement plus important que pour les valeurs données dans le texte, ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné l'écart - également plus important - entre les effectifs extrêmes des fonctions verbales ayant servi aux calculs ici.

² Si l'on ne s'intéresse qu'aux seules valeurs moyennes, un décompte intégral est inutile : il suffirait de compléter, ou selon le cas, d'éliminer les troncs d'USB situés aux marges des tranches, selon le procédé proposé p. 304, par exemple, et de déduire du décompte les effectifs totalisés par les USB elliptiques sans noyau verbal. En divisant les nouveaux effectifs ainsi obtenus, on aurait les valeurs moyennes recherchées.

³ Je rappelle que les tests statistiques habituels ne peuvent être appliqués qu'à des fréquences "réelles" et non pas à des fréquences "relatives" comme le sont les longueurs moyennes des différentes USB. Cf. Ch. Muller, *Initiation à la statistique*

2.4. La fonction verbale

Qu'en est-il en réalité de cette mobilité du cadre temporel-modal dans nos cinq textes ?

Un relevé des différents changements effectifs de temps et de mode dans nos cinq échantillons nous fournit les résultats suivants ¹ :

linguistique, 1968, p. 44. - Les résultats d'un dénombrement complet de toutes les USB des cinq échantillons, adaptées à cet effet, ainsi que ceux des tests statistiques choisis pour départager les cinq distributions relevées, seront présentés dans une annexe, cf. p. 304-306.

¹ Ce décompte a été effectué dans les tranches ramenées à 100 unités après l'élimination des fonctions verbes auxiliaires.

On a fixé que chaque modification des marques de temps et de mode de deux unités verbales se succédant à l'intérieur d'une tranche compte pour un tel changement. On admet une occurrence supplémentaire si le premier verbe de la tranche diffère en temps ou en mode du verbe précédent, à l'extérieur de celle-ci. Le passage suivant comportant 12 unités verbales dont la première se distingue du verbe précédent par la marque de son temps, présente le nombre élevé de 9 changements du cadre temporel-modal : / "Poiret posera en Poiret. Ce sera le Dieu des jardins ! / s'écra Vautrin. / Il dérive de poire... / - Molle ! reprit Bianchon. / Vous seriez alors entre la poire et le fromage. / - Tout ça, c'est des bêtises, / dit madame Vauquer, / et vous feriez mieux de nous donner de votre vin de Bordeaux / dont j'aperçois une bouteille qui montre son nez !" (G,6).

Ce décompte apparemment simple causait cependant maintes hésitations, notamment en ce qui concerne le traitement des fonctions verbales infinitives, participiales ou gérondives, où le système des marques temporelles et modales est réduit à quelques reliquats de nature temporelle, et des USB elliptiques sans noyau verbal. Pour ce dernier, on a décidé de ne pas les faire entrer en ligne de compte vu le nombre négligeable d'unités lexicales regroupées par elles (186 sur 5000).

Les fonctions verbales infinitives ont été considérées comme ayant le même cadre temporel-modal que la fonction verbale dont elles dépendent syntaxiquement, sauf dans le cas d'un changement de cadre temporel évident, signalé soit par la forme peu usitée de l'infinitif passé (ex. : "Elle peut / lui avoir demandé cela..." (J,2), soit par la présence d'un adverbe temporel modifiant expressément le cadre établi dans la proposition "principale" (ex. : "Je le secouai et le mis dans ma poche, avec l'intention / de le jeter dans le cendrier, ou dans la corbeille à papier, plus tard." (B,7). A propos des fonctions participes présents et gérondives, on a supposé l'identité du cadre temporel-modal avec celui de la proposition dont elles dépendent (ex. : "il (le quatrième fauteuil) reste vacant toute la soirée, isolant encore un peu plus le troisième siège en cuir des deux autres." (J,9), "Mais là, en te parlant, je l'ai senti" (S,4) ; l'inverse a été déterminé pour les fonctions participes passés (ex. : "... tandis que celui-ci continue l'histoire de camion en panne / com-

2.4. La fonction verbale

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. types s	coeff. d. var. v
Pla.	42	4,2	3,22	0,77
Mod.	46	4,6	1,43	0,31
Jal.	50	5,0	2,86	0,57
Mol.	69	6,9	3,27	0,47
Gor.	92	9,2	3,79	0,41
val. moy.	59,8	5,98	2,91	0,51
Σ eff. tot.	<u>299</u>			

Comme le montre une simple comparaison des positions relatives des cinq échantillons dans ce tableau avec celles des fonctions verbales - avec et sans fonctions verbes auxiliaires - il y a un parallélisme évident, bien qu'imparfait, dans la distribution des deux événements. La différence tient en particulier à l'échantillon du Planétarium qui a échangé sa place, entre l'échantillon du Père Goriot et de Molloy, contre la première place dans cette série ¹.

mencée dès son arrivée." (J,1)). On a admis également un changement de cadre (modal) entre fonctions verbales impératives et non impératives (ex. : "Et à quels maris sont-elles livrées ! Guérissez-moi, guérissez-moi !" (G,9)).

Tout en répondant, dans leur ensemble, à nos besoins pratiques, ces critères ne sont pas tout satisfaisants. Notamment le recours aux indicateurs de temps autres que ceux liés aux fonctions verbales (f. adverbiales) est un peu gênant. Mais ces cas sont rares et n'affectent guère les résultats du dénombrement.

¹ Donnons ici les résultats du test de comparaison de moyennes selon Duncan, effectué sur les effectifs des changements du cadre temporel-modal :

test/5				test/4		
éch.-moy.	p=0,05	p=0,01	éch.-moy.	p=0,05	p=0,01	
Pla. 4,2	+	+	Pla. 4,2	+	+	
Mod. 4,6	+	+	Mod. 4,6	+	+	
Jal. 5,0	+	+	Jal. 5,0	+	+	
Mol. 6,9	+	+	Mol. 6,9	+	+	
Gor. 9,2	+	+				

2.4. La fonction verbale

Pour savoir si ce parallélisme est statistiquement significatif ou non, calculons un test de corrélation sur les distributions des deux événements. Pour plus de sécurité, effectuons ce test, non pas à partir des fréquences totales par échantillon dont le petit nombre risque de fausser les résultats, mais à partir des effectifs des 50 (40) tranches ¹. Les indices de corrélation - selon Spearman - sont :

corrélation	pop./5	pop./4
f. verbales - changements de temps et de mode	+ 0,53 ====	+ 0,39 ——

Ils montrent que les deux événements sont très significativement liés dans le cas de la population/5 et significativement dans le cas de la population/4 ².

On peut donc affirmer que, dans nos deux populations, et particulièrement dans la population/5, un grand nombre de fonctions verbales présente non seulement la possibilité qu'un nombre important de changements de temps et de mode intervienne, mais que cette possibilité se réalise effectivement.

Que déduire de ce résultat pour la nature spécifique de notre corpus ? - Une bonne corrélation entre les effectifs verbaux et les effectifs des changements de temps et de mode semble en effet plus concevable pour des textes de prose romanesque - dont la conception traditionnelle

L'échantillon du Père Goriot s'oppose très significativement aux échantillons modernes à l'exception de celui de Molloy qui occupe une place intermédiaire. Les échantillons modernes ne se distinguent pas entre eux. Il existe des différences avec les résultats obtenus pour l'une et l'autre des deux distributions verbales, mais ces différences ne me semblent pas excessives, toujours abstraction faite du rôle qu'y joue l'échantillon du Planétarium.

¹ Pour les fonctions verbales, il me semblait que seuls les effectifs des fonctions verbes pleins et semi-auxiliaires (également relevés dans les tranches ramenées à 100 unités) pourraient être logiquement comparés à ceux des changements de cadre temporel-modal présentés ici. Les résultats indiqués ci-dessus ont donc été obtenus avec ces effectifs.

² Pour les valeurs limites de ϱ aux deux seuils de $p = 0,05$ et de $p = 0,01$, cf. p. 128.

2.4. La fonction verbale

ainsi que moderne n'exclut pas une structure temporelle fluctuante ¹ - que pour des textes d'un manuel de physique présentant la description d'expériences ou de "lois naturelles", description liée très probablement en grande partie au présent. Posons-nous pourtant la question de savoir si nos cinq échantillons montrent une corrélation des deux événements proches l'une de l'autre ou si certains se conforment plus, respectivement moins à la tendance commune.

Le même test de corrélation calculé sur les dix tranches de chaque échantillon nous donne, classées par ordre croissant, les cinq valeurs de ρ qui suivent :

corrélation	Mod.	Jal.	Pla.	Mol.	Gor.
f. verbales - changements de temps et de mode	- 0,08	+ 0,42	+ 0,59	+ 0,74 ———	+ 0,79 =====

De ces valeurs appréciables à 8 degrés de liberté, seules les deux dernières sont significatives (Mol.) et très significative (Gor.) ². Les valeurs obtenues pour les échantillons du Planétarium et de la Jalousie, n'étant pas trop éloignées des valeurs limites, pourraient devenir significatives dans des échantillons plus grands, fait qui semble cependant exclu pour l'échantillon de la Modification.

Les échantillons les plus représentatifs de la tendance commune sont sans aucun doute les échantillons du Père Goriot et de Molloy,

¹ Ecrire un roman n'a jamais consisté à relater une suite d'événements ou de faits dans leur succession impersonnelle. Le récit du roman est un récit "personnel" et en tant que tel ouvert à tout moment aux différentes dimensions de l'expérience humaine accompagnant et enveloppant la simple reproduction de faits. Cette conception de base se manifeste sur le plan temporel du récit par la possibilité de quitter le plan de la description pour revenir en arrière, anticiper sur les faits à venir et rejoindre le point de départ. Bien que dans le roman traditionnel la succession interne des événements relatés (chronologie) soit davantage respectée que dans le roman moderne, cette possibilité de digression temporelle est largement appliquée. Dans le roman moderne vient s'ajouter à cette possibilité fondamentale la mise en cause de la chronologie interne des événements par des techniques du "flash-back" etc.

² Les valeurs limites aux seuils de 5 % et de 1 % sont : + 0,63 et + 0,76.

2.4. La fonction verbale

l'échantillon le moins représentatif celui de la Modification pour lequel la corrélation entre les deux événements en question est pratiquement inexistante. On y constate même une légère corrélation négative ¹.

Ce n'est certainement pas par hasard que la corrélation entre les deux événements en question se révèle être la plus forte pour les échantillons du Père Goriot et de Molloy. Ces deux romans semblent présenter en effet les "coordonnées narratives" ² les plus favorables à une grande instabilité du cadre temporel-modal.

Dans le cas du roman de Beckett, il s'agit d'un récit à la première personne qui se laisse, tour à tour, identifier avec le personnage central des passages narratifs et avec l'auteur fictif du texte : d'où de multiples revirements entre "temps narratif" et "temps relaté" ³, d'où aussi des modifications modales ⁴. La technique prépondérante de pré-

¹ Ce semble donc être surtout ce dernier échantillon qui, dans la population des seuls "Nouveaux romans", diminue l'indice de corrélation commun et non l'échantillon du Planétarium, comme on aurait pu le penser.

² Par ce terme nous essayons d'englober toutes les caractéristiques structurelles permettant d'identifier un texte en tant que texte narratif. Parmi les "coordonnées narratives" comptent ainsi avant tout la "perspective" narrative, les techniques d'enchaînement, l'attitude de l'auteur - fictif ou réel - envers ses lecteurs etc. - Cf. à ce sujet entre autres : E. Lämmert, *Bauformen des Erzählens*, 1955, 3^e éd. 1968 ; F. K. Stanzel, *Typische Formen des Romans*, 1964, 6^e éd. 1972 ; etc.

³ Cette distinction de : G. Müller, *Erzählzeit - erzählte Zeit*, dans : *Festschrift Kluckhohn/Schneider*, 1948, p. 195-212, ne tarda pas à devenir classique.

⁴ Citons à titre d'exemple pour ces changements : "Et quand je dus me séparer de ma bicyclette, j'enlevai ma corne et la gardai par devant moi. Je l'ai toujours je crois, quelque part, et si je ne m'en sers plus, c'est qu'elle est devenue muette.", (Molloy, p. 21) - "Je me coulai donc dans un trou quelconque probablement et j'attendis, moitié dormant, moitié soupirant, geignant et riant, ou en passant mes mains sur mon corps, pour voir s'il n'y avait pas de changement, que la frénésie matinale se calmât. Puis je repris mes spirales. Et quant à dire ce que je devins, et où j'allai, dans les mois sinon les années qui suivirent, je n'en ai pas l'intention. Car je commence à en avoir assez de ces interventions et d'autres m'appellent. Mais afin de noircir encore quelques pages, je dirai que je passai quelque temps au bord de la mer, sans incident." (p. 103/4) - "Je vais vous dire une chose, je voyais mieux au bord de la mer ! (p. 115) - "J'étais distrait, moi qui le suis si peu, car de quoi le serais-je, ..." (p. 27). - Dans ces extraits, les formes pronominales à la première personne soulignées se réfèrent à l'auteur fictif du texte, tandis que celles non soulignées se réfèrent au personnage central de la narration. Le passage du personnage central à l'auteur fictif est accompagné dans les trois cas d'un change-

2.4. La fonction verbale

sentation narrative dans ce roman, connue sous l'étiquette de "stream of consciousness technique"¹, constitue un deuxième élément qui favorise l'instabilité du cadre temporel-modal.

Dans le cas du roman de Balzac, nous sommes en présence de coordonnées narratives que la critique littéraire a désigné par les termes de narration "auctoriale"² ou de "omniscient view-point"³. Ici, le récit est caractérisé par l'absence d'auteur fictif. Ce récit se déroule à la distante et apparemment "objective" troisième personne, qui nous fait oublier le problème méthodologique de la constitution de l'univers fictif ainsi créé. Mais ce problème n'est exclu de la fiction qu'en apparence. Tout en se refusant à recourir à un personnage intermédiaire entre lui-même et sa création, l'auteur du texte n'en est pas moins présent dans cet univers fictif, comme le montre entre autres la célèbre introduction du premier chapitre⁴. Ici et par la suite, les parties narratives du texte sont souvent interrompues par des interventions de cet auteur invisible et "immatériel", qui, maître non seulement du temps et de l'espace, connaît les moindres intentions de ses personnages, mieux qu'aucun narrateur fictif

ment de temps (passé simple - présent ; passé simple - présent et futur - passé simple ; imparfait - présent), dans le troisième intervient également un changement de mode (indicatif - conditionnel). - L'identification de ce "je" deviendrait difficile si le temps de la narration et le temps relaté ne se distinguaient pas, par exemple dans le cas d'un présent unique (historique et de narration).

¹ D'après Doris Stephan, *Der Roman des Bewußtseinsstroms und seine Spielarten*, *Der Deutschunterricht* 1, 1962, p. 26, ce terme vient d'une formule que W. James a employé dans ses "Principles of Psychology" parus en 1890. On y a eu recours pour interpréter des œuvres de Virginia Woolf, Joyce, H. Broch, Proust, etc.

² Ce terme proposé par F. K. Stanzel, *Typische Formen des Romans*, 1964, 6^e éd. 1972, surtout p. 18, a fait autorité, en particulier, dans les œuvres de critique littéraire de langue germanique.

³ Également : "olympian point of view". Ces notions, développées par la théorie littéraire anglo-saxonne, se rencontrent notamment dans les œuvres de P. Lubbock, *The Craft of Fiction*, 1960 ; E. M. Forster, *Aspects of the Novel*, 8^e éd. 1974, cf. aussi : E. Lämmert, op. cit., p. 71.

⁴ Le Père Goriot, p. 5-7. - Balzac a résolu le problème technique d'intervenir en tant qu'auteur sans se matérialiser, se nommer explicitement dans la fiction, en employant des formules impersonnelles ou à tendance passive, telles : "Sera-t-elle (son histoire) comprise au-delà de Paris ? le doute est permis." (p. 5/6), "Cependant il s'y rencontre..." (p. 6), etc. - Cf. également p. 262 note 2

2.4. La fonction verbale

- lié par sa "perspective" - ne pourrait les connaître, en fait placidement part au lecteur. D'où, tout au long du roman, des interruptions fréquentes du fleuve, par ailleurs continu et intact, de la chronologie narrative. Cette même attitude se laisse d'ailleurs observer à l'intérieur des nombreux passages de discours direct : les personnages qui parlent ont, ou acquièrent au cours de l'action, une vue aussi vaste et dominante de leur univers que celle de l'auteur lui-même, ce qui les incite eux aussi à des réflexions générales, à des aperçus de nature philosophique, sociologique qui viennent s'intercaler entre les passages de relation de faits, de compte-rendu etc.¹. Sous cet angle, les parties du discours direct ne se distinguent guère des parties narratives et descriptives à proprement parler.

D'autres expériences devront nous permettre d'apprécier cette hypothèse.

En comparant la distribution des fonctions verbales avec celle des fonctions substantives et pronominales, on constate - là aussi - des interdépendances étonnantes, au niveau des effectifs totaux et plus encore à celui des effectifs par tranche : il semble qu'un effectif élevé de fonctions verbales aille - à quelques exceptions près - de pair avec un effectif également élevé de fonctions pronominales. Avec la même régularité, un effectif élevé de fonctions verbales paraît s'associer à un effectif faible de fonctions substantives. Qu'en est-il ?

Un test de corrélation nous permet d'apprécier en termes statistiques ces interdépendances. Ce test (test de Spearman), calculé sur les effectifs par tranche des deux séries de fonctions à comparer, nous fournit les valeurs de ρ suivantes² :

¹ Madame de Beauséant dit dans un de ses entretiens avec Eugène de Rastignac de façon exemplaire : "Eh bien ! Monsieur de Rastignac, traitez ce monde comme il le mérite. Vous voulez parvenir, je vous aiderai. Vous sonderez combien est profonde la corruption féminine, vous toiserez la largeur de la misérable vanité des hommes. Quoique j'aie bien lu dans ce livre du monde, il y avait des pages qui cependant m'étaient inconnues. Maintenant, je sais tout." (p. 93).

² Le test a été calculé à partir des effectifs des trois fonctions dénombrées dans les échantillons ramenés à 100, après l'élimination des fonctions verbales auxiliaires. Mais les valeurs de ρ , calculées à partir des effectifs par tranches initiales, contenant donc les fonctions verbales auxiliaires, n'en diffèrent pas beaucoup :

2.4. La fonction verbale

corrélations	pop./5	pop./4
f. verbales - f. substantives	- 0,59 ===	- 0,72 ===
f. verbales - f. pronominales	+ 0,67 ===	+ 0,69 ===

Ces valeurs nous confirment, en effet une très forte corrélation négative pour la distribution des fonctions verbales et des fonctions substantives et une très forte corrélation positive pour celle des fonctions verbales et des fonctions pronominales. La probabilité associée à ces valeurs de q est dans les quatre cas nettement inférieures à 0,001, ce qui laisse moins d'une chance sur mille pour que les interdépendances relevées soient l'effet du hasard.

Comment expliquer ces faits ?

Une interprétation semble s'imposer : les fonctions substantives, constituant le plus grand effectif de toutes les fonctions lexicales, allongent ou raccourcissent, selon leur part respective, les différentes USB d'un texte et rendent ainsi relativement plus faible ou plus forte la probabilité d'apparition des fonctions verbales. Les deux fonctions bien qu'indispensables toutes les deux à la constitution du langage, se trouvent donc dans une relation d'opposition évidente. Mais pourquoi alors les fonctions pronominales, tenant lieu de fonctions substantives et presque aussi nombreuses qu'elles, échappent-elles à ce sort et montrent-elles au contraire une très forte liaison positive avec les fonctions verbales de nos textes ?

Une raison formelle que l'on pourrait invoquer ferait état de la forte liaison négative entre les fonctions substantives et pronominales qui se répercuterait sur la liaison avec une tierce fonction, ici la fonction

corrélations	pop./5	pop./4
f. verbales - f. substantives	- 0,62 ===	- 0,71 ===
f. verbales - f. pronominales	+ 0,60 ===	+ 0,58 ===

2.4. La fonction verbale

verbale. Mais cette raison ne nous aide pas davantage à expliquer le phénomène ¹.

La réflexion qui suit pourrait peut-être le faire : reprendre une fonction substantive d'un contexte donné au moyen d'unités pronominales signifie - comme l'a montré l'analyse fonctionnelle des unités pronominales - isoler le secteur d'information thématique en question de son ancien contexte pour le placer dans un contexte syntaxique et sémantique différent, c'est-à-dire, le mettre en relation avec d'autres unités substantielles et, surtout, l'exposer à de nouvelles déterminations qui ont de grandes chances d'être des déterminations verbales, conduisant obligatoirement à la constitution de nouvelles unités syntaxiques autonomes, phrases ou propositions².

Ces phrases, constituées donc pour redéterminer une unité substantielle, intégrée auparavant dans le texte, risquent de leur côté d'être moins longues, de contenir moins d'unités lexicales, à cause des déterminations précédentes du terme justifiant une limitation des nou-

¹ D'autant plus que la valeur de ϱ pour la corrélation des f. verbales avec les f. pronominales est - au moins pour la population/5 - plus importante que celle caractérisant la corrélation avec les fonction substantives ((+) 0,67 contre seulement (-) 0,59).

² Une comparaison des effectifs pronominaux "sujets" et "non-sujets" aux effectifs substantifs correspondants de nos textes est, à cet égard, assez instructive : un test de χ^2 examinant la proportionnalité des deux types de fonctions syntaxiques dans les deux classes lexicales, test calculé à partir des effectifs ci-dessous :

	sujets	non-sujets	tot.
f. substantives	114	807	921
f. pronominales	402	416	818
tot.	516	1223	1739

montre en effet une disproportion hautement significative - à une valeur de $\chi^2 = 279,70$ correspond une probabilité pratiquement égale à 0, l'événement ne saurait donc relever du hasard - entre les effectifs en question, mettant en évidence le fait que les fonctions pronominales ont une probabilité très nettement supérieure à celle des fonctions substantives de contracter la fonction syntaxique "sujet", donc d'être déterminées par une unité verbale et par-là d'engendrer une nouvelle unité syntaxique autonome.

2.4. La fonction verbale

velles déterminations à apporter, à cause également de l'impossibilité ou de l'improbabilité d'expansion du syntagme pronominal par certains éléments linguistiques, tels les unités adjectives "épithètes", les compléments déterminatifs, etc. ¹. Un taux élevé d'unités pronominales dans un texte augmenterait ainsi la probabilité de production d'unités syntaxiques autonomes, relativement courtes, et par-là, les chances d'apparition d'unités verbales. Un faible effectif d'unités pronominales les réduirait, conformément à notre résultat numérique.

Là encore, l'article de H. Steger déjà cité ² apporte une confirmation à nos observations. Steger constate pour les textes les plus spontanés de son corpus de langue orale - outre des effectifs élevés d'unités pronominales - un nombre relativement faible de phrases complexes, à plus d'une proposition subordonnée notamment, ainsi qu'un nombre relativement faible d'unités lexicales par phrase complexe, faits qui semblent indiquer des effectifs verbaux élevés ³.

¹ Pour les possibilités de combinaison d'unités pronominales avec des unités adjectives, deuxième grande classe de déterminateurs de fonctions substantives et pronominales, cf. ici p. 131 ; pour la combinabilité avec un élément de fonction "complément déterminatif", cf. 131/132.

² Über Dokumentation und Analyse gesprochener Sprache, Die Erforschung der gesprochenen deutschen Gegenwartssprache, dans : Zielsprache Deutsch 1, 1970, p. 19.

³ H. Steger, dans son article, n'indique pas expressément le taux des unités verbales elles-mêmes.

2.5. La fonction adjective

2.5. La fonction adjective (Code A)

2.5.1. Composition de la classe. - On ne compte parmi les fonctions adjectives qu'une seule des sous-classes traditionnelles : la sous-classe des "adjectifs qualificatifs" (Code A b). Pour des raisons qui seront exposées dans le paragraphe suivant, on a regroupé les fonctions habituellement désignées par le terme d'"adjectifs non qualificatifs" avec les fonctions "articles" dans une / la nouvelle classe des fonctions d'"introduction" ¹. Certaines unités adjectives qualificatives de forme participiale, présent ou passé, doivent être distinguées des formes verbales correspondantes ². - Exemples :

¹ Cf. p. 180.

² La distinction entre les fonctions adjectives "participes présents" (adjectifs verbaux) et les fonctions verbales de même forme ne pose en général pas de problèmes. Ces dernières étant invariables, elles peuvent être facilement relevées dans les cas où elles se réfèrent à des unités substantielles portant les marques morphologiques de "féminin" et/ou de "pluriel".

Pour les cas d'absence de ces marques (unités substantielles masculins singuliers), certains grammairiens, dont M. Grevisse, *Le bon usage*, 7^e éd. 1959, p. 682-685, ont dressé une liste de critères formels de distinction que nous pouvons, dans leur ensemble, faire nôtre. Pour les formes "participes passés", ce même grammairien ne fait cependant que constater : "Le participe passé peut être regardé tantôt comme forme verbale, tantôt comme un pur adjectif" (p. 686).

Dans l'obligation de trancher, j'ai eu recours aux critères formels suivants : sont donc considérées comme fonctions adjectives 1. les formes participiales de fonction syntaxique "attribut", donc reliées à une fonction substantielle au moyen d'une fonction "verbe copule", ex. : "tous sont orientés vers le même point central" (J,5), 2. les formes participiales épithètes ne faisant pas l'objet d'une détermination spécifique, ex. : "... vous ne ferez que passer rapidement, sur l'autre trottoir, devant l'Hôtel Quirinal endormi, à moins que... nous empruntiez quelque rue parallèle..." (M,2), 3. parmi les formes accompagnées de compléments d'objet ou de compléments circonstanciels, seules comptent comme fonctions adjectives celles qui sont accompagnées d'un complément circonstanciel précédent - en général une unité adverbiale de manière ou de temps - et non séparées de l'unité substantielle par une virgule ou signe comparable, ex. : "Elle est toujours là elle, la plaie jamais bien cicatrisée..." (S,8), "vous laisserez le Corso déjà encombré à votre droite" (M,2).

Les autres formes déterminées soit par un complément circonstanciel postposé, soit par un complément circonstanciel précédent, mais séparé de l'unité subs-

2.5. La fonction adjectivale

- 1 - A b : "Je me livrais volontiers, dans mes conversations avec mon fils, à des plaisanteries d'un goût douteux, dans un but éducatif." (J,6)
""Madame, elle a dit d'apporter la glace", annonce-t-il avec le ton chantant des noirs..." (J,2)
"Leurs fortunes sont compromises. Et à quels maris sont-elles livrées !" (G,9)

2.5.2. Valeur fonctionnelle. - L'établissement de la valeur fonctionnelle s'appuie sur les critères formels suivants :

1. comme les fonctions verbales, les fonctions adjectivales déterminent des fonctions substantielles, substantives ou pronominales, auxquelles elles se réfèrent dans un contexte donné ; ici comme là, le lien de référence est établi au moyen de marques morphologiques, marques de genre, de nombre et de position relative ;

2. la détermination d'une fonction substantielle par une fonction adjectivale intervient - et ceci distingue la fonction adjectivale de la fonction verbale - essentiellement au niveau des syntagmes non autonomes (unités "épithètes") ; les fonctions adjectivales s'y insèrent sans difficulté et n'affectent qu'indirectement la structure syntaxique elle-même ¹ ; seule une faible proportion de ces fonctions participe directement à l'établissement de l'ossature syntaxique : les unités de fonction syntaxique "attribut" ² ;

tantielle par une virgule sont considérées comme fonctions verbales, ex. : "tandis que celui-ci continue l'histoire de camion en panne commencée dès son arrivée" (J,1), "Mais il ne voit dans l'interrogation, mal posée, qu'une invite à se dépêcher davantage." (J,2). De même pour les formes participiales déterminées par des compléments d'agent et séparées ou non par une virgule, ex. : "des éléments de Molloy décrit par Gaber" (B,5).

Ces critères répondent aux besoins de ce corpus, mais ne sont, bien entendu, pas exhaustifs.

¹ C'est-à-dire, en augmentant la taille des différentes USB et en réduisant ainsi leur fréquence relative dans un texte.

² Déterminer une unité substantielle d'un texte donné par une unité adjectivale de forme "attribut" et non "épithète" exigerait la création d'un nouveau syntagme autonome, s'intégrant comme phrase principale incise ou proposition subordonnée dans la structure syntaxique en place qui en serait modifiée. Exemple : "... le boy entre en scène, suivant son itinéraire familier. Six pas en arrière, un deuxième indigène lui succède, ... coiffé d'un vieux chapeau mou." (J,8) - + "... le boy entre en

2.5. La fonction adjectivale

3. conformément à ce rôle syntaxique avant tout "secondaire", le nombre des fonctions lexicales pouvant déterminer de leur côté les unités adjectivales est assez limité : abstraction faite de quelques rares fonctions substantives ou complexes de fonction syntaxique "complément déterminatif"¹, cette possibilité semble réservée uniquement aux membres de certaines sous-classes adverbiales² ;

4. au niveau sémantique, les unités adjectivales disposent d'une gamme de valeurs d'information souvent très précise et complexe³.

La capacité de s'insérer facilement dans des structures syntaxiques établies, fait des fonctions adjectivales un instrument de détermination de fonctions substantielles maniable et économique. En principe, chaque unité substantielle d'une phrase ou proposition peut ainsi être déterminée par un segment d'information "accidentelle"⁴, en général très précise, sans être isolée du contexte syntaxique (immédiat) dans lequel

scène, suivant l'itinéraire / qui lui est familier /. Six pas en arrière, un deuxième indigène lui succède, ... coiffé d'un chapeau. / Ce chapeau est vieux et mou. /". Ceci se reflète également dans la classification grammaticale où la forme "épithète" est considérée unanimement comme catégorie syntaxique "non essentielle", tandis que la forme "attribut" se voit - au moins - affecter le qualificatif de "cas particuliers" (p. ex. : Grammaire Larousse du français contemporain, 1964, p. 81) si elle n'est pas comptée directement parmi les catégories syntaxiques "essentielle" (p. ex. : M. Grevisse, Le bon usage, Grammaire française, 7^e éd. revue 1959, p. 131 et 148). Cf. La terminologie voisine de A. Martinet, ici p. 147 note 2.

Pour ce qui est de la part relative des fonctions adjectivales "attributs" dans notre corpus, elle atteint à peine un quart de la fréquence totale des unités adjectivales : 23,11 % soit 61 sur 264 occurrences.

¹ Exemples : "son visage... que vous devinerez essoufflé, rouge d'effort et d'émotion" (M,10), "l'on peut se croire sûr d'abattre son homme" (G,3). - L'effectif total de ces cas dans le corpus entier est de 17.

² Il s'agit notamment des fonctions adverbiales appartenant aux sous-classes "adverbes de quantité ou d'intensité" (28 occurrences dans le corpus) et "adverbes de temps" (4 occurrences). Exemples : "Ça me paraissait si petit chez eux..." (S,5), "... ainsi que le paquet de cigarettes encore intact..." (M,1), etc.

³ On aurait besoin de périphrases longues et lourdes pour transcrire la signification d'adjectifs comme "docile" ou "nonchalant", dans les exemples suivants : "Avec la même facilité la chevelure se laisse déjouer, se laisse étendre, et retomber sur l'épaule en un flot docile..." (J,7), "L'allure du nouveau personnage est souple, vive et nonchalante à la fois." (J,8).

⁴ Comme le terme de "substantiel", celui d'"accidentel" est utilisé ici uniquement dans son sens combinatoire, cf. p. 115.

2.5. La fonction adjectivale

elle se trouve placée ¹. Cela permet de concentrer la teneur en information de l'ensemble syntaxique en question, fait qui ne serait pas possible dans le cas d'une détermination par une fonction verbale où l'attribution d'une valeur d'information identique entraînerait la constitution d'une nouvelle unité syntaxique plus volumineuse ².

Pour que cette concentration ne dépasse pas les limites imposées par les conditions de perception auprès du partenaire de communication, lecteur ou auditeur, il est évident que ce type de détermination ne saurait être surexploité : la facilité d'introduction de ces formes dans un déroulement se trouve contrebalancée par le risque de passer inaperçues ou à peine remarquées dans un acte de communication ³. Il est compréhensible que de cette façon ne soient attribuées aux différentes unités substantielles que des valeurs d'information de portée après tout limitée, la liaison étroite entre fonction adjectivale et fonction substantielle - soulignée par les interdépendances morphologiques connues - et l'éventail combinatoire par ailleurs réduit des fonctions adjectives elles-mêmes signalent l'impact essentiellement "local" de la détermination adjectivale. Un auteur soucieux d'être compris n'aura donc recours à ces fonctions

¹ Si la forme "épithète" - constituant la majeure partie des fonctions adjectives, on en compte 203 occurrences sur 264, soit 76,89 %, y compris les formes "en apposition" - est surtout réservée à la détermination d'unités substantives, elle ne l'est pas exclusivement, bien que les cas de détermination d'unités pronominales par des unités adjectives soient ici rarissimes (cf. p. 131 note 2). - La part des unités adjectives déterminant, sous forme "épithète" ou "attribut", une unité substantive est dans notre corpus de 219 occurrences, soit 83 % des fréquences totales. Parmi les unités adjectives déterminant une unité pronominale - 45 occurrences, soit 17 % de toutes les occurrences - la presque totalité est de forme attributive (40 occurrences).

² Exemple : "... la suite prévisible des travaux" (J,4) -- " ... la suite des travaux que chacun pouvait prévoir". - Au lieu d'une unité lexicale, l'attribution de la valeur "prévisible" en demande quatre et nécessite l'introduction - ici inutile - d'une marque de temps et de mode.

³ Surtout dans des conditions de communication qui ne laissent pas beaucoup de temps à l'interlocuteur de peser tous les éléments du message émis, communication orale, spontanée, etc.

Est-ce pour contrer cette éventualité que la plupart des langues européennes ont choisi pour leurs adjectifs la position qui les met le plus en valeur dans le déroulement : dans les langues romanes derrière le substantif, dans les langues germaniques devant ?

2.5. La fonction adjectiv

que pour exprimer des aspects de l'information thématique, pertinents sans doute, mais non indispensables à la progression de l'argumentation, en somme pour nuancer ou compléter par des détails notables les secteurs d'information thématique.

Pour caractériser par une notion évocatrice l'apport des fonctions adjectives dans une réalité linguistique, je propose le terme d'"enrichissement" thématique. Les fonctions adjectives seraient à considérer comme les agents privilégiés de l'enrichissement de l'information thématique.

2.5.3. Etude statistique. - La distribution des fonctions adjectives dans les cinq échantillons est :

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. types s	coeff. d. var. v
Mol.	31	3,1	2,02	0,65
Gor.	46	4,6	1,69	0,37
Mod.	50	5,0	3,26	0,65
Pla.	65	6,5	3,77	0,58
Jal.	72	7,2	3,12	0,43
val. moy.	52,8	5,28	2,77	0,54
Σ eff. tot.	<u>264</u>			

Les résultats du test de comparaison des moyennes selon Duncan sont :

test/5				test/4		
éch.-moy.	p=0,05	p=0,01		éch.-moy.	p=0,05	p=0,01
Mol. 3,1	+	+		Mol. 3,1	+	+
Gor. 4,6	+	+		Mod. 5,0	+	+
Mod. 5,0	+	+		Pla. 6,5	+	+
Pla. 6,5	+	+		Jal. 7,2	+	+
Jal. 7,2	+	+				

2.5. La fonction adjectiv

La distribution de la fonction est très significativement hétérogène pour l'ensemble des cinq échantillons - donc au seuil de 5 % et au seuil de 1 % - et significativement hétérogène - seulement au seuil de 5 % - pour les quatre échantillons du "Nouveau roman". Dans les deux populations, le test de Duncan oppose l'échantillon de Molloy aux échantillons de la Jalousie et du Planétarium ($p=0,05$ du test/5 et du test/4) et à l'échantillon de la Jalousie seul ($p=0,01$ du test/5). Retenons que pour la première fois l'échantillon du Planétarium intègre ainsi un sous-groupe qui exclut l'échantillon de Molloy. Mais cette séparation n'est pas maintenue au seuil de 1 % dans les deux populations. L'échantillon du Père Goriot et de la Modification se signalent par une distribution passablement moyenne.

2.5.4. Interprétation stylistique et études complémentaires. - Après celle des fonctions substantives et pronominales, la répartition des fonctions adjectives permet de distinguer stylistiquement nos cinq textes. L'échantillon de la Jalousie et, dans une certaine mesure, celui du Planétarium font ample usage des unités adjectives, contrairement à l'échantillon de Molloy qui s'en sert significativement peu. Dans les deux premiers échantillons apparaît un net souci d'enrichissement des différentes unités thématiques évoquées, tandis que l'échantillon de Molloy s'en abstient manifestement. Les échantillons du Père Goriot et de la Modification se situent dans les limites de notre "norme" commune.

Quels sont les rapports entre ce résultat et les résultats obtenus pour les trois autres classes de fonctions lexicales étudiées auparavant ? - Pour les rapports avec les fonctions substantives et pronominales, il nous importe de savoir si la détermination adjectiv, dans nos textes, est un procédé indépendant ou s'il s'avère lié aux répartitions des unités lexicales auxquelles il s'adresse. Pour les rapports avec les fonctions verbales, il s'agit d'examiner si les deux classes principales de fonctions déterminantes ou accidentelles présentent un comportement distributionnel relatif susceptible d'éclaircir davantage leur rôle spécifique dans nos textes.

Commençons par l'étude des rapports entre fonctions adjectives et fonctions substantives, respectivement pronominales. Un test de corrélation (test de Spearman) comparant les 50 effectifs par tranche nous donne les valeurs de q qui suivent :

2.5. La fonction adjectiv

corrélations	pop./5	pop./4
f. adjectives - f. substantives	+ 0,21	+ 0,38
f. adjectives - f. pronominales	- 0,36 =====	- 0,47 =====

Comme on pouvait s'y attendre, les distributions des unités adjectives et substantives sont positivement liées. Mais seule la deuxième des deux valeurs (0,38, population/4) est significative au seuil de 5 %; La première (0,21, population/5) se situe visiblement en-dessous de ce seuil (0,28). La détermination adjectiv se présente donc dans l'ensemble de notre corpus comme un procédé indépendant et non déterminé par le nombre et la distribution des unités substantives. Les différences dans la répartition des fonctions adjectives mises à jour par le test de Duncan résulteraient donc d'une divergence de stratégie déployée dans ce domaine par les 5 auteurs et ne seraient pas une conséquence de la répartition différente des unités substantives. Dans le cas des quatre échantillons modernes, une dépendance statistiquement pertinente est cependant à constater. Mais les résultats d'autres tests statistiques mettent en doute ce deuxième résultat et donnent tout lieu à penser que dans les quatre échantillons modernes, également, les événements de "thématisation" substantive et de détermination adjectiv conservent leur indépendance ¹. Retenons néanmoins une liaison statistique plus forte entre les deux fonctions dans la population des seuls échantillons du Nouveau roman.

¹ La valeur obtenue pour la population/4 est une des rares, rencontrées au cours de ce travail, qui diverge de façon décisive de la valeur fournie par le test paramétrique de corrélation selon Bravais-Pearson, à l'aide duquel nous contrôlons, systématiquement, je le rappelle, les résultats du test de Spearman. Elle est seulement de : - 0,28. Cette valeur ne peut être considérée comme significative, le seuil à $p = 0,05$ se situant à 0,31. - Pour trancher, j'ai calculé un test de proportionnalité (test de χ^2) sur les deux séries d'effectifs (40 tranches) en question dont le résultat incite à faire confiance au test paramétrique, donc de rejeter l'hypothèse d'une liaison statistiquement pertinente entre les deux événements dans la population/4 : la valeur de χ^2 est de 61,08, les seuils de rejet pour 39 degrés de liberté sont : 54,57 au risque de 5 % et 62,43 au risque de 1 %.

2.5. La fonction adjectiv

En ce qui concerne les résultats du test comparant les effectifs des fonctions adjectives et pronominales - très significativement négatifs pour les deux populations - ils sont plus difficiles à expliquer.

L'opposition existant sur le plan numérique entre les fonctions substantives et pronominales rend probable le fait que la corrélation entre fonctions adjectives et fonctions pronominales aille en sens inverse de celle des fonctions adjectives et substantives. Mais pourquoi les indices négatifs de corrélation sont-ils supérieurs aux indices positifs observés pour les fonctions adjectives et les fonctions substantives ? Bien que les unités adjectives ne déterminent qu'en faible partie des unités pronominales ¹, il y a une affinité combinatoire incontestable entre ces deux classes fonctionnelles, phénomène qui semble s'opposer à cet état de choses ². La forte corrélation négative entre fonctions adjectives et fonctions pronominales doit donc avoir encore d'autres raisons.

L'interprétation de cette dernière pourrait tenir entre autres à la nature de l'information véhiculée par les deux types de fonctions lexicales, très précise bien que parfois un peu superflue dans le cas des fonctions adjectives, précise seulement par référence et par-là exposée à de multiples facteurs risquant de la perturber dans le cas des fonctions pronominales. Si l'on peut considérer un texte comme issu d'une volonté homogène de communication et relié à des conditions de production peu changeantes ("style individuel"), on peut difficilement concevoir qu'un auteur ait recours avec une même intensité à ces deux outils linguistiques, peu compatibles. Le résultat très significatif du test statistique semble donc renvoyer à cette antinomie profonde qui s'intègre d'ailleurs avec conséquence aux oppositions découvertes auparavant ³.

¹ Cf. p. 131 note 2.

² La majorité des fonctions adjectives attributives de nos textes - 40 occurrences sur 61, soit 65,57 % - se réfère à une unité pronominale et le reste seulement à une unité substantive. Si l'on fait un test de corrélation sur les effectifs des seules fonctions adjectives de forme attributive et des fonctions pronominales, les indices de corrélation vont jusqu'à devenir positifs : + 0,13 (pop./5) et + 0,03 (pop./4), selon Spearman.

³ H. Steger, *Über Dokumentation und Analyse gesprochener Sprache, Zielsprache Deutsch* 1,1970, p. 20, fait état, de son côté, d'un taux beaucoup plus important d'unités adjectives et participiales épithètes (en allemand : "attributive Adjektive und Partizipien") dans des textes oraux non spontanés que dans des

2.5. La fonction adjective

Qu'en est-il sous cet angle des rapports entre les fonctions adjectives et les fonctions verbales ? Selon le jeu des interdépendances numériques décelées, on s'attend à un résultat négatif du test de corrélation. Il l'est, en effet. Les valeurs de ρ sont ¹ :

corrélation	pop./5	pop./4
f. adjectives - f. verbales	<u>- 0,35</u>	<u>- 0,35</u>

Ces deux valeurs sont significatives au seuil de 5 %. En les comparants à celles présentées auparavant, on constate qu'au moins une des deux - (pop./5), pour la deuxième (pop./4) cf. note 1 de la page suivante - est nettement supérieure à celle caractérisant la corrélation entre fonctions adjectives et fonctions substantives, fonctions qui sur le plan com-

textes spontanés, les textes spontanés étant marqués par un excédent d'unités pronominales, les textes non spontanés par un excédent d'unités substantives.

La proportion des unités substantives déterminées par des unités adjectives est, dans ses textes non spontanés de 23,4 %, dans ses textes spontanés de 15,4 % seulement. Les pourcentages correspondants de nos textes seraient par ordre croissant :

%	Gor.	Mol.	Mod.	Jal.	Pla.	Moy.
f. adj. "épithète" x 100 / f. substantives	14,3	15,8	23,5	27,1	36,7	23,5

Sans vouloir exploiter ces valeurs en détail – et sans nous demander si ces résultats obtenus à partir de textes de deux langues différentes sont strictement comparables ou non – constatons que la moyenne de nos textes se situe au niveau des textes non spontanés du corpus de langue orale, les échantillons de Molloy et du Père Goriot au niveau des textes oraux spontanés. Le pourcentage élevé de l'échantillon du Planétarium reste cependant à expliquer.

¹ Ceci, en comparant par le test de Spearman les effectifs des seules fonctions "verbes pleins" et "verbes semi-auxiliaires" et des fonctions adjectives relevées dans les "échantillons "rectifiés", cf. p. 151/52. Les valeurs de ρ calculées à partir de toutes les fonctions verbales et les fonctions adjectives relevées dans les échantillons initiaux sont même très significatives (seuil de 1%) : - 0,42 pour la population/5 et - 0,47 pour la population/4.

2.5. La fonction adjectivale

binaires sont le plus étroitement liées les unes aux autres ((-) 0,35 pour seulement (+) 0,21). Ce fait laisse supposer que ce résultat est à nouveau plus que l'effet d'interdépendances arithmétiques, c'est-à-dire qu'il reflète une relation linguistique réelle et bien particulière entre ces deux classes fonctionnelles ¹.

En interprétant donc les indices obtenus comme l'expression d'un élément linguistique authentique, on peut affirmer que les fonctions adjectivales et verbales - de l'ensemble de notre corpus comme des seuls quatre échantillons modernes - se distinguent par une probabilité d'apparition visiblement opposée : les textes contenant beaucoup d'unités verbales ne disposent que de contingents adjectifs limités et, vice-versa, les textes à riche production d'unités adjectivales sont caractérisés par une génération relativement peu fréquente d'unités verbales. Notre réflexion linguistique théorique du début de cette partie ayant abouti à l'attribution d'un "rang" combinatoire identique à ces deux fonctions se trouve donc précisée par cette observation empirique qui a de fortes chances d'être également caractéristique - à des degrés éventuellement différents - pour d'autres textes que ceux de notre corpus ².

¹ De même, un appel à ces interdépendances ne suffirait pas à expliquer entièrement pourquoi la liaison négative entre fonctions adjectivales et fonctions pronominales est plus forte que celle entre fonctions adjectivales et fonctions verbales, notamment dans la population/4 (-0,47 pour seulement - 0,35). On pourrait avancer, comme raison linguistique, une moindre incompatibilité entre ces deux fonctions tant sur le plan combinatoire (où il existe la possibilité de déterminer une unité substantielle à la fois par une unité adjectivale et par une unité verbale) que sémantique (les fonctions sémantiques contractées par les deux types d'unités lexicales sont en général d'un degré de précision relativement haut).

² En effet, il y a des raisons linguistiques parlant en faveur de cette hypothèse : on peut dire que, pour que les fréquences adjectivales et verbales soient positivement corrélées, il faudrait que la probabilité d'apparition d'unités adjectivales soit plus grande dans les USB, phrases simples ou propositions, courtes d'un texte et plus petite dans les USB longues, les USB courtes augmentant le nombre des unités verbales par rapport au total des unités lexicales d'un texte et les USB longues le diminuant. Or, une simple estimation des affinités et incompatibilités combinatoires au niveau des USB montre que l'inverse est plus vraisemblable : les USB longues le sont en général grâce à des compléments et particulièrement à des compléments à noyaux substantifs qui de leur côté favorisent l'apparition d'unités adjectivales. Les phrases courtes se signalent notamment par l'absence de ces compléments et diminuent ainsi les chances d'apparition d'unités adjectivales tout en

2.5. La fonction adjectivale

Nous voici donc en présence d'un deuxième axe d'oppositions potentielles - en rapport avec celui découvert entre fonctions substantives et pronominales - séparant cette fois-ci les principales fonctions déterminantes ou accidentelles.

Vu l'impact syntaxique et sémantique très évident d'un excédent ou d'un déficit relatif de l'une ou de l'autre de ces deux fonctions dans un texte ¹, il n'est pas étonnant que les rapports numériques entre ces deux classes lexicales aient déjà suscité la curiosité des chercheurs. Les premiers efforts ne venaient pourtant pas du côté linguistique, mais du côté des sciences du comportement. En 1925, par exemple, le psychologue allemand A. Busemann, intéressé par les aspects linguistiques des études caractérologiques, a constaté qu'un quotient formé par les fréquences d'une part des unités substantives et adjectives notamment, qu'il considérait comme les agents de l'énonciation "qualitative" et d'autre part des unités verbales, agents de l'énonciation "active", variait en fonction du développement psychique d'adolescents dans des textes oraux spontanés produits par eux ². Ce quotient, en outre, auquel il attribua le nom de "quotient d'action" (Aktionsquotient) lui permit plus tard de départager un certain nombre de "styles" correspondant à des types fondamentaux de caractères ³. A la suite des travaux de A. Busemann, D. P. Boder analysait, en 1941, les rapports entre unités adjectives et verbales dans des textes anglais écrits et constatait qu'un quotient formé par les fréquences de ces deux seules classes lexicales, "adjective-verbe-quotient", montrait des différences sensibles selon qu'il s'agissait de textes drama-

présentant un taux verbal élevé. (Exception : les phrases ou propositions "attributives" en général courtes, mais très peu nombreuses).

¹ Un texte riche en unités verbales présente, comme nous l'avons vu, une structure syntaxique dont les unités de base (USB) ne sauraient être volumineuses, contrainte de forme, affectant également le contenu du message émis, par exemple en donnant l'impression d'une argumentation "dynamique", "accélérée", etc.

² A. Busemann, *Die Sprache der Jugend als Ausdruck der Entwicklungsrhythmik*, Quellen und Studien zur Jugendkunde 2, 1925, p. 1 - 27, 52 - 74, 97 - 98. Réimprimé dans : H. Helmers éd., *Zur Sprache des Kindes, Wege der Forschung* tome XLII, 1969, p. 1 - 59.

³ Par exemple : A. Busemann, *Stil und Charakter, Untersuchungen zur Psychologie der individuellen Redeform*, 1948.

2.5. La fonction adjectiv

tiques, juridiques, romanesques ou scientifiques ¹. Ces quotients étaient très bas - la moyenne étant de 11,2 - pour les textes dramatiques de son corpus qui utilisaient donc le moins d'unités adjectives par unités verbales, plus élevés pour les textes juridiques et romanesques - avec des moyennes de 20,0 et de 35,2 - et très élevés pour les textes scientifiques qui, avec une moyenne de 75,5, utilisaient donc le plus d'unités adjectives par unités verbales.

Plus récemment, H. Fischer ² contestait partiellement la validité des résultats de Boder, en lui reprochant surtout de ne fournir que des moyennes sans tenir compte de la dispersion parfois très grande de ces quotients dans les différents textes. Fischer, lui-même, présente dans cet article entre autres les résultats d'une analyse semblable effectuée dans des dissertations de lycéens et d'étudiants d'université suisses-allemands ainsi que dans un corpus de dix courts textes littéraires (surtout narratifs) de langue allemande. Pour les dissertations, Fischer fait part d'un accroissement "permanent bien qu'irrégulier" de ce quotient, proportionnel à l'âge des adolescents : les dissertations des élèves de 13 ans ayant des quotients moyens de 29 pour les garçons et de 26 pour les filles, celles des élèves de 15 ans de 28 et de 40 (!) et de celles des élèves de 17ans de 44 et de 42. Les étudiants d'université atteignent, eux, une valeur moyenne de 89. La dispersion de ces quotients par tranche d'âge est plus faible que celle observée dans les textes littéraires dont les quotients partiels varient entre 11 et 167. La valeur moyenne pour ces derniers - que Fischer ne signale pas, certainement parce qu'il doute de sa représen-

¹ D. P. Boder, *The Adjective-Verb Quotient : A Contribution to the Psychology of language*, Psych. - Revue, 1940, 3 (cité d'après l'œuvre présentée dans la note 1 de la page suivante). - Boder présentait ce quotient sous la forme ci-dessous :

$$\frac{\text{fréquence adjectiv}}{\text{fréquence verbale}} \times 100$$

Un quotient faible révèle une prédominance relative d'unités verbales, un quotient important, une prédominance relative d'unités adjectives, un quotient supérieur à 100 une prédominance réelle des unités adjectives.

² H. Fischer, *Entwicklung und Beurteilung des Stils*, dans : H. Kreuzer et R. Gunzenhäuser, *Mathematik und Dichtung*, 1967, 2^{de} édition 1971, p. 171 - 183.

2.5. La fonction adjectivale

tativité - est de 52,2, donc bien supérieure à celle des textes romanesques de Boder¹.

Bien que ces travaux ne dépassent pas, à l'heure actuelle, le stade d'expériences, ils semblent confirmer nos observations à deux égards : d'une part, ils donnent tout lieu de croire à la légitimité de notre hypothèse linguistique supposant des rapports à tendance opposée, concurrentielle entre fonctions adjectivales et verbales, d'autre part ils mettent en évidence l'importance d'une exploitation numérique systématique de ces rapports à des fins de description stylistique, en démontrant des variations sensibles des quotients adjectivo-verbaux entre différents "types" de textes².

¹ Un autre objectif du travail de Fischer consistait à déterminer les causes "objectives" (formelles et mesurables) susceptibles de motiver les jugements "subjectifs" portés aux dissertations d'étudiants et aux textes littéraires par un groupe de personnes de formation supérieure. Or, il constate que l'utilisation fréquente des unités adjectivales en particulier dans les dissertations d'étudiants était un des critères de choix incitant les experts, dont des professeurs, à donner une appréciation favorable. Ces mêmes experts semblent se dresser également contre des phrases (ici : phrases complexes) trop longues, op. cit., p. 181/182.

² Une variation des quotients adjectivo-verbaux dans des textes thématiquement proches mais produits par des sujets parlants appartenant à des couches sociales différentes semble s'ensuivre d'expériences réalisées dans l'entourage de B. Bernstein. B. Bernstein constate - notamment dans "Social Class, Linguistic Codes and Grammatical Elements" publié dans *Language and Speech* 5, 4, Oct. - Dec. 1962, p. 221 - 240 - pour des échantillons spontanés de langue orale d'élèves anglais âgés de 16 ans un taux très significativement élevé d'unités adjectivales dans le cas où ces textes émanaient d'élèves provenant de familles de "classe moyenne" et un taux d'unités adjectivales très significativement bas dans le cas de textes produits par des élèves issus de familles de "classe ouvrières". Le taux des unités verbales (conjuguées) restait statistiquement invariable. En calculant les quotients adjectivo-verbaux pour les deux groupes d'élèves - ce que l'auteur n'a cependant pas fait - on obtiendrait des valeurs nettement plus fortes pour les textes du premier groupe et nettement plus basses pour les textes du deuxième groupe. Un QAV élevé paraît donc être également une caractéristique du "code élaboré", un QAV bas du "code restreint" bernsteinien. - Des résultats semblables ont été obtenus pour le domaine germanique et à partir de textes écrits (dissertations d'élèves légèrement plus jeunes) par : U. Oevermann, *Sprache und soziale Herkunft*, Diss. 1967, 2^{de} éd. 1972. - Pour la critique linguistique et notamment sociolinguistique de ces expériences cf. entre autres : N. Dittmar, *Soziolinguistik*, Exem-

2.5. La fonction adjectiv

Présentons, avant de conclure ce chapitre, les quotients adjectivo-verbaux (QAV) caractérisant les cinq échantillons de notre corpus ¹:

	Mol.	Gor.	Mod.	Pla.	Jal.	Moy.
Quotients adjectivo-verbaux (QAV)	21,3	27,1	38,4	40,2	56,2	36,76

Avec les réserves nécessaires concernant le bien-fondé d'un tel rapprochement, prenons néanmoins acte du fait que la moyenne commune de nos cinq échantillons (Moy.) se situe à proximité du quotient trouvé par Boder pour les textes romanesques de son corpus (35,2) et que ce n'est qu'un des cinq échantillons, celui de la Jalousie, qui avoisine la moyenne caractérisant les textes de Fischer (52,2) ². Par ailleurs, c'est ce

parlische und kritische Darstellung ihrer Theorie, Empirie und Anwendung, 1973, surtout paragr. 2.3.4. et 2.3.6.

¹ Ces quotients ont été calculés - selon la formule de Boder, cf. ici p. 176 note 1 - à partir des fréquences verbales à l'exclusion des fonctions verbales auxiliaires et des fréquences adjectives relevées dans les échantillons ultérieurement "élargis" cf. p. 152. Ils représentent des moyennes. La dispersion associée à ces moyennes ressort du tableau ci-dessous, précisant les valeurs des écarts types, des coefficients de variation et des quotients partiels minima et maxima :

échantillons	éc. types	coef. d. var.	min.	max.
Gor.	14,10	0,52	10,0	54,5
Mol.	17,13	0,80	4,3	57,1
Mod.	25,73	0,67	11,1	108,3
Pla.	27,34	0,68	9,1	107,1
Jal.	32,05	0,56	18,2	118,2
moy.	23,7	0,65	10,5	89,0

Retenons, en effet, une très grande dispersion de ces quotients à l'intérieur de chaque échantillon, ce qui souligne la remarque de Fischer et incite à une certaine précaution lors de l'utilisation de ces quotients.

² Les réserves quant à ces rapprochements visent à nouveau, outre la nature provisoire de ces mesures, le fait qu'il s'agit là d'une comparaison inter-langue. - Sur le plan strictement formel un tel rapprochement semble pourtant possible : les fréquences adjectives et verbales utilisées ici pour calculer les quotients corres-

2.5. La fonction adjectiv

même échantillon qui est le plus près des marques des textes scientifiques de Boder et des dissertations d'étudiants d'universités de Fischer, sans toutefois et de loin les égaler.

Disons encore que trois des quatre échantillons du Nouveau roman se situent au-dessus de la moyenne de notre corpus (et de la marque romanesque de Boder) et seul l'échantillon de Molloy - accompagnant l'échantillon du Père Goriot - en-dessous. La moyenne commune des seuls échantillons modernes (population/4) atteindrait une valeur de 39,2.

pondent à celles utilisées par les auteurs cités dans la mesure où la délimitation des deux classes lexicales est sensiblement pareille. Ces auteurs excluent de leur décompte les unités verbales auxiliaires et pour ce qui est des unités adjectives, il se trouve que la délimitation habituelle de cette classe dans les grammaires allemandes et anglaises (décomptes de Fischer et de Boder) se rapproche de celle donnée ici.

2.6. La fonction d'introduction

2.6. La fonction d'introduction (Code T)

2.6.1 Composition de la classe. - Dans cette nouvelle classe, on regroupe, comme on l'a déjà signalé, les fonctions traditionnellement désignées par le terme d'"articles", ainsi que toutes les fonctions adjectives "non qualitatives" ¹. On compte donc parmi les fonctions d'intro-

¹ Les raisons de cette décision sont surtout d'ordre combinatoire. Une étude des possibilités combinatoires des unités adjectives non qualificatives montre, en effet, que celles-ci se rapprochent beaucoup plus des unités articles que des unités adjectives à proprement parler (unités adjectives qualificatives).

La plupart des unités adjectives non qualificatives (pour les exceptions cf. plus loin dans le texte) peuvent prendre ainsi sans difficulté la place qu'occupent dans un déroulement les unités articles, ce qui n'est pas le cas des unités adjectives qualificatives. Dans la phrase suivante : "C'est elle-même qui a disposé les fauteuils..." (J,1), l'article "les" peut-être remplacé par "nos", "ces", "plusieurs", etc., sans que la phrase devienne agrammaticale, mais non par "petit" ou "confortable". - Cette interchangeabilité (capacité d'occuper la même position dans un déroulement) va de pair avec une structure lexicale très similaire entre unités adjectives non qualificatives et unités articles : ici comme là, le nombre des lexèmes différents est limité et - ce qui est encore plus important - pratiquement fermé à toute innovation véritable. La classe des unités adjectives, par contre, est l'une des plus ouvertes à l'innovation lexicale.

Certaines grammaires modernes, ainsi que quelques publications récentes, procèdent d'ailleurs à un découpage semblable dans ce domaine : R.L. Wagner et J. Pinchon, Grammaire française classique et moderne, 1962, p. 83 etc., réunissent les unités articles et les unités adjectives non qualificatives sous le terme de "déterminants du substantif", la Grammaire Larousse du français contemporain, 1964, p. 210, sous le terme de "déterminatifs" et B. Pottier, Introduction à l'étude des structures grammaticales fondamentales, 1964, 9.3., sous l'étiquette de "présentateurs".

D'autres travaux comme celui de E. Buysens, La communication et l'articulation linguistique, 1967, p. 115 notamment, vont plus loin et ne retiennent qu'un seul groupe d'"adjectifs" qui contient à la fois les unités adjectives qualificatives, non qualificatives et les articles. Cette dernière conception, bien qu'elle ne manque pas d'intérêt pour certaines analyses, me paraît cependant trop générale pour le but de ce travail.

Pour désigner ici les éléments de la classe nouvellement créée, j'ai choisi le terme de fonctions d'"introduction", la notion de fonctions "déterminantes" étant déjà réservée à l'ensemble des fonctions verbales, adjectives, d'introduction et adverbiales.

2.6. La fonction d'introduction

duction deux sous-classes principales : 1 - les fonctions "articles" (code T T) et 2 - les fonctions "adjectifs non qualificatifs" (code T A).

Ces sous-classes peuvent être subdivisées selon l'usage habituel en : 1 a - fonctions "articles définis" (code T T D), 1 b - fonctions "articles indéfinis" (code T T I), 1 c - fonctions "articles partitifs" (code T T P) et en : 2 a - fonctions "adjectifs possessifs" (code T A Ø) 2 b - fonctions "adjectifs démonstratifs" (code T A D), 2 c - fonctions "adjectifs indéfinis" (code T A I), 2 d - fonctions "adjectifs numéraux" (code T A N), 2 e - fonctions "adjectifs interrogatifs" (code T A T), 2 f - fonctions "adjectifs exclamatifs" (code T A E), et 2 g - fonctions " adjectifs relatifs" (code T A R). -
Exemples :

- 1 a - T T D : "La nuit déjà est assez avancée." (J,6)
1 b - T T I : "Vous construisez sur pilotis un mariage indestructible." (G,4)
1 c - T T P : "Henri t'a donné de bonnes leçons." (S,8)
2 a - T A Ø : "Car où croyez-vous que je cachais mon couteau à légumes, mon argenterie, ma corne et le reste, que je n'ai pas encore nommé..." (B,4)
2 b - T A D : "Et cela, ce coin sous la fenêtre, est-ce que ça vous plaît ?" (S,9)
2 c - T A I : "C'est une nuit noire, calme et chaude comme toutes les autres nuits..." (J,6)
2 d - T A N : "Six pas en arrière un deuxième indigène lui succède..." (J,8)
2 e - T A T : "Tu sais dans quelle bouche le mettre ?" (B,6)
2 f - T A E : "Parler de bicyclettes et de cornes, quel repos." (B,1) ¹.

Bien que la plupart des unités adjectives non qualificatives répondent au critère d'interchangeabilité avec les unités articles et se trouvent ainsi à juste titre dans la classe des fonctions d'introduction, cer-

Une dernière raison, pratique, du découpage effectué ici : une meilleure comparabilité de la classe des unités adjectives à proprement parler par rapport à l'allemand et l'anglais, cf. p. 179, suite de p. 178 note 1.

¹ Pour la sous-classe des fonctions "adjectifs relatifs" notre corpus n'a pas fourni d'exemple. M. Grevisse, *Le bon usage, Grammaire française*, 7^e éd. revue 1959, p. 357 propose entre autres : "De l'arbre, être collectif, sort l'individu, le fruit détaché, lequel fruit fera un autre arbre. (Michelet, *La Mer*, II, VI)".

2.6. La fonction d'introduction

taines d'entre elles ne répondent qu'imparfaitement ou pas du tout à ce critère et ne figurent ici que par analogie. Parmi les premières, citons les unités adjectives numérales cardinales et certaines unités adjectives indéfinies, telles "quelques", "divers", qui parfois tiennent lieu d'unité article, parfois s'introduisent à la manière d'unités adjectives authentiques entre celle-ci et l'unité substantive. Deux Exemples :

"Il ne reste plus que deux bois neufs à placer." (J,5)

"Puis Franck et son hôtesse sont assis dans les deux mêmes fauteuils..." (J,5)

"Il murmure quelques mots : un remerciement, sans doute." (J,1)

"... et vous avez profité des quelques instants qui vous restaient encore..." (M,1)

Parmi les secondes, citons les unités adjectives numérales ordinales et certaines autres unités adjectives indéfinies, notamment "tout", "même" et "autre", qui, elles, ne peuvent jamais occuper seules la place de l'unité article et n'apparaissent, en général, qu'accompagnées d'elle ou de l'un de ces équivalents directs ¹. Exemple :

"Le quatrième fauteuil était superflu : il reste vacant toute la soirée, isolant encore un peu plus le troisième siège en cuir des deux autres." (J,9)

Précisons cependant que le nombre de ces fonctions n'est pas élevé ².

2.6.2 Valeur fonctionnelle. - La valeur sémantique commune des fonctions de cette classe peut être déduite des critères formels suivants :

1. parmi les fonctions accidentelles ou déterminantes, la classe des fonctions d'introduction est incontestablement celle qui offre le moins de choix stylistique. Si l'auteur d'un texte est libre de déterminer une unité substantielle émise par une unité verbale ou adjectivale ou par les deux à la fois, il ne l'est pas dans le cas des fonctions d'introduction :

¹ Les formes se référant à une unité substantive en apposition ne constituent une exception qu'en apparence : "Isabelle, troisième fille d'Hector,..."

Pour intégrer dans leur système ces cas particuliers, R. L. Wagner et J. Pinchon, op. cit., p. 83 et 104, proposent une distinction entre "déterminants spécifiques" - parmi lesquels ils comptent les unités adjectives possessives, démonstratives et les articles - et "déterminants complémentaires" - où ils placent entre autres les unités adjectives numérales et indéfinies.

² Cf. p. 189 note 1.

2.6. La fonction d'introduction

les unités d'introduction ne se réfèrent qu'aux unités substantives ¹, d'autre part, la présence des unités d'introduction dans les syntagmes à noyau substantif est, en principe, de rigueur ² ;

2. jointes par simple juxtaposition, les unités d'introduction précèdent, en français comme dans un grand nombre d'autres langues occidentales, les unités substantives auxquelles elles se réfèrent ; la plupart d'entre elles sont très courtes ;

3. selon la délimitation donnée ici à la classe des introducteurs, il est possible que deux ou plusieurs unités d'introduction occupent la place réservée à cette fonction dans un syntagme, la fonction étant donc "cumulable" ³ ;

¹ Seuls quelques introducteurs de la sous-classe des adjectifs indéfinis - admis par analogie - se combinent avec une unité pronominale. Exemples : "Ce qui était en soi-même un excellent exercice." (B,6). "Où est-ce que j'irai avec tout ça ?" (S,5). Mais le nombre de ces cas est infime : je n'en ai trouvé que 10 dans le corpus, soit 1,31 % de toutes les fonctions d'introduction.

² Il existe cependant des cas où une unité substantive peut apparaître dans un texte sans qu'elle soit accompagnée d'unités d'introduction. Les grammairres signalent ce fait par les termes d'"omission de l'article" ou d'"article zéro". Les plus importants de ces cas visent ici : 1. les unités "noms propres" désignant une personne ou une ville où la présence d'un article constitue l'exception, exemples : "Jardot me dit que les pétroles ont encore monté." (S,8), "Houdon ; il vaut mieux le voir à Paris." (M,6), 2. certaines unités de fonction syntaxique "complément déterminatif", exemple : "... tandis que celui-ci continue l'histoire de çamjon en panne..." (J,1), 3. des unités figurant dans un nombre de "locutions verbales", exemples : "Tout de suite, j'apporte", dit-il pour faire prendre patience." (J,2), "... dont l'oreille ne se rend compte que lorsqu'elle essaye de percevoir un autre son." (J,6), 4. des unités figurant dans une série d'énumérations où l'absence d'introducteurs n'est cependant qu'apparente, dans la mesure où l'introducteur de la première unité substantive se réfère tacitement à celles qui suivent ("introducteurs sous-entendus"), exemple : "... des débris de chêne comprimé dont on fabriquait des amulettes, coupe-papier, ronds de serviette, chapelets, scapulaires et autres babioles." (B,8) - Pour l'ampleur de ce phénomène, cf. p. 190.

³ La majorité des faits de "cumulation" sont ceux impliquant deux unités d'introduction, une unité article, adjectif possessif ou démonstratif et une unité adjectif indéfini ou numéral, exemples : "le plateau avec les deux bouteilles" (J,10), "tous ces meubles" (S,5), "pour la première fois" (G,5) "d'autres plaisirs" (G,5). J'ai compté en outre 4 faits de cumulation impliquant trois introducteurs, exemples : "les deux mêmes fauteuils" (J,5), "une nuit noire, calme et chaude, comme toutes les autres nuits" (J,6).

2.6. La fonction d'introduction

4. L'éventail des fonctions sémantiques contractées par les unités d'introduction est beaucoup moins large que celui des fonctions adjectives. Il s'agit d'un système de valeurs, les unes assez générales à première vue ("un", "des", "maintes"), les autres précises, mais "formelles" ("cinquième", "douze"), appartenant à un nombre restreint de classes de signification, système qui au cours de son développement historique n'a connu que très peu de modifications ¹.

Le trait formel le plus marquant est, sans aucun doute, la nature quasiment obligatoire de la détermination d'unités substantives par des unités d'introduction et, par-là, la réduction de choix dans l'utilisation de la fonction. Ce fait qui caractérise la plupart des langues romanes et germaniques courantes semble nous dispenser de notre recherche d'une valeur fonctionnelle - et stylistique - commune à toutes les fonctions de cette classe, renvoyant éventuellement à une analyse plus payante, celle des différentes valeurs fonctionnelles propres aux sous-classes.

D'autre part, l'absence de choix stylistique n'est pas absolue comme le montre les cas d'absence d'unités d'introduction cités. Par ailleurs, une telle recherche serait souhaitable même si son utilité pratique n'était pas visible immédiatement.

Pour identifier l'apport spécifique des unités d'introduction dans un texte, partons de l'observation selon laquelle la majorité d'entre elles - unités articles notamment, mais également unités adjectives possessives et démonstratives ² - n'est porteuse, en dehors d'un contexte bien déterminé que de valeurs d'information assez modestes et générales. Ce n'est qu'en liaison avec des unités substantives placées elles-mêmes dans

¹ Les modifications survenues sont surtout de deux types : 1. échange d'unités phoniques (signifiants) d'une sous-classe à une autre (les unités adjectifs démonstratifs d'un stade de langue précédant deviennent des unités articles dans un stade ultérieur ; ce phénomène caractérise aussi bien les langues romanes que germaniques), 2. le remplacement progressif d'une position "zéro" par une unité linguistique réelle (expansion de l'emploi de l'article, à observer également dans les langues romanes et germaniques). Cf. entre autres : H. Lausberg, *Romanische Sprachwissenschaft III, Formenlehre, Zweiter Teil*, 1962, et H. Krahe, *Germanische Sprachwissenschaft II, Formenlehre*, 1957.

² Leur part est, dans nos textes, de 85,6 % des unités d'introduction (653 sur 763 occurrences), soit 62,9 % pour les unités articles (480 occurrences) 16,5 % pour les unités adjectives possessives (117 occurrences) et 7,4 % pour les unités adjectives démonstratives (56 occurrences).

2.6. La fonction d'introduction

un contexte - linguistique ou non - plus large que cette information s'affirme, pour atteindre dans la plupart des cas une précision certaine ¹.

De leur côté, les unités substantives non accompagnées d'introducteurs, même figurant dans un contexte établi, gardent, selon le jugement unanime des spécialistes, un caractère d'indétermination, de généralité ². Cette interdépendance entre présence ou absence d'introducteurs et précision ou indétermination des différentes unités thématiques par rapport à un contexte immédiat ou plus vaste incite à chercher la valeur fonctionnelle commune aux éléments de cette classe justement dans cette

¹ Les unités "le", "la", "mon" sont en tant qu'unités lexicales isolées (figurant éventuellement dans un message inachevé) d'une navrante pauvreté sémantique. Abstraction faite de quelques fonctions annexes qu'elles contractent (les fonctions "morphologiques" d'indication de genre, de nombre et de personne) mais qui ne touchent pas à leur essence (cf. également note 3 p. 120), elles n'indiquent finalement que la suite d'une unité substantive. La valeur d'information des introducteurs augmente cependant sensiblement s'ils apparaissent aux côtés d'unités substantives faisant partie d'un ensemble syntaxique et sémantique plus vaste. Dans la phrase suivante : "Découvrir le cigare froid entre mes dents, le cracher, le chercher dans l'obscurité, le ramasser, me demander ce qu'il conviendrait d'en faire, en secouer la cendre et le mettre dans ma poche, me présenter le cendrier et la corbeille à papier, ce n'étaient là que les principaux relais d'un processus que je fis durer un quart d'heure au moins." (B, 7), l'interlocuteur ou le lecteur est en mesure de supposer qu'il s'agit d'un cigare qui lui est déjà familier ou devrait l'être, ou que l'auteur de la phrase s'engage à déterminer plus loin.

Une décision entre ces deux hypothèses n'est cependant possible que si l'on connaît un contexte encore plus large ; "le" cigare n'est véritablement identifié que si l'on tient compte du passage précédent : "Mon cigare s'était éteint sans que j'y eusse pris garde..." (également B, 7) et si l'on sait - contexte le plus large dans ce cas - que l'unité "mon" renvoie à l'auteur fictif de ce récit qu'est, à l'occasion, Molloy.

Parfois, le contexte pertinent peut excéder le cadre d'une œuvre écrite et englober de multiples connaissances historiques, artistiques, économiques etc. d'une communauté linguistique comme il peut se composer d'une situation "physique" capable même de compenser une réduction extrême du contexte linguistique : "La porte !".

² Cf. R. L. Wagner et J. Pinchon, op. cit., p. 102 : "... un substantif s'emploie seul, sans déterminant spécifique, chaque fois qu'on veut évoquer la personne, la chose, la nation qu'il symbolise dans sa plus grande extension."; Grammaire Larousse du français contemporain, op. cit., p. 221 : "L'absence d'article donne une impression de totalité, la réintroduction de l'article limite le champ de la vision" etc.

2.6. La fonction d'introduction

capacité d'"intégrer" les différentes unités substantives dans leurs contextes respectifs, c'est-à-dire de les mettre en rapport entre elles ou avec des concepts thématiques sous-entendus auxquels elles se réfèreraient. Ceci pour le plus grand bénéfice d'une communication efficace et exempte de "bruits" ¹.

Quant à l'efficacité communicative des unités d'introduction, elle semble évidente dans la mesure où elles apportent, dans la plupart des cas, une information (au moins) "contextuelle" d'une précision certaine et à un "coût" linguistique très peu élevé, notamment pour la brièveté de ces unités. Sous cet angle, la position en général préclitique des introducteurs contribue à diminuer le risque de "bruits" en évitant - dans le cas d'introducteurs postposés - un intervalle de non fixation chez l'interlocuteur récepteur que celui-ci serait tenté de "combler" par des hypothèses d'intégration contextuelles qu'il devrait éventuellement corriger une fois l'introducteur connu, à un moment donc où d'autres informations affluent sur lui ².

La possibilité de cumuler plusieurs unités d'introduction devant une unité substantive montre que le phénomène d'"intégration contextuelle" dispose de la possibilité de s'intensifier si besoin est.

¹ Ce dernier critère rendrait compréhensible entre autres la raison pour laquelle l'utilisation des fonctions d'introduction et plus particulièrement des unités articles s'est généralisée et maintenue, même dans des langues où certains autres motifs souvent seuls cités pour expliquer ce phénomène se sont perdus : l'annonce du genre et du nombre grammaticaux. Pensons notamment à l'anglais où l'article ("the") et certains adjectifs possessifs (considérés comme des "pronoms" par les grammairiens courants) ("my", "your", "our") ont perdu leur rôle d'annonciateurs du genre et du nombre grammatical et où d'autres introducteurs, tels les adjectifs démonstratifs, ne l'ont conservé qu'en partie : l'opposition "this" - "these" et "that" - "those" ne permet de distinguer que le singulier du pluriel.

² Exemple : + "Elle entra dans chambre / laquelle ? la sienne ? une autre ? / sa qu'elle n'avait pas fermée...".

2.6. La fonction d'introduction

2.6.3 Etude statistique. - La fonction se répartit dans le corpus comme suit :

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. types s	coeff. d. var. v
Pla.	123	12,3	4,36	0,35
Mol.	133	13,3	2,90	0,22
Gor.	151	15,1	4,57	0,30
Mod.	167	16,7	3,16	0,19
Jal.	189	18,9	2,51	0,13
val. moy.	152,6	15,26	3,50	0,24
Σ eff. tot.	763			

Résultats du test de Duncan :

test/5				test/4		
éch.-moy.	p=0,05	p=0,01	éch.-moy.	p=0,05	p=0,01	
Pla. 12,3	+	+	Pla. 12,3	+	+	
Mol. 13,3	+	+	Mol. 13,3	+	+	
Gor. 15,1	+	+	Mod. 16,7	+	+	
Mod. 16,7	+	+	Jal. 18,9	+	+	
Jal. 18,9	+	+				

Bien que ces résultats correspondent aux grandes lignes de nos prévisions, ils en diffèrent par quelques détails. Si la position relative des quatre échantillons modernes dans la série ordonnée des fréquences est celle constatée pour les fonctions substantives, elle ne l'est pas dans le cas de l'échantillon du Père Goriot qui se place ici entre les échantillons de Molloy et de la Modification. Pour ce qui est des résultats du test de Duncan, ils font apparaître l'opposition décelée au niveau des fonctions substantives, séparant les échantillons du Planétarium et de la Jalousie. Mais cette opposition est nettement plus forte ici : les résultats du test de Duncan sont très significatifs (au seuil de 1 %) dans la population/5 et dans la population/4. Les échantillons de Molloy et de la Modification,

2.6. La fonction d'introduction

tout en faisant bloc avec les deux échantillons extrêmes, Planétarium et Jalousie, ont des affinités entre eux et avec l'échantillon du roman traditionnel, comme le montrent surtout les deux premiers schémas (test/5, $p=0,05$ et $p = 0,01$). De ces deux échantillons, celui de Molloy s'avère être ici le plus étroitement lié à l'échantillon angulaire de son sous-groupe (Planétarium), l'échantillon de la Modification figurant en même temps dans les deux sous-groupes opposés (test/5 et test/4, $p=0,01$). L'inverse était vrai pour les fonctions substantives.

Notons, en outre, un parallélisme (inverse) frappant avec les résultats du test Duncan calculé sur les effectifs des fonctions pronominales.

2.6.4. Interprétation stylistique et études complémentaires. - Les résultats de l'étude statistique - si nécessaire - la grande interdépendance entre le phénomène d'"intégration contextuelle" des unités thématiques différentes (substantives) et la présence relative de ces dernières dans notre corpus. Un test de corrélation calculé sur les 50, respectivement 40 effectifs partiels des fonctions d'introduction et substantives est concluant. Malgré les différences citées entre les deux séries d'effectifs totaux, les coefficients ρ atteignent des valeurs hautement significatives :

corrélacion	pop./5	pop./4
f. d'introduction - f. substantive	+ 0,72 ====	+ 0,78 ====

La répartition des fonctions d'introduction dans nos textes ne révèle donc aucune particularité statistiquement pertinente. Elle suit, dans tous les cinq échantillons comme dans les quatre échantillons modernes, celle des fonctions substantives. L'échantillon qui subit le moins cette tendance commune semble être celui du Père Goriot ¹.

¹ Le nombre des unités d'introduction par unités substantives s'avère être, en effet, le plus faible dans cet échantillon. Il n'atteint qu'une valeur de 74,8 %, pour une moyenne de 82,8 % du corpus entier. Le pourcentage le plus élevé apparaît dans l'échantillon de la Jalousie où le nombre des introducteurs est égal à 93,1 % du nombre des unités substantives.

2.6. La fonction d'introduction

Pour élucider davantage les relations entre fonctions d'introduction et fonctions substantives dans notre corpus, j'ai procédé au dénombrement de deux phénomènes supplémentaires susceptibles de modifier ces résultats globaux : celui de "cumulation" d'unités d'introduction devant les unités substantives et celui d'absence d'unités d'introduction (cas d'"introduceurs zéro") : une cumulation fréquente d'introduceurs dont la conséquence serait un accroissement simultané des cas d'absence d'introduceurs dans l'un ou l'autre des échantillons risquerait de faire apparaître dans l'application de ces fonctions des divergences que la seule considération des fréquences totales ne permet pas de distinguer.

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats de ce dénombrement et du test de Duncan.

Répartition des faits de "cumulation" d'unités d'introduction ¹ :

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. types s	coeff. d. var. v
Pla.	4	0,4	0,49	1,22
Mol.	5	0,5	0,67	1,34
Gor.	8	0,8	0,75	0,94
Mod.	16	1,6	0,92	0,57
Jal.	17	1,7	1,10	0,65
val. moy.	10,0	1,00	0,79	0,94
Σ eff. tot.	50			

¹ Du nombre total (50), 23 cas constituent des cumulations dont le deuxième élément est une unité adjectivale indéfinie, 13 cas des unités adjectivales numérales ordinales, 12 cas des unités adjectivales numérales cardinales et 2 des cas particuliers (type : "de votre vin", (G, 6)). Des quatre cas de cumulation de trois introduceurs, (cf. p. 183 note 3) le troisième élément est toujours une unité adjectivale indéfinie.

2.6. La fonction d'introduction

Résultat du test de Duncan :

test/5			test/4		
éch.-moy.	p=0,05	p=0,01	éch.-moy.	p=0,05	p=0,01
Pla. 0,4	+	+	Pla. 0,4	+	+
Mo. 0,5	+	+	Mol. 0,5	+	+
Gor. 0,8	+	+	Mod. 1,6	+	+
Mod. 1,6	+	+	Jal. 1,7	+	+
Jal. 1,7	+	+			

Répartition des cas d'"introductions zéro" :

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. types s	coeff. d. var. v
Pla.	36	3,6	1,74	0,48
Jal.	40	4,0	1,41	0,35
Mol.	43	4,3	3,72	0,86
Mod.	52	5,2	4,33	0,83
Gor.	62	6,2	5,11	0,82
val. moy.	46,6	4,66	3,26	0,67
Σ eff. tot.	233			

Ici, le test de Duncan ne révèle aucun écart significatif, ni pour la population/5, ni pour la population/4.

Déjà une comparaison non statistique de ces résultats avec ceux obtenus pour les fonctions d'introduction dans leur ensemble et les fonctions substantives nous permet de constater que, ni la cumulation d'unités d'introduction, ni les cas d'introducteurs zéro, ne font l'objet d'une initiative particulière de la part des cinq auteurs de nos textes. La répartition du premier phénomène ressemble de près à celle de toutes les fonctions d'introduction et paraît suivre ainsi la même tendance d'une franche proportionnalité avec les fonctions substantives. La répartition du deuxième phénomène - distinct du premier par la place des échantil-

2.6. La fonction d'introduction

lons de la Jalousie et, à nouveau, du Père Goriot dans la série ordonnée des fréquences et le résultat négatif du test de Duncan - semble jouir d'un peu plus d'indépendance par rapport à la distribution des fonctions d'introduction dans leur ensemble, mais d'un peu moins par rapport à celle des fonctions substantives (ici seul l'échantillon de la Jalousie est très nettement déplacé dans la série ordonnée des fréquences).

En effet, les résultats d'un test de corrélation (50 et 40 tranches) confirment, là aussi, l'essentiel de nos prévisions. Les valeurs de ρ étant :

corrélations	pop./5	pop./4
"cumulation" d'introducteurs - f. d'introd.	+ 0,65 ====	+ 0,66 ====
"cumulation" d'introducteurs - f. substant.	+ 0,47 ====	+ 0,50 ====
"introd. zéro" - f. d'introd.	+ 0,25	+ 0,30
"introd. zéro" - f. substant.	+ 0,72 ====	+ 0,70 ====

Signalons cependant que les coefficients caractérisant la corrélation entre les faits de cumulation d'introducteurs et les fonctions substantives n'atteignent pas - tout en restant très significatifs - les valeurs correspondantes observées pour les fonctions d'introduction dans leur ensemble et les fonctions substantives. Mentionnons, en outre, que les coefficients précisant les rapports numériques entre les introducteurs zéro et les fonctions d'introduction ne dépassent pas le seuil significatif de 5 %, ni pour la population/5, ni pour la population/4 ¹. Et attirons l'attention

¹ Cette observation n'apparaît dans toute sa signification que si l'on tient compte du fait que le nombre des fonctions d'introduction constitue une approximation satisfaisante du nombre d'unités substantives de nos textes réellement accompagnées d'introducteurs (leur nombre effectif est de 688, différence : - 75). Le même test de corrélation calculé à partir des fréquences réelles donnerait les valeurs de ρ suivantes : + 0,21 (pop./5) et + 0,24 (pop./4). Ce résultat ne montre ni plus, ni moins que les unités substantives accompagnées d'introducteurs et celles qui ne le sont pas - donc deux contingents exclusifs et complémentaires -

2.6. La fonction d'introduction

finalement sur les valeurs très élevées de ρ résultant du test comparant les introducteurs zéro aux fonctions substantives, valeurs qui égalent pratiquement celles constatées pour les introducteurs réellement dénombrés et les fonctions substantives ¹.

Concluons cette digression en affirmant que les résultats de nos investigations supplémentaires ne parviennent pas à modifier notablement les rapports initialement décrits entre fonctions d'introduction et fonctions substantives.

Envisageons encore le problème déjà effleuré des rapports entre les fonctions d'introduction et les fonctions pronominales dans nos textes. Une comparaison rapide des deux distributions avait fait apparaître un parallélisme inverse plus net entre ces deux fonctions qu'entre les fonctions d'introduction et les fonctions substantives. Là encore, le test de corrélation (50 et 40 tranches) est formel. Les valeurs de ρ sont :

Corrélation	pop./5	pop./4
f. d'introduction - f. pronominales	- 0,80 ===	- 0,79 ===

sont positivement liées dans nos textes, sans cependant l'être significativement. Cette constatation apparaîtra moins paradoxale à la lumière de ce qui suit dans le texte.

¹ Ici également, constater une liaison positive très importante et en somme identique entre les deux phénomènes complémentaires de présence et d'absence d'introducteurs dans un texte et les fonctions substantives, signifie en fait constater une liaison du même type entre les unités substantives elles-mêmes accompagnées d'introducteurs et non accompagnées et l'ensemble des fonctions substantives. Les valeurs de ρ calculées à partir des fréquences des unités substantives accompagnées d'introducteurs et de toutes les fonctions substantives sont du même ordre de grandeur que celles caractérisant la corrélation des fonctions d'introduction et des fonctions substantives : + 0,74 (pop./5) et + 0,80 (pop./4). Nous remarquons donc que les deux fractions opposées de nos unités substantives croissent ou diminuent avec une probabilité très forte et plus ou moins égale selon que croît ou diminue l'ensemble des fonctions substantives dans les deux populations de notre corpus.

2.6. La fonction d'introduction

Elles signalent en effet une corrélation négative très significative, plus forte que celle observée entre fonctions d'introduction et fonctions substantives. Pour expliquer ces valeurs plus élevées, j'évoquerai à nouveau une grande antinomie sémantique venant s'ajouter aux incompatibilités combinatoires entre ces deux types de fonctions dont le premier s'est révélé être une des causes virtuelles d'imprécision et dont le deuxième est, sans aucun doute, source de précision dans une réalité linguistique.

Quant aux relations des fonctions d'introduction avec les autres fonctions déterminantes traitées jusqu'ici, verbales et adjectives, elles correspondent en somme aux interdépendances déjà précisées entre celles-ci et les autres fonctions concernées, notamment substantives. Les valeurs de ρ émanant des tests de corrélation correspondants sont ¹ :

corrélations	pop./5	pop./4
f. d'introduction - f. verbales	- 0,71 ===	- 0,69 ===
f. d'introduction - f. adjectives	+ 0,39 ===	+ 0,46 ===

Les quatre valeurs sont très significatives, bien que celles caractérisant la corrélation entre fonctions d'introduction et fonctions verbales sont nettement plus fortes que celles caractérisant la corrélation entre fonctions d'introduction et fonctions adjectives.

Il conviendrait peut-être de souligner que les valeurs issues du deuxième test - corrélation entre les fonctions d'introduction et les fonctions adjectives - sont supérieures à celles rendant compte des rapports numériques entre les fonctions substantives et les fonctions adjectives (+ 0,21 pour la population/5 et +0,38 pour la population/4), fait qui semble

¹ Les deux premiers coefficients ont été calculés à partir des fonctions verbales sans les fonctions verbes auxiliaires et les fonctions d'introduction relevées dans les échantillons élargis. Elles sont légèrement inférieures si l'on utilise les effectifs verbaux totaux : - 0,63 (pop./5) et - 0,61 (pop./4).

2.6. La fonction d'introduction

revêtir un caractère linguistique plus général comme le montre une réflexion appropriée¹.

¹ Les fréquences des unités d'introduction, en prévenant approximativement, comme on l'a signalé, du nombre d'unités substantives accompagnées d'introducteurs, représentent ainsi un contingent d'unités substantives beaucoup plus favorable à l'adjonction d'unités adjectives que ne l'est l'ensemble des unités substantives : les unités substantives accompagnées d'introducteurs se combinent sans aucune difficulté avec des unités adjectives (surtout de forme "épithète"), tandis que les unités substantives non accompagnées ne le font pas ; ici, l'adjonction d'une unité adjective n'est possible tout au plus que sous une forme attributive, mais nos textes ne nous en donnent aucun exemple.

Il est intéressant à cet égard de signaler qu'un test de corrélation (50 et 40 tranches) calculé sur les fonctions adjectives et les fonctions substantives "noms propres" - qui constituent le plus grand contingent des unités substantives non accompagnées d'introducteurs : 43,3 %, soit 101 occurrences sur 233 (le total des "noms propres" est de 120) - fournit des résultats négatifs : - 0,12 (pop./5) et - 0,02 (pop./4). Les valeurs de q correspondant au test de corrélation calculé sur les fonctions substantives "noms communs" - qui constituent la presque totalité des unités substantives accompagnées d'introducteurs - et les fonctions adjectives sont par contre très significativement positives : + 0,40 (pop./5) et + 0,52 (pop./4).

2.7. La fonction adverbiale

2.7. La fonction adverbiale (Code D)

2.7.1 Composition de la classe. - La classe des fonctions adverbiales se distingue des classes lexicales décrites dans les chapitres précédents par une très grande hétérogénéité des éléments qui y sont habituellement réunis, tant sur le plan sémantique que sur le plan combinatoire. Elle comprend, en effet, des unités de la simple valeur d'une particule dont l'autonomie lexicale pourrait être mise en doute jusqu'aux unités tenant lieu d'une phrase entière ¹. Du point de vue sémantique, elle comporte des unités à valeur de substituts de syntagmes nominaux complexes jusqu'aux éléments n'apportant que le trait de "négation" à une unité lexicale individuelle ². Face à cette hétérogénéité, certains linguistes ont entrepris de scinder la classe en plusieurs classes indépendantes ³, solution que je n'ai cependant pas adoptée pour ce travail ⁴.

Un autre problème se pose quant à la subdivision des éléments de cette classe en sous-classes lexicales. Les sous-classes habituelles ne présentent en général qu'un regroupement des différents éléments "par

¹ Parmi les premières, on peut citer par exemple les unités "ci" et "là" suivant des unités substantives et reliées à elles par un trait d'union, (exemple : "... mais elle aime ce danger-là..." (S,7)). Parmi les secondes, on peut mentionner des unités isolées d'affirmation ou de négation, "oui", "non" et leurs synonymes, dont on donnera des exemples plus loin dans le texte (sous-ensemble 2 e).

² Exemples : "non payé", "non accompagné" etc.

³ Par exemple : V. Brøndal, *Les parties du discours*, 1948, p. 54-55.

⁴ Le reproche fréquent fait à cette classe de ne rassembler que des éléments n'ayant pas trouvé place dans l'une des autres classes lexicales est sans aucun doute historiquement fondé. Mais en éliminant certains de ces éléments de la classe adverbiale, le problème de leur classification n'est pas résolu pour autant.

Si l'on ne veut pas élargir outre mesure le nombre des classes lexicales, on finira par regrouper ces éléments gênants dans une ou deux classes à part, tout aussi hétérogènes que la classe adverbiale initiale. Il me semble donc plus réaliste de maintenir cette classe entière tout en distinguant avec le plus de justesse possible l'apport fonctionnel des différents éléments qu'elle contient et en estimant leurs influences respectives sur le comportement de la classe. - Par ailleurs, l'hétérogénéité des éléments de cette classe s'avère sans gravité, si l'on parvient à trouver une valeur fonctionnelle commune à tous ces éléments.

2.7. La fonction adverbiale

sens" ¹, fait qui ne tient cependant pas suffisamment compte des différences combinatoires parfois notables entre certains de ces sous-ensembles. Sans vouloir m'attarder sur ce point qui nécessiterait une analyse fonctionnelle plus détaillée ², je propose ici une subdivision essayant d'intégrer au classement également des aspects combinatoires formels.

Selon la nature sémantique et combinatoire des éléments de cette classe, il est possible d'effectuer une première coupe fondamentale à travers celle-ci, en opposant :

1 - les fonctions adverbiales pouvant se substituer à des syntagmes nominaux dans certaines fonctions syntaxiques ³, fonctions que l'on peut désigner par le terme de "circonstancielles" dans un sens large (Code D C),

2 - aux fonctions adverbiales ne possédant pas cette propriété, à caractériser comme "non circonstancielles" (Code D N) ⁴. Ce n'est qu'à l'intérieur de ces deux sous-classes principales que les distinctions clas-

¹ Cf. M. Grevisse, *Le bon usage, Grammaire française*, 7^e éd. revue 1959, p. 770 : "On peut distinguer, selon le sens, sept espèces d'adverbes..." ; *Grammaire Larousse du français contemporain*, 1964, p. 419 : "Nous étudierons les adverbes en les classant par sens" ; une classification également selon des critères sémantiques, mais plus élaborée est présentée par R. L. Wagner - J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, 1962, p. 385. (Les termes en espacé l'ont été mis par moi).

² Une partie essentielle des problèmes apparaissant dans ce contexte a été traitée dans : R. Steinitz, *Adverbialsyntax*, 1969, *Studia Grammatica X*. L'auteur aborde cependant la question d'une structuration du domaine "adverbial" sous un angle syntaxique et non lexical, ce qui exclut de l'étude nombre d'éléments adverbiaux (regroupés ici dans la sous-classe 2).

³ Il s'agit en premier lieu de la fonction syntaxique de "complément circonstanciel" et à l'occasion également de la fonction syntaxique de "complément déterminatif" qui, comme l'établira l'analyse fonctionnelle, entretient des relations étroites avec la première.

⁴ Dans la phrase : "Il me conseille de vendre maintenant." (S, 8), l'unité adverbiale occupe la place d'un syntagme nominal complément circonstanciel comme "sans aucun délai", "dans les jours qui suivent" dont elle peut être considérée comme substitut. Dans la phrase : "... parce que vers onze heures ils passent beaucoup plus rarement." (M, 4), les unités adverbiales "beaucoup" et "plus" ne tiennent la place d'aucun autre élément constitutif de la phrase et ne peuvent donc pas être considérées comme tels. Les mêmes considérations s'appliquent aussi aux unités adverbiales de négation etc.

2.7. La fonction adverbiale

siques "par sens" - relevant en large mesure d'ailleurs autant de critères combinatoires-formels que de critères sémantiques ¹ - pourraient être équitablement appliquées.

En se basant sur ces distinctions, on peut postuler à l'intérieur de la première sous-classe un nombre de sous-ensembles à regrouper sous le qualificatif de : 1 a - fonctions adverbiales "circonstancielle" dans un sens étroit (Code D C C), contenant notamment : 1 a₁ - les fonctions adverbiales "temporelles" (Code D C C T), 1 a₂ - les fonctions adverbiales "locales" (Code D C C L), 1 a₃ - les fonctions adverbiales "modales" (Code D C C M) et 1 a₄ - les fonctions adverbiales "causales" (Code D C C C). On doit y ajouter : 1 b - les fonctions adverbiales d'"opinion ou de jugement" (Code D C J) situées à un niveau sémantique différent de ces dernières, mais présentant des caractéristiques combinatoires similaires ².

Dans la deuxième sous-classe, véritable source de l'hétérogénéité de la classe adverbiale, seraient à placer : 2 a - les fonctions adverbiales de "quantité ou d'intensité" déterminant des fonctions adjectives ou d'autres fonctions adverbiales (Code D N Q), 2 b - les fonctions adverbiales de "quantité" déterminant, à la manière d'unités adjectives, des unités substantives (Code D N Q A) ³, 2 c - les fonctions adverbiales de

¹ Cf. notamment : R. Steinitz, *Adverbialsyntax*, 1969, p. 10 etc.

² Tandis que la plupart des unités adverbiales circonstancielle dans un sens étroit apportent une information que l'on peut considérer comme la transposition immédiate d'une perception en langage, la majorité des unités adverbiales d'opinion ou de jugement thématisent justement les conditions de genèse de ces informations. Elles apparaissent comme des signaux émis par l'auteur ou le sujet parlant, permettant à ses lecteurs ou interlocuteurs de réaliser les limites de son champ de perception, de sa "perspective". Dans le premier cas, les unités adverbiales interviendraient pour constituer la partie plutôt "descriptive" du récit, dans le deuxième cas la partie plutôt "commentatrice".

En utilisant la terminologie de H. Weinrich, *Tempus, Besprochene und erzählte Welt*, 1964, surtout p. 44 et suivantes, on peut dire que les unités adverbiales circonstancielle appartiennent de préférence au "monde narré" (*erzählte Welt*) et les unités adverbiales d'opinion au "monde commenté" (*besprochene Welt*).

³ Ces fonctions se distinguent de celles du sous-ensemble précédant par des critères combinatoires évidents. - Bien que les éléments de ce sous-ensemble puissent entrer en compétition avec des syntagmes nominaux tels : "... ils mangeaient trop de pain." (G,1) -- + "... ils mangeaient une quantité excessive de pain", ils ne peuvent pas être considérés comme des substituts nominaux dans le sens établi.

2.7. La fonction adverbiale

"comparaison" (Code D N Ø)¹, 2 d - les fonctions adverbiales de "néga-tion" (Code D N N) dont il conviendrait cependant d'exclure les fonc-tions "elliptiques" "non", "du tout" etc. , ayant la valeur d'une phrase entière², qui pourraient être réunies avec leurs pendants affirmatifs dans un sous-ensemble 2 e - fonctions adverbiales d'"affirmation et de néga-tion" à valeur de phrase (Code D N N P) et finalement 2 f - les fonctions que l'on pourrait nommer d'"interrogation pure" dont la langue française

Les unités adverbiales de quantité "beaucoup", "plus" etc. apparaissent éga-lement, en dehors de ces deux usages, dans un contexte tel : "J'avoue que je l'ad-mire beaucoup." (S,10) qui les situe clairement parmi les éléments de la première sous-classe (1 a 3), l'unité adverbiale entrant en concurrence avec "de tout mon cœur", "sans réserve" etc. - Lors d'un dénombrement par sous-classes, les trois emplois de ces unités doivent être comptés comme trois lexèmes différents.

Les formes absolues d'unités déterminatives de quantité comme dans la phrase : "Beaucoup croient...", que l'on ne rencontre cependant pas dans notre corpus, ne relèvent pas du domaine adverbial, mais du domaine pronominal (unités pronominales indéfinies).

¹ Dans ce sous-ensemble nous comptons seulement les unités "comme" et "que" comparatives précédant - seules ou en tant que terme corrélatif d'une autre unité adverbiale ("aussi... que", "autant... que") - un syntagme non autonome. Les unités "aussi" ou "autant", premiers termes corrélatifs, sont considérées comme unités adverbiales de "qualité ou d'intensité" ("aussi"), respectivement comme unités adverbiales de "manière" ("autant"), bien qu'elles contiennent, elles aussi, un aspect de comparaison ("au-tant"). Pour les unités "comme" et "que" précédant un syntagme autonome (proposition subordonnée), cf. plus loin dans le texte p. 236.

On peut évidemment se demander si les éléments de ce sous-ensemble sont comptés à juste titre parmi les fonctions adverbiales. Une comparaison avec les fonctions prépositives montre en effet des affinités combinatoires et sémantiques avec ces dernières, comme l'ont signalé entre autres R. L. Wagner - J. Pinchon, op. cit., 1962, p. 434. - Un changement de classe de ces éléments - dont l'effectif n'est que de 14 dans nos textes - entraîne, il est vrai, quelques modifications de nos résultats numériques - cf. p. 205 et p. 224 - qui n'ont cependant que peu de portée et n'entament jamais la tendance fondamentale de ces résultats.

² En effet, ces dernières fonctions ne sont pas des fonctions "déterminantes", telles que nous les avons définies, mais des "substituts" d'ensembles syntaxiques complexes dont le profil combinatoire est quant à leur appartenance aux fonctions adverbiales - elles ressemblent plutôt aux fonctions d'interjection - nous les con-servons dans cette classe. Leur nombre est de 12 dans les cinq échantillons.

2.7. La fonction adverbiale

ne propose cependant que la locution "est-ce que" et la particule argotique interrogative "ti" (Code D N I) ¹. – Exemples :

- 1 a₁ - D C C T : "... et bientôt, beaucoup trop tôt, ce sera l'heure de payer pour cette chambre..." (M,4)
- 1 a₂ - D C C L : "Elle trouve qu'elle fait très bien ici." (S,9)
"... le seul moyen... de ne pas apercevoir une dernière fois au loin sur son visage... cette confiance obstinée..." (M,10)
- 1 a₃ - D C C M : Je me livrais volontiers, dans mes conversations avec mon fils, à des plaisanteries d'un goût douteux..." (B,6)
"Le quatrième fauteuil était superflu : il reste vacant toute la soirée, isolant encore un peu plus le troisième siège en cuir des deux autres." (J,9)
- 1 a₄ - D C C C : "Pourquoi ne pas avoir emprunté quelques shillings à Gaber ?" (B, p. 259)
- 1 b - D C J : "... dans un taxi qu'il aura fallu sans doute attendre assez longtemps devant Sant'Andrea della Valle..." (M,4)
"... il sera forcément trop tôt encore..." (M,2)
- 2 a - D N Q : "... car il est beaucoup moins plein..." (J,1)
"... on lui fait crédit si facilement - mais elle le connaît trop bien..." (S,6)
- 2 b - D N Q A : "Christiane n'a pas voulu abandonner l'enfant qui avait un peu de fièvre." (J,9)
- 2 c - D N Ø : "Mais si vous avez un sentiment vrai, cachez-le comme un trésor." (G,2)
"... tu connais ça mieux que moi." (S,8)

¹ Cette restriction aux éléments d'interrogation "pure" résulte de notre décision de regrouper les unités adverbiales interrogatives répondant en même temps à une des catégories sémantiques "circonstancielles", de temps, de lieu, de manière ou de cause, dans l'une des sous-classes respectives.

A la différence des fonctions "pronoms interrogatifs" et "adjectifs interrogatifs", l'aspect d'interrogation est, dans le cas des fonctions adverbiales, secondaire par rapport à leurs autres caractéristiques sémantiques et combinatoires, impliquant un emploi syntaxique précis. - Dans nos textes, on ne rencontre que la locution "est-ce-que" dont les effectifs totaux sont de 5.

2.7. La fonction adverbiale

- 2 d - D N N : "Car où croyez-vous que je cachais mon couteau à légumes, mon argenterie, ma corne et le reste, que je n'ai pas encore nommé, que je ne nommerai peut-être jamais ?" (B,4)
- 2 e - D N N P : "Oui, j'avais la tête comme serrée dans un étou, mais elle se dégage." (G,8)
"Mais non, voyons, c'est ridicule, il n'en est pas question." (G,7)
- 2 f - D N I : "Et ce coin sous la fenêtre, est-ce que ça vous plaît ?" (S,9)

Comme nous l'avons signalé plus haut, nous avons admis dans la classe des fonctions adverbiales des "locutions", dont les passages cités en contiennent quelques exemples : "au loin", "sans doute" etc.

Nous comptons également parmi les fonctions adverbiales des unités adjectives d'un emploi adverbial, par exemple la forme "dru" dans la phrase suivante :

"N'y poussaient dru que le chiendent et une étrange graminée bleue et amère..." (B,8)

Les expressions "beaucoup de", "peu de", "un peu de" précédant une unité nominale ont été décomposées en une unité adverbiale de quantité "beaucoup", "peu" (sous-classe 2 b) et en une unité d'introduction "de" (article partitif)¹.

Les unités comparatives "comme" et "que" ne sont considérées comme unités adverbiales que si elles se réfèrent à un syntagme non autonome, nominal, adjectif ou adverbial, introduisant une proposition, elles sont comptées comme unités conjonctives.

2.7.2. Valeur fonctionnelle. - Vu la grande hétérogénéité de cette classe lexicale, il paraît au premier abord difficile de trouver une valeur fonctionnelle commune aux différents éléments réunis ici. On rencontre

¹ Cette décision, formellement correcte, n'est cependant pas entièrement satisfaisante si l'on tient compte de ce que les équivalents de ces formules dans d'autres langues européennes n'appartiennent pas à la classe adverbiale : "many", "viel(e)", "molto(i)" sont des unités adjectives indéfinies et compteraient selon notre proposition, parmi les fonctions d'introduction, fait qui lors de comparaisons inter-langues peut amener de légères distorsions. Notre corpus contient 10 occurrences d'unités adverbiales de quantité ayant cet usage.

2.7. La fonction adverbiale

néanmoins un nombre de traits formels caractérisant sinon la totalité du moins la majorité des unités adverbiales. Citons parmi ces traits :

1. les fonctions adverbiales déterminent avant tout - et ceci les distingue des fonctions déterminantes ou accidentelles traitées dans les chapitres précédents - des unités lexicales du même type fonctionnel qu'elles, notamment verbales, adjectives et autres unités adverbiales ¹, raison pour laquelle nous les avons nommées ici fonctions déterminantes "secondaires" ² ; seule une minorité d'entre elles échappe à cette tendance générale ³ ;

2. les unités adverbiales ne s'"accordent" pas avec les unités qu'elles déterminent ; la seule possibilité d'établir un lien formel de référence entre elles et les unités à déterminer est donnée par les signaux quelque peu ambigus de "position relative" dans la phrase et

¹ Les exemples cités plus haut illustrent toutes ces combinaisons : "Je me li-vrais volontiers... à des plaisanteries d'un goût douteux..." (B,6) (unité adverbiale déterminant une unité verbale), "... car il est beaucoup moins plein..." (J,1) (unité adverbiale déterminant une unité adjectivale), "... on lui fait crédit si facilement..." (S,6) (unité adverbiale déterminant une autre unité adverbiale). Ces cas représentent dans notre corpus 343 occurrences sur 418, soit 82,1 % de toutes les occurrences adverbiales. Si l'on tient compte des possibilités combinatoires des unités réunies dans cette classe, un pourcentage de cet ordre de grandeur n'a rien d'exceptionnel et paraît être pertinent également en dehors de notre corpus.

² Cf. p. 115.

³ Dans nos textes, on ne compte que 75 occurrences, soit 17,9 % : dans 50 cas, l'unité adverbiale détermine une unité substantive, dans 13 cas, une unité pronominale (cf. les exemples p. 118 note 3 et p. 132 note 2). Il faut y ajouter les éléments "elliptiques" de la sous-classe 2 e dont le nombre est de 12. - Signalons toutefois que ces déterminations "non secondaires" ne le sont souvent qu'en apparence : beaucoup d'entre elles se réalisent au niveau d'expressions syntaxiquement incomplètes, généralement à ellipse de l'unité verbale : en y intégrant une telle unité verbale, les rapports syntaxiques habituels se rétabliraient : "... et moi ici, c'est bien trop grand." (S,5) -- + "... et moi habiter ici..., c'est bien trop grand." Les unités d'affirmation et de négation de la sous-classe 2 e, se référant à une unité linguistique complexe, tiennent également lieu, on l'a dit, d'expressions plus explicites à noyau verbal.

Ce dernier constituerait alors le destinataire plus particulier de la détermination adverbiale, affirmative ou négative, par exemple : "Car pouvait-on sérieusement supposer que Youdi eût confié tout ce qu'il savait ou croyait savoir... sur son protégé ? Assurément non." (B,5) -- + "... On ne le pouvait assurément pas."

2.7. La fonction adverbiale

d'"intonation", signaux renforcés à l'occasion par la ponctuation (virgules ou tirets) dans la langue écrite ou par des pauses dans la langue parlée ¹ ;

3. les unités adverbiales ont en commun avec les unités adjectives et d'introduction une grande facilité à s'intégrer dans un déroulement ; beaucoup d'unités adverbiales, et parmi elles certaines à grande fréquence, sont relativement courtes ² ;

4. les unités adverbiales contractent des fonctions sémantiques qui ne sont pas toujours de la précision de celles propres aux unités d'autres classes lexicales, surtout substantives et adjectives, mais qui peuvent être d'une très grande complexité ³ ;

5. les unités adverbiales se référant notamment à des unités verbales ⁴ déterminent souvent à travers elles d'autres constituants d'une phrase ou proposition ¹ (de la page suivante).

¹ Dans l'exemple : "Mais A..., dans sa façon de se tenir sur ce siège, montre selon son habitude beaucoup de naturel, évidemment sans la moindre mollesse." (J,3) ; ce lien formel de référence entre l'unité adverbiale et le syntagme nominal qu'elle détermine est relativement net : il consiste en un grand rapprochement des deux éléments, renforcé par la séparation de l'expression entière du reste de la phrase au moyen d'une virgule. Mais une telle précision des rapports est plutôt exceptionnelle.

² Les unités adverbiales de quatre lettres et moins - sans tenir compte d'éléments faisant partie de locutions adverbiales telles "ne" ou "pas" dans "ne... pas", "loin" dans "de loin" etc. - fournissent dans nos textes 33 % des occurrences totales (138 sur 418). A titre de comparaison, il n'y en a que 24 % parmi les unités adjectives. Ce taux serait encore plus important si l'on ajoutait les éléments adverbiaux faisant partie de locutions plus volumineuses.

³ Sans contexte précis, l'information fournie par des unités adverbiales comme "ici", "là", "bientôt", "moins" reste vague. Si l'auteur d'un texte écrit ou l'interlocuteur souhaite augmenter la valeur d'information d'un de ces éléments, il se voit obligé d'introduire dans le déroulement des éléments linguistiques ou extra-linguistiques (gestes, images) plus explicites, comme le montre de façon on ne peut plus claire, un passage de l'échantillon de La Jalousie. L'auteur y écrit : "A une question peu précise concernant le moment où il a reçu cet ordre, il répond : "Maintenant", ce qui ne fournit aucune indication satisfaisante. Elle peut lui avoir demandé cela en allant chercher le plateau tout simplement. Le boy seul pourrait le confirmer" (J,2) (les mots soulignés en espacés l'ont été par moi). - Quant à la complexité de certaines unités adverbiales, il suffit d'essayer de transcrire des formes comme "alternativement", "respectivement", "vice versa", "malencontreusement" pour s'en rendre compte.

⁴ Leur part est ici de 64,9 % (270 occurrences).

2.7. La fonction adverbiale

En déterminant d'autres unités linguistiques du type accidentel ou déterminant, les unités adverbiales disposent d'une capacité de détermination que nous avons déjà caractérisée, sur le plan combinatoire formel, comme "secondaire". On peut ajouter qu'elle est secondaire également quant aux valeurs d'information qu'introduisent ces unités dans une réalité linguistique, dans la mesure où les fonctions sémantiques contractées par beaucoup d'unités adverbiales sont, malgré leur complexité occasionnelle, relativement peu précises et que la liaison entre elles et les termes auxquels elles se réfèrent manque souvent de rigueur.

D'autre part, la grande maniabilité syntaxique et la taille relativement petite de beaucoup d'unités adverbiales confèrent à ces déterminateurs "secondaires" la même commodité d'emploi qu'aux unités déterminantes "primaires" comparables, adjectives et/ou d'introduction, fait qui contribue sans aucun doute au succès qu'a cette classe dans la langue moderne².

Les unités adverbiales se présentent donc, à la manière des unités adjectives et d'introduction comme des éléments linguistiques économiques, mais porteurs d'information qui - et ceci les distingue de ces dernières - ne visent pas le même degré de précision. Elles se contentent d'évoquer, de signaler sans approfondir, d'ajuster sans insister³, parfois même en laissant flotter intentionnellement le doute sur le terme exact auquel elles se réfèrent.

Pour caractériser l'apport particulier des unités réunies dans cette classe, je proposerais le terme de "spécification lexicale", en enten-

¹ Exemples : "Et on me les avait peut-être pris au commissariat..." (B,3), "Malheureusement ce n'est pas de cela qu'il s'agit mais de celle qui me donna le jour..." (B,1). La grammaire traditionnelle dit alors que l'unité adverbiale se réfère "à toute la phrase". Il est ici difficile et quelque peu superflu d'élaborer avec exactitude d'éventuelles nuances dans les rapports entre les différents éléments de la phrase et l'unité adverbiale. L'imprécision est "programmée" et l'auteur s'en sert, consciemment ou inconsciemment, par opposition à d'autres modes d'expression possibles, par exemple : + "Et on me les avait pris, peut-être au commissariat..."

² On peut penser à l'usage qu'en font la publicité et les mass-médias : "savoureusement votre", "diaboliquement votre", pour ne pas parler de l'emploi croissant dans le langage des sciences, notamment humaines : "psychologiquement", "sociologiquement", "statistiquement", "syntaxiquement" etc.

³ De cette caractéristique, il faudrait peut-être seulement exclure certaines unités adverbiales d'affirmation ou de négation, à valeur de phrase ou non, dont la valeur d'information ne manque pas d'exactitude.

2.7. La fonction adverbiale

dant par-là la détermination d'autres unités accidentelles ou déterminantes au moyen d'unités déterminantes "secondaires" dans le sens combinatoire et sémantique de ce terme. Cette définition est pertinente, comme nous l'avons vu, pour le plus grand nombre d'unités adverbiales.

La possibilité d'établir une valeur fonctionnelle commune - aussi générale soit-elle - aux éléments de cette classe constitue un argument en faveur de l'unité de cette classe.

2.7.3 Etude statistique. - La distribution des fonctions adverbiales dans les cinq échantillons ressort du schéma ci-dessous :

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. types s	coeff. d. var. v
Gor.	55	5,5	4,48	0,81
Jal.	83	8,3	3,29	0,40
Mod.	90	9,0	3,87	0,43
Mol.	94	9,4	2,42	0,26
Pla.	96	9,6	4,94	0,51
val. moy.	83,6	8,36	3,80	0,48
Σ eff. tot.	418			

Les résultats du test de Duncan sont :

test / 5			test / 4		
éch.-moy.	p = 0,05	p = 0,01	éch.-oy.	p = 0,05	p = 0,01
Gor. 5,5	+	+	Jal. 8,3	+	+
Jal. 8,3	+	+	Mod. 9,0	+	+
Mod. 9,0	+	+	Mol. 9,4	+	+
Mol. 9,4	+	+	Pla. 9,6	+	+
Pla. 9,6	+	+			

Malgré la différence importante entre la moyenne la plus forte et la moyenne la plus faible dans la population/5 ($9,6 - 5,5 = 4,1$) et l'isolement de l'échantillon du Père Goriot par rapport aux quatre autres

2.7. La fonction adverbiale

échantillons sensiblement proches, le test de Duncan n'indique pas d'écart significatif. Il faut certainement en chercher la raison dans la forte irrégularité de la distribution, en particulier à l'intérieur de l'échantillon du Père Goriot (écart type de 4,48 pour une moyenne de 5,5), empêchant un résultat positif de ce test rigoureux. Un test de χ^2 calculé sur les différents effectifs totaux - qui ne tient pas compte de la répartition des unités adverbiales à l'intérieur des échantillons - signalerait cependant un écart très significatif ¹.

Notons donc une forte tendance à l'hétérogénéité de la distribution des fonctions adverbiales du moins dans la population/5, due surtout à l'échantillon du Père Goriot. Dans la population/4, population des échantillons du nouveau roman, la distribution est dans l'ensemble homogène.

Un détail intéressant encore à retenir : l'ordre relatif des cinq échantillons est le même - bien qu'inversé - que celui rencontré lors de l'étude des fonctions substantives et depuis, avec des modifications, à plusieurs autres endroits de cette étude.

2.7.4. Interprétation stylistique et études complémentaires. - La répartition des fonctions adverbiales - comme précédemment celle des

¹ La valeur de χ^2 est de 13,41 pour 4 degrés de liberté.

De la même façon, le résultat du test de Duncan devient significatif pour la population/5, si l'on diminue les effectifs adverbiaux de ceux de la sous-classe des fonctions adverbiales de comparaison (cf. p. 198 note 1), fait qui ne modifie que légèrement ces effectifs.

Voici les moyennes par échantillon ainsi obtenues et le résultat graphique du test pour cette population :

			test / 5	
éch. - moy.			p = 0,05	p = 0,01
Gor.	5,1		+	+
Jal.	8,1		+ +	+
Mod.	8,7		+ +	+
Pla.	9,2		+	+
Mol.	9,3		+	+

Les résultats du test de Duncan pour la population/4 restent non significatifs.

2.7. La fonction adverbiale

fonctions verbales - ne permet donc pas de différencier stylistiquement les cinq textes de notre corpus. Selon les résultats du test de Duncan, l'emploi des éléments de "spécification lexicale" ne varie que de façon statistiquement non significative d'un échantillon à l'autre. Comme pour les fonctions verbales, on constate cependant une nette tendance à l'hétérogénéité du corpus, causée ici surtout par l'échantillon du Père Goriot avec un taux de spécification lexicale bien inférieur à celui des échantillons du "Nouveau roman". Vu l'homogénéité relative des quatre échantillons modernes, nous rencontrons ici pour la première fois une amorce d'opposition entre les échantillons modernes et l'échantillon traditionnel.

Comment s'inscrivent ces résultats parmi les observations faites jusqu'ici dans le domaine lexical ?

Bien que non significatifs, ils annoncent des affinités intéressantes avec ceux obtenus pour d'autres classes lexicales analysées auparavant : la position relative des différents échantillons dans les séries d'effectifs ou de moyennes ordonnées, semblable à celle des fonctions pronominales et surtout substantives (ici : symétrie respective), en est un indice.

Faisons appel à nouveau à des tests de corrélation et essayons d'élucider à leur aide les relations exactes entre les fonctions adverbiales et les autres fonctions lexicales. Commençons par l'étude des rapports entre celles-ci et les fonctions substantielles, substantives et pronominales, et posons-nous par-là le problème de leur position par rapport à ce que nous pouvons appeler "premier axe d'oppositions fondamentales" au niveau lexical ¹. Voici les valeurs de ρ calculées à partir des 50 (40) effectifs par tranche :

corrélations	pop./5	pop./4
f. adverbiales - f. substantives	- 0,55 ==	- 0,44 ==
f. adverbiales - f. pronominales	+ 0,31 —	+ 0,23

¹ Cf. p. 175.

2.7. La fonction adverbiale

En interprétant ces coefficients - très significatifs dans le premier cas, significatif (population/5) et non significatif (population/4) dans le deuxième - on peut dire que l'emploi des unités adverbiales ou de spécification lexicale se situe très nettement à l'opposé de celui des unités substantives ou d'élargissement thématique, dans l'ensemble de nos échantillons ainsi que dans les quatre échantillons modernes. Les textes riches en unités substantives recourent moins aux unités adverbiales, les textes pauvres en unités substantives y recourent davantage. Leur emploi s'aligne par contre, bien que de façon moins accusée, sur l'usage des unités pronominales ou d'approfondissement thématique. Ici le nombre des unités adverbiales est en général élevé si le nombre des unités pronominales l'est également, et vice versa. Notons cependant que les valeurs de q caractérisant la population des échantillons du Nouveau roman sont inférieures à celles caractérisant le corpus entier, ce qui signale à nouveau une position à part de l'échantillon du Père Goriot ¹.

Quelle explication linguistique donner à ces deux résultats ?

Si l'on tient compte du fait que la majorité des unités adverbiales - ainsi que l'indique leur nom - se réfère sur le plan syntaxique à une unité verbale ou à travers elle à une phrase entière ², on admet faci-

¹ Les corrélations en question doivent atteindre dans l'échantillon du Père Goriot des valeurs supérieures à celles observables dans l'ensemble du corpus.

Comme le montre le tableau ci-dessous, cela est en effet le cas (pointillées). Les coefficients de cet échantillon ne sont cependant pas les seuls à être supérieurs à la moyenne commune, ils sont de loin dépassés par ceux de l'échantillon du Planétarium :

corrélations	Mol.	Mod.	Jal.	Gor.	Pla.	Moy.
f. adv. - f. subst.	- 0,29	- 0,35	- 0,43	- 0,55	- 0,75 -----	- 0,47
f. adv. - f. pron.	+ 0,20	- 0,05	+ 0,34	+ 0,37	+ 0,71 -----	+ 0,33

Ces derniers sont même significatifs (seuil de 5 % : +/- 0,63 pour 8 degrés de liberté) dans les deux cas. La valeur de - 0,05 pour l'échantillon de la Modification est inopinée et montre que nos observations n'indiquent que des tendances générales qui peuvent subir des modifications dans des textes individuels plus courts.

² En principe, il s'agit de la plupart des éléments de notre première sous-classe adverbiale auxquels s'ajoutent des éléments de la deuxième sous-classe,

2.7. La fonction adverbiale

lement le signe - positif ou négatif - de la corrélation observée entre les fonctions adverbiales et les deux fonctions substantielles. Conformément aux corrélations statistiques relevées pour ces dernières et les fonctions verbales, on était en droit d'attendre pour les fonctions adverbiales une distribution à tendance opposée (corrélation négative) par rapport à celle des fonctions substantives et une distribution à tendance identique (corrélation positive) par rapport à celle des fonctions pronominales.

Pour ce qui est de la nette asymétrie des coefficients dans les deux cas - où les indices de corrélation visiblement supérieurs pour les fonctions adverbiales et les fonctions substantives ne sont pas sans surprendre surtout si l'on se rappelle que la corrélation entre fonctions pronominales et fonctions verbales était partiellement meilleure qu'entre fonctions verbales et fonctions substantives ¹ - on doit lui chercher d'autres raisons ayant trait plus particulièrement aux rapports entre les trois fonctions directement concernées.

Une de ces raisons pourrait consister en l'observation suivante : en contractant des fonctions syntaxiques également contractées par des unités substantielles et notamment substantives ("complément circonstanciel" avant tout), une part importante des unités adverbiales ² entre en relation de concurrence directe avec les unités substantives pour la réalisation d'un point précis de la chaîne linguistique ³. Cette relation de

notamment les unités adverbiales de négation, sous-ensemble à la plus haute fréquence dans cette sous-classe.

Nous comptons dans nos textes, comme nous l'avons dit, 270 unités adverbiales se référant à une unité verbale, dont 187 de la sous-classe 1 et 83 de la sous-classe 2.

¹ Cf. p. 163 note 1.

² A priori, tous les éléments de la première sous-classe, dont la fréquence est de 238 sur 418 occurrences adverbiales totales, soit 56,9 %. Cf. aussi p. 209 note 2.

³ Pour permettre d'évaluer plus précisément l'importance de cette concurrence dans notre corpus, indiquons que la part des unités substantives de fonction syntaxique "complément circonstanciel" est de 254, soit 27,6 % de toutes les occurrences substantives. Celle des unités adverbiales, réalisant effectivement cette fonction syntaxique, est de 231, soit 55,3 % de la classe adverbiale. Les 254 unités syntaxiques compléments circonstanciels constituent 47,2 % de l'ensemble des unités compléments circonstanciels dont le nombre est de 538. Les 231 unités adverbiales de cette fonction en fournissent tout de même 42,9 %.

La différence entre la fréquence totale de la première sous-classe adverbiale (238) et celle des unités adverbiales "effectivement" compléments circonstanciels

2.7. La fonction adverbiale

concurrence n'existe que de façon très affaiblie entre les fonctions adverbiales et les fonctions pronominales ¹. D'où une distribution relativement plus opposée entre fonctions adverbiales et fonctions substantives et une distribution parallèle relativement moins bonne entre fonctions adverbiales et fonctions pronominales. Un test de corrélation calculé séparément sur les effectifs des deux sous-classes adverbiales ² et des deux classes substantielles semble souligner notre argumentation : les coefficients de corrélation issus de la comparaison entre fonctions substantives et fonctions adverbiales de la première sous-classe - véritables "concurrents" dans l'emploi envisagé ici - sont plus forts que les coefficients issus de la comparaison entre celles-ci et les fonctions adverbiales de la deuxième sous-classe où une telle relation fait naturellement défaut. Les coefficients résultant des comparaisons analogues entre les deux types de fonctions adverbiales et les fonctions pronominales ne montrent par contre pas d'écart notable ³.

(231) s'explique par le fait que 7 unités adverbiales de ce type contractent - sans pour autant s'exclure de cette sous-classe - la fonction syntaxique de "complément déterminatif", par exemple : "... ce sera l'heure de payer pour cette chambre d'à côté..." (M,4).

¹ Seulement 53 unités pronominales contractent ici la fonction de complément circonstanciel, soit 9,9 % des occurrences totales de cette fonction.

² Les fréquences totales ainsi que la répartition par échantillon des deux sous-classes adverbiales ressortent du cadre ci-dessous :

effectifs	Gor.	Pla.	Jal.	Mod.	Mol.	tot.
f. adv. sous-classe 1	29	49	52	52	56	238
f. adv. sous-classe 2	26	47	31	38	38	180

Le test de Duncan montre un écart significatif entre l'échantillon du Père Goriot, et celui de Molloy pour les éléments de la sous-classe 1 et entre l'échantillon du Père Goriot et celui du Planétarium pour les éléments de la sous-classe 2. - Ce schéma nous montre par ailleurs que le déficit relatif en fonctions adverbiales de l'échantillon du Père Goriot résulte surtout d'un déficit relatif en fonctions adverbiales de la première sous-classe et que l'excédent de l'échantillon du Planétarium résulte d'un excédent en unités des deux sous-classes à la fois, fait restant à interpréter.

³ Voici les résultats des quatre tests calculés selon la méthode de Spearman sur les effectifs des 50 (40) tranches :

2.7. La fonction adverbiale

Que les éléments de la deuxième sous-classe adverbiale soient également bien mieux corrélés aux fonctions substantives qu'aux fonctions pronominales dans les deux populations échappe cependant à cette argumentation. Il est donc probable que d'autres raisons linguistiques viennent se superposer à cette première.

Retenons néanmoins - fait par ailleurs inopiné - que les éléments adverbiaux de la deuxième sous-classe présentent une corrélation avec les fonctions substantives et pronominales suivant, à quelques variations près, celle observée entre les fonctions adverbiales de la première sous-classe et ces deux fonctions substantielles ¹.

Procédons maintenant à l'étude des rapports entre les fonctions adverbiales et les deux classes principales de fonctions déterminantes ou accidentelles, verbales et adjectives, entre lesquelles nous avons décou-

corrélations	pop./5	pop./4
f. subst. - f. adv. sous-classe 1	- 0,50 =====	- 0,37 =====
f. subst. - f. adv. sous-classe 2	- 0,39 -----	- 0,28
f. pron. - f. adv. sous-classe 1	+ 0,26	+ 0,15
f. pron. - f. adv. sous-classe 2	+ 0,26	+ 0,21

De ces valeurs sont très significatives les deux premières de la colonne "pop./5" (-0,50 et - 0,39) et significative la première de la colonne "pop./4" (- 0,37). Les autres se situent en-dessous des seuils significatifs.

¹ Un test de corrélation calculé sur les effectifs des deux sous-classes adverbiales indique en effet une corrélation positive très significative (population/5) ou approchant le seuil significatif (population/4) entre ces deux types de fonctions adverbiales, ce qui n'est pas sans surprendre, vu l'hétérogénéité de la classe adverbiale dont nous avons initialement parlé. Les valeurs de ϕ (50 (40) tranches) sont :

corrélations	pop./5	pop./4
f. adv. s.-cl. 1 - f. adv. s.-cl. 2	+ 0,45 =====	+ 0,29

Est-ce un indice mathématique pour l'unité de la classe adverbiale ?

2.7. La fonction adverbiale

vert un deuxième axe d'oppositions fondamentales au niveau lexical ¹. Les résultats des tests de corrélation selon Spearman sont ² :

corrélations	pop./5	pop./4
f. adverbiales - f. verbales	+ 0,14	+ 0,23
f. adverbiales - f. adjectives	- 0,12	- 0,25

On constate - ce qui était prévisible - une corrélation positive entre fonctions adverbiales et fonctions verbales et une corrélation négative entre celles-ci et les fonctions adjectives. Aucun des coefficients n'est cependant significatif. Les résultats du premier test en particulier, comparant les fonctions adverbiales aux fonctions verbales, paraît pourtant singulièrement bas, si l'on prend en considération la grande affinité combinatoire existant entre ces deux fonctions lexicales.

Pour mieux comprendre ce phénomène, on peut faire état de ce que les unités adverbiales tout en se référant à une unité verbale peuvent intervenir à plusieurs niveaux d'une phrase ou proposition. Les données combinatoires caractéristiques de cette classe lexicale ne s'opposent pas au fait que plusieurs unités adverbiales ou de spécification apparaissent dans le même syntagme autonome, sans que les différentes fonctions syntaxiques qu'elles peuvent contracter y soient réalisées plus d'une seule fois ³. Un texte contenant très peu d'unités verbales - et par-là d'unités syntaxiques de base (USB) - ne doit donc pas forcément se distinguer par un taux également très faible d'unités adverbiales et inversement.

¹ Cf. p. 175.

² Les tests ont été calculés à partir des effectifs par tranche relevés dans les échantillons élargis" (après déduction des fonctions verbales auxiliaires), ce qui pour la comparaison des fonctions adverbiales avec les fonctions verbales s'impose, on l'a dit. Pour la comparaison des fonctions adverbiales avec les fonctions adjectives, nous y avons eu recours pour que les résultats soient le plus directement comparables. Les coefficients obtenus pour les échantillons initiaux sont dans le premier cas de + 0,21 et de + 0,31, dans le deuxième cas de - 0,16 et de - 0,29. Aucune de ces valeurs n'est significative.

³ Exemples : "Cette décision aussi je la pris pour ainsi dire instantanément." (B,3), "Même les automobilistes d'aujourd'hui n'ont pas de corne dans le sens où je l'entends, ou rarement." (B,1).

2.7. La fonction adverbiale

D'autre part, l'intégration fréquente d'unités adverbiales - comme d'ailleurs d'autres éléments contribuant à élargir la taille d'une USB - constitue en elle-même un procédé apte plutôt à diminuer le nombre de ces USB et par-là des unités verbales qu'à l'augmenter. Raison de plus pour que la corrélation entre ces deux fonctions ne soit pas très bonne ¹.

Les coefficients de corrélation résultant de la comparaison entre fonctions adverbiales et fonctions adjectives correspondent dans l'ensemble à notre attente ². Malgré une parenté morphologique indiscutable, il existe une nette opposition fonctionnelle entre ces deux types d'unités déterminantes, dont l'apport constitutif se réalise, pour les unités adverbiales, surtout dans le cadre du syntagme verbal et pour les unités adjectives surtout dans celui du syntagme nominal - usage pour lequel ces unités ont les qualités sémantiques et combinatoires requises. Les relations spécifiques entre fonctions substantives et fonctions adjectives se reflètent donc certainement aussi dans les résultats de ce test ³.

¹ Il faut dire toutefois que les unités adverbiales, notamment dans leur fonction de substituts de syntagme nominaux, contribuent relativement moins à élargir la taille d'une USB que ces dernières : un complément circonstanciel nominal comprend, outre l'unité nominale, en général substantive, une unité prépositive, d'introduction et éventuellement adjectivale, l'unité adverbiale est à la rigueur accompagnée d'une autre unité adverbiale. Les coefficients de corrélation résultant d'une comparaison des effectifs verbaux (échantillons non élargis) et des effectifs compléments circonstanciels réalisés par des unités substantives sont, certainement aussi pour cette raison, de : - 0,35 (pop./5), respectivement - 0,33 (pop./4), tous deux significatifs. - Les coefficients de corrélation issus d'une comparaison entre fonctions verbales et fonctions adverbiales de la première sous-classe (échantillons élargis) - correspondant à peu de chose près à ceux établis pour les fonctions verbales et les fonctions adverbiales réellement compléments circonstanciels - sont de : + 0,15 (pop./5), respectivement + 0,21 (pop./4). (Les valeurs de ρ issues d'une comparaison des fonctions verbales avec les fonctions adverbiales de la deuxième sous-classe ne sont que légèrement inférieures).

² Une affinité combinatoire existe également - nous l'avons dit - entre fonctions adverbiales et fonctions adjectives. La part des unités adverbiales déterminant une unité adjectivale ne représente cependant que 8,6 % des effectifs totaux de la classe adverbiale (36 occ.).

³ A ce propos, on peut signaler que les coefficients de corrélation entre fonctions adjectives et fonctions adverbiales des deux sous-classes montrent des écarts similaires (bien que plus forts) à ceux observés pour la corrélation entre les fonctions substantives et les fonctions adverbiales des deux sous-classes, comme le

2.7. La fonction adverbiale

Voyons en dernier la corrélation entre fonctions adverbiales et fonctions d'introduction qui, en raison de l'étroite relation combinatoire entre fonctions d'introduction et fonctions substantives, ne devrait guère apporter de faits nouveaux. Les coefficients de corrélation q , également calculés sur les effectifs par tranche sont :

corrélation	pop./5	pop./4
f. adverbiales - f. d'introduction	- 0,45 ====	- 0,45 ====

Les deux coefficients sont très significatifs. L'un d'entre eux (population/4) est légèrement supérieur à celui obtenu pour la corrélation des fonctions adverbiales et des fonctions substantives (- 0,44), l'autre (population/5) est cependant inférieur (- 0,55).

Considérant le nombre des unités d'introduction comme bonne approximation de celui des unités substantives déterminées par un introducteur ou "contextualisées", et ces dernières comme éléments d'une valeur d'information particulièrement élevée ¹, on est tenté d'interpréter ces résultats également sous l'angle de l'opposition entre "éléments de précision" et "éléments d'imprécision", invoquée à plusieurs reprises dans ce travail. Or, le coefficient obtenu pour la population/4 signale en effet une plus grande incompatibilité - ne serait-ce que de peu - dans l'usage des fonctions adverbiales et de ces fonctions, indices de haute précision, que celle remarquée dans l'usage des fonctions adverbiales et de toutes les fonctions substantives (- 0,45 contre - 0,44). Le coefficient

montre le tableau ci-dessous, présentant les valeurs de q (effectifs par tranche), dont aucune n'est cependant significative :

corrélations	pop./5	pop./4
f. adj. - f. adv. sous-classe 1	- 0,19	- 0,31
f. adj. - f. adv. sous-classe 2	+ 0,03	- 0,04

Fait intéressant : la corrélation entre fonctions adjectives et fonctions adverbiales de la sous-classe 2 va jusqu'à devenir positive.

¹ Cf. p. 191 note 1.

2.7. La fonction adverbiale

pour la population/5 signale cependant une incompatibilité bien moins élevée (- 0,45 contre - 0,55). Les coefficients recalculés à partir des effectifs d'unités substantives réellement déterminées par un introducteur sont légèrement plus forts, mais restent inférieurs, dans le cas de la population/5, à la valeur de - 0,55¹. L'influence de cette opposition sur le comportement des fonctions adverbiales dans nos textes ne ressort donc - à partir de ces chiffres - que pour la population/4. L'échantillon du Père Goriot, dans ce cas précis, ne semble à nouveau pas suivre la tendance indiquée par les quatre échantillons modernes.

Selon nos réflexions linguistiques et selon nos résultats statistiques, nous pouvons néanmoins dire en résumé que l'emploi des unités adverbiales se situe très nettement à l'opposé de celui des unités substantives ainsi que de leurs satellites principaux (moins de celui des unités adjectives), mais se situe visiblement du côté de celui des unités pronominales et verbales. Ces tendances s'observent dans les deux populations avec une intensité différente due à la répartition parfois particulière des unités adverbiales dans l'échantillon du Père Goriot, fait qui vient s'ajouter à l'emploi généralement déficitaire de cette fonction dans cet échantillon.

¹ Les valeurs correspondantes sont (eff. par tranche) :

corrélation	pop./5	pop./4
f. adverbiales - f. subst. acc. d'une unité d'introd.	- 0,47 ===	- 0,47 ===

Ajoutons, cependant, que les coefficients obtenus pour la comparaison des fonctions adverbiales et des fonctions substantives non accompagnées d'un introducteur sont beaucoup moins élevés : - 0,35 (pop./5) et - 0,26 (pop./4).

2.8. La fonction prépositive

2.8. La fonction prépositive (Code E)

2.8.1 Composition de la classe. - Malgré certains problèmes marginaux, la délimitation de la classe des fonctions prépositives n'est guère à discussion ¹. L'origine et l'usage des unités prépositives présentent, il est vrai, une certaine diversité qui ne met cependant pas en cause l'unité de la classe. Nonobstant son homogénéité relative, il convient de distinguer deux sous-classes regroupant : 1 - les fonctions prépositives faisant partie d'un syntagme assumant ou capable d'assumer la fonction syntaxique de "complément circonstanciel" (Code E C) et 2 - les fonctions prépositives faisant partie de syntagmes assumant une autre fonction syntaxique, notamment celles de "complément d'objet indirect", de "complément d'agent" et de "complément déterminatif" (Code E N) ².

¹ Cf. pour ce problème entre autres : V. Brøndal, *Les parties du discours*, 1948, surtout p. 47 - 52 ; V. Brøndal, *Théorie des prépositions*, Introduction à une sémantique rationnelle, 1950.

² La différenciation de ces deux types de fonctions prépositives, se base - en plus des critères syntaxiques donnés - sur la nature sémantique elle-même des unités prépositives. Les éléments de la première sous-classe disposent d'une signification propre, distincte de celle d'autres unités de la même sous-classe. Le nombre d'unités lexicales sémantiquement différentes ("vocables") réunies ici n'est pas illimité, mais très nettement supérieur au nombre de vocables regroupés dans la deuxième sous-classe. Ces derniers - se résumant pratiquement à "de", "à" et "par" - ont par contre une fréquence en général plus grande. Sur le plan sémantique, les unités prépositives de la deuxième sous-classe contractent des significations largement stéréotypées, coïncidant plus ou moins avec la "valeur fonctionnelle" du sous-ensemble auquel elles appartiennent. D'où le caractère parfois interchangeable de ces éléments pour la réalisation d'un contenu identique, par exemple dans les expressions : "se souvenir de", "penser à", pratiquement sans différence sémantique. Si le terme de "mots vides" - parmi lesquels on compte habituellement les unités prépositives par opposition aux unités substantives, adjectives et verbales - s'applique aux membres de cette classe, il s'applique le mieux aux membres de la deuxième sous-classe. Les éléments de la première sous-classe ne peuvent être échangés - exceptés les cas de vraie synonymie - sans que le sens du syntagme change, ex. : "... avec l'intention de le jeter dans le cendrier..." (B,7) -- + "... avec l'intention de le jeter à côté du cendrier...". R. Steinitz, *Adverbial-syntax*, 1969, p. 182, formule la différence entre les deux types de fonctions prépositives d'après la terminologie de la grammaire transformationnelle : "Einmal gibt die Kategorie ‚Präposition‘ eine Relation zwischen Nomen und Verb wie der, hat

2.8. La fonction prépositive

Parmi les premières, on peut établir un nombre de sous-ensembles, selon les critères semblables à ceux ayant servi à départager les fonctions adverbiales de la première sous-classe dont : 1 a - les fonctions prépositives "temporelles" ¹ (Code E C T), 1 b - les fonctions prépositives "locales" (Code E C L), 1 c - les fonctions prépositives "modales" (Code E C M) 1 d - les fonctions prépositives "causales" (Code E C C) et 1 e - les fonctions prépositives "finales" (Code E C F), pour ne nommer que

somit eine eigenständige Bedeutung und muß in dieser Funktion in jedem Falle in der Tiefenstruktur repräsentiert werden, gleichviel ob als Konstituente oder als Nominalmerkmal. (Absatz) Zum anderen erscheint ein Typ syntaktischer Segmente als Oberflächenkategorie ‚Präposition‘ deren Herleitung sich jedoch darstellen läßt als Ausbuchstabierung eines Verbmerkmals aus der Lexikoneintragung und zwar einer Rektionsangabe, so daß diese Oberflächenpräposition den Charakter einer besonderen Form der Kasusmarkierung ohne Eigensemantik hat".

N'oublions pas que des éléments de la deuxième sous-classe n'apparaissent pas au niveau lexical dans certaines langues. En allemand, comme dans d'autres langues européennes, les compléments d'objet indirect ne sont pas précédés d'unités prépositives, leur rôle étant pris en charge par une fonction morphologique ajoutée à l'unité d'introduction et/ou à l'unité nominale, ex. : "... ne le (le secret) livrez pas avant d'avoir bien su à qui vous ouvrirez votre cœur". (G,2) -- all. : "... verraten Sie es nicht (das Geheimnis), bevor Sie genau wissen, wem Sie Ihr Herz öffnen". La tâche remplie par l'unité prépositive dans un nombre de compléments déterminatifs (formation de mots) est réalisée dans d'autres langues sans elle, par exemple : "poignée de porte" (S,2) -- angl. : "door_handle" -- all. "Türklinke". Ces faits peuvent entraîner des distorsions lors de comparaisons interlangues.

Signalons toutefois que certains syntagmes compléments déterminatifs sont introduits par une unité prépositive clairement identifiable comme unité prépositive de la première sous-classe, ex. : "... ce coin sous la fenêtre..." (S,9), par opposition à : + "... ce coin au-dessus de la fenêtre...". Ces dernières ne semblent constituer cependant qu'une minorité des unités prépositives de fonction complément déterminatif. On compte dans nos textes 57 sur 230 occurrences, soit 24,8 % de leur fréquence totale.

¹ Pour caractériser les unités prépositives de ce sous-ensemble, le terme "temporel", comme les termes analogues qui suivent, n'a pas la même signification que dans le chapitre précédent. Comme l'a fait remarquer entre autres V. Brøndal, *Théorie des prépositions*, 1950, p. , les unités prépositives temporelles ne désignent pas en elles-mêmes un temps, moment ou durée, mais une "relation" s'appliquant à un phénomène temporel. Une unité adverbiale temporelle désigne, par contre, "elle-même" une unité de temps.

2.8. La fonction prépositive

les plus importantes ¹. Quant aux secondes, on pourrait les départager selon la fonction syntaxique du syntagme qu'elles accompagnent, bien que ceci constitue une anticipation sur les fonctions syntaxiques à proprement parler. Par ailleurs, le petit nombre de vocables que comprend cette sous-classe rend quelque peu superflu l'établissement de sous-ensembles au niveau lexical. Nous renonçons donc à subdiviser ici les fonctions de la deuxième sous-classe. Citons des exemples :

- 1 a - E C T : "... une photographie prise par un opérateur ambulante
lors des premières vacances en Europe après le séjour
africain." (J,3)
"Franck ne fait qu'une brève halte avant de rentrer chez
lui..." (J,10)
- 1 b - E C L : "De l'autre côté du corridor, une onze-chevaux noire
démarré devant une église..." (M,1)
"... vous plongeant en cette diffuse foule d'amoureux
comme dans un bain de jouvence..." (M,3)
- 1 c - E C M : "Et ton me les avait peut-être pris au commissariat, à
mon issu, ou je les avais peut-être perdus lors de ma
chute ou à un autre moment, par voie de jet peut-être."
(B,3)
"... avec le ton chantant des noirs, qui détache certaines
syllabes en les accentuant d'une façon excessive..." (J,2)
- 1 d - E C C : "... puis de vous acheminer vers la gare, non pas à pied,
à cause de votre valise, si légère que vous l'avez vou-
lue, mais dans un taxi..." (M,4)
- 1 e - E C F : "Tu sais qu'il n'y a que toi pour me donner confiance
en moi ..." (S,4)
- 2 - E N : "Celui qu'elle a désigné à Franck et le sien se trouvent
côte à côte..." (J,1)
"Pour préserver par avance cet amour qui n'existe pas
encore, apprenez à vous méfier de ce monde." (G,2)
"Ils frottent leurs mains engourdis par le froid..." (S,1)

¹ Dans le domaine prépositif, le nombre des catégories logiques réalisables par une unité prépositive est relativement plus grand que celui réalisé dans le domaine adverbial. D'autre part, on rencontre ici un nombre de catégories que l'on retrouvera également dans le domaine des fonctions conjonctives.

2.8. La fonction prépositive

"... c'est que je suis à la recherche de ce livre que j'ai perdu..." (M,9)

"Alors le vieux visage du douanier italien s'est mis à sourire avec commisération et à murmurer : ..." (M,8)

Comme dans les classes précédentes, on a admis ici des "locutions" prépositives dont les citations précédentes en contiennent des exemples : "lors de", "avant de", "par voie de", "à cause de".

Les formes agglomérée - "du", "des" ou "aux" - et en apostrophe - "d'un" - ont été séparées, on l'a indiqué, en une fonction prépositive et en une fonction d'introduction ¹.

On a compté ici également les présentateurs "voici" et "voilà" accompagnés ou non d'un terme à présenter ². Exemples pour le premier usage :

"C'est une maniaque, voilà tout..." Une maniaque. Voilà tout..." (S,3)

2.8.2. Valeur fonctionnelle. - Les critères formels servant à établir la valeur fonctionnelle propre aux unités de cette classe sont :

1. tout en présentant des affinités morphologiques et lexicales avec les fonctions adverbiales ³, les fonctions prépositives s'en distinguent à plusieurs égards. Loin de déterminer ou de remplacer d'autres unités linguistiques, elles ont des caractéristiques combinatoires d'un

¹ Par rapport à l'ensemble des fonctions prépositives, la proportion de ces formes n'est pas très grande dans nos textes. On ne compte que 84 occ. sur 653, soit à peine 13 %, dont 78 formes agglomérées et 6 formes en apostrophes.

² J'y ai été amené par M. Grevisse, *Le bon usage, Grammaire française* 7^e éd. Revue 1959, p. 840, qui dit : "Voici, voilà sont traditionnellement rangés au nombre des prépositions". - En approfondissant, on constate cependant que ces unités ont très peu en commun avec les fonctions prépositives. Si l'on ne veut pas réunir en dehors des classes lexicales toutes les unités de présentation, comprenant alors également des expressions comme "c'est... (que)", "il y a" etc., ces éléments se trouveraient aussi bien placés parmi les fonctions d'interjection. La fréquence de ces unités dans notre corpus est de 3.

³ Ces affinités consistent par exemple dans le fait qu'un nombre d'éléments, comme "avant", "après", "devant", "derrière", figurent en même temps dans la classe des fonctions prépositives et dans celle des fonctions adverbiales, que les membres des deux classes lexicales sont invariables etc. - Cf. pour le premier critère parmi d'autres références : M. Grevisse, *op. cit.*, p. 843.

2.8. La fonction prépositive

type particulier : se référant à un terme qu'elles précèdent généralement dans un déroulement, elles montrent en même temps une relation avec un deuxième élément, appartenant à la même proposition ou phrase. Nous proposons - pour faciliter la communication par la suite - d'appeler le premier "terme de référence" et le deuxième "terme de dépendance" ¹. Grâce à ces propriétés, les fonctions prépositives servent à établir un rapport entre ces deux termes, fait qui nous a incités à les rassembler - avec les fonctions conjonctives qui ont des caractéristiques similaires - sous le dénominateur de fonctions "relationnelles".

2. la gamme des possibilités combinatoires de ces fonctions est assez large. Les unités prépositives peuvent ainsi mettre en relation des unités substantives, pronominales, verbales, adjectives et adverbiales, dans le cadre d'une phrase ou proposition entière, comme dans celui d'un syntagme non autonome ².

¹ Dans la phrase : "Elle se redresse d'un mouvement souple..." (J,1), l'élément "un mouvement souple" serait à considérer comme "terme de référence" et l'élément verbal "se redresse" comme "terme de dépendance". - L'étiquette "terme de dépendance" a été choisie pour ce deuxième élément en raison d'une part de la dépendance syntaxique réelle existant entre ce terme et les syntagmes introduits par une unité prépositive, mais également pour des rapports sémantiques directs existant entre l'unité prépositive et ce terme de dépendance : les caractéristiques sémantiques d'une unité verbale (terme de dépendance), par exemple, influencent, en effet, dans un grand nombre de cas, le type de l'unité prépositive ; dans la phrase "il va - Paris", l'unité verbale "aller" admet pour introduire le complément circonstanciel "Paris" les unités prépositives "à", "vers", "jusqu'à", mais en exclut d'autres comme "de", "entre". Le choix est encore plus restreint dans le cas d'expansion d'unités verbales par un complément d'objet indirect où un seul "régime" est en général possible : "s'approcher de", "se soumettre à".

² Exemples des différentes combinaisons réalisées dans nos textes : "... le paquet de cigarettes encore intact ..." (M,1) (f. subst. - f. subst.), "... cette caricature d'elle-même..." (S,1) (f. subst. - f. pron.), "... ce besoin qu'il a de se faire approuver..." (S,2) (f. subst. - f. verbale), "... vers une voie des plus fécondes..." (B,6) (f. subst. - f. adj.), A... les automobilistes d'aujourd'hui..." (B,1) (f. subst. - f. adv.), "Monsieur Beauséant... n'avait plus guère d'autres plaisirs que ceux de la bonne chère..." (G,5) (f. pron. - f. subst.), "... d'où il n'y avait rien à tirer..." (B,8) (f. pron. - f. verb.), A... Bruno est un des plus naissants de..." (f. pron. - f. adj.), "... j'ajoutai avec jovialité..." (f. verb. - f. subst.) "... Henriette qui peu à peu s'était rapprochée de vous..." (M,7) (f. verb. - f. pron.), "Il me conseille de vendre maintenant." (B,8) (f. verb. - f. verb.), "... il reste vacant toute la soirée, isolant un peu plus le troisième siège des deux autres." (J,9) (f. verb. - f. adj.), "... comme cela ne vous était arrivé depuis long-

2.8. La fonction prépositive

Il semble toutefois qu'elles interviennent plus pour parfaire l'intégration d'éléments non autonomes dans le cadre d'un tronc de phrase ou proposition que pour enchaîner des syntagmes autonomes entre eux ¹.

3. les termes ainsi mis en rapport par les fonctions prépositives sont - et ceci les distingue des fonctions conjonctives - toujours de fonction syntaxique différente.

4. la liaison entre l'unité prépositive et son terme de référence est assez solide malgré l'absence de traits morphologiques particuliers, les unités prépositives étant invariables. La seule position avant ce terme

temps...@ (M,7) (f. verb. - f. adv.), "... son visage que vous devinerez essoufflé rouge d'effort..." (f. adj. - f. subst.), "... une fortune double ou triple de la mienne..." (G,7) (f. adj. - f. pron.), et "... ce serait toujours une chose belle à regarder..." (B,10), (f.adj. - f. verbale).

¹ Ceci résulte aussi bien d'une réflexion linguistique théorique que des résultats de notre analyse numérique. Théoriquement, les chances d'apparition d'unités prépositives introduisant un syntagme autonome (construction à noyau verbal infinitif) sont, dans un texte donné, bien inférieures à celles des unités prépositives introduisant un syntagme non autonome (p. ex. un complément nominal). Pour qu'une seule unité prépositive du premier type apparaisse dans ce texte, il faut en général qu'il y ait chaque fois deux unités syntaxiques de base différentes pouvant être mises en relation par elle. Dans chacune de ces deux USB peuvent apparaître par contre un ou plusieurs compléments nominaux introduits par une unité prépositive, ex. : "Il s'avance à la suite de son guide vers la table basse, sans ôter de sa tête le singulier couvre-chef en feutre, délavé." (J,8). Pour une unité prépositive du premier type (en gras et italique), on rencontre 5 unités du deuxième type.

Selon les résultats de notre analyse numérique, la part des syntagmes non autonomes, compléments nominaux ou leurs substituts, introduits par une unité prépositive est de loin supérieure à celle des syntagmes autonomes comparables, comme le montre le cadre ci-dessous :

syntagmes introd. par une f. prép.	eff.	%
synt. non autonomes introd. par une f. prép.	540	82,7
synt. autonomes introd. par une f. prép.	113	17,3
tot.	653	100,0

2.8. La fonction prépositive

- dans des cas rarissimes après -¹ suffit à établir cette liaison, pratiquement sans risque de confusion²; la liaison avec son terme de dépendance est réalisée par le contexte syntaxique, par la position relative dans la phrase et par des critères sémantiques. Ici des ambiguïtés ne sont pas entièrement à exclure, celles-ci ne portent cependant que sur des phénomènes secondaires³.

5. les unités prépositives sont de petite taille, excepté un nombre de locutions dont la fréquence n'est cependant pas très grande⁴.

6. sur le plan sémantique, seule une partie des unités prépositives peut être considérée comme "vide" de signification propre. Il s'agit - nous l'avons dit - des éléments réunis dans notre deuxième sous-classe⁵. Les unités prépositives réunies dans la première apportent, par contre, des valeurs d'information individuelles, en général précises, les habilitant à déterminer la nature spécifique de la relation qu'elles réalisent.

¹ On peut citer la préposition "durant", etc. Notre corpus ne contient aucun de ces cas.

² Dans d'autres langues, il existe cependant des marques morphologiques soulignant cette liaison, dans la mesure où les unités prépositives exigent que les syntagmes nominaux introduits par elles portent les marques d'un "cas". Dans la phrase allemande, par exemple : "Sie freute sich über die mit großem Zeitaufwand verschönerte Wohnung", la connexion entre les unités prépositives "über" et "mit" et les syntagmes correspondants est renforcée par le fait que la première, gouvernant l'"accusatif", ne peut se référer qu'au syntagme "die verschönerte Wohnung", comme le montrent les désinences morphologiques mises en relief, et que la deuxième, gouvernant le "datif", ne peut se référer qu'à celui de "großemem Zeitaufwand".

³ Je pense ici en particulier aux cas où l'unité prépositive, précédant par exemple un syntagme complément circonstanciel, se réfère, à travers l'unité verbale, aux autres éléments constitutifs de la phrase, à l'unité sujet, objet, etc. ; pour ces cas, est valable ce que nous avons dit pour les fonctions adverbiales correspondantes, cf. p. 202/203.

⁴ Les locutions prépositives ne totalisent que 34 occurrences dans le corpus. Les unités prépositives "à", "de" et "en", par contre, totalisent à elles seules 404 occurrences, soit 60,3 % de la fonction. Toutes les unités prépositives à quatre lettres et moins en ont même 582, soit 89,1 %, ce qui est le taux le plus haut de toutes les classes lexicales de notre corpus.

⁵ Des reliquats de signification propre se trouvent dans certains emplois opposés d'éléments de cette sous-classe, ex. : "une tasse de café" et "une tasse à café". La différence entre ces deux expressions est la conséquence du seul échange de l'unité prépositive. Mais un tel usage est limité, il relève d'un système d'oppositions figé.

2.8. La fonction prépositive

Les fonctions prépositives ne contribuant ni à "élargir", ni à "enrichir" une réalité linguistique dans le sens défini de ces termes, y assument pourtant un rôle important, en établissant - avec d'autres éléments - des rapports fonctionnels clairs entre les unités constitutives d'une phrase. Une partie de ces fonctions - tous les membres de notre première sous-classe ¹ - participe en outre à l'articulation sémantique de ces rapports. Dans les deux cas, les fonctions prépositives aident à transformer une séquence de segments d'information en une structure "ordonnée" d'unités de langage et concourent ainsi à perfectionner la compréhensibilité d'un texte. Comme le montre toute comparaison entre un texte en style télégraphique - souvent caractérisé aussi par l'absence d'unités prépositives - et son pendant en langage explicite, ce dernier informe - même dans les cas où la présence d'unités prépositives est apparemment superflue - plus facilement et plus sûrement ².

Vu la nature syntaxiquement différente des deux éléments mis en relation, dont le second constitue d'habitude une expansion du pre-

¹ Au moins dans nos textes, les unités prépositives de la première sous-classe sont majoritaires. Les effectifs totaux et par échantillon des deux sous-classes sont :

effectifs	Pla.	Gor.	Mol.	Mod.	Jal.	tot.
f. prép. sous-classe 1	57	67	78	81	94	377
f. prép. sous-classe 2	53	64	53	53	53	276

Pour les résultats du test de Duncan, cf. p. 227 note 2.

² La séquence en style télégraphique "l'une - deux chambres - appartenait - jeune homme - venu - environs - Angoulême" n'est pas incompréhensible au sens strict et peut être identifiée comme : "L'une de ces deux chambres appartenait à un jeune homme venu des environs d'Angoulême" (G,1). La compréhension de la version abrégée nécessite cependant davantage de concentration. Il en est de même pour des performances en langue étrangère, où l'utilisation des unités prépositives est absente ou erronée - souvent sous l'influence de la langue maternelle. Dans la séquence suivante, l'absence de l'unité prépositive peut constituer cependant un manque d'information réel : "automobiliste - roulant - trottoir - asperge - piéton". En complétant "roulant près du trottoir", l'automobiliste risque le remboursement des frais de teinturerie, en complétant "roulant sur le trottoir", il pourrait être poursuivi en plus pour un délit de la circulation.

2.8. La fonction prépositive

mier, l'efficacité ordonnatrice des fonctions prépositives consiste plus particulièrement en une capacité de "sub-ordination", d'établissement de ce que l'on peut nommer "hiérarchie fonctionnelle" des différentes unités constitutives d'une phrase.

Outre ce rôle d'éléments ordonnateurs, notamment à l'intérieur des syntagmes autonomes, les fonctions prépositives servent également d'éléments annonceurs dans la mesure où elles préparent le lecteur ou l'interlocuteur à une suite - souvent facultative ¹ - d'un tronc de proposition ou de syntagme et où elles préviennent du type particulier de cette suite. En tant que telles, les fonctions prépositives annoncent la plupart des compléments de l'unité verbale - à l'exception des compléments d'objet direct - ainsi que des compléments déterminatifs, et par-là un grand nombre des expansions au niveau syntagmatique d'une phrase.

Le pouvoir ordonnateur des fonctions prépositives est souligné par la liaison simple, mais efficace, entre l'unité prépositive et son terme de référence. La liaison avec le terme de dépendance est satisfaisante, mais n'atteint pas la même efficacité.

Grâce à la petite taille de la plupart des unités prépositives et à la facilité de leur insertion dans un texte, la contribution de ces dernières à la clarté et à la compréhensibilité ainsi que leur éventuel apport sémantique individuel sont d'un coût linguistique modique. Cette "rentabilité" des fonctions prépositives apparaît spécialement dans les cas de mise en rapport d'éléments substantiels entre eux - cas des compléments déterminatifs - où le rapprochement des deux segments d'information en un minimum d'espace permet de réaliser une économie certaine, notamment en unités verbales.

Une même économie est réalisée dans les cas de subordination d'un syntagme verbal infinitif à un autre syntagme verbal au moyen d'unités prépositives, dans la mesure où l'unité sujet ainsi que la conjugaison de l'unité verbale peuvent être omises.

¹ En particulier, les compléments circonstanciels et la plupart des compléments déterminatifs sont des expansions facultatives de l'unité verbale ou d'une autre unité nominale. Les compléments d'objets, directs ou indirects, sont par contre en général obligatoires. R. Steinitz, *Adverbialsyntax*, 1969, p. 12, rappelle cependant que certaines catégories de compléments circonstanciels constituent aussi des expansions obligatoires d'unités verbales et se sert de ce critère pour apporter des sous-classifications fonctionnelles dans le domaine verbal.

2.8. La fonction prépositive

Pour résumer l'apport fonctionnel des unités prépositives dans une réalité linguistique, je propose le terme d'"attribution", signalant à la fois leurs qualités sub-ordonnatrices, clarifiantes et annonciatrices.

2.8.3. Etude statistique. - Les fonctions prépositives se distribuent dans nos cinq échantillons comme suit :

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. type s	coeff. d. var. v
Pla.	110	11,0	2,83	0,26
Mol.	131	13,1	2,26	0,17
Gor.	131	13,1	4,78	0,37
Mod.	134	13,4	2,46	0,18
Jal.	147	14,7	3,63	0,25
val. moy.	130,6	13,06	3,19	0,25
Σ eff. tot.	653			

Résultats du test de Duncan :

test / 5			test / 4		
éch.- moy.	p = 0,05	p = 0,01	éch.- moy	p = 0,05	p = 0,01
Pla. 11,0	+	+	Pla. 11,0	+	+
Mol. 13,1	+ +	+	Mol. 13,1	+ +	+
Gor. 13,1	+ +	+	Mod. 13,4	+ +	+
Mod. 13,4	+ +	+	Jal. 14,7	+	+
Jal. 14,7	+	+			

La répartition des fonctions prépositives - dans la population des cinq échantillons et dans la population des quatre échantillons du Nouveau roman - est significativement hétérogène (seuil de $p = 0,05$). Au seuil de $p = 0,01$, l'hypothèse nulle ne peut cependant plus être rejetée, ce qui signifie - on l'a dit - que les différences détectées ne sont pas trop

2.8. La fonction prépositive

importantes ¹. Ces différences concernent exclusivement les deux échantillons extrêmes de notre schéma, celui du Planétarium ne présentant que 11 unités prépositives en moyenne par tranche de 100 mots et celui de la Jalousie en offrant 14,7. Les échantillons de Molloy, du Père Goriot et de la Modification se situent avec une distribution notablement proche (\bar{x} étant 13,1 - 13,1 - 13,4), entre ces deux échantillons extrêmes ².

2.8.4. Interprétation stylistique et études complémentaires. - Les résultats du test de Duncan signalent un taux d'"attribution" prépositive statistiquement divergeant seulement pour les échantillons du Planétarium et de la Jalousie. Le premier étant caractérisé par un taux d'attributions prépositives significativement bas, le second par un taux significativement élevé. Les trois autres échantillons ont un taux moyen et sont d'une grande homogénéité.

Selon la capacité annonciatrice des fonctions prépositives, les résultats indiquent donc un déficit de l'ensemble des fonctions syntaxiques "compléments" introduites par une unité prépositive dans l'échantillon du Planétarium, un excédant dans celui de la Jalousie et une distribution ni excédentaire, ni déficitaire dans les trois autres échantillons.

An niveau lexical, nous devons nous contenter de cette première vue globale sur le comportement de ces fonctions syntaxiques dans nos textes. Leur étude détaillée sera présentée dans la suite de ce travail. Nous attirons, dès à présent, l'attention sur un certain parallélisme entre la distribution de l'ensemble de ces fonctions - dont la majori-

¹ Ce fait ressort également des résultats du test de Duncan, calculé sur les effectifs des fonctions prépositives, amplifiés par ceux des unités comparatives "comme" et "que" (cf. p. 198 note 1). Ces effectifs, qui ne se distinguent qu'insensiblement de ceux présentés ici, ne permettent plus de détecter d'écart significatif. A titre de comparaison, ces effectifs sont : Pla. 114, Mol. 132, Gor. 135, Mod. 137, Jal. 149.

² Notons que l'écart type de l'échantillon du Père Goriot (4,78) est nettement supérieur à ceux des autres échantillons, indiquant ainsi une distribution relativement inégale dans les différentes tranches. - On peut d'ailleurs faire la même observation pour la répartition des fonctions substantives dans cet échantillon, cf. p. 122.

2.8. La fonction prépositive

té est contractée par un syntagme à base substantive ¹ - et celle des fonctions substantives, notamment pour les échantillons extrêmes cités qui occupent une position similaire dans la série ordonnée des fréquences totales ici et là. Ce parallélisme paraît moins évident pour l'échantillon du Père Goriot qui se situe ici parmi les échantillons à taux moyen et là parmi les échantillons à taux élevé.

Un test de corrélation peut, comme d'habitude, nous aider à mieux apprécier les rapports entre les deux fonctions. Le test de Spearman, calculé à partir des effectifs des fonctions prépositives - servant d'approximation pour l'ensemble des fonctions syntaxiques "compléments" introduites par une fonction prépositive - et ceux des fonctions substantives, donne comme résultats :

corrélation	pop./5	pop./4
f. prépositives - f. substantives	+ 0,44 =====	+ 0,35 -----

De ces résultats, il ressort - comme le laissent supposer les interdépendances combinatoires entre fonctions prépositives et fonctions substantives - une bonne liaison statistique des deux événements comparés. La valeur de ρ est très significative pour la population/5 et significative pour la population des seuls échantillons modernes. Comme le montre la valeur supérieure dans la population des cinq échantillons, le parallélisme des deux répartitions semble être - au moins - aussi bon pour l'échantillon du Père Goriot que pour les quatre autres, malgré la différence de position constatée pour les effectifs totaux de cet échantillon.

En nous restreignant toujours à l'ensemble des fonctions "compléments" prépositifs, on peut interpréter ces coefficients également en tant qu'indices d'une liaison statistique très significative, respectivement significative entre le phénomène d'"élargissement thématique" dans son ensemble - apport fonctionnel, selon notre définition, des unités substantives dans un texte - et le phénomène d'élargissement thématique "facul-

¹ Sur les 540 syntagmes non autonomes introduits par une unité prépositive, 476 sont effectivement réalisés par une unité substantive, soit 72,8 % de tous les syntagmes introduits par une unité prépositive.

2.8. La fonction prépositive

tafif", c'est-à-dire, réalisé à un point de la chaîne linguistique dont la réalisation - dans la plupart des cas, on l'a dit - n'est pas nécessaire du point de vue grammatical et où les segments d'information substantive n'ont par conséquent pas l'importance qu'ils auraient à un point grammaticalement obligatoire de cette chaîne, notamment dans la position de sujet ¹. Les analyses syntaxiques nous fourniront les précisions requises dans ce domaine.

Ajoutons seulement que les résultats du même test calculé sur les fréquences substantives et les fréquences prépositives des deux sous-classes ² signalent que les compléments introduits par une unité de la deuxième sous-classe - en majorité des compléments déterminatifs ³ -

¹ On sera amené, en effet, à conclure du caractère grammaticalement facultatif ou obligatoire d'un élément constitutif d'une phrase à l'importance relative de sa valeur d'information. Parmi les éléments grammaticalement indispensables comptent en premier lieu les unités sujets et la plupart des compléments d'objet, parmi les autres la majorité des compléments circonstanciels et des compléments déterminatifs.

² Ces résultats sont :

corrélations	pop./5	pop./4
f. subst. - f. prép. sous-classe 1	+ 0,25	+ 0,21
f. subst. - f. prép. sous-classe 2	+ 0,37	+ 0,28

Ici seule la valeur + 0,37 du deuxième test est très significative, les autres ne sont pas significatives.

Mentionnons ici également les résultats du test du Duncan calculé sur les effectifs des deux sous-classes prépositives (cités p. 222 note 2) : selon ce test la répartition des fonctions prépositives de la première sous-classe dans les cinq échantillons de notre corpus comme dans les quatre échantillons du Nouveau roman est très significativement hétérogène. Dans les deux populations, l'échantillon du Planétarium s'oppose (avec un déficit de ces fonctions ($\bar{x} = 5,7$)) à l'échantillon de la Jalousie (avec un excédent ($\bar{x} = 9,4$)). Les fonctions prépositives de la deuxième sous-classe ne se distinguent pas significativement. Les écarts statistiques, mis à jour par le test de Duncan pour la répartition de l'ensemble des fonctions prépositives, semblent donc provenir en particulier de la répartition des fonctions prépositives de la première sous-classe.

³ Leur part est de 173, soit 62,7 % de la fréquence totale de cette sous-classe (276).

2.8. La fonction prépositive

sont relativement mieux corrélés avec les fonctions substantives que les compléments introduits par une unité de la première sous-classe - en majorité des compléments circonstanciels ¹.

Communiquons encore, comme dans les chapitres précédents, les résultats du test de Spearman permettant d'apprécier la corrélation entre les fonctions prépositives et les autres fonctions lexicales traitées jusqu'ici. Connaissant les coefficients de corrélation pour les fonctions prépositives et les fonctions substantives, ainsi que les interdépendances distributionnelles de ces dernières avec les autres fonctions lexicales, ces résultats ne devraient apporter d'éléments nouveaux que quant à leurs valeurs, leurs signes étant plus ou moins prédéterminés.

Les coefficients de corrélation ρ issus de la comparaison des fonctions prépositives et des fonctions pronominales sont :

Corrélation	pop./5	pop./4
f. prépositives - f. pronominales	- 0,49 =====	- 0,41 =====

Ces coefficients sont très significatifs pour les deux populations. Nonobstant certaines interdépendances combinatoires des fonctions prépositives et des fonctions pronominales ², les coefficients de corrélation - négatifs - sont ici plus élevés que ceux obtenus pour les fonctions substantives et les fonctions prépositives. Ceci correspond à ce que nous avons constaté pour d'autres fonctions lexicales, accompagnatrices des fonctions substantives, notamment les fonctions adjectives et d'introduction ³.

Les coefficients calculés pour les fonctions pronominales et les fonctions prépositives des deux sous-classes font apparaître des écarts partiellement plus importants que ceux relevés pour les fonctions substantives et les fonctions prépositives des deux sous-classes ⁴. Ici, ce sont

¹ La part de cette fonction est ici de 308, soit 81,7 % des effectifs totaux de cette sous-classe (377).

² Le nombre des combinaisons prépositives ayant soit comme terme de dépendance, soit comme terme de référence, une unité pronominale est de 71, soit 10,9 % de toutes les combinaisons prépositives.

³ Cf. p. 171 et p. 188/192.

⁴ Voici les coefficients :

2.8. La fonction prépositive

cependant les coefficients issus de la comparaison entre fonctions pronominales et fonctions prépositives de la première sous-classe qui sont supérieurs, et de loin, à ceux issus de la comparaison entre celles-ci et les fonctions prépositives de la seconde sous-classe.

Les valeurs de ρ caractérisant la corrélation entre fonctions prépositives et fonctions verbales, respectivement adjectives, sont ¹:

corrélations	pop./5	pop./4
f. prépositives - f. verbales	- 0,42 =====	- 0,37 -----
f. prépositives - f. adjectives	- 0,03	- 0,01

Les deux valeurs - négatives - de la première corrélation sont respectivement très significative (population/5) et significative (population/4). Les valeurs de la deuxième corrélation sont pratiquement égales à zéro et indiquent une distribution en somme indépendante des deux fonctions. Ici le signe négatif de la corrélation ne correspond cependant pas à ce que l'on pouvait attendre, mais les valeurs proches de zéro rendent insignifiante cette défaillance à notre prévision. L'écart entre les coefficients des deux corrélations est suffisamment grand pour qu'il en ressorte un comportement nettement différent des fonctions prépositives envers ces deux types de fonctions déterminantes.

La comparaison entre les fonctions verbales et les fonctions prépositives des deux sous-classes nous informe d'une différence de comportement de ces dernières, semblable à celle observée lors de leur com-

corrélations	pop./5	pop./4
f. pron. - f. prép. sous-classe 1	- 0,46 =====	- 0,45 =====
f. pron. - f. prép. sous-classe 2	- 0,19	- 0,08

Les deux coefficients de la première corrélation sont très significatifs pour les deux populations. Ceux de la deuxième ne sont pas significatifs.

¹ Les tests ont été calculés à partir des fréquences relevées, dans les deux cas, dans les échantillons "modifiés", cf. p. 152.

2.8. La fonction prépositive

paraison avec les fonctions pronominales ¹. Les coefficients élevés caractérisant la corrélation avec les fonctions prépositives de la première sous-classe semblent transcrire le fait, évident, qu'un grand nombre d'unités verbales et - à travers elles, d'unités syntaxiques de base (USB) - exclut un nombre élevé de compléments introduits par des unités prépositives de cette sous-classe (surtout compléments circonstanciels). Les coefficients bas caractérisant la corrélation avec les fonctions prépositives de la deuxième sous-classe ne peuvent cependant pas être convenablement expliqués à partir des données dont nous disposons ici. On peut penser à l'influence des compléments verbaux - plus fréquemment introduits par une unité prépositive de la deuxième sous-classe - diminuant la corrélation (négative) autrement plus forte entre ces deux fonctions ². Mais leur nombre dans nos textes ne parait pas entièrement justifier la grande différence entre les coefficients de ces deux corrélations ³. Une réponse plus fondée ne pourra être donnée que par l'analyse syntaxique détaillée de ce problème.

Dans le cas de la comparaison entre les fonctions adjectives et les fonctions prépositives des deux sous-classes, on apprend que les

¹ Les coefficients sont :

corrélations	pop./5	pop./4
f. verbales - f. prép. sous-classe 1	- 0,40 ====	- 0,41 ====
f. verbales - f. prép. sous-classe 2	- 0,10	+ - 0,00

Ici aussi les coefficients résultant de la première corrélation sont très significatifs. Ceux de la deuxième n'indiquent aucune ou peu de corrélation entre les deux événements comparés. Les calculs ont été effectués également à partir des effectifs dans les échantillons modifiés.

² La corrélation entre les compléments déterminatifs à base substantive - constituant une grande partie des compléments introduits par une unité prépositive de la sous-classe 2 (134) - et les fonctions verbales (plus f. verbales auxiliaires) est très significative. Les valeurs de ϱ sont : - 0,49 (pop./5) et - 0,42 (pop./4).

³ Le nombre des compléments verbaux introduits par une unité prépositive de la deuxième sous-classe est de 65, ce qui constitue seulement 23,6 % de tous les compléments introduits par une telle unité. D'autre part, le nombre des compléments verbaux introduits par une unité de la première sous-classe n'est que de 47 ou 12,5 % des occurrences de cette sous-classe.

2.8. La fonction prépositive

coefficients proches de zéro pour l'ensemble de la classe résultent d'une corrélation peu élevée positive entre fonctions adjectives et fonctions prépositives de la première sous-classe et une corrélation (également faible) négative entre celles-ci et les fonctions prépositives de la deuxième sous-classe ¹. On en déduit que les unités adjectives de nos textes ont plus tendance à apparaître dans des syntagmes (avant tout circonstanciels) introduits par une unité prépositive du premier type que dans des syntagmes (avant tout déterminatifs) introduits par une unité prépositive du second type.

Les résultats du test de Spearman, effectué sur les fréquences des fonctions prépositives et des fonctions d'introduction et adverbiales qui restent, sont :

corrélations	pop./5	pop./4
f. prépositives - f. d'introduction	+ 0,51 ====	+ 0,42 ====
f. prépositives - f. adverbiales	- 0,44 ====	- 0,38 -----

Les deux coefficients pour la population/5 sont très significatifs, ceux pour la population/4 sont respectivement très significatifs (+ 0,42) et significatif (-0,38). Les valeurs de la première corrélation sont les plus fortes de celles observées pour la classe des fonctions prépositives. Elles sont notamment supérieures aux valeurs obtenues pour la comparaison avec les fonctions substantives, ce qui signale que le phénomène d'attribution prépositive est encore plus fréquent dans des textes comprenant beaucoup de fonctions substantives déterminées par un introducteur. Ceci signale en outre que les fonctions prépositives étant forte-

¹ Les valeurs de q sont :

corrélations	pop./5	pop./4
f. adj. - f. prép. sous-classe 1	+ 0,09	+ 0,14
f. adj. - f. prép. sous-classe 2	- 0,11	- 0,10

Aucune de ces valeurs n'est significative.

2.8. La fonction prépositive

ment corrélées avec les éléments substantiels les plus précis d'un texte peuvent être considérées, également à partir de ce critère, comme des indices de précision relative d'un texte. La bonne corrélation négative entre fonctions prépositives et fonctions adverbiales - plus forte que celle entre fonctions prépositives et fonctions verbales - s'explique certainement, en partie, par la relation de concurrence mise en évidence entre les fonctions substantives et les fonctions adverbiales dans le chapitre précédent ¹. Les fonctions substantives constituent tout de même 72,8 % des termes de référence d'unités prépositives (476 occurrences sur les 653), la majorité d'entre elles étant le centre d'un complément circonstanciel.

De la comparaison de ces deux fonctions lexicales avec les fonctions prépositives des deux sous-classes ressortent une corrélation très inégale entre les fonctions d'introduction et les deux types de fonctions prépositives et une corrélation inopinément égale entre les fonctions adverbiales et ces dernières ². Retenons uniquement des premiers résultats une liaison statistique bien plus forte pour les fonctions d'introduction et les fonctions prépositives de la première sous-classe, fait signalant que l'interprétation donnée aux coefficients obtenus pour celle-ci et pour la classe prépositive entière s'applique en priorité aux éléments de cette première sous-classe.

Ainsi que le montrent les écarts parfois importants entre les coefficients de corrélation obtenus lors de comparaisons avec les fonc-

¹ Cf. p. 218 etc.

² Les résultats du test de Spearman figurent dans le cadre ci-dessous :

corrélations	pop./5	pop./4
f. d'intr. - f. prép. sous-classe 1	+ 0,48 =====	+ 0,45 =====
f. d'intr. - f. prép. sous-classe 2	+ 0,20	+ 0,08
f. adv. - f. prép. sous-classe 1	- 0,29 -----	- 0,26
f. adv. - f. prép. sous-classe 2	- 0,29 -----	- 0,18

Sont très significatifs les coefficients + 0,48 et + 0,45 de la première corrélation, sont significatifs les deux coefficients - 0,29 de la troisième et quatrième corrélation.

2.8. La fonction prépositive

tions prépositives des deux sous-classes, les deux types de fonctions prépositives présentent un comportement peu homogène dans nos textes. Un test de corrélation effectué sur les deux séries de fréquences indique une corrélation négative, bien que non significative, des deux événements. Les valeurs de q sont :

corrélations	pop./5	pop./4
f. prép. s.-c. 1 - f. prép. s.-c. 2	- 0,12	- 0,26

Les distributions des deux types d'unités prépositives et, à travers elles, des deux types de syntagmes introduits par une unité prépositive, ont tendance à s'exclure mutuellement ce qui paraît anticiper sur la relation distributionnelle des fonctions syntaxiques elles-mêmes représentées par ces unités.

2.9. La fonction conjonctive

2.9. La fonction conjonctive (Code C)

2.9.1. Composition de la classe. - Conformément au découpage traditionnel de cette classe, on distingue ici deux sous-classes principales : 1- les fonctions conjonctives de "coordination" (Code C b) et 2 - les fonctions conjonctives de "subordination" (Code C S).

Il existe un point d'incertitude quant aux limites de la classe conjonctive au niveau des fonctions de la première sous-classe où certaines grammaires n'admettent que sept unités classiques de coordination "et", "ni", "ou", "mais", "or", "car" et "donc" et où d'autres acceptent également un nombre d'éléments de forme adverbiale d'un usage analogue ¹. Nous penchons ici pour la deuxième solution, en limitant cependant les éléments adverbiaux à regrouper ici aux seuls synonymes des sept unités initiales ².

Si pour la première sous-classe un découpage plus poussé ne paraît guère opportun - chacune des sept unités initiales réalise une catégorie logique distincte des autres, il ne resterait qu'à créer sept sous-ensembles différents - un tel découpage semble s'imposer pour la deuxième sous-classe. A la manière des fonctions prépositives, on peut établir ici une subdivision entre 2 a - les fonctions conjonctives de subordination introduisant une proposition "circonstancielle" (Code C S C) et 2 b - les fonctions conjonctives de subordination introduisant une proposition "non circonstancielle", par exemple de fonction syntaxique "complément d'objet", "attribut" etc. (Code C S N) ³. A l'intérieur du premier

¹ R.L. Wagner - J.Pinchon, Grammaire du français classique et moderne, 1962, p. 422 et p. 416-417, séparent, par exemple, les unités de forme adverbiale des fonctions conjonctives et les regroupent en une sous-classe adverbiale qu'ils intitulent "adverbes de liaison". D'autres grammairiens, en particulier M. Grevisse, Le bon usage, Grammaire française, 7^e éd. Revue, 1959, p. 930 et suivantes, admettent ces éléments parmi les unités conjonctives de cette sous-classe.

² Comptent ainsi comme unités conjonctives les unités "cependant" ou "par contre" (synonymes de "mais"), "c'est-à-dire" ou "par conséquent" (synonymes de "donc") etc. Une décision similaire semble être adoptée par : Grammaire Larousse du français contemporain, 1964, où les auteurs formulent p. 405 : "On peut leur (aux conjonctions classiques de coordination) substituer, dans certaines conditions, soit l'ancien verbe 'soit' qui alterne avec 'ou', soit des adverbes...".

³ Les raisons de cette subdivision sont semblables à celles évoquées pour l'établissement des sous-classes prépositives correspondantes, cf. p. 215 note 2. Le sous-ensemble conjonctif 2 b ne comporte pratiquement que des vocables "que", "à

2.9. La fonction conjonctive

sous-ensemble, on peut, si l'on veut, distinguer notamment entre 2 a₁ - les fonctions conjonctives de subordination "temporelles" (Code C S C T) 2 a₂ - les fonctions conjonctives "causales" (Code C S C C), 2 a₃ - les fonctions conjonctives "finales" (Code C S C F), 2 a₄ - les fonctions conjonctives "concessives" et d' "opposition" (Code C S C S), 2 a₅ - les fonctions conjonctives "conditionnelles" (Code C S C D) et 2 a₆ - les fonctions conjonctives "comparatives" (Code C S N O)¹. - Exemples :

- 1 - C b : "Celui qu'elle a désigné à Franck et le sien se trouvent côte à côte..." (J,1)
"Et on me les avait peut-être pris au commissariat, à son insu, ou je les avais peut-être perdus lors de ma chute ou à un autre moment..." (B,3)
"... sa poitrine velue comme le dos d'un ours, mais garnie d'un crin fauve..." (G,3)
"Je me décidai cependant à affirmer hautement..." (B,3)
"C'est donc Franck qui se trouve à proximité de la table basse..." (J,5)
- 2 a₁ - C S C T : "Il s'arrête lorsque le boy s'est arrêté..." (J,8)
"Elle se sent soulevée, poussée par quelque chose de puissant et de doux - une sensation comme celle qu'on éprouve quand, couché sur le sable de la plage, on se laisse pousser, rouler doucement par les vagues..." (S,7)
- 2 a₂ - C S C C : "Voyez-vous, il faut me guérir parce qu'il leur faut de l'argent et je sais où aller en gagner..." (G,9)
- 2 a₃ - C F C S : "Pour que le soleil frappe la façade sous cet angle, il faut que sa hauteur soit déjà notable dans le ciel..." (J,7)

ce que", "de ce que" dont la fréquence totale dans cet usage est ici de 20 (réalisée entièrement par "que"). Cette fréquence est la plus élevée de celles observées pour une unité conjonctive de subordination dans nos textes.

¹ A la différence des sous-ensembles adverbiaux et prépositifs comparables, les catégories "modales" et "locales" ne sont pas réalisées ici. Dans certains cas, l'unité conjonctive "sans que" peut être considérée comme introduisant une proposition à valeur modale, mais la plupart des grammaires excluent pourtant cette catégorie du niveau des fonctions conjonctives. Par ailleurs, la diversité des catégories logiques réalisées par les unités conjonctives semble être encore plus grande ici que pour les fonctions prépositives.

2.9. La fonction conjonctive

- 2 a 4 - C S C S : "... je n'avais même pas soin d'en déchiffrer le titre (d'un livre) alors que c'était le seul bagage véritable que j'eusse emporté dans mon aventure..." (M,9)
- 2 a 5 - C S C D : "Voyez-vous, vous ne serez rien ici si vous n'avez pas une femme qui s'intéresse à vous..." (G,2)
- 2 a 6 - C S C O : "... ses cheveux que vous caressiez comme cela ne vous était pas arrivé depuis longtemps, depuis la guerre peut-être, comme vous aviez rêvé de le faire dans une Rome ensoleillée..." (M,7)
- 2 b - C S N : "Tu entends, Gisèle, Maine trouve la porte ovale très jolie. Elle trouve qu'elle fait très bien ici." (S,9)
"Et que cette danse ne fut pas au fond autre chose que celle des occidentaux, frivole et sans signification, j'en admettais sans broncher la possibilité." (B,10)
"Il n'est pas rare, à présent, que son mari arrive sans elle pour dîner." (J,9)

Rappelons que les unités de comparaison "comme" et "que" ne sont considérées ici comme fonctions conjonctives que dans les cas où elles introduisent une proposition entière. Dans les autres cas, on les classe parmi les fonctions adverbiales.

Parmi les unités introduisant une proposition interrogative indirecte, seul "si" est considéré comme unité conjonctive. Il trouve sa place parmi les éléments du sous-ensemble 2 b. L'unique exemple de notre corpus est :

"Il m'a promis... d'appeler monsieur Derville toutes les fois que je le voudrais pour juger si les actes en vertu desquels il m'instituerait propriétaire seraient convenablement rédigés." (G,7)

La classe des fonctions conjonctives comprend, comme les deux autres classes précédentes, un nombre de locutions à deux ou plusieurs unités graphiques, généralement composées d'une unité adverbiale ou prépositive et de l'unité conjonctive "que", par exemple : " alors que", "aussitôt que", "pour que", etc.

Les éléments de coordination à répétition, tels "ni...ni", "soit...soit" peuvent être considérés comme des locutions conjonctives d'un type spécial. Ils seront comptés ici également comme une seule unité conjonctive.

Exemple :

"Il n'y a ni étoiles ni lune." (J,6)

2.9. La fonction conjonctive

2.9.2. Valeur fonctionnelle. - Les critères formels suivants permettent d'établir :

1. les fonctions conjonctives ont des caractéristiques combinatoires semblables à celles observées pour les fonctions prépositives. Comme ces dernières, les éléments de cette classe mettent en rapport généralement deux termes ¹ d'une chaîne linguistique dont le premier précède l'unité conjonctive et dont le second la suit ²; cette capacité situe les fonctions conjonctives également parmi les fonctions lexicales "relationnelles" ;

2. à la différence des fonctions prépositives, la plupart des fonctions conjonctives mettent en rapport des unités linguistiques d'une fonction syntaxique identique. Seule une partie minoritaire d'entre elles met en relation deux éléments de fonction syntaxique différente et ressemble par-là aux fonctions prépositives ³.

¹ Si l'unité conjonctive met en rapport plusieurs termes d'une chaîne, seuls les deux derniers sont reliés d'habitude par elle, exemple : " Prends, mon bien-aimé ! Prends Adolphe ! Alfred ! Prends, Eugène ! ' dira-t-elle si Adolphe, Alfred ou Eugène ont eu le bon esprit de se sacrifier pour elle." (G,4).

² Cet ordre n'est pas obligatoire, mais constitue la règle. Dans nos textes, on ne relève que 13 occurrences d'un ordre différent. Parmi elles, le cas déjà cité de construction contenant une unité conjonctive de coordination à répétition et 12 cas de phrases complexes où la proposition subordonnée introduite par l'unité conjonctive précède la proposition principale dont elle dépend, constructions à valeur souvent expressive. Exemple : "Et que cette danse ne fût pas au fond autre chose que celle des occidentaux, frivole et sans signification, j'en admettais sans broncher la possibilité." (B,10). On hésite ici à parler, comme nous l'avons fait pour les termes reliés par une fonction prépositive, de termes de "dépendance" et de termes de "référence". Une telle distinction n'aurait de sens que pour les éléments mis en relation par les unités conjonctives de subordination. Pour les éléments reliés par une unité conjonctive de coordination, les deux termes se trouvent sur un pied d'égalité du point de vue combinatoire et constituent tous deux une "référence" par rapport à l'unité conjonctive.

³ Toutes les unités de la première sous-classe rapprochent entre eux deux éléments de fonction syntaxique identique, syntagmes autonomes ou non autonomes. Dans le cas d'éléments syntaxiques non autonomes, les deux termes sont souvent même de structure lexicale identique, par exemple : "Le jardin m'aurait été moins familier que je serais rentré dans mes massifs ou dans mes ruches." (B,3). Les unités de la deuxième sous-classe rapprochent entre eux, comme les fonctions prépositives, deux éléments de fonction syntaxique différente. Les premières sont nettement plus fréquentes dans nos textes que les secondes, ce qui

2.9. La fonction conjonctive

3. si les fonctions prépositives relient à un tronc de proposition ou à une autre unité linguistique non autonome surtout des syntagmes non autonomes, les fonctions conjonctives - et selon nos textes non seulement celles de la deuxième sous-classe - paraissent relier entre elles de préférence des unités syntaxiques autonomes ¹ ;

4. le lien de référence entre la fonction conjonctive et les deux termes qu'elle rapproche est établi, ici aussi, sans le concours de marques morphologiques spéciales, par exemple de désinences communes - les unités conjonctives étant invariables - mais à l'aide de traits formels secondaires, telle la position relative dans un déroulement, renforcés toute-

constitue très probablement un fait de langue plus généralisé. Ici aussi une réflexion linguistique théorique - semblable à celle présentée p. 220 note 1 - souligne le bien-fondé de cette supposition. Les effectifs totaux et par échantillon des deux sous-classes conjonctives sont :

effectifs	Pla.	Jal.	Gor.	Mod.	Mol.	tot.
f. conj. sous-classe 1	23	24	28	31	54	160
f. conj. sous-classe 2	12	8	14	21	23	78

Les deux sous-classes totalisent 67,2 %, respectivement 32,8 % des fréquences totales de la classe conjonctive.

¹ Les fréquences des unités syntaxiques autonomes (phrases et propositions) et non autonomes introduites par une unité conjonctive et reliées ainsi à un autre élément de la chaîne linguistique ressortent, pour nos textes, du cadre ci-dessous :

syntagmes introd. par une f. conj.	eff.	%
unités syntax. autonomes introd. par une f. conj.	173	71,8
unités syntax. non autonomes introd. par une f. conj.	65	28,2
tot.	238	100,0

Le nombre de 173 pour les unités syntaxiques autonomes se compose de toutes les unités introduites par une fonction conjonctive de subordination (78) et de presque 2/3 des unités syntaxiques introduites par une fonction conjonctive de coordination (95 sur les 160). Ce dernier chiffre mérite d'être retenu.

2.9. La fonction conjonctive

fois, au moins pour les fonctions conjonctives de la première sous-classe, par l'identité de la fonction syntaxique des deux termes mis en rapport ¹ ;

5. comme les fonctions prépositives, les fonctions conjonctives ne sont en général par très volumineuses ² ;

6. les unités conjonctives contractent des fonctions sémantiques individuelles, dans l'ensemble très précises, à l'exception des éléments peu nombreux du sous-ensemble 2 b ³. Ces derniers comme les fonctions prépositives comparables (sous-classe 2), ne déterminent pas eux-mêmes les rapports logiques entre les deux termes, mais se contentent de "matérialiser" une relation existante, sans leur intervention, entre ces deux termes.

En mettant en relation surtout des unités syntaxiques autonomes, les fonctions conjonctives ne participent que peu à la constitution de ce que nous avons appelé la "structure syntaxique de base" d'un texte. Dans les cas où elles le font, elles introduisent dans une USB donnée un ou plusieurs "doublets" d'un élément constitutif déjà présent - en indiquant une relation précise entre ces termes - doublets qu'elles font "profiter" du même contexte syntaxique et sémantique, ce qui revient à dire qu'elles permettent d'exprimer en une USB ou phrase ce qui pouvait l'être en deux ou plusieurs ⁴. Dans tous les autres cas, elles établissent ou parfois l'"enchaînement" des différentes USB ou phrases d'un texte, en vue de sa structuration globale.

En fait, les deux procédés constituent un effort de structuration sur l'ensemble d'un déroulement et par-là de l'information qui y est pré-

¹ Un autre trait formel, caractérisant certaines unités conjonctives de la deuxième sous-classe, est la correspondance entre le temps et/ou le mode de l'unité verbale qui les suit et le temps et/ou le mode "exigés" par l'unité conjonctive, par exemple "subjonctif" après "bien que" ou "avant que".

² Les unités conjonctives de quatre lettres et moins totalisent 196 occurrences, soit 82,4 % de la fréquence totale de cette classe.

³ L'effectif total de ce sous-ensemble dans nos textes est de 21 (20 occ. "que" et 1 occ. "si" conj. interr. indirecte), soit 8,8 % de la fréquence de la classe conjonctive entière.

⁴ Dans une phrase telle : "Puis Franck et son hôtesse sont assis dans les deux mêmes fauteuils, ..." (J,5), la coordination des deux éléments nominaux sujets dans la même USB par l'unité conjonctive "et" évite la constitution de deux USB parallèles coordonnées du type : + "Puis Franck est assis dans le même fauteuil et son hôtesse l'est également...".

2.9. La fonction conjonctive

sentée. Ils visent - selon leurs possibilités respectives - une compréhension plus rapide et plus sûre de cette information, à un coût linguistique faible. Le premier, que l'on peut considérer comme une façon abrégée de coordination de deux propositions différentes, est relativement plus économique que le deuxième, mais il a le désavantage de ne s'appliquer qu'à des informations strictement "parallèles". Le deuxième est moins économique - ici ce n'est que la taille phonique peu importante des unités conjonctives qui contribue à un coût raisonnable - mais il permet de rapprocher des unités syntaxiques et sémantiques "autonomes", c'est-à-dire contenant des faits d'information complexe d'une structure individuelle voulue.

Coordination d'éléments non autonomes à l'intérieur d'une USB ou enchaînement des différentes USB ou phrases (plus fréquent), l'apport des fonctions conjonctives pour la constitution d'un texte se situe au-delà du domaine choisi en priorité pour nos investigations qui est celui des interactions des différentes unités lexicales en vue de l'établissement de ce que nous avons appelé dans la partie méthodologique de ce travail "réalité linguistique simple" ou "énoncé" ¹. Les fonctions conjonctives, en tant qu'éléments lexicaux de mise en relation, nous font entrer dans le domaine des interdépendances des différentes unités syntaxiques autonomes d'un texte et par-là dans le domaine de ce que nous avons appelé "réalité linguistique intégrée" ou "récit".

Désignons encore l'apport fonctionnel des unités conjonctives par un terme évocateur. L'effet de structuration globale d'un texte ou établissement d'interdépendances au niveau de la réalité linguistique intégrée peut être transcrit par la notion de "disposition" lexicale.

2.9.3. Etude statistique. - La répartition des fonctions conjonctives dans les cinq échantillons de notre corpus est :

¹ Cf. p. 36, 37.

2.9. La fonction conjonctive

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. type s	coeff. d. var. v
Jal.	32	3,2	1,60	0,50
Pla.	35	3,5	1,50	0,43
Gor.	42	4,2	1,33	0,32
Mod.	52	5,2	1,83	0,35
Mol.	77	7,7	2,33	0,30
val. moy.	47,6	4,76	1,72	0,38
Σ eff. tot.	238			

Les résultats du test de Duncan ressortent des graphiques suivants :

test/5			test/4		
éch.- moy.	p = 0,05	P = 0,01	éch.- moy.	p = 0,05	p = 0,01
Jal. 3,2	+	+	Jal.3,2	+	+
Pla. 3,5	+	+	Pla.3,5	+	+
Gor. 4,2	+	+	Mod.5,2	+	+
Mod. 5,2	+	+	Mol.7,7	+	+
Mol. 7,7	+	+			

Ces graphiques signalent des écarts très significatifs dans la distribution des fonctions conjonctives, pour la population/5 et pour la population/4. Dans les deux populations, ils mettent en évidence une très forte opposition entre l'échantillon de Molloy et les quatre, respectivement trois autres échantillons au seuil de $p = 0,01$. A ce seuil, ces derniers échantillons ne s'écartent pas statistiquement les uns des autres. Au seuil - moins sévère - de $p = 0,05$, les graphiques indiquent une certaine hétérogénéité également parmi ces mêmes échantillons, en distinguant notamment l'échantillon de la Jalousie de celui de la Modification. Les échantillons de Planétarium et du Père Goriot y occupent une position intermédiaire.

2.9. La fonction conjonctive

Les échantillons de la Jalousie et de la Modification qui avaient, en général, dans les classes lexicales précédemment étudiées une distribution très proche, s'écartent ici d'avantage l'un de l'autre.

2.9.4. Interprétation et études complémentaires. - On constate donc un taux très élevé d'éléments de "disposition" lexicale dans l'échantillon de Molloy, qui se place ainsi visiblement à l'écart dans les deux populations, et un taux moins important, avec des graduations, pour les différents échantillons dans le reste de ces deux populations. La structuration globale de nos textes au moyen d'unités conjonctives de coordination ou de subordination s'avère être nettement plus forte dans cet échantillon que dans les quatre autres. Outre l'échantillon de Molloy, ce n'est que celui de la Modification qui présente un certain excédent de ces éléments, les trois qui restent, et en tête l'échantillon de la Jalousie, en sont déficitaires.

Une image semblable se présente d'ailleurs pour la répartition des deux sous-classes ¹. Les répartitions excédentaires comme déficitaires

¹ Les résultats du test de Duncan calculé sur les effectifs des deux sous-classes conjonctives sont :

	test/5			test/4		
	éch.-moy.	p=0,05	p=0,01	éch- moy.	p = 0,05	p = 0,01
f. conj. s.-cl. 1	Pla. 2,3	+	+	Pla. 2,3	+	+
	Jal. 2,4	+	+	Jal. 2,4	+	+
	Gor. 2,8	+	+	Mod. 3,1	+	+
	Mod. 3,1	+	+	Mol. 5,4	+	+
	Mol. 5,4	+	+			
f. conj. s.-cl. 2	Jal. 0,8	+	+	Jal. 0,8	+	+
	Pla. 1,2	+	+	Pla. 1,2	+	+
	Gor. 1,4	+	+	Mod. 2,1	+	+
	Mod. 2,1	+	+	Mol. 2,3	+	+
	Mol. 2,3	+	+			

2.9. La fonction conjonctive

de l'ensemble de la classe paraissent donc se répéter, avec seulement des nuances, dans les deux sous-classes. La tendance commune semble être pourtant mieux représentée par les éléments de la première. L'excédent très significatif de l'échantillon de Molloy dans celle-ci est sans doute à la base de l'excédent analogue pour l'ensemble de la classe.

Comme le montre les distributions éloignées des échantillons d'une part de la Jalousie et de la Modification et d'autre part de Molloy et du Planétarium - entre lesquels on pouvait observer jusqu'à présent une certaine parenté -, les résultats statistiques de cette classe paraissent cadrer relativement mal avec les résultats de la plupart des autres classes lexicales. Vérifions ce fait, comme dans les chapitres précédents à l'aide d'une série de tests de corrélation. Nous nous servons ici à nouveau du test de Spearman et nous l'appliquons aux 50, respectivement 40 effectifs par tranche pour les deux populations.

La corrélation avec les fonctions substantielles, substantives et pronominales, est caractérisée par les coefficients qui suivent :

corrélations	pop./5	pop./4
f. conjonctives - f. substantives	- 0,12	- 0,24
f. conjonctives - f. pronominales	+ 0,16	+ 0,23

La corrélation avec les quatre fonctions déterminantes ressort du schéma ci-dessous ¹ :

La répartition est très significativement hétérogène pour les unités conjonctives de la première sous-classe où l'échantillon de Molloy se trouve en nette opposition par rapport au reste des deux populations. Elle est significativement hétérogène (seuil de $p = 0,05$) pour les unités conjonctives de la seconde sous-classe où l'échantillon de Molloy se voit opposé au seul échantillon de la Jalousie.

¹ Les coefficients de la première corrélation ont été calculés à partir des fréquences conjonctives et verbales relevées dans les échantillons "élargis". Les coefficients des autres corrélations l'ont été à partir des fréquences initiales. Ils ne divergent qu'insensiblement des coefficients comparables caractérisant les échantillons "élargis".

2.9. La fonction conjonctive

corrélations	pop./5	pop./4
f. conjonctives - f. verbales	+ 0,06	+ 0,09
f. conjonctives - f. adjectives	- 0,29	- 0,30
f. conjonctives - f. d'introduction	- 0,33	- 0,37
f. conjonctives - f. adverbiales	+ 0,16	+ 0,18

Ces coefficients de corrélation sont, en effet, parmi les plus bas relevés au niveau lexical. A peine trois d'entre eux sont significatifs. Il s'agit d'un coefficient caractérisant la corrélation entre les fonctions conjonctives et les fonctions adjectives (population/5) et de deux coefficients caractérisant la corrélation entre celles-ci et les fonctions d'introduction (!) (population/5 et population/4).

Les signes de ces coefficients étant inversés par rapport à ceux obtenus pour les fonctions prépositives, on peut en conclure que la corrélation entre celles-ci et ce deuxième type de fonctions "relationnelles" est négative. Elle l'est. Voici les valeurs de ρ :

corrélations	pop./5	pop./4
f. conjonctives - f. prépositives	- 0,14	- 0,15

De ces deux valeurs aucune n'est significative.

Comment expliquer ces résultats ? Autrement dit, pourquoi les indices de corrélation sont-ils ici si faibles et pourquoi justement ceux issus de la comparaison entre fonctions conjonctives et fonctions adjectives, respectivement d'introduction sont-ils significatifs ?

Il ne peut s'agir d'une défaillance de notre test : le test paramétrique de corrélation (test de Bravais-Pearson) donne des résultats sensiblement identiques. D'autre part, les combinaisons réalisées à l'aide des fonctions conjonctives ne fournissent guère d'indices pour expliquer ces

2.9. La fonction conjonctive

faits ¹. Notamment la proportion importante de combinaisons entre fonctions conjonctives et fonctions verbales (respectivement syntagmes à noyau verbal) - leur part étant de plus de 70 %, comme nous le déduisons du tableau de la note 1 en bas de cette page (177/173 sur 238) - ne paraît pas justifier une corrélation proche de zéro entre ces deux classes lexicales. De la même façon, la corrélation entre les fonctions pronominales, respectivement adverbiales et les fonctions conjonctives - du même ordre de grandeur que celle entre les fonctions substantives et les fonctions conjonctives - peut paraître élevée si l'on considère que le nombre de combinaisons y est nettement moins important. Pour l'explication des valeurs significatives de la corrélation entre les fonctions conjonctives et les fonctions adjectives et d'introduction, le relevé de ces combinaisons est finalement d'aucune aide.

Les problèmes soulevés trouvent une réponse, si l'on prend en considération les résultats du même test effectué à partir des fréquences des deux sous-classes conjonctives. Les valeurs correspondantes de χ^2 sont :

¹ Les effectifs des termes reliés entre eux par une fonction conjonctive - le terme introduit par l'unité conjonctive est nommé dans le schéma ci-dessous terme "après", celui précédant d'habitude l'unité conjonctive terme "avant" - sont par fonction lexicale de leur unité centrale :

termes reliés par une f. conjonctive	terme "avant"	terme "après"
f. substantive	42	44
f; pronominale	5	9
f. verbale	177	173
f. adjective	13	12
f. adverbiale	-	1
tot.	238	238

Les différences entre le nombre des termes "avant" et "après" pour chaque catégorie lexicale résultent de constructions "asymétriques" du type : "les pâturages, malgré les pluies torrentielles, étaient d'une grande pauvreté et parsemés de rochers." (B,8), qui ne sont cependant pas très nombreuses ici.

2.9. La fonction conjonctive

corrélations	f. conj. s.-cl. 1		f. conj. s.-cl. 2	
	pop./5	pop./4	pop./5	pop./4
f. substantives	+ 0,12	+ - 0,00	- 0,39 ====	- 0,47 ====
f. pronominales	- 0,04	+ 0,08	+ 0,45 ====	+ 0,45 ====
f. verbales	- 0,30 -----	- 0,22	+ 0,48 ====	- 0,42 ====
f. adjectives	- 0,16	- 0,19	- 0,28 -----	- 0,32 -----
f. d'introduction	- 0,05	- 0,15	- 0,51 ====	- 0,47 ====
f. adverbiales	+ 0,07	+ 0,11	+ 0,27	+ 0,28
f. prépositives	+ 0,02	- 0,05	- 0,24	- 0,15

Ici les coefficients de la deuxième sous-classe sont nettement plus forts et montrent des affinités très significatives ou significatives avec la plupart des fonctions lexicales. On constate ainsi - et cela semble correspondre aux données syntaxiques et combinatoires - une corrélation négative très significative entre les fonctions conjonctives de subordination et les fonctions substantives et d'introduction dont la dernière présente à nouveau des valeurs de ρ légèrement plus fortes, ne serait-ce que pour la population/5, et une corrélation négative significative entre celles-ci et les fonctions adjectives. Inversement, on observe une corrélation positive très significative entre ces fonctions conjonctives et les fonctions pronominales et verbales. Seules les deux dernières corrélations - avec les fonctions adverbiales et prépositives - ne sont pas significatives.

Les coefficients de la première sous-classe caractérisant la corrélation des fonctions conjonctives de coordination et des sept fonctions lexicales citées sont par contre - à l'exception de ceux relevés pour les fonctions verbales, notamment pour la population/5 (valeur significative) - encore plus bas que ceux observés pour la classe conjonctive dans son

2.9. La fonction conjonctive

ensemble et signalent même dans certains cas une corrélation à tendance opposée (f. substantives, pronominales, prépositives (population/5) et fonctions verbales, pour les deux populations).

A partir de ces résultats, on peut affirmer : que les valeurs faibles des coefficients de corrélation obtenues pour la classe conjonctive intégrale sont sans aucun doute la conséquence d'un comportement distributionnel divergeant et parfois même opposé entre les fonctions conjonctives des deux sous-classes et les sept fonctions lexicales citées ; que la corrélation significative entre fonctions conjonctives et les fonctions adjectives et d'introduction s'ensuit d'une corrélation à tendance identique observée pour les fonctions conjonctives des deux sous-classes, corrélation significative, respectivement très significative dans le cas des fonctions de la sous-classe 2 ; qu'une observation semblable peut être faite pour les coefficients - plus faibles - des fonctions conjonctives et des fonctions pronominales et adverbiales ; et que finalement les valeurs proches de zéro obtenues pour la corrélation des fonctions conjonctives et des fonctions verbales résultent d'une distribution franchement opposée des fonctions conjonctives et des deux sous-classes par rapport aux fonctions de cette classe lexicale.

Les différences dans le comportement distributionnel des fonctions conjonctives des deux sous-classes posent la question de leur corrélation interne. Etudions-la également au moyen d'un test de corrélation. Les valeurs de ρ calculées sur les 50 (40) tranches sont :

corrélation	pop./5	pop./4
f. conj. s.-c. 1 - f. conj. s.-c. 2	+ 0,13	+ 0,18

Malgré certains cas de corrélation inverse, lors de la comparaison avec les sept autres classes lexicales, les fonctions conjonctives des deux sous-classes présentent une corrélation interne positive, mais non significative.

Face aux coefficients de corrélation très faibles résultant de la comparaison des fonctions conjonctives de coordination (sous-classe 1) avec les sept fonctions lexicales, on peut se demander si ces coefficients ne s'expliquent pas comme ceux relevés pour la classe conjonctive entière, c'est-à-dire en renvoyant à un comportement distributionnel à tendance divergente des éléments qui y sont réunis.

2.9. La fonction conjonctive

En poursuivant cette hypothèse, nous avons recalculé ces mêmes tests, sur les fréquences des fonctions conjonctives coordonnant des unités syntaxiques autonomes, phrases ou propositions, et des fonctions conjonctives coordonnant des syntagmes non autonomes - seule distinction fonctionnelle importante au niveau de la première sous-classe conjonctive ¹. Les résultats de ces tests de corrélation sont :

¹ Les fréquences totales et par échantillon de ces deux sous-ensembles de fonctions coordonnantes sont :

effectifs	Jal	Gor.	Mod.	Pla.	Mol.	tot.
f. conj. coord. des unités syntax. auton.	12	15	16	19	33	95
f. conj. coord. des synt. non auton.	12	13	15	4	21	65

La proportion respective est de 59,3 % et de 40,7 %. Le test de Duncan oppose, dans le premier cas, l'échantillon de Molloy très significativement au bloc des quatre autres échantillons. Dans le deuxième cas, il oppose l'échantillon de Molloy significativement à celui du Planétarium. Malgré des différences notables de détails, ces résultats ne sont pas sans rappeler ceux obtenus pour la classe conjonctive entière. La concordance interne de ces deux répartitions semble être moins bonne que celle des deux sous-classes.

2.9. La fonction conjonctive

corrélations	f. conj. coord. des unités syntax. auton.		f. conj. coord. des synt. non auton.	
	pop./5	pop./4	pop./5	pop./4
f. substantives	- 0,21	- 0,28	+ 0,43 ====	+ 0,35 -----
f. pronominales	+ 0,33 ——	+ 0,40 ——	- 0,35 ——	- 0,29
f. verbales	+ - 0,00	+ 0,04	- 0,37 ====	- 0,34 ——
f. adjectives	- 0,26	- 0,26	+ 0,10	+ 0,08
f. d'introduction	- 0,21	- 0,25	+ 0,20	+ 0,13
f. adverbiales	+ 0,18	+ 0,09	- 0,11	+ - 0,00
f. prépositives	- 0,11	- 0,13	+ 0,28	+ 0,25

Ces résultats confirment en effet notre supposition d'un comportement distributionnel divergeant à l'intérieur de la première sous-classe conjonctive. Ils montrent en même temps que ces deux types de fonctions conjonctives de coordination se distinguent - en dehors des critères combinatoires qui nous ont incités à effectuer ce découpage - également par un comportement numérique différent. Notons que les coefficients significatifs et très significatifs sont ici minoritaires dans ces deux cas, bien que plus fréquents pour les fonctions coordonnant des syntagmes non autonomes.

Plus précisément, ces résultats nous informent d'une bonne corrélation positive - très significative pour la population/5 et significative pour la population/4 - entre les fonctions conjonctives coordonnant des syntagmes non autonomes et des fonctions substantives, nettement moins bonne - non significative - entre celles-ci et les autres fonctions du

2.9. La fonction conjonctive

"groupe substantif", y compris cette fois-ci les fonctions d'introduction ¹. Ils indiquent d'autre part une bonne corrélation négative - très significative pour la population/5 et significative pour la population/4 - entre ces fonctions conjonctives et les fonctions verbales et une corrélation négative légèrement inférieure - significative pour la population/5, mais non significative pour la population/4 - entre elles et les fonctions pronominales. Les coefficients des fonctions conjonctives coordonnant des unités syntaxiques autonomes signalent une corrélation généralement inférieure - aucune valeur de ρ n'est ici significative, exception faite de celles obtenues pour la corrélation avec les fonctions pronominales - et à tendance inverse pour pratiquement toutes les fonctions lexicales concernées. L'ensemble de ces résultats paraît s'intégrer sans difficultés dans le système des interdépendances combinatoires relevé entre les différentes classes lexicales, à l'exception peut-être des valeurs de zéro ou proches de zéro pour les fonctions verbales dans la partie gauche du tableau. Mais rien ne s'oppose à ce que ces valeurs s'expliquent de la même manière que les valeurs comparables auparavant ².

Les écarts entre les coefficients de ces deux types de fonctions conjonctives de coordination, dans l'ensemble plus forts que ceux obtenus pour les deux sous-classes conjonctives, laissent supposer une corrélation interne inférieure à celle observée auparavant, voire négative. Un test de corrélation calculé sur les effectifs relatifs par tranche donne les valeurs de ρ qui suivent :

corrélation		pop./5	pop./4
f. conj. coord. des unités syntax. auton.	-	f. conj. coord. des synt. non autonomes	- 0,03 + 0,03

¹ Curieusement, ces dernières valeurs sont ici également très inférieures à celles observées pour les fonctions substantives.

² Je ne poursuivrai pas, ici, l'étude de ce problème, mais il y a de fortes chances pour que la distribution des fonctions conjonctives de ce sous-ensemble soit caractérisée également par deux ou plusieurs distributions opposées de ses éléments constitutifs par exemple, selon le type de phrases coordonnées, propositions principales - propositions subordonnées, etc.

2.9. La fonction conjonctive

On constate des valeurs aux alentours de zéro - dont une négative - révélant l'absence presque complète de liaison statistique entre les deux éléments conjonctifs.

Retenons donc, en dépit de la liaison statistique peu élevée de l'ensemble des fonctions conjonctives avec les fonctions lexicales précédemment analysées, des interdépendances distributionnelles beaucoup plus claires au niveau des deux sous-classes conjonctives, respectivement des deux sous-groupements à l'intérieur de la première sous-classe.

2.10. La fonction d'interjection

2. 10. La fonction d'interjection (Code I)

2.10.1. Composition de la classe. - La classe regroupe un nombre d'éléments, peu nombreux dans la langue écrite, dont la plupart nous semble provenir des couches les plus archaïques de la langue, tel : "ah !", "oh !", "ohé !". Outre ces éléments "authentiques" qui comptent parmi les plus "naturelles" des unités lexicales de langage ¹, on a l'habitude d'y joindre certaines expressions substantives elliptiques ("par exemple !"), des unités verbales, souvent de forme impérative ("dis !", "allons !"), et même des phrases, plus ou moins vidées de leur sens primitif ("n'est-ce pas ?").

Les grammaires courantes ne présentent en général pas de subdivision de la classe d'interjection. On se contente d'énumérer certaines "valeurs" logiques ou psychologiques réalisées par les différentes unités, sans viser la systématique ². Une classification plus concluante pourrait tenir compte du rôle que jouent les unités d'interjection dans un acte de communication et partir plus spécialement de l'attitude de l'auteur d'un texte ou du sujet parlant envers son interlocuteur fictif ou réel. Je propose d'effectuer un premier recoupement de la classe à partir de ces derniers critères et d'établir deux sous-classes principales comprenant : 1 - les fonctions d'interjection constituant de simples "commentaires" (ex-

¹ Bien que certaines unités d'interjection imitent des sons "naturels", bruits ou cris d'animaux, les unités de cette classe n'en sont pas moins sujettes à des conventions. On n'a qu'à penser aux différentes manières de transcrire phoniquement le cri du coq dans les langues européennes, ou l'expression de la douleur aiguë ("aie !" fr., "au !" allem.) V.Brøndal, *Les parties du discours*, 1948, p. 142, à la suite de E. Sapir, *Langage*, 1921, attire à juste titre l'attention sur ce fait. Mais il admet en même temps : "Ceci n'empêche cependant pas qu'elles (les interjections) représentent le degré le plus bas et le moins différencié des classes de mots, l'élément le plus primitif et le plus proche de la nature...C'est aussi pour cela la classe qui s'approche le plus d'un rapport immédiat entre son et signification, donc de mots dont la forme est, dans une certaine mesure, déterminée naturellement et commune à toute l'humanité."

² Parmi ces valeurs figurent : "approbation", "réprobation", "satisfaction", "interrogation" (*Grammaire Larousse du français contemporain*, 1964, p. 434) ; "joie", "douleur", "admiration", "amour", "colère", "crainte", "surprise", "ironie", "étonnement", "négation" (M.Grevisse, *Le bon usage, Grammaire française*, 7^e éd. revue 1959, p. 968, etc.).

2.10. La fonction d'interjection

pressifs) de l'auteur ou du sujet parlant à propos d'un fait linguistique ou extra-linguistique, ne présupposant donc pas la présence d'un interlocuteur, et 2 - les fonctions d'interjection destinées à avertir ou à faire réagir un interlocuteur ou un groupe d'interlocuteurs, imaginés ou réels. Les premières pourraient être caractérisées de "monologiques" (Code I M), les secondes de "dialogales" (Code I D). A l'intérieur de ces deux sous-classes, on peut réaliser une subdivision plus détaillée, selon les critères logiques et psychologiques évoqués, à laquelle nous pouvons cependant renoncer ici. - Exemples :

- 1 - I M : "Guérissez-moi, guérissez-moi ! (Oh ! que je souffre ! Ah ! ah ! ah !)" (G,9)
"Eh bien, Sainte-Marie-des-Anges, par exemple, dans les thermes de Dioclétien, avec la Chartreuse." (M,6)
"Mais le lendemain, loin de Shit, je le retrouvais dans ma poche et ma foi non sans satisfaction." (B,7)
"Et la poche se vide, ça y est, le jet de liquide âcre se répand..." (S,3)
- 2 - I D : "Mais non, voyons, c'est ridicule, il n'en est pas question." (S,7)
"Tenez ! dit cet homme extraordinaire..." (G,3) "Elles ne savaient rien de ma maladie, n'est-ce pas ?" (G,9)

Comme le montrent les exemples cités, l'admission de locutions - "eh bien", "ma foi", "ça y est", "n'est-ce pas" - s'impose dans les deux sous-classes.

2.10.2. Valeur fonctionnelle. - Voici les critères formels aidant à établir la valeur fonctionnelle de la classe :

1. À la différence des huit autres fonctions lexicales traitées jusqu'ici, les fonctions d'interjections ne sont pas indispensables à la réalisation d'unités syntaxiques correctes, phrases ou propositions. Les unités d'interjection ne contractent aucune des fonctions syntaxiques constitutives des différentes unités syntaxiques de base (USB) d'un texte, ni ne participent à l'enchaînement de ces USB entre elles. De la même façon,

2.10. La fonction d'interjection

elles ne se combinent que rarement avec d'autres unités lexicales ¹. Elles se trouvent dans un déroulement, isolées ou rattachées à une phrase ou proposition ² dans laquelle elles gardent toutefois une indépendance fonctionnelle certaine ;

2. cette indépendance est soulignée par une position particulière, souvent en tête, plus rarement à la fin de la phrase ou proposition à laquelle l'unité interjective est liée ³ et dont celle-ci est habituellement séparée par un signe de la phrase ou par une pause ⁴ ; les rapports entre

¹ Parmi les combinaisons possibles, on peut citer notamment celles entre une unité d'interjection et un syntagme substantif de fonction syntaxique "apostrophe", par exemple : "Tiens, mon ami !", "N'est-ce pas, chéri ?", ou celles entre une unité d'interjection et une unité conjonctive : "Mais par exemple !", "Mais voyons !". Les deux types de combinaisons dénotent un statut fonctionnel particulier des éléments interjectifs par rapport aux unités lexicales des huit autres classes : les apostrophes substantives (ou pronominales) aussi bien que les unités conjonctives se combinent sinon exclusivement du moins de préférence avec des unités linguistiques complexes, phrases ou propositions.

² La majorité des unités d'interjection, dans nos échantillons, sont rattachées, comme le montrent les exemples du texte, à une phrase ou proposition qui les suit ou précède. Le seul cas d'une unité d'interjection visiblement "isolée" se rencontre dans l'échantillon de Molloy : "Car où croyez-vous que je cachais mon couteau à légumes, mon argenterie, ma corne et le reste, que je n'ai pas encore nommé, que je ne nommerai peut-être jamais ? Bon. Maintenant je peux commencer à sucer. Regardez-moi bien." (B,4). Cet exemple présente le seul cas d'unité d'interjection suivi d'un point. Quant aux signes de la phrase employés pour les autres unités d'interjection, cf. la note 1 de la page suivante.

³ La plupart des unités interjectives de nos textes précèdent les unités syntaxiques auxquelles elles sont jointes. Ce n'est que l'unité interjective "n'est-ce pas" dans l'exemple cité plus haut qui la suit. Un certain nombre d'éléments de cette classe apparaissent cependant dans une situation intermédiaire entre deux phrases où l'unité d'interjection peut être équitablement mise en relation avec la première ainsi que la seconde. Ce type de rapports est très bien illustré par le dernier exemple de la première sous-classe : "ça y est" peut aussi bien conclure la proposition "Et la poche se vide", que prévenir de : "le jet de liquide âcre se répand...".

⁴ Dans notre corpus de langue écrite, 20 des 25 unités d'interjection sont ainsi précédées ou suivies d'un signe de la phrase, point d'exclamation ou virgule, les séparant d'une phrase ou proposition, sans les en détacher entièrement. Mise à part l'unique occurrence - déjà mentionnée - d'unités interjectives suivies d'un point final et une occurrence suivie d'un point d'exclamation à valeur de point final - voir à ce sujet plus loin dans la note - seules 3 unités d'interjection se trou-

2.10. La fonction d'interjection

l'unité d'interjection et les phrases ou propositions connectées se comparent le mieux à ceux existant entre deux phrases ou propositions ¹ ;

3. beaucoup d'unités d'interjection, notamment les plus authentiques, sont d'une taille phonique minimale (une ou deux syllabes) ² ;

vent jointes à une phrase ou tronc de phrase sans intervention de ces dernières. Il s'agit de l'unité "ma foi" dans le troisième exemple de la sous-classe 1 (B,7) et de deux unités interjectives dans l'échantillon du Planétarium : "Ah ça oui... Oui." (S,10) et "Eh bien quoi ?" (S,3). Dans le premier cas, l'absence de signes séparateurs s'explique très probablement par le souhait de l'auteur de ne pas réévaluer l'unité interjective dans ce contexte où tout élément déclamatoire et pathétique fait défaut. Dans les deux autres cas, le contexte syntaxique extrêmement réduit (les trois points dans la première phrase ne signalent aucune omission, mais se trouvent tels quels dans le texte) semble avoir déconseillé l'auteur d'y apporter une structuration graphique. Il reste cependant à se demander, si l'absence de signes séparateurs graphiques équivaut également à l'absence de pauses dans la version orale de ces phrases.

Un relevé des différents signes de la phrase, séparateurs dans le sens décrit, montre une répartition équilibrée entre points d'exclamation et virgules : on en compte 10 de chaque. Les points d'exclamation apparaissent cependant tous dans l'échantillon du Père Goriot, tandis que les auteurs modernes utilisent des virgules. Attirons encore l'attention sur le fait que les points d'exclamation dans le texte balzacien n'ont pas la même valeur séparatrice dans toutes les positions. Balzac utilise les points d'exclamation - indépendamment de leur valeur exclamative - tantôt en guise de séparateurs finaux (points), commençant la phrase suivante par une majuscule, exemple : "Prends, mon bien-aimé ! Prends, Adolphe !" (G,4). Tantôt il les utilise en tant que séparateurs, comparables à des virgules, continuant le texte avec une minuscule. Or, tous les points d'exclamation relevés après une unité d'interjection dans notre échantillon, à l'exception d'un dont il a été question au début de la note (dernier point d'exclamation du premier exemple cité dans le texte, "ah !", (G,9), s'avèrent être de ce deuxième type, confirmant ainsi également chez Balzac la tendance de "rattacher" des unités d'interjection à une phrase ou proposition de la manière précisée.

¹ Dans la phrase : "Tiens, il a attendu la nouvelle lune..." (B,2), la relation entre l'unité interjective "tiens" et la proposition qui suit est identique à celle entre une périphrase à valeur de proposition de l'unité d'interjection, telle que "Je ne suis nullement surpris" et la suite de la phrase.

² Le nombre des unités interjectives à quatre lettres et moins est ici relativement plus faible que pour d'autres classes lexicales. Ce ne sont que 10 sur 25 occurrences, soit 40 %. Ceci résulte du fait que la proportion des locutions est relativement plus forte ici que dans d'autres classes : on en compte 12, soit 48 %.

2.10. La fonction d'interjection

toutes sont nettement moins volumineuses que des phrases ou propositions complètes explicitant la valeur d'information de ces dernières ;

4. les fonctions sémantiques contractées par les unités d'interjection ont souvent la complexité de celles de phrases ou propositions entières, mais sont en général moins nuancées et précises que celles-ci ¹. Les concepts pouvant être exprimés à l'aide des unités d'interjection sont, après tout, limités et liés surtout à la personne de l'auteur d'un texte oral ou écrit, respectivement aux personnes auxquelles il donne la parole ².

Le fait que les unités d'interjection ne soient pas indispensables à la constitution d'unités syntaxiques complètes, la nature spécifique de leur intégration dans une phrase complexe ou dans un contexte syntaxique plus large ainsi que la particularité de leurs fonctions sémantiques nous signalent que ces éléments linguistiques se situent au-delà du cadre d'unités purement lexicales, tout en présentant indéniablement leurs caractéristiques formelles. En contractant des valeurs sémantiques complexes équivalentes souvent à celles de propositions ou phrases et en disposant de leurs propriétés de combinaison, les unités d'interjection remplissent, dans le domaine sémantique restreint qui est le leur, le rôle de substituts de ces dernières. Comme tous les substituts, elles constituent des éléments permettant à l'auteur d'un texte ou au sujet parlant de réaliser une économie certaine dans l'expression d'un contenu donné, au détriment toutefois de précision et de certitude. Les unités d'interjection s'offrent donc à l'auteur ou au sujet parlant dans une situation nécessitant ou suggérant la verbalisation d'un tel contenu à minimum de coût et sans souci quant à sa précision, soit que le contexte linguistique fournisse les indications qui font défaut, soit que le contexte extra-linguistique apporte la clarté requise ³.

¹ Tout interlocuteur identifiera sans peine un "ouf !" émis par une personne comme "j'éprouve un certain soulagement" ou "j'éprouve un grand soulagement", mais la valeur informative de cette unité d'interjection reste relativement vague, ne serait-ce qu'au sujet des motivations de cette exclamation, et ne peut pas concurrencer une phrase complète résumant la situation donnée, éventuellement dans une lettre : "son coup de téléphone m'annonçant la guérison d'Antoine m'a beaucoup soulagé".

² Par-là, les unités d'interjection s'apparentent aux éléments d'un sous-ensemble d'unités adverbiales ("adverbes d'opinion ou de jugement"), cf. p. 197.

³ De temps à autre, le sujet parlant estime mal - volontairement ou non - l'aide informative d'un contexte linguistique ou extra-linguistique et la valeur

2.10. La fonction d'interjection

Une telle situation est donnée dans des circonstances exceptionnelles rendant difficile à l'homme l'usage placide de la parole, pour des raisons intérieures - émotion, joie, angoisse - ou extérieures - danger réel imminent. L'utilisation des unités d'interjection - et ici l'analyse fonctionnelle formelle rejoint l'analyse sémantique traditionnelle - semble donc liée à un degré notable de spontanéité - consciente ou inconsciente - de la part du sujet parlant. Cette constatation autorise dès lors certaines suppositions au sujet de la distribution des fonctions d'interjection dans notre corpus.

Les fonctions d'interjection réalisant ainsi l'introduction rapide, économique et pourtant efficace d'un élément complexe d'information dans un texte - avec toutefois un risque de "bruit" et dans le domaine émotionnel indiqué - pourront être désignées par le qualificatif évocateur d'éléments lexicaux d'"impulsion". Mais les fonctions d'interjection ne constituent qu'un élément linguistique parmi d'autres permettant à l'auteur d'un texte écrit ou oral, respectivement aux personnages auxquels il donne la parole de s'exprimer avec un minimum de contrainte linguistique ou de feindre qu'ils le font.

2.10.3. Etude statistique. - La fonction d'interjection se répartit dans les cinq échantillons de la manière suivante :

d'information propre à l'unité d'interjection reste incomplète ou ambiguë, (malentendus à la suite d'un "ohé !" lancé dans une rue peuplée). Retenons donc un risque de "bruit" certain lié à l'utilisation des unités d'interjection. - Ce risque de bruit peut expliquer, au moins en partie, l'emploi fréquent - dans la langue écrite comme parlée - des unités d'interjection sous forme syntaxiquement rattachée à l'une des phrases ou propositions environnantes. Sémantiquement, ces propositions connectées reprennent souvent, en l'amplifiant, la valeur d'information introduite par l'unité interjective et constituent ainsi des éléments de redondance dont la présence n'est cependant pas toujours superflue dans le texte. Inversement, un grand nombre d'unités interjectives peuvent être comprises comme simples doublets émotifs d'une phrase ou proposition précédente ou suivante. C'est sans doute ce fait que transcrivent les auteurs de la Grammaire Larousse du français contemporain - comme d'autres grammairiens - en affirmant : "L'interjection n'a souvent pas d'autre valeur que de signaler que la phrase est exclamative." (op. cit., p. 434).

2.10. La fonction d'interjection

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. type s	coeff. d. var. v
Jal.	0	0,0	0,00	0,00
Mod.	1	0,1	0,30	3,00
Mol.	3	0,3	0,46	1,53
Pla.	6	0,6	0,80	1,33
Gor.	15	1,5	2,01	1,34
val. moy.	5,0	0,50	0,71	1,44
Σ eff. tot.	25			

Les résultats du test de comparaison des moyennes selon Duncan sont :

test/5			test/4		
éch.-moy.	p=0,05	p=0,01	éch.-moy.	p=0,05	p=0,01
Jal. 0,0	+	+	Jal. 0,0	+	+
Mod. 0,1	+	+	Mod. 0,1	+	+
Mol. 0,3	+	+	Mol. 0,3	+	+
Pla. 0,6	+	+	Pla. 0,6	+	+
Gor. 1,5	+	+			

Les résultats du test de Duncan sont significatifs pour la population/5 où l'échantillon du Père Goriot se trouve opposé aux échantillons de la Jalousie, de la Modification et de Molloy (seuil de $p = 0,05$), respectivement aux seuls échantillons de la Jalousie et de la Modification (seuil de $p = 0,01$). Les résultats du test sont significatifs pour la population/4 où l'échantillon du Planétarium s'oppose à ceux de la Jalousie et de la Modification. Les écarts observés dans la population des seuls échantillons du Nouveau roman sont moins importants que ceux constatés pour l'ensemble du corpus, dans la mesure où ils disparaissent au seuil plus exigeant de $p = 0,01$. L'effectif très élevé de l'échantillon du roman traditionnel s'avère donc être la cause décisive de la forte hétérogénéité du corpus intégral.

2.10. La fonction d'interjection

Ces résultats statistiques posent cependant des problèmes. Nous avons dit dans la partie théorique de ce travail que les résultats des dénombrements obtenus à partir de nos échantillons d'une taille après tout restreinte sont relativement moins fiables pour des variables à petite fréquence ¹. Or, la variable présente est à considérer comme telle. Il est donc à craindre que la représentativité de ces résultats pour l'ensemble des cinq romans ne soit pas la meilleure. Elle devrait être confirmée par une analyse complémentaire basée sur des échantillons plus grands. Malgré cette objection, notre dénombrement et notamment les conclusions statistiques qu'en tire le test de Duncan - test puissant et prudent, nous l'avons dit - gardent toutefois une grande valeur indicative ².

Retenons, outre l'opposition sans aucun doute réelle entre l'échantillon du roman traditionnel et les trois, respectivement deux échantillons du Nouveau roman signalés, une position relative bien connue des échantillons modernes entre eux.

2.10.4. Interprétation stylistique et études complémentaires. -

Les fonctions d'interjection semblent donc se répartir, elles aussi, de manière visiblement distincte dans nos textes, les échantillons de la Jalousie et de la Modification montrant une distribution déficitaire des éléments lexicaux d'"impulsion", l'échantillon du roman de Balzac en présentant un excédent évident, suivi à distance ³ des échantillons du Planétarium et de Molloy dont les effectifs totaux se situent autour de la moyenne générale de notre corpus.

¹ Cf. p. 78.

² Un test de χ^2 calculé sur les effectifs totaux des cinq échantillons signale, lui aussi, des écarts statistiques très significatifs. La valeur de χ^2 (pour les opérations cf. p. 79) est de 29,20. Appréciable à 4 degrés de liberté, elle correspond à une probabilité de moins de 0,001 ; la chance que les différences entre les cinq effectifs totaux résulte du hasard est donc pratiquement nulle. Le même test ne peut cependant pas être employé pour l'évaluation des effectifs de la population/4 ; il ne peut être utilisé que pour des variables dont les effectifs théoriques ne sont pas inférieurs à 5, cf. p. 80.

³ La distance entre l'échantillon du Père Goriot et particulièrement l'échantillon du Planétarium devient moins importante si l'on tient compte du fait que 7 de ses 15 occurrences interjectives se rencontrent dans une seule tranche (G,9), les autres étant réparties, il est vrai, de manière régulière dans cinq autres tranches.

2.10. La fonction d'interjection

La répartition des éléments de cette classe dans les différents échantillons n'est cependant guère surprenante. Si une forte proportion d'unités d'interjection est révélatrice d'un degré élevé de spontanéité dans un texte, de la part de l'auteur constituteur ou des personnages qu'il anime, les effectifs bas dans les deux échantillons de la *Jalousie* et de la *Modification* s'y retrouvent à juste titre. Les résultats des analyses linguistiques précédentes, la structure thématique et narrative des deux romans - mais en particulier du roman de Robbe-Grillet - fournissent en effet peu d'indices de spontanéité. Au contraire, tous les deux paraissent caractérisés par un degré considérable de "composition", de "contrôle" accompagnant l'effort constitutif sur le plan proprement linguistique de l'"énoncé" comme sur le plan du "récit" ¹. Inversement, la structure formelle et le sujet des trois autres romans paraissent dès le premier abord plus ouvert au phénomène de spontanéité. L'univers romanesque de Nathalie Sarraute, pour commencer par son roman, est secoué en permanence par de petites éruptions, découvertes, déceptions, défaites, victoires, se produisant au cours d'éternelles conversations ou "sous-conversations" ². Les personnages de ses intérieurs sont sans cesse à la

¹ Pour la distinction des deux termes d'"énoncé" et de "récit" cf. p. 37. - L'élément de composition et de contrôle, notamment dans les romans de Robbe-Grillet, est souligné par de nombreux critiques. Ne citons qu'à titre d'exemple : "Die universale Befreiung der Dinge aus dem Mythos der Tiefe und die des Menschen aus der psychologischen Kausalität ist anscheinend nur mit einem strengsten Formalismus zu leisten, aus dem alles lebensmäßig Spontane ausgeschlossen bleibt". G. Zeltner-Neukomm, *Das Wagnis des französischen Gegenwartromans*, 1960, p. 82. - Dans la *Modification*, les passages de demi-sommeil et de rêve du personnage de perspective, Delon, paraissent échapper à ces deux principes de structure. Mais la présence d'un auteur "interlocuteur éloigné" ("vous") signale, également pour ces passages, un même effort de construction qui est spécifique, au fond, de ce roman, malgré l'élément réel d'abondance imaginative et observatrice qu'il contient. M. Leiris caractérise ainsi cette œuvre, dans son essai "Le réalisme mythologique de Michel Butor", en la comparant à "une architecture à la fois classique et luxuriante (comme celle d'un monument baroque)" et précise que "rien ne semble résulter du caprice ou du hasard" postface de : M. Butor, *La Modification*, Ed. 10/18, p. 307). - L'existence d'une œuvre critique remarquable des deux auteurs, visant, outre l'interprétation, l'établissement d'une théorie de l'écriture moderne, signale une même attitude constructive.

² Le terme de "sous-conversation" a été introduit dans la littérature critique par N. Sarraute elle-même dans un article intitulé "conversation et sous-

2.10. La fonction d'interjection

recherche d'équilibre et de stabilité qui, à peine atteints, deviennent la cible de nouvelles attaques extérieures et intérieures. La survie dans cette lutte n'est possible que grâce à une grande flexibilité et mobilité du sujet, se trouvant reflétées également sur le plan de la langue. Avec les fréquentes ellipses syntaxiques, les unités d'interjection du texte de Nathalie Sarraute me paraissent être les symboles linguistiques les plus frappants de nombreux petits mouvements d'avance et de recul dans cette lutte, ayant donné le titre au premier livre de l'auteur, "Tropismes" ¹. Dans le roman de Beckett, le phénomène de spontanéité est surtout lié aux personnages centraux de Molloy, respectivement de son homologue, Moran, en même temps "personnages de perspective". Sur les trois occurrences d'unités interjectives rencontrées dans l'échantillon de ce roman, deux apparaissent dans des passages attribuables à Molloy, protagoniste en désintégration physique et morale, une dans les passages attribués à Moran dont la personnalité se défait progressivement d'une "contenance" initiale indiscutable pour s'identifier à la fin à celle de Molloy. Cet aspect de désintégration observable sur le plan thématique se reflète également sur le plan de la langue où un élément marqué de contrôle persiste néanmoins, comme le montrent de nombreuses pointes d'ironie et de naïveté simulée ². Le terrain pour l'apparition d'unités d'interjection peut

conversation", paru dans la Nouvelle Revue française en février 1956 et réimprimé dans le recueil d'essais "L'ère du soupçon", publié la même année.

¹ Dans cette œuvre, comme dans les œuvres romanesques ultérieures, la relation entre les unités interjectives et ces petits mouvements de réflexe, est sensible, mais rarement thématisée de manière aussi ouverte que dans le passage suivant de "Martereau", où le neveu insiste sur un "Tiens, tiens" lancé auparavant dans la conversation : "Tiens, tiens - c'est si tenu, si vite disparu qu'il me semble que je l'ai imaginé, ce soupçon de ricanement, comme un sifflement rentré dans la modulation de ce "Tiens, tiens" -..." (p. 199).

² Une phrase clef est, sous cet angle, la remarque faite une nuit par Moran à la vue de son fils plongé dans un profond sommeil : "Il ne se doutait pas de ce que pouvait la vie. Moi aussi j'étais naïf. Mais je le savais." (p. 216). - Le phénomène d'ironie dans le roman de Molloy se projette aussi bien sur l'entourage social des deux personnages centraux, que sur eux-mêmes et sur la langue dans laquelle ils s'expriment. La conversation au début du roman entre Molloy et un agent de police et, plus tard, son commissaire, constitue un exemple du premier type. Molloy y déjoue avec une naïveté feinte l'interrogatoire qu'il subit (p. 27 et suivantes). On trouve des exemples du deuxième type dans un nombre de jeux de mots faits autour du nom de Molloy, rapprochant sa personnalité actuelle aux

2.10. La fonction d'interjection

être qualifié de favorable, mais - à mon avis - moins que dans le roman précédent. La distribution souvent "intermédiaire" de la plupart des fonctions lexicales, tantôt liée à celle des romans de Robbe-Grillet et de Butor, tantôt, et relativement plus, liée à celle du roman de N. Sarraute, semble signaler le même fait. Les seuls effectifs "extrêmes" de l'échantillon de Molloy, ceux des fonctions conjonctives, accentuent l'image de Molloy ainsi que de Moran en tant que personnages littéraires plutôt cérébraux ¹.

Une forte proportion d'unités d'interjection dans l'échantillon du roman balzacien paraît s'ensuivre à la fois des intentions de programme esthétique formulées par l'auteur dès le début de son roman et de l'arrière-fond socio-culturel de son histoire. Balzac ne cache pas à ses lecteurs blasés ² le côté "romantique" du sujet à traiter et ne se prive pas d'appels sentimentaux et éducatifs adéquats :

"... non que cette histoire soit dramatique dans le sens vrai du mot ; mais l'œuvre accomplie, peut-être aura-t-on versé quelques larmes intra muros et extra." (p. 5)

"Ah ! sachez-le ; ce drame n'est ni une fiction, ni un roman. All is true, il est si véritable que chacun peut en connaître les éléments chez soi, dans son cœur peut-être." (p. 6/7)

allusions étymologiques contenues dans son nom, comme : "... et sans doute avait-elle mis dans ma bière un produit quelconque destiné à m'amollir, à amollir Molloy, de sorte que je n'étais pour ainsi dire plus qu'une masse de cire en état de fusion." (p. 70).

La distance ironique envers le langage en général et le langage romanesque en particulier ressort de remarques absurdes comme celles concluant une digression sur la corne de bicyclette de Molloy : "Il faudrait récrire tout cela au plus-que-parfait." (p. 21, B,1).

¹ Le phénomène de "disposition" lexicale - terme par lequel nous avons qualifié l'apport constitutif des fonctions conjonctives dans un texte - renvoie en effet à une activité décidément cérébrale. On peut donc revendiquer pour Molloy et Moran, en tant qu'auteurs fictifs des deux parties du roman (récit à la première personne), des qualités d'"intellectuels", avec les restrictions qui s'imposent dans les deux cas.

² L'auteur vise sans gêne un public citadin, averti, celui de Paris. La question pertinente qu'il pose - cf. également p. 160 note 4 - est certainement plus que rhétorique : "Sera-t-elle (cette histoire) comprise au-delà de Paris ?" et la réponse plus que tactique : "le doute est permis." (p. 5/6).

2.10. La fonction d'interjection

"Comparaison vrai ! Qui décidera de ce qui est le plus horrible à voir, ou des cœurs desséchés ou des crânes vides ?" (p. 7/8).

Cet auteur, engagé jusque dans son langage, réinterviendra, on l'a déjà vu ¹, fréquemment tout au long du roman. Ses personnages partagent sa passion. Ces agents du "drame", et notamment les moins à l'abri des diverses contraintes sociales qui y seront mises au pilori, recourent volontiers, comme leur créateur, à un langage leur permettant de se libérer au moins passagèrement de ces contraintes. D'où, ici aussi - en dehors de fréquentes expressions elliptiques - un nombre accru d'unités d'interjection qui apparaissent - fait révélateur pour le côté "réaliste" de ce roman ? - dans leur presque totalité dans les parties de discours direct émises par des personnages appartenant aux couches défavorisées de la société ².

Le taux élevé des fonctions d'interjection semble cependant moins bien cadrer avec les résultats d'autres classes lexicales dans cet échantillon, notamment avec ceux de la classe substantive, montrant elle aussi une répartition significative excédentaire. D'après ce qui précède, les deux résultats paraissent quelque peu contradictoires, les particularités d'un texte à forte proportion substantive divergent - selon nos réflexions théoriques précédentes - de celles d'un texte à forte proportion d'unités interjectives.

Pour élucider ce phénomène, attirons l'attention sur le fait que l'excédent des fonctions d'interjection coïncide ici singulièrement avec un déficit tout aussi net des fonctions adverbiales dans échantillon du Père Goriot. La parenté de ces deux classes lexicales ne se réduit pas aux seuls rapports conceptuels évoqués plus haut dans le texte ³. Outre ces interdépendances avec les unités adverbiales "d'opinion et de jugement", il existe également des affinités conceptuelles avec d'autres sous-ensembles adverbiaux, notamment avec ceux exprimant les notions de "quantité" et

¹ Cf. p. 160 - 161.

² Les 15 occurrences interjectives se répartissent comme suit sur les personnages du roman : Père Goriot 9, Vautrin 5, Madame de Beauséant (dame de la haute société) 1. Cette répartition peut cependant résulter, au moins en partie, d'une certaine sous-représentation des parties de discours "mondain" dans notre échantillon. Une distribution dans le sens indiqué - conforme aux résultats des recherches socio-linguistiques modernes, cf. p. 177 note 2 - est cependant hautement probable.

³ Cf. p. 256 note 2.

2.10. La fonction d'interjection

d'"intensité", dont les éléments peuvent entrer en échange avec les unités d'interjection ¹. Or, le déficit relatif de l'échantillon du Père Goriot est particulièrement visible dans ces deux sous-groupements adverbiaux ². Il n'est donc pas impossible de voir dans l'excédent des fonctions d'interjection dans cet échantillon une compensation au moins partielle du déficit relatif des fonctions adverbiales et particulièrement des deux sous-ensembles adverbiaux mentionnés ³.

¹ Le contenu "Je suis très fatigué !" peut être exprimé sans difficulté au moyen de la phrase "Oh, ce que je suis fatigué !", où l'unité interjective contracte une partie, sinon la totalité de l'information fournie par l'unité adverbiale "très". La différence entre ces deux formes réside dans le degré d'intégration syntaxique des éléments quantitatifs dans les deux phrases.

² Les effectifs totaux des sous-ensembles adverbiaux correspondants dans les cinq échantillons sont :

effectifs	Mod.	Mol.	Jal.	Pla.	Gor.	tot.
f. adv. "d'opinion et de jugement" (s.-c. 1b)	11	10	7	5	<u>2</u>	35
f. adv. "de quantité et d'int." (s.-c. 2 a et 2 b)	17	14	19	25	<u>7</u>	82

Un test de Duncan calculé sur les effectifs (par tranche) des deux sous-ensembles - nous avons ajouté au sous-ensemble 2 a les 10 occurrences thématiquement proches du sous-ensemble 2 b (eff. tot.) - est significatif dans les deux cas, opposant l'échantillon du Père Goriot à celui de la Modification, respectivement à celui du Planétarium.

³ L'addition des fonctions adverbiales et d'interjection dans nos textes diminuerait l'écart relevé entre les effectifs de l'échantillon du Père Goriot et ceux des quatre autres échantillons pour les deux fonctions. Les effectifs totaux des deux fonctions réunies seraient par échantillon :

effectifs	Pla.	Mol.	Mod.	Jal.	Gor.	tot.
f. adv. + f. d'interj.	102	97	91	83	70	443

La différence entre l'effectif le plus fort et l'effectif le plus faible (Père Goriot) est ici seulement de 32. Elle était de 41 pour les seules fonctions adverbiales. Le test de Duncan ne montre pas d'écart significatif.

2.10. La fonction d'interjection

Une autre explication résiderait dans le fait que les effectifs élevés des fonctions substantives et des fonctions d'interjection ne se retrouvent pas dans les mêmes parties de texte de notre échantillon. Une analyse de la répartition des deux fonctions sur ses 10 tranches montre en effet une distribution à tendance complémentaire ¹. Nous pouvons donc conclure à l'existence de parties de texte relativement inégales dans cet échantillon et, dans la mesure où il est représentatif du roman entier, également dans celui-ci.

Bien que les résultats des dénombrements des fonctions d'interjection comportent un facteur d'incertitude, poursuivons enfin par l'étude, dans l'ensemble de notre corpus comme dans les quatre échantillons du Nouveau roman, de la répartition des fonctions d'interjection par rapport à celle des huit autres fonctions lexicales. L'utilisation du test non paramétrique de corrélation - test de Spearman - surtout employé jusqu'ici à cet effet paraît cependant moins recommandée dans le cas présent. Un grand nombre d'effectifs identiques dans la variable des fonctions d'interjection rend relativement imprécise l'attribution de "rangs" aux différents effectifs et risque de fausser sensiblement les résultats de ce test ². Malgré la réserve faite au sujet du test paramétrique de corrélation ³ - test de Bravais-Pearson - il me semble raisonnable de donner ici la préférence à ce dernier. Les coefficients de corrélation r issus d'une comparaison des effectifs (par tranche) des fonctions d'interjection et des huit autres fonctions lexicales au moyen du test de Bravais-Pearson ressortent du cadre ci-dessous :

¹ Un test de corrélation - on utilise ici le test paramétrique de Bravais-Pearson, pour des raisons qui seront établies ci-après, - calculé sur des effectifs partiels des 10 tranches donne un coefficient négatif, bien que non significatif : - 0,56. Le seuil significatif pour $p = 0,05$ ne se situe qu'à +/- 0,63, pour 8 degrés de liberté.

² Cf. Ch. Muller, *Initiation à la statistique linguistique*, 1968, p. 121, surtout note 1.

³ Cf. p. 92.

2.10. La fonction d'interjection

corrélations	pop./5	pop./4
f. d'interjection - f. substantives	- 0,18	- 0,08
f. d'interjection - f. pronominales	+ 0,24	+ 0,24
f. d'interjection - f. verbales ¹	+ 0,46 ====	+ 0,23
f. d'interjection - f. adjectives	- 0,03	- 0,02
f. d'interjection - f. d'introduction	- 0,37 ====	- 0,24
f. d'interjection - f. adverbiales	+ 0,00	- 0,07
f. d'interjection - f. prépositives	- 0,50 ====	- 0,33 ——
f. d'interjection - f. conjonctives	- 0,01	+ 0,03

En interprétant ces résultats, on constate pour l'ensemble de nos deux populations une corrélation négative, mais faible - elle est de loin non significative - entre les fonctions d'interjection et les fonctions substantives. Les phénomènes d'"impulsion" et d'"enrichissement" dans le sens défini s'avèrent donc être moins incompatibles que les réflexions théoriques ne l'eussent laissé croire ². Sont négatives aussi les corrélations des fonctions d'interjection avec les autres fonctions du groupe substan-

¹ Je donne ici les valeurs de r issues de la comparaison des fonctions d'interjection et verbales dans les échantillons "élargis" après l'élimination des fonctions "verbes auxiliaires". Les valeurs obtenues à partir des fréquences initiales ne sont cependant - à nouveau - que légèrement inférieures.

² Ceci vaut particulièrement pour la population/4 où la valeur négative de r est inférieure à celle de la population/5, bien que là le petit nombre des occurrences interjectives laisse particulièrement douter de la représentativité de ce résultat.

2.10. La fonction d'interjection

tif, adjectives, d'introduction et prépositives. On note ici encore le fait déjà observé à plusieurs reprises que les coefficients caractérisant la corrélation avec les fonctions adjectives sont moins élevés - ils sont proches de zéro pour les deux populations - que ceux observés pour la corrélation avec les fonctions substantives et que les coefficients issus de la comparaison avec les fonctions d'introduction sont plus élevés que ces derniers - ils sont très significatifs pour la population/5, non significatifs cependant pour la population/4. Un fait remarquable bien que non étonnant¹ : la très forte corrélation (négative) entre les fonctions d'interjection et les fonctions prépositives, les valeurs de r , les plus élevées ici, étant très significatives pour la population/5 et toujours significatives pour la population/4. Dans l'ensemble, les valeurs relevées pour la population/5 sont plus fortes que celles obtenues pour la population des seuls échantillons du Nouveau roman où la représentativité des effectifs interjectifs faibles ou égaux à zéro est cependant encore moins bonne qu'elle ne l'est dans échantillon du roman traditionnel. Inversement, on constate une corrélation positive entre les fonctions d'interjection et les fonctions pronominales et verbales. Ici un seul coefficient est très significatif, celui de la corrélation entre les fonctions d'interjection et les fonctions verbales dans la population/5, les autres n'étant pas significatifs. Sont encore à mentionner des valeurs de r (positives) plus fortes pour la corrélation avec les fonctions pronominales que celles (négatives) pour la corrélation avec des fonctions substantives, phénomène également déjà rencontré. La corrélation avec les deux autres fonctions, adverbiales et conjonctives, est, comme celle constatée entre les fonctions d'introduction et les fonctions adjectives, proche de zéro. Le coefficient négatif légèrement supérieur (- 0,07) pour la corrélation avec les fonctions adverbiales dans la population/4 surprend cependant si l'on considère les affinités évoquées entre ces fonctions et les fonctions d'interjection. Ce coefficient et un peu moins celui de la population/5 sont d'ailleurs les seuls à ne pas correspondre aux prévisions distributionnelles que nous étions en droit de faire à partir des analyses précédentes : pour ces coefficients, on s'attendait en effet à des valeurs positives². Les autres coefficients s'intègrent -

¹ Cf. p. 228.

² La valeur supérieure bien que non positive relevée pour la population/5 signale que l'échantillon du roman traditionnel s'oriente davantage dans ce sens.

2.10. La fonction d'interjection

avec des nuances pour les deux populations - harmonieusement dans le système d'interdépendances distributionnelles développé auparavant ¹.

¹ Des résultats du test non paramétrique de Spearman - qui divergent pour la plupart des coefficients, en confirmant cependant ceux obtenus pour les fonctions verbales (mêmes effectifs de base qu'auparavant) - il ressort néanmoins une tendance fondamentale similaire :

corrélations	pop./5	pop./4
f. d'interjection - f. substantives	+ 0,13	+ 0,18
f. d'interjection - f. pronominales	+ 0,38 ====	+ 0,46 ====
f. d'interjection - f. verbales ¹	+ 0,51 ====	+ 0,45 ====
f. d'interjection - f. adjectives	+ 0,18	+ 0,24
f. d'interjection - f. d'introduction	- 0,06	+ 0,08
f. d'interjection - f. adverbiales	+ 0,17	+ 0,29
f. d'interjection - f. prépositives	- 0,15	+ 0,03
f. d'interjection - f. conjonctives	+ 0,29 _____	+ 0,34 _____

Dans l'ensemble, ces résultats paraissent être déplacés unanimement - sans doute sous l'influence de la distribution des fonctions d'interjection - du côté positif de l'échelle des valeurs entre - 1 et + 1 qui est celle des coefficients de corrélation. Mais une fois ce déplacement admis, on retrouve les mêmes distinctions que celles effectuées par le test de Bravais-Pearson : les coefficients positifs les plus élevés s'observent pour les corrélations entre les fonctions d'interjection et les fonctions pronominales et verbales ; les coefficients positifs les plus bas, respectivement négatifs, rencontrent pour les corrélations entre les fonctions d'interjection et les fonctions substantives, d'introduction et prépositives, avec une graduation équivalente à celle des résultats du test paramétrique, et on retrouve des valeurs (positives) intermédiaires pour les corrélations des fonctions d'interjection et des trois autres fonctions lexicales, adjectives, adverbiales et conjonctives.

2.10. La fonction d'interjection

Une comparaison analogue des effectifs des deux sous-classes interjectives, "monologales" et "dialogales" ¹ dont la représentativité pour les cinq romans est cependant encore moins certaine, avec les effectifs des huit autres fonctions lexicales a pour résultats :

corrélations	f. d'interj. s.-c. 1		f. d'interj. s.-c. 2	
	pop. /5	pop. /4	pop. /5	pop./4
f. substantives	- 0,06	+ 0,09	+ 0,34	- 0,21
f. pronominales	+ 0,19	+ 0,12	+ 0,24	+ 0,21
f. verbales	+ 0,36 =====	- 0,05	+ 0,47 =====	+ 0,38 -----
f. adjectives	- 0,04	+ 0,01	+ - 0,00	- 0,03
f. d'introduction	- 0,26	+ 0,03	- 0,42 =====	- 0,38 -----
f. adverbiales	- 0,10	- 0,21	+ 0,21	+ 0,15
f. prépositives	- 0,41 =====	- 0,10	- 0,45 =====	- 0,32 -----
f. conjonctives	- 0,04	- 0,06	+ 0,03	+ 0,09

¹ Les effectifs totaux par échantillon sont :

effectifs	Jal.	Mod.	Mol.	Pla.	Gor.	tot.
f. d'interj. sous-classe 1	0	1	2	3	11	17
f. d'interj. sous-classe 2	0	0	1	3	4	8

Le test de Duncan indique un écart très significatif entre l'échantillon de la Jalousie et celui du Père Goriot pour les éléments de la première sous-classe. Il n'indique aucun écart statistiquement pertinent dans la deuxième sous-classe.

2.10. La fonction d'interjection

On observe - avec des nuances pour les deux sous-classes - des corrélations d'une tendance assez proche de celle résultant des coefficients constatés pour la classe entière. Dans l'ensemble, c'est cependant la deuxième sous-classe qui reflète le mieux l'orientation commune. Ses coefficients montrent en effet presque tous les détails caractéristiques des résultats précédents. Les coefficients de la première sous-classe - bien qu'elle comporte des effectifs plus forts - ne suivent cette tendance commune que de manière affaiblie, tout particulièrement en ce qui concerne les coefficients caractérisant la population/4¹.

La similitude de ces résultats pour les deux sous-classes d'unités interjectives laisse supposer que les deux types d'unités d'interjection sont positivement corrélés dans nos échantillons. Un test de Bravais-Pearson fournit les coefficients suivants :

corrélation	pop./5	pop./4
f. d'interj. s.-c. 1 - f. d'interj. s.-c. 2	+ 0,41 ====	- 0,10

Le test met en évidence une liaison statistique positive très significative pour la population/5, mais légèrement négative pour la population/4. Il est vrai qu'à l'intérieur de cette population n'apparaissent ensemble dans la même tranche aucune des occurrences éléments interjectifs monologaux et dialogaux. Dans l'échantillon du Père Goriot - influençant ainsi l'ensemble de sa population - ceci est le cas pour deux des six tranches montrant des occurrences interjectives. Peut-être la valeur négative dans la population des seuls échantillons modernes est-elle encore l'effet des fréquences trop faibles et par-là guère représentatives des fonctions d'interjection dans les échantillons correspondants. Peut-être s'ensuit-elle d'une attitude différente envers l'utilisation des deux éléments interjectifs dans ces échantillons. Des analyses effectuées dans les échantillons plus grands devraient apporter la réponse.

¹ Ici, les résultats non paramétriques de Spearman suivent également de près ceux obtenus par ce test pour l'ensemble de la classe.

2.11. Vue d'ensemble

2.11. Vue d'ensemble

2.11.1. - Ce dernier chapitre est destiné à résumer les résultats les plus importants obtenus auparavant, à les compléter par certains autres permettant d'avoir une vue plus synthétique des questions soulevées et à revenir sur quelques problèmes de méthode.

Notre étude est partie de la question clef de toute interprétation d'œuvres artistiques à savoir s'il y a un lien entre les "formes" spécifiques d'une œuvre et son "contenu" et quelle en est la nature. Nous sommes proposé d'analyser ce rapport dans des œuvres littéraires et plus particulièrement romanesques de la langue française. L'analyse des "formes" spécifiques de ces œuvres portait sur les formes "linguistiques" essentiellement constitutives de ces dernières. Parmi l'ensemble des constituants linguistiques désigné par le terme de "réalité linguistique", n'a été choisi pour terrain d'investigation qu'un secteur limité caractérisé par le terme de réalité linguistique "simple" ou "énoncé".

Le but immédiat de cette étude était d'ordre littéraire. Nous visions un triple objectif : comparer par une description interprétative de l'"énoncé" dans le sens défini quatre œuvres du "Nouveau roman", opposer ces romans à un roman "traditionnel", à l'occasion un roman de Balzac, auteur situé par la plupart des nouveaux romanciers à l'opposé de leurs conceptions esthétiques, et établir éventuellement des rapports entre les traits caractéristiques relevés pour les textes, surtout nouveaux, et la "conscience" de la réalité extra-linguistique étant à leur base, autrement dit du contexte social et culturel hors duquel ces formes ont été créées et appliquées.

Pour atteindre ce but, nous avons eu recours à une méthode d'analyse linguistique que nous avons appelée "fonctionnelle". Nous avons partagé l'objet de notre étude en quatre niveaux dont nous n'avons effectivement étudié ici qu'un seul : celui des "fonctions lexicales". A ce niveau, comme d'ailleurs aux trois autres dont l'étude sera présentée ultérieurement, on s'est efforcé de procéder à un relevé systématique des phénomènes observables. Nous avons qualifié cette étude aux fins littéraires, mais de caractère linguistique par le terme de stylistique.

L'analyse linguistique qualitative des quatre romans modernes, ainsi que du roman traditionnel, a été doublée d'une analyse quantitative. L'introduction des méthodes statistiques revêtait une nécessité cer-

2.11. Vue d'ensemble

taine. Elle seule permettait d'éloigner l'étude stylistique comparative de la subjectivité caractéristique de bon nombre d'études comparables non statistiques. Le surcroît de travail occasionné par l'étude statistique a été en partie compensé par l'utilisation d'un ordinateur.

L'analyse linguistique destinée à servir de support à l'analyse littéraire finissait par apporter - grâce entre autres à l'utilisation des méthodes statistiques - des résultats dépassant les intentions initiales. Parmi les résultats attendus figure une "interprétation sémantique" ("définition") des différentes fonctions étudiées, tentative de réponse à notre problème méthodologique de base concernant les rapports entre "formes" linguistiques" et "signification".

On présentera d'abord les résultats se référant aux objectifs littéraires évoqués, puis ceux ayant trait plus particulièrement au plan linguistique. On conclura par une révision des problèmes méthodologiques.

2.11.2. Quelle réponse les analyses précédentes permettent-elles de donner aux trois objectifs littéraires que nous nous sommes fixés ?

2.11.2.1. L'analyse stylistique comparative des quatre œuvres choisies du Nouveau roman met en évidence des distinctions sensibles dans l'utilisation de la plupart des neuf fonctions lexicales étudiées ici. Sept de ces fonctions montrent une répartition significativement ou très significativement hétérogène. Seules deux d'entre elles - il s'agit des fonctions verbales et adverbiales - ont une distribution statistiquement non divergente, bien qu'approchant le seuil significatif. L'hypothèse d'une homogénéité stylistique de l'ensemble de nos quatre romans modernes ne peut donc être retenue que pour l'utilisation de ces deux dernières classes fonctionnelles au niveau lexical.

Une étude d'ensemble des effectifs totaux de toutes les fonctions lexicales relevés dans les quatre échantillons de ces romans au moyen d'un test de Pearson ou de χ^2 rend compte, par un indice global, de l'hétérogénéité relative de ces romans. La valeur de χ^2 résultant de ce test s'ensuit du cadre ci-dessous :

test	valeur de χ^2
distr. de toutes les f. lex. dans les quatre éch. mod. (pop/4)	134, 61 =====

2.11. Vue d'ensemble

Cette valeur appréciable à 21 degrés de liberté ¹ est hautement significative ². Les seuils de rejet de l'hypothèse nulle d'une répartition homogène des différentes fonctions se situent pour $p = 0,05$ à 32, 67 et pour $p = 0,01$ à 38, 93.

A titre de comparaison, signalons que les résultats du même test de χ^2 calculé sur les effectifs de toutes les fonctions lexicales relevés dans quatre parties différentes d'un même échantillon ne dépassent pas la valeur de 43,53 ³. Bien que cette dernière valeur soit également très significative - ce qui donne à penser que même le seuil de $p = 0,01$ n'est peut-être pas assez sévère pour départager dans des analyses d'ensemble de ce genre des textes d'auteurs différents, cf. à ce sujet plus loin - elle est cependant visiblement inférieure à celle obtenue pour la comparaison de nos quatre échantillons distincts de prose romanesque.

L'hétérogénéité générale de nos échantillons modernes n'exclut pas l'existence d'affinités plus ou moins prononcées à l'intérieur de cette population que nous avons désignée par le terme de "population/4". Le test de Duncan établit pour les différentes classes lexicales un nombre de sous-ensembles statistiquement homogènes d'échantillons qui se reproduisent, à quelques nuances près, au cours des analyses avec une régularité étonnante. Parmi les affinités décelées, on peut citer en premier lieu celle constatée entre les échantillons de la Jalousie et de la Modification qui se trouvent réunis en sous-ensemble homogène pour huit des neuf classes lexicales (exception : la classe des fonctions conjonctives). Un deuxième rapprochement - moins net celui-ci - apparaît entre les échan-

¹ Les effectifs très petits des fonctions d'interjection s'opposant à l'application d'un test de Pearson - cf. p. 80, 259 note 2 - nous avons calculé ce test à partir d'un tableau contenant seulement huit classes d'effectifs par échantillon au lieu de neuf. Nous avons joint les effectifs de ces fonctions à ceux des fonctions adverbiales, évitant par-là l'apparition d'effectifs théoriques inférieurs à 5. Le nombre de degrés de liberté est donc selon la formule donnée p. 82 : $(4-1) \times (8-1) = 21$.

² Conformément à notre décision, nous soulignons ici également les résultats très significatifs de nos tests par un double trait interrompu et les résultats significatifs par un simple trait continu.

³ Cette valeur est atteinte pour l'échantillon de la Jalousie, les valeurs de χ^2 - inférieures - obtenues pour les trois autres échantillons modernes sont de : 19,07 pour échantillon de la Modification, 27,02 pour échantillon du Planétarium et de 28,93 pour celui de Molloy. Aucune de ces valeurs n'est significative. Les quatre sous-ensembles à l'intérieur de chaque échantillon ont été formés par les huit premières tranches de chacun d'eux regroupées dans l'ordre deux à deux.

2.11. Vue d'ensemble

tillons du Planétarium et de Molloy que l'on rencontre dans un même sous-ensemble (au seuil de $p = 0,01$) 6, respectivement 7 fois sur 9 (exceptions : les classes des fonctions adjectives, prépositives et conjonctives). Une parenté moins visible - elle concerne les deux échantillons caractérisés par une répartition le moins souvent "extrême" des différentes fonctions lexicales - mais plus forte que cette dernière s'observe entre les échantillons de la Modification et de Molloy où l'on compte à nouveau 8 apparitions sur 9 dans un seul sous-ensemble (exception : la classe des fonctions conjonctives). Les échantillons les plus éloignés semblent être ceux de la Jalousie et du Planétarium qui ne se rencontrent que 4 fois sur 9 dans un même sous-ensemble - dont deux fois pour les classes lexicales à répartition non divergente. Ils semblent ainsi être l'une des causes principales de la très forte hétérogénéité de l'ensemble de la population. Les cas d'accord apparaissent curieusement ici pour les classes de fonctions adjectives et conjonctives.

Une comparaison deux à deux des quatre échantillons au moyen d'un test de Pearson calculé sur les effectifs totaux de toutes les fonctions lexicales permet ici aussi une appréciation d'ensemble des différentes affinités, respectivement oppositions entre les différents échantillons. Les valeurs de χ^2 qui en résultent sont :

comparaisons	valeurs de χ^2
Jal. - Mod.	17,39 _____
Jal. - Mol.	74,48 =====
Jal. - Pla.	75,80 =====
Mod. - Mol.	23,35 =====
Mod. - Pla.	42,67 =====
Mol. - Pla.	34,81 =====

2.11. Vue d'ensemble

Si l'on ne considère que la valeur relative de ces résultats, on remarque en effet que le résultat le plus faible se trouve être celui obtenu pour les deux échantillons de la Jalousie et de la Modification (17,39) qui se signalent ainsi par une parenté relativement grande. Vient ensuite celui relevé pour les échantillons de la Modification et de Molloy (23,35), puis effectivement celui des échantillons du planétarium et de Molloy (34,81). On observe la valeur de χ^2 la plus forte pour les échantillons de la Jalousie et du Planétarium (75,80), suivie cependant de celle rencontrée pour les échantillons de la Jalousie et de Molloy (74,48). La distance entre les échantillons de la Modification et du Planétarium est caractérisée par une valeur intermédiaire (42,67).

Si l'on considère la valeur directe de ces résultats, on doit constater pourtant que tous les indices signalent une distribution significativement ou très significativement divergente des fonctions lexicales dans les différentes paires d'échantillon. Pour 7 degrés de liberté ¹, les seuils de $p = 0,05$ et de $p = 0,01$ sont à 14,07 et à 18,48.

Indiquons ici également les résultats d'une série de test de Pearson comparant entre eux les effectifs de toutes les fonctions lexicales dénombrés dans deux parties différentes d'un même échantillon. Les valeurs de χ^2 issues de ces tests varient entre 0,86 et 25,47 ². Bien que la

¹ Nous avons réuni ici encore les effectifs des fonctions d'interjection avec ceux des fonctions adverbiales pour éviter des effectifs théoriques inférieurs à 5. Le nombre de degrés de liberté d'un tableau de huit classes et de deux ensembles à comparer est de : $(8 - 1) \times (2 - 1) = 7$.

² Les deux parties à opposer à l'intérieur des échantillons ont été déterminées de trois manières différentes : (1) nous avons opposé les 5 premières tranches de l'échantillon aux 5 dernières, (2) nous avons opposé les tranches paires aux tranches impaires, (3) nous avons opposé 5 tranches au hasard aux 5 autres. Dans chacun des trois cas, les parties opposées peuvent être considérées comme choisies au hasard, le choix initial des 10 tranches dans les romans respectifs ayant été effectué au hasard. Le cadre ci-dessous présente les valeurs de χ^2 ainsi obtenues selon les trois manières, les seuils de rejet ne différant pas de ceux indiqués précédemment :

2.11. Vue d'ensemble

plupart de ces valeurs soient non significatives (10 sur 12), deux d'entre elles dépassent le seuil de $p = 0,01$ ($\chi^2 = 21,08$ et $25,47$) et révèlent donc une distribution très significativement hétérogène des caractères analysés. Si des divergences aussi importantes apparaissent à l'intérieur de nos échantillons - les parties opposées n'ont fait l'objet d'aucune présélection stylistique particulière - il reste à se demander si des valeurs du même ordre de grandeur obtenues lors de la comparaison de deux échantillons de prose d'auteurs différents peuvent être considérés comme des indices suffisant pour affirmer la diversité stylistique de ces échantillons, même si ces valeurs se situent au-dessus des seuils habituels de rejet de l'hypothèse nulle. Il semble donc nécessaire de recourir, pour départager ces derniers, à un seuil encore plus sévère qui pourrait être celui de $p = 0,001$ où la valeur de χ^2 limite pour 7 degrés de liberté est à $23,32$, donc aux alentours des valeurs les plus fortes obtenues pour la comparaison interne de nos quatre échantillons.

En condensant les résultats de la comparaison des différents échantillons deux à deux en une série de graphiques semblables à ceux proposés pour les résultats du test de Duncan, on obtiendrait l'image suivante des affinités et des oppositions des différents échantillons et par-là des romans modernes étudiés, aux deux seuils habituels auxquels nous ajoutons ici le troisième de $p = 0,001$ encore plus rigoureux et ne retenant que les oppositions essentielles :

comparaisons	valeurs de χ^2		
	(1)	(2)	(3)
Mod.	4,61	9,03	21,08 =====
Pla.	5,86	25,47 =====	2,82
Jal.	7,29	0,86	7,08
Mol.	12,74	12,92	6,05

2.11. Vue d'ensemble

échantillons	p = 0,05	p = 0,01	p = 0,001
Jal.	+	+	+
Mod.	+	+	+
Mol.	+	+	+
Pla.	+	+	+

Outre le regroupement des échantillons de la Jalousie et de la Modification au seuil de $p = 0,01$, on note un regroupement des échantillons de la Modification et de Molloy à ce nouveau seuil, mais pas de ceux du Planétarium et de Molloy qui restent séparés. L'échantillon le plus isolé est sans doute celui du Planétarium. Les études à suivre devront nous permettre de déterminer davantage les relations spécifiques entre ces quatre échantillons et par-là entre les quatre romans modernes.

2. 11. 2. 2. Répondons au deuxième problème littéraire évoqué, celui des interdépendances stylistiques entre le roman traditionnel et les quatre Nouveaux romans.

Les relevés numériques des caractères étudiés ici font apparaître pour l'échantillon du Père Goriot seulement quatre fois sur neuf des effectifs "extrêmes", excédentaires ou déficitaires par rapport à ceux des échantillons modernes : des effectifs excédentaires sont à observer pour les fonctions substantives (en position égale avec l'échantillon de la Jalousie), pour les fonctions verbales et pour les fonctions d'interjection, un effectif déficitaire pour les fonctions adverbiales. Mais ce n'est que dans un seul cas que l'effectif extrême de cet échantillon est à la base d'une opposition statistiquement pertinente avec deux échantillons ou plus du Nouveau roman (fonctions d'interjection). Cinq fois sur neuf l'échantillon du Père Goriot présente des effectifs moyens qui, eux, ne se voient à nouveau qu'une seule fois en opposition statistique avec plus d'un échantillon des romans modernes (fonctions d'introduction au seuil de $p = 0,05$).

Inversement, la présence de l'échantillon du Père Goriot parmi les échantillons du Nouveau roman ne modifie guère les résultats déjà établis pour ces derniers. Dans les cas d'une distribution statistiquement homogène, l'introduction de l'échantillon traditionnel ne provoque nulle part d'écarts significatifs. Par ailleurs, les résultats des nouveaux tests ne se distinguent que par des détails, soit que la présence de l'échantillon traditionnel cause la création de sous-ensembles supplémentaires (fonc-

2.11. Vue d'ensemble

tions pronominales aux deux seuils usuels et fonctions d'introduction au seuil de $p = 0,05$), soit que l'hétérogénéité initiale des quatre échantillons se trouve renforcée sous l'influence de cet échantillon (un écart significatif entre les quatre échantillons modernes devient très significatif, comme le montre l'exemple des fonctions adjectives).

La faible distance de l'échantillon du Père Goriot des échantillons du Nouveau roman - fait surprenant si l'on considère l'attitude dans l'ensemble hostile de la plupart des nouveaux romanciers envers leur confrère du dix-neuvième siècle - ressort également d'un test de Pearson calculé sur les effectifs de toutes les fonctions lexicales relevés dans cinq échantillons de notre corpus. La valeur de χ^2 - indice d'hétérogénéité globale obtenu à partir de l'ensemble des caractères étudiés ici - n'est que peu supérieure à celle issue du même test calculé pour les seuls échantillons modernes. Elle ressort du cadre ci-dessous :

test	valeur de χ^2
distr. de toutes les f. lex. dans les cinq éch. du corpus (pop./5)	148,42 =====

Appréciable à 28 degrés de liberté ¹, ce résultat est à nouveau hautement significatif, mais d'un rapport sensiblement identique aux seuils de rejet qui, pour $p = 0,05$ et pour $p = 0,01$, sont ici à 41,34 et à 48,28.

Les valeurs de χ^2 comparables provenant d'un test calculé sur cinq parties différentes d'un même échantillon sont proches de celles obtenues lors de la comparaison de quatre parties différentes d'un même échantillon. Le résultat le plus élevé est de 50,76 - résultat très significatif - et est obtenu également pour l'échantillon de la Jalousie ².

¹ Ici un regroupement des effectifs des fonctions d'interjection et des fonctions adverbiales n'aurait pas été nécessaire, les effectifs théoriques de ces dernières atteignant la valeur minimum de 5. Pour des raisons de comparabilité des résultats, nous l'avons néanmoins fait. La valeur de χ^2 issue d'un test calculé sur les effectifs de toutes les neuf classes lexicales est de 183,64, appréciable à des seuils de rejet également supérieurs de 46,19 et de 53,48 (32 d. d. 1.).

² Les autres valeurs - toutes non significatives - sont : Mod. : 30,12, Mol. : 36,08, Pla. : 37,51 et Gor. : 40,53.

2.11. Vue d'ensemble

Pour apprécier la distance relative entre l'échantillon du Père Goriot et chacun des quatre échantillons du Nouveau roman à l'aide d'un indice global, présentons ici aussi le résultat du test de Pearson comparant les effectifs totaux de toutes les fonctions lexicales de l'échantillon du roman balzacien à ceux de chacun des quatre échantillons modernes. Les résultats de ce test - toujours appréciables à 7 degrés de liberté ¹ - sont :

comparaisons	valeurs de χ^2
Gor. - Mod.	9,16
Gor. - Mol.	26,14 =====
Gor. - Jal.	26,76 =====
Gor. - Pla.	34,79 =====

Bien que trois des quatre valeurs soient également très significatives, ces résultats sont, dans leur ensemble, moins élevés que ceux observés pour les échantillons des romans modernes comparés entre eux. On relève même une valeur de χ^2 non significative, celle issue de la comparaison entre les échantillons du Père Goriot et de la Modification (9,16). D'après cette valeur, les différences distributionnelles entre ces deux derniers romans semblent être inférieures à celles rencontrées entre le roman de Robbe-Grillet et celui de Butor ². Par ailleurs, la distance la

¹ Ici aussi les tests auraient pu être calculés sans exception sur les effectifs de neuf classes, mais nous continuons à donner les résultats du test effectué sur ceux de huit classes. Les résultats issus des tests opérés sur 9 effectifs totaux diffèrent partiellement de ceux présentés dans le texte, cf. à ce sujet les deux prochaines notes.

² Il ne faut cependant pas perdre de vue que la réunion des effectifs des fonctions adverbiales et d'interjection dans une seule classe élimine des calculs des sources notables d'hétérogénéité entre ces deux échantillons. La valeur de χ^2 issue

2.11. Vue d'ensemble

plus grande apparait entre le roman traditionnel et le roman de Nathalie Sarraute ¹.

Si l'on voulait faire entrer l'échantillon du Père Goriot dans le schéma graphique des interdépendances présenté plus haut pour les quatre échantillons des romans modernes, il serait à placer entre les échantillons de la Modification et de Molloy. Avec le premier, il formerait un sous-ensemble statistiquement homogène aux trois seuils choisis. Voici le nouveau graphique ² :

échantillons	p = 0,05	p = 0,01	p = 0,001
Jal.	+	+	+
Mod.	+	+	+
Gor.	+	+	+
Mol.	+	+	+
Pla.	+	+	+

La position dans l'ensemble peu excentrique de l'échantillon du roman traditionnel peut se démontrer également par d'autres calculs. En comparant par exemple, au moyen encore d'un test de χ^2 , la distribution des neuf fonctions lexicales de chacun de nos cinq échantillons à celle caractérisant le reste de notre corpus nous servant de "norme de comparaison", on peut établir la distance relative de chacun de nos échantillons

du test tenant compte des neuf effectifs totaux est très significative, elle est de 27,12, les seuils de rejet étant à 15,51 (p = 0,05) et à 20,09 (p = 0,01).

¹ Ici aussi, les résultats du test calculé sur les neuf effectifs totaux divergent dans la mesure où la valeur la plus forte est atteinte pour la comparaison avec l'échantillon de la Jalousie - elle est de 46,34 - suivie cependant de celle issue de la comparaison avec l'échantillon du Planétarium qui est de 43,83. La dernière des quatre valeurs de χ^2 serait ici de 39,98 pour la comparaison Gor. - Mol. .

² Au seuil de p = 0,001, le schéma essayait de visualiser le fait que l'échantillon du Père Goriot présente des affinités statistiques avec l'échantillon de la Modification, mais non avec celui de Molloy, bien que ces deux échantillons modernes se soient avérés statistiquement liés à ce seuil.

2.11. Vue d'ensemble

par rapport à cette norme commune. Les valeurs de χ^2 résultant de ces tests sont les suivantes ¹ :

comparaisons	valeurs de χ^2
Mod. - reste du corpus	14,06
Gor. - reste du corpus	44,32 =====
Mol. - reste du corpus	47,10 =====
Pla. - reste du corpus	59,70 =====
Jal. - reste du corpus	64,77 =====

En ne prenant en considération dans ces résultats - à nouveau très significatifs, exception faite du premier qui est non significatif - que la valeur relative, on constate que la valeur obtenue pour l'échantillon du Père Goriot figure parmi les valeurs faibles de la série ², se situant entre l'échantillon de la Modification - échantillon le plus proche de la norme commune - et l'échantillon de Molloy. Les échantillons les plus éloignés de cette norme commune sont les échantillons de la Jalousie et du Planétarium.

Partant de la répartition de nos neuf classes lexicales, on peut donc dire que l'échantillon du Père Goriot ne se distingue pas particulièrement - et ceci est un résultat littéraire d'un certain poids - de l'ensemble de nos autres échantillons. Si l'on devait décider, à la suite de nos analyses, si le roman balzacien est à considérer comme stylistiquement distinct des quatre nouveaux romans, on serait contraint d'admettre qu'aucun indice spécifique ne permet de l'affirmer. Il est intéressant à cet égard de constater cependant que ce roman s'écarte relativement plus

¹ Ces valeurs sont appréciables à 8 degrés de liberté, pour les seuils de rejet cf. p. 279 note 2 (suite p. 280).

² Elle est inférieure à la moyenne de ces valeurs de χ^2 qui est de 45,99.

2.11. Vue d'ensemble

des romans dont les auteurs ont pris dans leurs œuvres théoriques le plus nettement position contre Balzac, à savoir les romans de Nathalie Sarraute et de Robbe-Grillet. Il s'écarte relativement moins du roman de Butor qui, lui, manifeste le plus de compréhension et d'admiration envers le roman balzacien.

2.11.2.3. Essayons maintenant de répondre au troisième problème littéraire posé à savoir si et dans quelle mesure les moyens linguistiques mis en œuvre à ce niveau lexical de notre analyse peuvent être révélateurs de tendances ou de traits caractérisant la réalité extralinguistique, culturelle et sociale, dans laquelle les différents textes, notamment modernes, ont été conçus. Etant donné la difficulté méthodologique d'opérer dans ce domaine et compte tenu des orientations au fond très diverses de la plupart des échantillons du Nouveau roman, nos attentes devraient rester modestes. Pour les auteurs modernes, on ne pourrait prendre ici en considération que des éléments linguistiques dont la répartition présente une homogénéité interne s'opposant à celle observée dans l'échantillon traditionnel. Malgré certains effectifs extrêmes de l'échantillon du Père Goriot, cette opposition franche entre l'ensemble des échantillons modernes et l'échantillon traditionnel ne se rencontre - on l'a dit - pratiquement jamais parmi les éléments analysés dans ce travail. Il n'en reste pas moins deux amorces d'opposition intéressantes concernant la distribution des fonctions d'interjection et adverbiales. Dans le cas des fonctions adverbiales, l'opposition - selon les chiffres soumis à l'analyse - n'est pas statistiquement pertinente. Elle approche cependant, comme nous pouvions le démontrer, de très près le seul significatif, l'homogénéité des échantillons modernes ne faisant pas de doute. Dans le cas des fonctions d'interjection, le test de Duncan décèle une opposition claire entre l'échantillon du Père Goriot et trois, respectivement deux échantillons du Nouveau roman aux deux seuils habituels de rejet de l'hypothèse nulle. Une opposition - plus faible - parmi les échantillons modernes s'efface au seuil de $p = 0,01$. A ce seuil, ces derniers peuvent donc être considérés comme homogènes. Les effectifs élevés de l'échantillon du Père Goriot semblent ainsi indiquer une utilisation à tendance nettement plus intensive des fonctions d'interjection dans cet échantillon.

Or, il n'est pas impossible de voir un rapport entre l'emploi (très) significativement faible des fonctions d'interjection dans la plupart des échantillons du Nouveau roman et certains faits du contexte socio-

2.11. Vue d'ensemble

culturel dans lequel ces textes ont été réalisés. Une des analogies essentielles découvertes entre la réalité linguistique et artistique des nouveaux romans et la réalité extra-linguistique moderne a été établie par L. Goldmann. Elle concerne - nous l'avons vu - la disparition ou destruction du "personnage" dans ces romans et le phénomène social et économique de "réification" qu'il définit comme "transfert progressif du coefficient de réalité" de l'"individu" à l'"objet inerte" ¹. Du principe de destruction du personnage littéraire s'ensuit la disparition ou diminution de nombre de traits linguistiques "évocateurs" de ce personnage parmi lesquels comptent, au niveau lexical, les fonctions d'interjection. Si cette analogie est fondée - et elle a des chances de l'être - l'absence relative de ces éléments pourrait être effectivement appréciée ici en tant qu'indice du phénomène extra-linguistique évoqué.

Ceci vaut en particulier pour les deux romans de la *Jalousie* et de la *Modification*. Dans le premier, l'élément évident de "composition" - dont il a été question - va de pair avec une réduction sensible du spectre d'expressivité de ses personnages. Elle se traduit par un comportement et un langage mesurés des deux protagonistes A... et Franck, cibles d'un soupçon inconditionnel permanent, mais surtout par le fait que l'univers romanesque est constitué à travers la perspective d'un troisième personnage, concerné de très près par l'action, mais soigneusement tenu à l'écart du récit, tant pour son existence physique que, et surtout, pour ses réactions psychiques. Dans les passages marqués par la perspective de ce personnage, l'absence d'éléments d'impulsion et de spontanéité que sont selon nos analyses les fonctions d'interjection n'a vraiment rien d'inattendu. Il en est de même pour les parties narratives et descriptives, donc celles marquées par la perspective de l'auteur-interlocuteur "éloigné" dans la *Modification* qui, lui non plus, n'est pas personnalisé dans le roman. Ici, les fonctions d'interjection n'ont de chance d'apparition que dans les parties de discours direct où l'auteur pourrait viser à travers elles un but de caractérisation psychologique. La seule occurrence interjective dans notre échantillon de ce roman se rencontre effectivement dans un passage de discours direct. Mais même dans les romans où la structure narrative et thématique est plus favorable à l'emploi des fonctions d'interjection, les textes modernes ne semblent pas réaliser toutes les possibilités qui s'offrent dans ce domaine ou le font d'une manière

¹ Cf. p. 27.

2.11. Vue d'ensemble

particulière. Malgré un aspect certain de spontanéité et d'impulsivité dans le caractère des deux personnages centraux du roman de Molloy, on ne compte que trois occurrences interjectives dans l'échantillon de ce roman. Par ailleurs, les fonctions interjectives ne servent qu'apparemment à "caractériser", dans un sens habituel, les personnages qui les utilisent, par contre elles semblent aider à renforcer l'ironie sous-jacente du contexte dans lequel elles se trouvent. Elles participent ainsi, avec d'autres éléments, au processus de destruction s'étendant des personnages centraux constituant le monde fictif à ce monde fictif lui-même. L'emploi ironique expliquerait également le petit nombre des fonctions d'interjection : l'ironie vit de l'économie de ses moyens. Les fonctions d'interjection dans l'échantillon du Planétarium - plus fréquentes ici, mais moins nombreuses que dans l'échantillon du Père Goriot - colorent, il est vrai, les conversations et sous-conversations d'un teint assez proche de la réalité du milieu particulier visé. Mais en étant utilisées sans distinction pour les différents personnages de ce milieu - pour lesquels l'auteur ne semble pas rechercher essentiellement l'individualité, comme le montre l'utilisation surabondante des fonctions pronominales - elles contribuent, elles aussi, à confondre les contours de ces personnages et à créer une atmosphère d'anonymat dans laquelle l'individu se perd.

La très forte utilisation des fonctions d'interjection dans l'échantillon du roman balzacien peut être considérée cependant - ainsi que le signale par exemple la concentration de ces éléments dans les passages de discours direct émis par des personnages de couches sociales défavorisées - comme résultant d'un souci de description "réaliste", confirmant dans son intégrité le personnage, objet étude directe d'un auteur qui, de son côté, approche franchement son sujet, donc sans les multiples réserves de perspective, caractérisant la plupart des romans modernes.

L'utilisation à tendance divergente des fonctions adverbiales dans les deux types de prose romanesque, traditionnelle et moderne, est plus difficile à évaluer sous l'angle d'éventuelles références à la réalité extra-linguistique. Ici, une étude des sous-classes adverbiales, plus poussée que nous l'avons faite, serait nécessaire. Mais sans doute la raison pour laquelle les fonctions adverbiales sont sensiblement plus employées dans les textes modernes tient-elle au caractère d'économie, parfois de complexité, à la capacité de nuancer sans approfondir de ces fonctions que nous avons désignées par le terme de "spécification" lexicale. L'affinement de l'observation doublé d'une conscience également plus aigüe

2.11. Vue d'ensemble

pour la valeur relative de ces observations est une des caractéristiques les plus évidentes marquant l'attitude de notre époque envers la réalité. La science naissante dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle permettait une vue plus optimiste. Ici des analyses supplémentaires à la fois dans le domaine linguistique et socio-économique devront être faites, pour permettre des approches plus précises du problème soulevé.

2.11.3. Parmi les résultats concernant plus particulièrement le plan linguistique, reprenons dans leur ensemble d'abord ceux issus d'une tentative d'"interprétation sémantique" des différentes fonctions lexicales. Nous pensons avoir mis ainsi à la disposition des recherches stylistiques un outil - encore à perfectionner, mais reposant sur des réflexions linguistiques contrôlables - permettant de dépasser le stade de l'analyse stylistique qui se réduit à une simple énumération de faits, formes et structures, et dont on ne sait tirer aucune conclusion justifiée de "fond".

Une typologie générale de ces fonctions nous a donné l'occasion de distinguer - selon certaines caractéristiques "combinatoires" primordiales - trois grandes sections : les fonctions "substantielles", "déterminantes" ou "accidentelles" et "relationnelles". A l'intérieur de ces grands types de fonctions lexicales qui ne contiennent cependant pas les fonctions d'interjection nous avons précisé une "valeur fonctionnelle" spécifique - valeur "sémantique" correspondant aux diverses manifestations "formelles" analysées - pour les différentes fonctions individuelles. Nous nous sommes basés ici encore sur des critères de combinabilité des différentes unités linguistiques contractant une fonction lexicale, sur certains éléments de leur structure morphématique et sur le rapport entre la valeur d'information véhiculée par ces unités et le "coût" linguistique causé par elles dans un acte de communication. Nous pouvons ainsi indiquer que la valeur fonctionnelle des unités de fonction substantive - fonction "substantielle" centrale - consiste en la capacité d'introduire dans un texte des segments d'information, hautement précise, susceptibles d'être "déterminés" par de nombreuses autres fonctions lexicales, dans le cadre d'une même unité syntaxique autonome, phrase ou proposition, qu'ils peuvent engendrer. Nous avons appelé ces segments d'information - qui sont librement variables, c'est-à-dire qui peuvent tous différer les uns des autres dans un texte - "thèmes" linguistiques et la faculté d'introduction de ces segments dans un texte capacité d'"élargissement" thématique. A la différence des unités de fonction

2.11. Vue d'ensemble

substantive, celles de fonction pronominale - bien qu'également de type substantiel - n'ont que la possibilité de reproduire les différents thèmes linguistiques déjà évoqués, en se substituant à eux et en les exposant à de nouvelles déterminations dans le cadre d'une autre unité syntaxique autonome. Leur valeur fonctionnelle réside dans la capacité d'"insister" sur les secteurs d'information auxquels elles se réfèrent, de les "approfondir" dans un contexte distinct. L'élément de signification attribuable aux manifestations formelles des fonctions verbales - principale classe des fonctions "déterminantes" ou "accidentelles" - est de réaliser l'"autonomie" syntaxique d'une partie de chaîne engendrée par une unité de fonction substantielle, substantive ou pronominale. Selon que le nombre de ces fonctions dans un texte de longueur donnée est plus fort ou plus faible, la teneur en unités syntaxiques autonomes d'un texte et par-là le degré d'autonomie syntaxique des différentes unités thématiques déterminées (ou reliées) par une unité de fonction verbale est plus grand ou plus petit. Un nombre élevé de fonctions verbales augmente en même temps - dans des textes de type romanesque - les chances d'un changement plus fréquent du "cadre temporel et modal" propre à ce texte. Les unités de fonction adjective permettent la détermination d'un segment d'information thématique, notamment substantif, par un élément d'information généralement très précis, quoique de portée limitée pour la progression du récit sans que la structure syntaxique établie en soit notablement modifiée. Nous désignons cette détermination efficace et souple (économique) par le terme d'"enrichissement" des différents thèmes d'un texte. Nous avons retenu comme valeur fonctionnelle des unités de fonction d'introduction leur faculté d'augmenter la précision d'un segment d'information thématique en l'"intégrant" dans un "contexte" plus large déjà constitué. La valeur fonctionnelle des éléments de fonction adverbiale peut être retrouvée dans la capacité de déterminer des unités linguistiques de nature assez diverse par des valeurs d'information souvent complexes, mais rarement de la même précision que celles propres aux unités adjectives, capacité que nous avons caractérisée par la notion de "spécification" lexicale. Les unités de fonction prépositive ne pouvant déterminer d'autres unités linguistiques, ne pouvant, non plus, être déterminées par elles, servent à mettre en rapport - fonctions "relationnelles" - un nombre d'éléments constitutifs des différentes phrases ou propositions d'un texte avec d'autres éléments constitutifs de ces dernières, de fonction syntaxique différente sans exception. Leur

2.11. Vue d'ensemble

valeur fonctionnelle consiste surtout à assurer - avec d'autres éléments - leur "ordre" respectif, à instaurer des interdépendances syntaxiques (et sémantiques) claires entre eux, capacité que nous avons désignée par le terme d'"attribution". Tandis que les unités de fonction prépositive mettent en rapport des éléments linguistiques de fonction syntaxique différente, les unités de fonction conjonctive - autre fonction relationnelle - relient entre eux principalement des éléments linguistiques d'un statut syntaxique identique, souvent autonomes, phrases ou propositions. Elles peuvent être considérées par-là comme des éléments constitutifs efficaces au-delà de ce que nous avons appelé réalité linguistique "simple" ("énoncé") contribuant à la structuration "complexe" d'un texte ("récit"). Nous avons nommé la valeur fonctionnelle de ces unités "disposition" lexicale. Les unités de fonction d'interjection - qui se rapprochent d'unités linguistiques à valeur de phrase et qui se situent ainsi à l'écart des autres fonctions lexicales - se signalent par leur qualité d'éléments d'information peu précise mais efficaces subvenant au besoin ou à la nécessité d'expression "impulsive" ou "spontanée". Nous avons qualifié leur valeur fonctionnelle par le terme d'"impulsion".

Les dénominations par un terme "évocateur" des différentes valeurs fonctionnelles ne sont peut-être pas toutes très heureuses, mais elles se trouvaient être un moyen commode pour résumer les données parfois complexes des analyses précédentes.

Outre les interprétations sémantiques des différentes fonctions lexicales, nous avons découvert au niveau linguistique un système interdépendances distributionnelles de ces fonctions, inattendu et d'une grande cohérence. Rétrospectivement, on peut constater que la seule connaissance de la répartition des fonctions substantives, par exemple, permettait de prédire avec plus ou moins de précision le comportement distributionnel de la plupart des autres fonctions lexicales dans ces échantillons.

Les oppositions principales entre les échantillons de notre corpus semblent se situer notamment autour de deux axes centraux concernant la répartition relative, d'une part des deux fonctions dites substantielles, substantives et pronominales, et d'autre part des deux principales fonctions déterminantes ou accidentelles, verbales et adjectives. On a pu constater que les échantillons à taux élevé de fonctions substantives présentaient un taux généralement bas de fonctions pronominales et inversement. Un test de corrélation effectué sur les fréquences des deux

2.11. Vue d'ensemble

fonctions relevées dans les quatre échantillons de prose romanesque moderne et dans l'ensemble des cinq échantillons de notre corpus mettait à jour une corrélation négative extrêmement significative. De même, les échantillons caractérisés par une fréquence élevée de fonctions verbales avaient tendance - moins nettement, toutefois - à présenter des effectifs de fonctions adjectives plutôt bas. Ici aussi, l'inverse est vrai. Un test de corrélation signalait une corrélation négative significative¹.

Les deux axes d'oppositions distributionnelles au niveau lexical s'avèrent en rapport l'un avec l'autre, les fonctions concernées de part et d'autre montrant également des corrélations notables en croix : on observait une très forte corrélation négative entre les fonctions substantives et verbales contrebalancée par une très forte corrélation positive entre ces dernières et les fonctions pronominales. De l'autre côté, on notait - ici avec moins de surprise - une corrélation positive significative, ne serait-ce que pour la population des quatre échantillons du Nouveau roman, entre les fonctions substantives et adjectives, et une corrélation négative très significative - fait à priori imprévisible - entre ces dernières et les fonctions pronominales.

Autour de ces deux axes fondamentaux s'ordonnent les répartitions relatives des autres fonctions lexicales : les échantillons excédentaires en fonctions substantives et, dans une certaine mesure, en fonctions adjectives avaient des excédents également en fonctions d'introduction et - observation moins évidente - en fonctions prépositives et vice versa. On obtenait des coefficients de corrélation positifs très significatifs entre les fonctions substantives et les deux dernières fonctions, positifs et également très significatifs entre les fonctions adjectives et les fonctions d'introduction, mais seulement autour de zéro entre les fonctions adjectives et les fonctions prépositives. Inversement, les échantillons riches en fonctions pronominales et verbales se distinguent par des effectifs en général élevés de fonctions adverbiales et - si nos résultats sont justes - de fonctions d'interjection. Les coefficients de corrélation caractérisant les fonctions verbales et ces deux dernières fonctions étaient très significativement positifs dans le cas des fonctions verbales et d'interjection, positifs, bien que non significatifs, dans le cas des fonctions verbales et ad-

¹ Pour faciliter la vérification de ces données, nous présenterons en annexe un tableau d'ensemble de tous les coefficients de corrélation obtenus entre les différentes fonctions lexicales, pour les deux populations, cf. p. 310 et 311.

2.11. Vue d'ensemble

verbiales. De la même façon, ils étaient significativement positifs entre les fonctions pronominales et adverbiales (seulement pour la population/5), positifs, mais non significatifs, entre les fonctions pronominales et d'interjection. Les fonctions positivement corrélées dans l'un ou l'autre cas présentent une corrélation généralement en sens inverse avec les fonctions de l'autre bloc. Les fonctions conjonctives apparaissent, dans leur ensemble, comme des éléments linguistiques relativement indépendants, bien que légèrement plus fréquents dans les échantillons de ce deuxième type.

Des affinités et oppositions indiquées, il s'ensuit une division des fonctions lexicales en deux groupes d'un usage à tendance plus ou moins divergente. L'utilisation fréquente d'une de ces fonctions appelle avec une probabilité plus ou moins forte un emploi peu fréquent des fonctions de l'autre groupe et vice versa. Ces deux groupes de fonctions ressortent du schéma ci-dessous :

groupe 1	groupe 2
f. substantives f. adjectives f. d'introduction f. prépositives	f. pronominales f. verbales f. adverbiales f. d'interjection f
f. conjonctives	

Le fait que les interdépendances distributionnelles correspondent également à des données linguistiques, combinatoires et sémantiques, propres aux différentes fonctions lexicales - comme le montrait la réflexion linguistique théorique poursuivie au fil du travail - nous incite à supposer que ce système est inhérent non seulement aux textes de notre corpus, mais - avec des nuances - à un grand nombre d'autres textes, littéraires ou non. Le bien-fondé de cette supposition devra être vérifié dans d'autres corpus appropriés.

A l'intérieur de ce système, nous avons observé quelques particularités de moindre importance qu'il nous semble quand même intéressant de relever. Citons notamment le fait que les coefficients de corréla-

2.11. Vue d'ensemble

tion issus d'une comparaison des fonctions substantives avec les différentes fonctions lexicales sont en général légèrement inférieurs à ceux résultant d'une comparaison des fonctions pronominales avec ces mêmes fonctions. Un phénomène semblable s'observe pour les premiers coefficients et ceux caractérisant la corrélation entre les fonctions d'introduction et les autres fonctions lexicales. Une explication de ces deux phénomènes est proposée page 172 et page 194 note 1.

Démontrer ce système interdépendances, nous oblige à revenir encore une fois sur le problème de "style". "Style" en tant que mode d'expression particulier d'un sujet et d'une époque ¹ implique le phénomène de "choix", de liberté dans la sélection des moyens - ici linguistiques - permettant la réalisation d'un contenu. Or, il est admis que cette liberté n'est pas absolue - sauf peut-être pour quelques expériences littéraires à la limite du langage -, que ce choix est soumis à de nombreuses contraintes inhérent au "système" de la langue. Les propos précédents donnent la possibilité de saisir un côté de ce "système", de mettre en évidence certaines des contraintes essentielles existant au niveau lexical.

Signalons en dernier que la distribution à tendance inverse des fonctions substantives et pronominales nous a conduit à calculer un indice exprimant la teneur relative des deux fonctions, que nous avons appelé "indice de progression" ou "indice d'approfondissement" thématiques. Cet indice s'ajoute à d'autres utilisés en statistique linguistique et stylistique dont le "quotient adjectivo-verbal" de Boder que nous avons employé également ici.

2.11.4. Pour achever cette vue d'ensemble, attirons l'attention encore une fois sur quelques problèmes de méthode.

Ayant établi la nécessité pour notre étude stylistique de procéder par une analyse systématique des différents phénomènes linguistiques observables, nous avons déterminé un nombre de niveaux d'analyse sur le plan linguistique suggérés par les distinctions classiques de la grammaire en domaine lexical, syntaxique, morphologique et sémantique dont nous n'avons retenu ici que le premier. On pourrait maintenant trouver critiquable notre démarche d'avoir choisi d'office et sans

¹ Dans la première partie de ce travail, nous nous sommes davantage intéressés au "style" en tant que manière d'être d'une œuvre linguistique artistique, terme auquel nous avons préféré la notion de "genre marqué", cf. p. 41.

2.11. Vue d'ensemble

examen approfondi préalable la plupart des catégories linguistiques traditionnellement découpées ici et de les avoir mises à la base de l'interprétation fonctionnelle et sémantique ainsi que de l'étude numérique. Le risque que l'on courait réside dans l'éventualité que les catégories héritées aient pu s'avérer trop peu homogènes pour que les résultats de leur interprétation sémantique soient d'une aide effective pour l'interprétation stylistique des résultats numériques. Nous avons pourtant opté pour cette façon de procéder, dans l'intention de sonder la praticabilité des catégories traditionnelles en faveur desquelles jouait par ailleurs leur ancienneté et leur utilisation contemporaine largement répandue. Néanmoins, nous avons apporté certaines modifications dans ce domaine, concernant notamment la délimitation respective des catégories usuelles d'"adjectif" et d'"article" : l'adoption d'une nouvelle catégorie d'"introduceurs" a nécessité une nouvelle détermination, plus étroite, de la catégorie d'adjectif. Nous avons modifié également un certain nombre de sous-catégories lexicales, opération qui n'était toutefois pas au centre de nos recherches. Les résultats de ce travail prouvent que, dans notre cas, le risque encouru n'était pas très grand. Insistons cependant sur le fait que d'autres découpages catégoriels dans ce domaine ont des chances d'aboutir à des résultats statistiques et stylistiques intéressants ¹.

Pour l'interprétation sémantique des différentes fonctions lexicales, nous nous sommes référés au modèle saussurien et plus particulièrement hjelmslévien du "signe" linguistique distinguant, dans le fait linguistique, un élément d'"expression" et un élément de "contenu", tous deux formels. Bien que ce modèle ne s'applique, dans un sens strict, qu'à des unités linguistiques "matérielles" disposant d'un corps phonique ou graphique distinct, nous pensions avoir le droit d'y recourir également pour la description de "fonctions" linguistiques. Cette extension du modèle hjelmslévien peut paraître osée, mais ne suscite pas, à mon avis, d'objections vu que les fonctions - en tant que relations entre différentes unités matérielles - renvoient, elles aussi, à de nombreuses "manifestations matérielles" dans un déroulement, ainsi que nous l'avons démontré.

¹ Une étude statistique de la répartition des grands types de fonctions lexicales initialement établis, substantielles, déterminantes et relationnelles, s'est trouvée être cependant moins instructive, étant donné que la répartition des fonctions regroupées par eux est d'une tendance généralement opposée et camoufle ainsi nombre de particularités distributionnelles exposées ici.

2.11. Vue d'ensemble

En définissant la grandeur linguistique élémentaire utilisée comme unité de base pour nos dénombrements et pour l'étude statistique, nous avons mentionné les difficultés que pouvait parfois causer leur découpage. L'admission des unités "verbes auxiliaires" parmi les unités lexicales autonomes ("segments autonomes") constitue - sous l'angle fonctionnel - certainement une erreur, mais les conséquences en sont, il est vrai, minimales, comme le montrent les calculs supplémentaires présentés en annexe. Il semble donc qu'un choix dans l'un ou l'autre sens ne modifie guère les tendances fondamentales des résultats dans des textes tels les nôtres.

Pour ce qui est du cadre statistique de notre étude, nous avons dit que la taille de nos échantillons risquait d'être insuffisante pour l'analyse des fonctions de "petite fréquence". Parmi ces fonctions comptent au niveau lexical notamment les fonctions d'interjection dont les effectifs peuvent ne pas être représentatifs des romans respectifs. Ce problème prendra néanmoins de l'importance dans les études ultérieures réalisées à partir de ces échantillons où le nombre des classes fonctionnelles de petite fréquence est relativement plus élevée.

Par ailleurs, nous avons fait participer le lecteur - comme nous nous y étions engagés dans l'introduction - à toutes les décisions méthodologiques et d'analyse pratique. En exposant les différentes étapes de nos interprétations linguistiques et stylistiques, nous lui avons donné l'occasion de contrôler à chaque instant notre démarche. Nous espérons avoir répondu par-là à notre objectif pédagogique.

Selon les principes et méthodes exposées, dans la première partie de ce travail, des analyses semblables sont prévues et en partie exécutées pour d'autres fonctions linguistiques de nos cinq textes. L'intérêt de ces analyses - à la fois pour une meilleure connaissance de ces textes et du fonctionnement des outils linguistiques ayant servi à les constituer - me semble être prouvé par l'étude réalisée dans les chapitres précédents.

3. Annexes

3. Annexes

3. Annexes

Annexe 1 : Tirage au sort des échantillons de notre corpus

Les échantillons de nos textes se composent de 10 "tranches" comprenant chacune 100 "segments autonomes". Le premier segment de chaque tranche a été tiré au sort selon la méthode décrite p. 77, note 3. Les diagrammes suivants indiquent le numéro de la page, de la ligne et du premier segment autonome de chaque tranche, de même que ce segment lui-même. En indiquant en tête de chaque diagramme le titre du roman et sa lettre d'identification - ayant servi avec le numéro de la tranche de code de renvoi aux différentes citations des textes de notre corpus (ex. : "J,7") - ces diagrammes permettent de retrouver ces citations dans les éditions utilisées, cf. p. 314.

"Molloy" – B

no. de la tranche	page	ligne	segment autonome	ce segment autonome est
1	21	31	7	ai
2	61	3	6	Tiens
3	66	30	9	d'autant plus qu'
4	109	26	2	y
5	177	31	9	compte
6	181	33	9	de
7	189	4	2	l'
8	208	10	9	se
9	233	3	3	pouvait
10	262	28	6	à

3. Annexes

"Le Père Goriot" – G

no. de la tranche	page	ligne	segment autonome	ce segment autonome est
1	16	3	1	pouvaient
2	93	10	9	crever
3	118	30	2	duel
4	127	30	6	rencontre
5	138	30	1	de
6	200	25	4	peintre
7	251	1	9	double
8	286	28	1	le
9	288	4	1	viennent
10	305	21	8	insouciance

"La Jalousie" – J

no. de la tranche	page	ligne	segment autonome	ce segment autonome est
1	18	20	1	sont
2	50	14	3	a
3	77	4	6	se
4	94	24	1	pendant
5	109	10	5	de
6	146	11	2	oreille
7	174	10	4	laisse
8	177	2	4	termites
9	206	25	6	incidents
10	214	22	1	L'

3. Annexes

"La Modification" – M

no. de la tranche	page	ligne	segment autonome	ce segment autonome est
1	18	40	3	partir
2	38	16	5	sur
3	82	4	3	chemineront
4	87	6	8	la
5	114	34	3	de
6	143	15	2	si
7	149	28	8	par
8	184	37	1	insignifiants
9	191	20	2	ont
10	205	13	8	mensonge

"Le Planétarium" – S

no. de la tranche	page	ligne	segment autonome	ce segment autonome est
1	14	22	1	de
2	23	3	5	son
3	32	7	4	lui
4	114	19	4	n'importe qui
5	175	9	7	le
6	245	5	6	enrouée
7	256	23	1	épaules
8	261	27	9	voudrais
9	301	10	9	de
10	309	6	4	tout de même

3. Annexes

Annexe 2 : Étude statistique des fonctions lexicales relevées dans les échantillons « élargis »

Pour évaluer ce que l'élimination de nos décomptes des unités "verbes auxiliaires" - cf. p. 63, 151 et suivantes - aurait apporté comme modifications à nos résultats statistiques, nous avons redéterminé nos échantillons sans ces dernières. Dans les cadres ci-dessous, nous présenterons la répartition des différentes fonctions lexicales relevées dans ces nouveaux échantillons "élargis" ainsi que les résultats (graphiques) du test de Duncan calculé sur les effectifs obtenus. Pour l'interprétation des graphiques cf. p. 122/123.

Les fonctions substantives

Répartition :

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. type s	coeff. d. var. v
Pla.	151	15,1	4,76	0,32
Mol.	167	16,7	4,56	0,27
Mod.	204	20,4	5,06	0,25
Gor.	208	20,8	6,32	0,30
Jal.	210	21,0	2,53	0,12
val. moy.	188	18,8	4,65	0,25
Σ eff. tot.	940			

Résultats du test de Duncan :

test/5				test/4		
éch. - moy	p = 0,05	p = 0,01		éch. - moy	p = 0,05	p = 0,01
Pla. 15,1	+	+		Pla. 15,1	+	+
Mol. 16,7	+	+		Mol. 16,7	+	+
Mod. 20,4	+	+		Mod. 20,4	+	+
Gor. 20,8	+	+		Jal. 21,0	+	+
Jal. 21,0	+	+				

3. Annexes

Les fonctions pronominales

Répartition :

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. type s	coeff. d. var. v
Jal.	104	10,4	4,84	0,47
Mod.	151	15,1	3,73	0,25
Gor.	160	16,0	5,59	0,35
Mol.	195	19,5	4,76	0,24
Pla.	230	23,0	5,76	0,25
val. moy.	168	16,8	4,94	0,31
Σ eff. tot.	840			

Résultats du test de Duncan :

test/5			Test/4		
éch. - moy.	p = 0,05	p = 0,01	éch. - moy	p = 0,05	p = 0,01
Jal. 10,4	+	+	Jal. 10,4	+	+
Mod. 15,1	+ +	+ +	Mod. 15,1	+ +	+ +
Gor. 16,0	+	+ +	Mol. 19,5	+ +	+ +
Mol. 19,5	+ +	+ +	Pla. 23,0	+	+
Pla. 23,0	+	+			

Les fonctions verbales

Pour la répartition et les résultats du test de Duncan cf. p. 152.

3. Annexes

Les fonctions adjectives

Répartition :

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. types s	coeff. d. var. v
Mol.	31	3,1	2,02	0,65
Gor.	46	4,6	1,69	0,37
Mod.	52	5,2	3,25	0,62
Pla.	66	6,6	3,67	0,56
Jal.	74	7,4	3,32	0,45
val. moy.	53,8	5,38	2,79	0,53
Σ eff. tot.	269			

Résultats du test de Duncan :

test/5				test/4			
éch. - mo		p = 0,05	p = 0,01	éch. - moy	p = 0,05	p = 0,01	
Mol.	3,1	+	+	Mol.	3,1	+	+
Gor.	4,6	+	+	Mod.	5,2	+	+
Mod.	5,2	+	+	Pla.	6,6	+	+
Pla.	6,6	+	+	Jal.	7,4	+	+
Jal.	7,4	+	+				

3. Annexes

Les fonctions d'introduction

Répartition :

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. types s	coeff. d. var. v
Pla.	125	12,5	4,10	0,33
Mol.	134	13,4	2,84	0,21
Gor.	154	15,4	4,45	0,29
Mod.	172	17,2	3,09	0,18
Jal.	196	19,6	2,69	0,14
val. moy.	156,2	15,62	3,43	0,23
Σ eff. tot.	781			

Résultats du test de Duncan :

test/5			test/4		
éch. - moy	p = 0,05	p = 0,01	éch. - moy	p = 0,05	p = 0,01
Pla. 12,5	+	+	Pla. 12,5	+	+
Mol. 13,4	+	+	Mol. 13,4	+	+ +
Gor. 15,4	+ +	+ +	Mod. 17,2	+	+ +
Mod. 17,2	+ +	+ +	Jal. 19,6	+	+
Jal. 19,6	+	+			

3. Annexes

Les fonctions adverbiales

Répartition :

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. type s	coeff. d. var. v
Gor.	56	5,6	4,53	0,81
Jal.	85	8,5	3,44	0,40
Mod.	91	9,1	3,94	0,43
Mol.	95	9,5	2,56	0,27
Pla.	96	9,6	4,94	0,51
val. moy.	84,6	8,46	3,88	0,48
Σ eff. tot.	423			

Résultats du test de Duncan :

test/5				test/4		
éch. - moy	p = 0,05	p = 0,01	éch. - moy	p = 0,05	p = 0,01	
Gor. 5,6	+	+	Jal. 8,5	+	+	
Jal. 8,5	+	+	Mod. 9,1	+	+	
Mod. 9,1	+	+	Mol. 9,5	+	+	
Mol. 9,5	+	+	Pla. 9,6	+	+	
Pla. 9,6	+	+				

3. Annexes

Les fonctions prépositives

Répartition :

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. type s	coeff. d. var. v
Pla.	112	11,2	2,86	0,26
Mol.	132	13,2	2,27	0,17
Gor.	135	13,5	4,70	0,35
Mod.	136	13,6	2,73	0,20
Jal.	149	14,9	3,56	0,24
val. moy.	132,8	13,28	2,22	0,24
Σ eff. tot.	664			

Résultats du test de Duncan :

test/5				test/4		
éch. - moy	p = 0,05	p = 0,01		éch. - moy	p = 0,05	p = 0,01
Pla. 11,2	+	+		Pla. 11,2	+	+
Mol. 13,2	+ +	+		Mol. 13,2	+ +	+
Gor. 13,5	+ +	+		Mod. 13,6	+ +	+
Mod. 13,6	+ +	+		Jal. 14,9	+	+
Jal. 14,9	+	+				

3. Annexes

Les fonctions conjonctives

Répartition :

échantillons	eff. tot.	moyennes \bar{x}	éc. type s	coeff. d. var. v
Jal.	34	3,4	1,43	0,42
Pla.	35	3,5	1,50	0,43
Gor.	42	4,2	1,33	0,32
Mod.	54	5,4	1,69	0,31
Mol.	77	7,7	2,33	0,30
val. moy.	48,4	4,84	1,65	0,36
Σ eff. tot.	142			

Résultats du test de Duncan :

test/5				test/4		
éch. - moy	p = 0,05	p = 0,01	éch. - moy	p = 0,05	p = 0,01	
Jal. 3,4	+	+	Jal. 3,4	+	+	
Pla. 3,5	+	+	Pla. 3,5	+	+	
Gor. 4,2	+ +	+	Mod. 5,4	+	+	
Mod. 5,4	+	+	Mol. 7,7	+	+	
Mol. 7,7	+	+				

Les fonctions d'interjection

La répartition de ces fonctions et les résultats du test de Duncan ne diffèrent pas de ceux obtenus dans les échantillons initiaux.

3. Annexes

Annexe 3 : Étude statistique des unités syntaxiques de base (USB) dans nos échantillons

Pour savoir si les différentes USB - pour la définition de ce terme cf. p. 146, surtout note 2 - de nos échantillons se distribuent de la manière statistiquement homogène ou non, nous avons procédé à leur dénombrement. Les troncs d'USB en tête ou à la fin d'une tranche ont été complétés ou éliminés selon que l'unité verbale, centre syntaxique d'une USB se trouvait ou non dans la tranche. Nous avons effectué le décompte une première fois en comptant également parmi les USB toutes les unités syntaxiques "elliptiques" ne contenant aucun élément verbal, une deuxième fois en les éliminant du dénombrement. Les deux cadres ci-dessous contiennent le nombre de "segments autonomes" relevés dans les cinq échantillons adaptés à nos besoins, le nombre d'USB relevées dans ces échantillons, le nombre moyen de segments autonomes par USB, ainsi que l'écart type et le coefficient de variation associés à cette moyenne ; les échantillons sont classés par ordre croissant du nombre moyen de segments autonomes par USB :

USB avec unités syntaxiques à ellipse verbale :

échantil- lons	no. d. segm. auton. des éch. adapt.	no. d'USB	no. d. segm. auton. par USB	éc. type s	coeff. de var. v
Pla.	995	203	4,90	3,43	0,70
Gor.	1053	205	5,14	3,94	0,77
Mol.	1018	180	5,66	4,19	0,74
Mod.	986	148	6,66	4,99	0,75
Jal.	1038	152	6,83	4,49	0,66
val. moy.	1018	177,6	5,84	4,21	0,72

3. Annexes

USB sans unités syntaxiques à ellipse verbale :

échantillons	nb. d. segm. auton. des éch. adapt.	nb. d. USB	nb. d. segm. auton. par USB	éc. types	coeff. de var. v
Pla.	937	180	5,21	3,46	0,56
Gor.	1028	184	5,59	3,90	0,70
Mol.	978	166	5,89	4,22	0,72
Mod.	947	139	6,81	5,02	0,74
Jal.	1014	147	6,90	4,50	0,65
val. moy.	980,8	163,2	6,08	4,22	0,69

En comparant les nombres moyens de segments autonomes par USB dans les différents échantillons au moyen d'un test de Student-Fischer - ces calculs ayant été effectués à la main, nous avons préféré ce test au test de Duncan sinon utilisé ici pour des comparaisons de moyennes multiples - nous obtenons les résultats qui suivent présentés à la manière de ceux du test de Duncan, cf. p. 122/123 :

USB avec unités syntaxiques à ellipse verbale :

test/5			test/4		
éch. - moy.	p = 0,05	p = 0,01	éch. - moy.	p = 0,05	p = 0,01
Pla. 4,90	+	+	Pla. 4,90	+	+
Gor. 5,14	+	+ +	Mol. 5,66	+	+
Mol. 5,66	+	+	Mod. 6,66	+	+
Mod. 6,66	+	+	Jal. 6,83	+	+
Jal. 6,83	+	+			

3. Annexes

USB sans unités syntaxiques à ellipse verbale :

test/5				test/4			
éch. - moy.		p = 0,05	p = 0,01	éch. - moy.		p = 0,05	p = 0,01
Pla.	5,21	+	+	Pla.	5,21	+	+
Gor.	5,59	+ +	+ +	Mol.	5,89	+	+
Mol.	5,89	+	+	Mod.	6,81	+	+
Mod.	6,81	+	+	Jal.	6,90	+	+
Jal.	6,90	+	+				

Les résultats des tests permettent de constater une répartition très significativement hétérogène des différentes unités syntaxiques de base dans nos cinq échantillons où s'opposent notamment l'échantillon du Planétarium à ceux de la Jalousie et de la Modification, l'échantillon de Molloy ne faisant bloc ni avec le premier échantillon, ni avec les deux autres. Entre les échantillons du Planétarium et de Molloy se situe, sans s'en distinguer notablement dans les deux cas, l'échantillon du Père Goriot. L'hétérogénéité très significative mise à jour pour la répartition des unités syntaxiques de base dans nos cinq échantillons semble souligner la forte tendance à l'hétérogénéité découverte pour la répartition de l'ensemble des fonctions verbales dans nos textes.

3. Annexes

Annexe 4 : Photocopie d'une page de listing des résultats statistiques

L'ordinateur a imprimé le résultat du dénombrement des fonctions morphologiques « genre » et « nombre » : FP – « féminin pluriel », F « féminin singulier », MP – « masculin pluriel », M – « masculin singulier ».

1. C. GENRE, NOMBRE																	
NOMBRE DE CODES 4																	
CODE FP 80																	
1	0	1	3	2	2	2	0	1	1	14	JAL	*	*	JAL	*	*	
2	2	1	1	2	1	1	2	3	1	2	16	PLA	*	*	PLA	*	*
3	3	1	0	1	2	2	3	3	0	3	16	MOD	*	*	MOD	*	*
4	2	1	4	2	0	0	3	2	0	0	14	MDL	*	*	MDL	*	*
5	2	0	1	3	3	1	3	1	2	2	18	GGR	*	*			
CODE F 318																	
1	5	7	10	6	6	8	9	8	6	8	14	PLA	*	*	PLA	*	*
2	14	5	6	6	6	6	5	8	4	9	69	GDR	*	*	MDL	*	*
3	4	7	5	8	3	4	9	10	2	7	59	MDL	*	*	MOD	*	*
4	5	7	7	4	1	7	5	1	10	7	54	MOD	*	*	JAL	*	*
5	6	2	6	7	6	10	6	7	1	4	55	JAL	*	*			
CODE MP 110																	
1	2	2	1	3	2	3	2	4	1	0	20	MDL	*	*	MDL	*	*
2	2	2	7	3	2	5	1	1	2	1	26	JAL	*	*	JAL	*	*
3	0	1	1	2	1	4	1	7	0	2	17	PLA	*	*	PLA	*	*
4	2	1	2	1	3	3	2	3	2	1	20	MOD	*	*	MOD	*	*
5	4	1	2	5	6	2	3	0	1	3	27	GGR	*	*			
CODE M 413																	
1	10	6	9	9	8	7	8	14	9	8	88	PLA	*	*	PLA	*	*
2	13	12	5	5	11	9	6	15	6	7	89	MDL	*	*	MDL	*	*
3	6	2	6	7	15	8	6	7	11	3	71	JAL	*	*	JAL	*	*
4	7	9	9	1	4	9	3	3	7	5	62	MOD	*	*	MOD	*	*
5	11	8	13	11	10	17	6	10	4	13	103	GDR	*	*			

3. Annexes

Annexe 7 : Corrélation entre toutes les fonctions lexicales

Les coefficients soulignés d'un trait simple sont significatifs (seuil de $p = 0,05$), ceux soulignés d'un double trait sont très significatifs (seuil de $p = 0,01$) :

Population/5

	f. subst.	f. pron.	f. verb.	f. adj.	f. d'intr.	f. adv.	f. prép.	f. conj.	f. interj.
f. subst.	-	-0,77 =====	-0,59 =====	+0,21	+0,72 =====	-0,55 =====	+0,44 =====	-0,12	-0,18
f. pron.	-0,77 =====	-	+0,67 =====	-0,36 =====	-0,80 =====	+0,31 -----	-0,49 =====	+0,16	+0,24
f. verb.	-0,59 =====	+0,67 =====	-	-0,35 -----	-0,71 =====	+0,14	-0,42 =====	-0,06	+0,46 =====
f. adj.	+0,21	-0,36 =====	-0,35 -----	-	+0,39 =====	-0,12	-0,03	-0,29 -----	-0,03
f. d'intr.	+0,72 =====	-0,80 =====	-0,71 =====	+0,39 =====	-	-0,45 =====	+0,51	-0,33 -----	-0,37 =====
f. adv.	-0,55 =====	+0,31 -----	+0,14	-0,12	-0,45 =====	-	-0,44 =====	+0,16	0,00 +-
f. prép.	+0,44 =====	-0,49 =====	-0,42 =====	-0,03	+0,51 =====	-0,44 =====	-	-0,14	-0,50 =====
f. conj.	-0,12	+0,16	+0,06	-0,29 -----	-0,33 -----	+0,16	-0,14	-	-0,01
f. d'interj.	-0,18	+0,24	+0,46 =====	-0,03	-0,37 =====	0,00 +-	-0,50 =====	-0,01	-

3. Annexes

Population/4

	f. subst.	f. pron.	f. verb.	f. adj.	f. d'intr.	f. adv.	f. prép.	f. conj.	f. interj.
f. subst.	-	- 0,74 =====	- 0,72 =====	+ 0,38 -----	+ 0,78 =====	- 0,44 =====	+ 0,35 -----	- 0,24	- 0,08
f. pron.	- 0,74 =====	-	+ 0,69 =====	- 0,47 =====	- 0,79 =====	+ 0,23	- 0,41 =====	+ 0,16	+ 0,2 4
f. verb.	- 0,72 =====	+ 0,69 =====	-	- 0,35 -----	- 0,69 =====	+ 0,23	- 0,37 -----	+ 0,09	+ 0,23
f. adj.	+ 0,38 -----	- 0,47 =====	- 0,35 -----	-	+ 0,46 =====	- 0,25	- 0,01	- 0,30	- 0,02
f. d'intr.	+ 0,78 =====	- 0,79 =====	- 0,69 =====	+ 0,46 =====	-	- 0,45 =====	+ 0,42 =====	- 0,37 -----	- 0,24
f. adv.	- 0,44 =====	+ 0,23	+ 0,23	- 0,25	- 0,45 =====	-	- 0,38 -----	+ 0,18	- 0,07
f. prép.	+ 0,35 -----	- 0,41 =====	- 0,37 -----	- 0,01	+ 0,42 =====	- 0,38 -----	-	- 0,15	- 0,33 -----
f. conj.	- 0,24	+ 0,16	+ 0,09	- 0,30	- 0,37 -----	+ 0,18	- 0,15	-	+ 0,03
f. d'interj.	- 0,08	+ 0,24	+ 0,23	- 0,02	- 0,24	- 0,07	- 0,33 -----	+ 0,03	-

3. Annexes

Annexe 8 : Extraits d'une table de distribution du χ^2

"p" est la probabilité que la valeur de χ^2 figurant dans la table soit atteinte ou dépassée dans le cas d'une distribution aléatoire. "v" indique les degrés de liberté, pour leur calcul cf. p. 79 et 80.

χ^2 v \ P	0,05	0,01	0,001
1	3,84	6,64	10,83
2	5,99	9,21	13,81
3	7,82	11,34	16,26
4	9,49	13,28	18,47
5	11,07	15,09	20,41
6	12,59	16,81	22,46
7	14,07	18,47	24,32
8	15,51	20,09	26,13
9	16,92	21,67	27,88
10	18,37	23,21	29,59
12	21,03	26,22	32,91
15	25,00	30,58	37,70
16	26,30	32,00	39,25
18	28,87	34,81	42,31
20	31,41	37,57	45,31
21	32,67	38,93	46,80
24	36,42	42,98	51,18
28	41,34	48,28	56,89
32	46,19	53,48	62,49
39	54,57	62,43	72,05
49	66,34	74,92	85,35

3. Annexes

Annexe 9 : Extraits d'une table de q et de r

"p" est la probabilité que la valeur de q ou de r soit atteinte ou dépassée pour "v" degrés de liberté. On calcule v selon la formule donnée p. 94.

$v \backslash P$	0,05	0,01	0,001
1	0,997	0,999	1,000
2	0,95	0,99	0,999
3	0,88	0,96	0,991
4	0,81	0,92	0,97
5	0,75	0,87	0,95
6	0,71	0,83	0,92
7	0,67	0,80	0,90
8	0,63	0,76	0,87
9	0,60	0,73	0,85
10	0,58	0,71	0,82
18	0,44	0,56	0,68
28	0,36	0,46	0,57
38	0,31	0,40	0,50
48	0,28	0,36	0,45

Bibliographie

Bibliographie

Cette bibliographie ne contient, à quelques exceptions près, que des œuvres effectivement citées dans ce travail. Dans le cas d'œuvres réunissant plusieurs articles d'un même auteur, nous n'indiquons ici que le recueil lui-même, les titres des articles individuels ayant été signalés où cela s'imposait dans les notes respectives. Dans le texte, nous renvoyons à une œuvre déjà citée dans un chapitre en mettant après le nom de l'auteur "op. cit.". En nous référant à plusieurs œuvres d'un même auteur, nous indiquons en outre les années d'apparition.

1. Textes

1.1. Textes du corpus

- Balzac, H. de : *Le Père Goriot*. Paris. Garnier, 1963 (Coll : Classiques Garnier).
- Beckett, S. : *Molloy*. Paris, Les Editions de Minuit, 1951.
- Butor, M. : *La Modification*. Paris, Les Editions de Minuit, 1957.
- Robbe-Grillet, A. : *La Jalousie*. Paris, Les Editions de Minuit, 1957.
- Sarraute, N. : *Le Planétarium*. Paris, Gallimard, 1959.

1.2. Autres textes littéraires

- Beckett, S : *Murphy*. New York, Grove Press, 1957.
- Beckett, S. : *Malone meurt*. Paris, Les Editions de Minuit, 1952.
- Beckett, S. : *L'Innommable*. Paris, Les Editions de Minuit, 1953.
- Butor, M. : *Le Passage de Mil an*. Paris, Les Editions de Minuit, 1954.
- Butor, M. : *L'Emploi du Temps*. Paris, Les Editions de Minuit, 1956.
- Robbe-Grillet, A : *Les Gommés*. Paris, Les Editions de Minuit, 1953.
- Robbe-Grillet, A : *Le Voyeur*. Paris, Les Editions de Minuit, 1955.
- Robbe-Grillet, A : *Dans le labyrinthe*. Paris, Les Editions de Minuit, 1959.
- Saint Pierre, M. de : *Les Aristocrates*. Paris, La Table Ronde, 1954.
- Sarraute, N. : *Tropismes*. Paris, Les Editions de Minuit, 1957.
- Sarraute, N. : *Portrait d'un inconnu*. Paris, Gallimard, 1956.
- Sarraute, N. : *Martereau*. Paris, Gallimard, 1953.

Bibliographie

1. 3. Essais théoriques

- Beckett, S. : Dante, Bruno, Vico, Joyce, transitions 16-17, Juin 1929.
- Butor, M. : Le roman comme recherche, dans : Cahiers du Sud 42, Avril 1956, p. 349-354.
- Butor, M. : Répertoire. Paris, Les Editions de Minuit, 1960.
- Butor, M. : Répertoire II. Paris, Les Editions de Minuit, 1964.
- Robbe-Grillet, A. : Une voie pour le roman futur, dans : Nouvelle Revue Française VIII, Juillet 1956, p. 74-84.
- Robbe-Grillet, A. : Nouveau roman, Homme nouveau, dans : Revue de Paris 68-69, Septembre 1961, p. 115-121.
- Robbe-Grillet, A. : Pour un nouveau roman. Paris, Gallimard, 1963 (Coll. Idées no. 45).
- Sarraute, N. : L'ère du soupçon. Paris, Gallimard, 1956.

2. Littérature

2.1. Généralités

- Adam, A., Lerminier, G. , Morot-Sir, E. : Littérature Française, 2 tomes. Paris, Larousse, 1967 et 1968.
- Boisdeffre, P. de : Une histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui, 1939-1968. Paris, Perrin, 7^e éd. 1968.
- Castex, P. et Surer, P. : Manuel des études littéraires françaises, XIXe siècle. Paris, Hachette, 1950.
- Klapp, O. : Bibliographie der französischen Literaturwissenschaft, XI tomes. Frankfurt am Main, Klostermann, 1956-1974.
- Mauriac, Cl. : L'alittérature contemporaine. Paris, Michel, 1969.
- Picon, G. : Panorama de la nouvelle littérature française. Paris, Gallimard, 1960.

2. 2. Théorie littéraire et théorie du roman

- Forster, E. M. : Aspects of the Novel. London, Arnold, 8^e éd. 1947.
- Goldmann, L. : Pour une sociologie du roman. Paris, Gallimard, 1964. (Coll. : Idées nE 93).

Bibliographie

- Ingarden, R. : Das literarische Kunstwerk. Tübingen, Niemeyer, 3^e éd. 1965.
- James, W. : Principles of Psychology, 2 tomes. London, Macmillan, 1890.
- Kayser, W. : Das sprachliche Kunstwerk. Bern - München, Francke, 7^e éd. 1961.
- Lämmert, E. : Bauformen des Erzählens. Stuttgart, Metzlersche Verlagsbuchhandlung, 3^e éd. 1968.
- Lubbock, P. : The Craft of Fiction. London, Cape, 1960.
- Lukacs, G. : Die Theorie des Romans. Neuwied, Luchterhand, 2^{de} éd. 1963.
- Müller, G. : Erzählzeit - erzählte Zeit, dans : Festschrift für Kluckhohn/Schneider. Tübingen, Mohr, 1948.
- Stanzel, F. K. : Typische Formen des Romans. Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 6^e éd. 1972. (Coll. : Kleine Vanderhoeck-Reihe nE 187).
- Stephan, D. : Der Roman des Bewußtseinsstroms und seine Spielarten, dans : Der Deutschunterricht 1, 1962, p. 24-38.
- Wellek, R. et Warren, A. : Theory of Literature. Harmondsworth, Penguin Books, 3^e éd. 1968. (Coll. : Peregrine Books nE Y 28).

2. 3. Etudes sur le Nouveau roman

- Bjurström, C. G. : Den nuya romanen, dans : Bonniers Litterära Magasin 27, 1958, p. 639-646.
- Hell, H. : Le roman moderne a mauvaise conscience. Pourquoi ?, dans : Arts 9, Mai 1962.
- Janvier, L. : Une parole exigeante, Le Nouveau roman. Paris, Les Editions de Minuit, 1964.
- Le Bot, M. : "Nouveau roman", dans : Europe 367-368, nov.-déc. 1959, p. 243-248.
- Leiner, W. : Begriff und Wesen des Anti-romans in Frankreich, dans : Zeitschrift für französische Sprache und Literatur 74, 1964, p. 97-129.
- Leiris, M. : Le réalisme mythologique de Michel Butor, dans : Butor, M. : La Modification. Paris, Union Générale d'Editions, 1963. (Coll. : 10/18 nE 53/54).
- Matthews, J. H. dir. : Un nouveau roman. Recherches et tradition. La critique étrangère. Revue des Lettres Modernes 94-99, 1964 (1).

Bibliographie

- Micha, R. : Le Nouveau roman, dans : L'Arc 4, Automne 1958, p. 45-50.
- Morrisette, B. : Lecture de "La Jalousie", dans : Critique 15, 1959, p. 579-608. Nouveau roman, dans : Esprit 7-8, Juillet-Août 1958.
- Pollmann, L. : Der neue Roman in Frankreich und in Lateinamerika. Stuttgart, Kohlhammer, 1968.
- Prévost, J. L. : L'école du Nouveau roman, dans : Livres et Lectures 6, 1961, p. 529-532.
- "Révolution dans le roman", Cinq écrivains aux prises : M. Butor, Fr. Nourrissier, A. Robbe-Grillet, M. de Saint Pierre et le critique R. Kanters, dans : Le Figaro Littéraire, 29 mars 1958, p. 1, 7, 9.
- Ricardou, J. : Problèmes du Nouveau roman. Paris, Ed. du Seuil, 1967.
- Sarte, J. - P. : Préface de Portrait d'un inconnu de N. Sarraute. Paris, Union Générale d'Éditions, 1956, p. 6-14. (Coll. 10/18 nE 158).
- Serreau, G. : Sarraute nous parle du "Planétarium", Propos recueillis par G. S., dans : Les Lettres Nouvelles, 29 avril 1959, p. 28-30.
- Thiébaud, M. : Le "Nouveau roman", dans : Revue de Paris 65, 10, oct. 1958, p. 140-148.
- Villelaur, A. : Du dedans et du dehors, dans : Les Lettres Françaises, 2 juillet 1959, p. 2.
- Wilhelm, J. : "Nouveau romans" und "anti-théâtre", Robbe-Grillet, Butor, Sarraute, G. Simon, Beckett, Ionesco, Adamov, Genet. Eine Einführung. Berlin-Köln-Mainz, Kohlhammer, 1972.
- XY : A Pronoun too Few, dans : The Times. Literary Supplement 59, 1st January 1960, p. 1-2.
- Zeltner-Neukomm, G. : Das Wagnis des französischen Gegenwartromans. Reinbek/Hamburg, Rowohlt, 1960. (Coll. : rowohlts deutsche enzyklopädie nE 109).
- Zeltner-Neukomm, G. : Das Ich und die Dinge. Köln-Berlin, Kiepenheuer & Witsch, 1968.

3. Stylistique et linguistique de texte

- Arrivé, M. : Postulats pour la description linguistique des textes littéraires, dans : La stylistique, Langue Française 3, Sept. 1969, p. 3-13.
- Bally, Ch. : Traité de stylistiques française, 2 tomes. Genève-Paris, Georg-Klincksieck, 3^e éd. 1951.

Bibliographie

- Barthes, R. : Le degré zéro de l'écriture. Paris, Gonthier, 1964.
- Buffon, : Discours sur le style. Paris, 1905.
- Cohen, J. : Structure du langage poétique. Paris, Flammarion, 1966.
- Delbouille, P. : Notes critiques à propos de la définition du fait de style, dans : Cahiers d'analyse textuelle, 1960, p. 94-104.
- Guiraud, P. : La stylistique. Paris, Presses Universitaires de France, 1963. (Coll. : Que sais-je ? nE 646).
- Ihwe, J. éd. : Literaturwissenschaft und Linguistik, 2 tomes. Frankfurt am Main, Athenäum Fischer Taschenbuch Verlag, 1972 und 1973. (Coll. : Fischer Athenäum Taschenbücher nE 2015 et 2016).
- Kuentz, P. : Remarques liminaires, Préface de La description linguistique des textes littéraires, Langue Française 7, Sept. 1970, p. 3-13.
- Lang, E. : Literaturtheorie als Texttheorie, dans Ihwe, J. éd. : Literaturwissenschaft und Linguistik, tome 2, 1973
- Macherey, P. : L'analyse littéraire tombeau de structures, dans : Les Temps modernes, nov. 1966, p. 907-928.
- Riffaterre, M. : Vers la définition linguistique du style, dans : Word 17, 1961, p. 318-344.
- Sayce, R. A. : The Definition of the Term Style, dans Actes du IIIe Congrès de l'Association Internationale de la Littérature Comparée, 1962, p. 156-166.
- Spitzer, L. : Linguistics an Literary History. Princeton, Univ. Press, 1948.
- Stempel, W. - D. éd. : Beiträge zur Textlinguistik. München, Fink, 1971.
- Todorov, T. : La description de la signification en littérature, dans : Communications 4, 1964, p. 33-39.
- Ullmann, St. : Style in the French Novel. Oxford, Blackwell, 1957.
- Valentin, P. : Le Style existe-t-il ? dans : Actes du Ve Congrès National de l'Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur, Annexes, 1972, p. 11-17.

4. Linguistique

4. 1. Dictionnaires

- Littré, E. : Dictionnaire de la langue française, 7 volumes. Paris, Pauvert, 1956-1958.

Bibliographie

Robert, P. : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Les mots et les associations d'idées. Paris, Société du Nouveau Littré, Le Robert, 1966.

4. 2. Grammaires

Chevalier, J. C. , Blanche-Bénéviste, C. , Arrivé, M. , Peytard, J. éd. : Grammaire Larousse du français contemporain. Paris, Larousse, 1964.

Dubois, J. : Grammaire structurale du français : nom et pronom. Paris, Larousse, 1965. (Coll. Langue et Langage)

Dubois, J. : Grammaire structurale du français : le verbe. Paris, Larousse, 1967. (Coll. Langue et Langage).

Dubois, J. : Grammaire structurale du français : la phrase et les transformations. Paris, Larousse, 1969. (Coll. Langue et Langage).

Grebe, P. éd. : Dudengrammatik des deutschen Gegenwartssprache. Mannheim, Bibliographisches Institut, Abt. Dudenverlag, 1959.

Grevisse, M. : Le bon usage, Grammaire française. Gembloux-Paris, Duclos-P. Geuthner, 7^e éd. revue 1959.

Gross, M. : Grammaire transformationnelle du français, Syntaxe du verbe. Paris, Larousse, 1968. (Coll. : Langue et Langage).

Wagner, R. L., et Pinchon, J. : Grammaire du français classique et moderne. Paris, Hachette, 2^{de} éd. revue et corrigée, 1962.

4. 3. Autres œuvres linguistiques

Bernstein, B. : Linguistic Codes, Hesitation Phenomena and Intelligence, dans *Language and Speech*, 5, 1, Jan. - March. 1962, p. 31-46.

Bernstein, B. : Social Class, Linguistic Codes and Grammatical Elements, dans : *Language and Speech* 5, 4, Oct. - Dec. 1962, p. 221-240.

Bierwisch, M. : Strukturalismus, Geschichte, Probleme und Methoden, dans : *Kursbuch* 5, 1966, p. 77-152.

Brøndal, V. : Les parties du discours, Parties orationes, Etude sur les catégories linguistiques. (Trad. fr. par P. Naert). Copenhague, Munksgaard, 1948.

Brøndal, V. : Théorie des prépositions, Introduction à une sémantique rationnelle. (Trad. fr. par P. Naert); Copenhague, Munksgaard, 1950.

Bibliographie

- Buysens, E. : La communication et l'articulation linguistique. Bruxelles-Paris, Presses Universitaires de Bruxelles-Presses Universitaires de France, 1967.
- Chomsky, N. : Aspects of the Theory of Syntax. Cambridge Mass., The MIT Press, 2^{de} éd. 1965.
- Coseriu, E. : Einführung in die Strukturelle Linguistik, Vorlesung gehalten im Winter-Semester 1967/68 an der Univ. Tübingen. Autor. Nachschrift bes. von G. Narr und R. Windisch. (Polyc.).
- Coseriu, E. : Einführung in die Transformationelle Grammatik, Vorlesung gehalten im Sommer-Semester 1968 an der Univ. Tübingen. Autor. Nachschrift bes. von G. Narr und R. Windisch. (Polyc.).
- Coseriu, E. : Les structures lexématiques, dans : Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, Beihefte, Neue Folge I, Probleme der Semantik, 1968, p. 3-16.
- Dittmar, N. : Soziolinguistik, Exemplarische und kritische Darstellung ihrer Theorie, Empirie und Anwendung. Frankfurt, Athenäum, 1972.
- Domerc, J. : La glossématique et l'esthétique, dans : La stylistique, Langue française 3, Sept. 1969, p. 102-105.
- Fries, Ch. C. : The Structure of English. London, Longmans, 1952.
- Greimas, A. J. : Sémantique structurale. Paris, Larousse, 1966.
- Hallig, R. , und Wartburg, W. v. : Begriffssystem als Grundlage für die Lexikographie, Versuch eines Ordnungsschemas. Berlin, Akademie-Verlag, 2^{de} éd. 1963. (Coll. : Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin nE 19).
- Harris, Z. S. : Structural Linguistics. Chicago, The University of Chicago Press, 1951, 4^e éd. 1960.
- Heger, K. : Les bases méthodologiques de l'onomasiologie et du classement par concepts, dans : Travaux de linguistique et de Littérature III, 1, 1965, p. 7-32.
- Heger, K. : La sémantique et la dichotomie de langue et parole, Nouvelles contributions à la discussion sur les bases théoriques de la sémasiologie, dans : Travaux de linguistique et de Littérature VII, 1, 1969, p. 47-111.
- Helmers, H. éd. : Zur Sprache des Kindes. Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1969.

Bibliographie

- Hjelmslev, L. : Le langage. Une introduction. (Trad. du danois de M. Olsen). Paris, Les Editions de Minuit, 1966. (Coll. : Arguments nE 28).
- Hjelmslev, L. : Prolégomènes à une théorie du langage. (Trad. revue par A. M. Léonard). Paris, Les Editions de Minuit, 1968. (Coll. : Arguments nE 35).
- Hjelmslev, L. : Essais linguistiques. Paris, Les Editions de Minuit, 1971. (Coll. : Arguments nE 47).
- Jespersen, O. : The Philosophie of Grammar. London-New York, Allen & Unwin-Holtand, 1924 (s. a.).
- Krahe, H. : Germanische Sprachwissenschaft, 2 tomes. Berlin, De Gruyter, 1956 et 1957. (Coll. : Sammlung Götschen nE 238 et 780).
- Lausberg, H. : Romanische Sprachwissenschaft, 4 tomes. Berlin, de Gruyter, 2^{de} éd. 1963, 1956, 1962, 1962. (Coll. : Sammlung Götschen nE 128/128a, 250, 1199, 1200/1200a).
- Lyons, J. : Linguistique générale, Introduction à la linguistique théorique. (Trad. de F. Dubois-Charlier et D. Robinson). Paris, Larousse, 1970. (Coll. : Langue et Langage).
- Martinet, A. : Eléments de linguistique générale. Paris, Colin, 2^{de} éd. 1961. (Coll. : Coll. A. Colin, Section de Littérature nE 349).
- Martinet, A. : Langue et fonction, Une théorie fonctionnelle du langage. (Trad. de l'anglais par H. et G. Walter). Paris, Gonthier, 1969.
- Martinet, A. dir. : La linguistique, Guide alphabétique. Paris, Denoël, 1969.
- Motsch, W. : Syntax des deutschen Adjektivs. Berlin, Akademie-Verlag, 1968. (Coll. : Studia Grammatica III)
- Oevermann, U. : Sprache und soziale Herkunft. Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2^{de} éd. 1972. (Coll. : edition suhrkamp nE 519).
- Pottier, B. : Introduction à l'étude des structures grammaticales fondamentales. Nancy, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 2^{de} éd. 1964. (Coll. : Publications linguistiques de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nancy nE 1).
- Sapir, E. : Language. New York, Harcourt, Brace & Co., 1921.
- Saussure, F. de : Cours de Linguistique Générale. Paris, Payot, 3^e éd. 1966.
- Steger, H. : Über Dokumentation und Analyse der gesprochenen deutschen Gegenwartssprache, dans : Zielsprache Deutsch 1, 1970, p. 13-21, et Zielsprache Deutsch 2, 1970, p. 51-63.

Bibliographie

- Steinitz, R. : *Adverbialsyntax*. Berlin, Akademie-Verlag, 1969. (Coll. : *Studia Grammatica X*).
- Verguin, J. : L'article "Enoncé" dans : Martinet, A. dir. : *La Linguistique, Guide alphabétique*. Paris, 1969.
- Weinrich, H. : *Tempus, Besprochene und erzählte Welt*. Stuttgart, Kohlhammer, 1964. (Coll. : *Sprache und Literatur 16*).

5. Linguistique et stylistique quantitatives

- Border, D. P. : *The Adjective-Verb-Quotient : A Contribution to the Psychology of Language*, dans : *Psych.-Revue*, 1940, p.
- Busemann, A. : *Die Sprache der Jugend als Ausdruck des Entwicklungsrhythmik*, dans : *Quellen und Studien zur Jungendkunde* 2, 1925, p. 1-27, 52-74, 97-98.
- Busemann, A. : *Stil und Charakter*. Meisenheim/Glan, Westkulturverlag, 1948
- Corbeil, J. Cl. : *Les structures syntaxiques du français moderne, Les éléments fonctionnels dans la phrase*. Paris, Klincksieck, 1968.
- David, J. et Martin, R. éd. : *Statistique et Linguistique. Colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz*. Paris, Klincksieck, 1974.
- Faik, S. : *Neutralisation de phénomènes parasites dans les calculs de fréquence*, dans : *Etudes de linguistique appliquée, Nouv. série* 6, Avr. - Juin 1972, p. 19-27.
- Fischer, H. : *Entwicklung und Beurteilung des Stils*, dans : Kreuzer, H. et Gunzenhäuser, R. éd. : *Mathematik und Dichtung*. München 2^{de} éd. 1967, p. 171-183.
- Guiraud, P. : *Problèmes et méthodes de la stylistique linguistique*. Paris, Presses Universitaires de France, 1960
- Herdan, G. : *Type-Token Mathematics. A Textbook of Mathematical Linguistics*. >S-Gravenhage, Mouton, 1960.
- Krallmann, H. : *Statistische Methoden in der stilistischen Textanalyse, Ein Beitrag zur Informationserschließung mit Hilfe elektronischer Rechenmaschinen*. Bonn, Verlag der Rheinischen Friedrich-Wilhelm-Universität, 1966 (thèse).
- Kreuzer, H. et Gunzenhäuser, R. éd. : *Mathematik und Dichtung*, München, Nymphenburger Verlagshandlung, 2^{de} éd. 1967.

Bibliographie

- Muller, Ch. : Sur quelques scènes de Molière, Essai d'un indice de style familier, dans : *Le français moderne* 2, Avril 1962, p. 98-108.
- Muller, Ch. : Essai de statistique lexicale, *L'illusion comique* de Pierre Corneille. Paris, Klincksieck, 1964.
- Muller, Ch. : Note sur les corrélations entre fréquences, dans : *Etudes de Linguistique appliquée*, Nouv. série 6, Avr. - Juin 1972, p. 28-36.

6. Statistique

- Berkley, E. C. : *Initiation aux statistiques et aux probabilités*. (Trad. de l'anglais par J. Masson-Deblaise). Paris, Dunod, 1969.
- Duncan, D. B. : Multiple Range and Multiple F Tests, dans : *Biometrics* 11, 1955, p. 1-42.
- Guy, J. : *Eléments de calcul des probabilités et de calcul statistique*. Paris, SEDES, 1963.
- Kramer, Y. : Extension of Multiple Range tests to Group Means with Unequal Numbers of Replication, dans : *Biometrics* 12, 1956, p. 307-310.
- Kreyszig, E. : *Statistische Methoden und ihre Anwendungen*. Göttingen, Vanderhoeck & Ruprecht, 3^e éd. 1968.
- Mothes, J. : *Prévisions et décisions statistiques dans l'entreprise*. Paris, Dunod, 2^{de} éd. 1968.
- Muller, Ch. : *Initiation à la stylistique linguistique*. Paris, Larousse, 1968. (Coll. Langue et Langage).
- Muller, Ch. : *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*. Paris, Hachette, 1973. (Coll. : Langue, Linguistique, Communication).
- Owen, D. B. : *Handbook of Statistical Tables*. London-Paris, Pergamon Press, 1962.
- Rosengard, A. : *Cours de statistique appliquée*. Paris, Presses Universitaires de France, 1966.
- Sachs, L. : *Statistische Methoden, Ein Soforthelfer*. Berlin-Heidelberg-New York, Springer-Verlag, 1970.
- Tomassone, R. et R. : *Recherches sur l'application de la théorie des sondages aux études linguistiques*, Cahiers du Centre de Recherches et applications linguistiques (Nancy) 3, 1969.
- Ulmo, J. : *Eléments de statistique*. Metz, CESSID, 1955.

Bibliographie

7. Philosophie, Herméneutique

Dilthey, W. : Gesammelte Schriften, tome V. Stuttgart-Göttingen, Teubner-Vandenhoeck & Ruprecht, 2^{de} éd. 1957.

Gadamer, H. -G. : Wahrheit und Methode. Tübingen, Mohr, 1960.

Heidegger, M. : Sein und Zeit. Tübingen, Niemeyer, 7^e éd. 1953.

